

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

Google This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online. It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover. Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you. Usage guidelines Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying. We also ask that you:

- + Make non-commercial use of the files We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for Personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's System: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + Maintain attribution The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe. About Google

Book Search Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

Google A propos de ce livre Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne. Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public. Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains. Consignes d'utilisation Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées. Nous vous demandons également de: + Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial. + Ne pas procéder à des requêtes automatisées N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter Nous encourageons pour la réalisation de ce type de

travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile. + Ne pas supprimer l'attribution Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas. + Rester dans la légalité Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère. A propos du service Google Recherche de Livres En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.co.il>



HARVARD COLLEGE LIBRARY

The text on this page is estimated to be only 8.71% accurate

MÉMOIRES DE 1« MTÀSSIIUI» (BE LA SARTHE.)

The text on this page is estimated to be only 3.57% accurate

IMmiKCVTC »C DAVID KOVLCTAltD l>OtffOIIKlfltE, 9* G.

The text on this page is estimated to be only 12.94% accurate

MÉMOIRES}. DE 1« UTASSIISJI (DE LA SARTHE), EX-
CONVENTIONNEL, OWmis DO PORTRAIT DE L'AUTEUR. Manebast
etiam tinn vestigia morientis libertatis. Tacit. , Annal. %.mxt %xm\kmt.
^ARIS, A. levaVasseur, libraire, AV PALAIS-ROYAL. f83H "O

The text on this page is estimated to be only 0.12% accurate

i^)3J2./? At^tm'O ù (■ ■ ■ 1 • (ji^tr^ \ " ^mCyXit*/^ Qa-'E* uwiV^
: J: ,;> ,V'J.*^0 ■1

••a-n INTRODUCTION. Les motifs qui ont déterminé Levasseur de la Sarthe, mon père, à publier ses Mémoires, ont été suffisamment expliqués par M. Roche, dans l'introduction qui se trouve au commencement du premier volume. Il est donc inutile de revenir sur cet objet. Lors du procès qui fut intenté aux éditeurs de ces Mémoires, M. Roche, le libraire Rapilly et les deux imprimeurs furent seuls mis en cause ; il ne m'a été demandé aucune explication et aucun renseignement, quoi qu'il ait été dit d'une manière bien claire et bien positive par M. Rapilly, dans la première séance du tribunal correctionnel, que le manuscrit lui avait été remis par le fils de Levasseur de la Sarthe. J'ai assisté à toutes les séances du tribunal correctionnel et de la cour royale; j'étais prêt à répondre à toute interpellation qui m'eût été faite : j'ai dû garder le silence puisque l'on ne

ij INTRODUCTION, m'interrogea point. Maintenant que ce procès est jugé , et que M. A. Roche expie à SaintePélagie le crime d'avoir prêté sa plume et son talent à un proscrit octogénaire, pour le défendre contre ses ennemis, un devoir me reste à remplir; je dois poursuivre la publication de la défense de mon père. En me rendant éditeur des troisième et quatrième volumes, je dois entrer dans quelques explications. Mon père éprouvait dans son exil un vif regret de voir l'histoire de la révolution défigurée par l'esprit de parti; il s'indignait qu'aucun de ses collègues Montagnards n'osât élever la voix pour présenter les faits tels qu'il les avait compris; le besoin de repousser des accusations mensongères dirigées contre lui par des écrivains, les uns trompés, les autres mal intentionnés, l'avait déterminé, il y a quelques années, à faire connaître sa vie politique , avec la franchise austère dont il a donné tant de preuves ; les infirmités insépara-bles de la vieillesse l'avaient forcé d'abandon-ner son travail , non que ses facultés intelleo^

INTRODUCTION. îij tuelles eussent subi la moindre altération ,
mais parce que sa force physique ne pouvait suffire au travail matériel.
Lorsque j'allai à Bmxelles au mois de septembre 1 828 , il me parla du
projet qu'il avait eu et qu'il avait aban* domiéi. Je sentis aussi vivement que
lui la nécessité de faire connaître et de défendre sa m et ses actes politiques
et il se détermina sans peine à publier ses Mémoires , en comprenant que
son honneur ne lui appartenait pas à lui seul , et qu'il était aussi le
patrimoine de sa famille : Honestus rumor alterum est patrimonium (i). Fort
bien , répondit-il , mais votre Publius • Syrus n'a-t-il pas dit aussi :
^onafama in tenebris proprium splendorem obstinet (2) ? Cependant,
ajouta-t-il, puisque mon amour \ pour la vérité s'accorde avec ce qui peut) ^
[[^)PubUiMimi senUntiœ , page 34 > vers aoi de l'édition in-39. ■^■î» I
Panckoucke , mdcccxxv. ^i)Id. p. la, V. 57. \

iv INTRODUCTION. être utile à mes enfans, je Tais vous remettre tout ce que j'ai écrit) je no vous avais point Oublié, lisez. En effet , je vis, écrit sur la couverture d'une grande liasse de papiers , ces mots : Ces papiers seront remis à mon fils Fnmr ds LevasseuTp telle est ma dernière volonté. Ce manuscrit contenait plutôt les souvenirs d'un vieillard qui a joué un grand rôle politi^ que qu'un corps d'ouvrage , mais il pouvait le devenir. J'y mis de l'ordre ; de plus , j'écrivis soûs la dictée de mon père tout ce que sa mémoire a pu lui rappeler. « Le Moniteur , dont beaucoup de gens voudraient pouvoir déchirer des pages, me dit-il, vous servira pour faire le reste; vous y trouverez mes discours dans les diverses séances de la Convention ; retournez donc à Paris , et défendez l'honneur de votre père; mais ne vous faites point connaître comme éditeur, ce serait attirer sur vous de nouvelles haines , de nouvelles persécutions. On a assez poursuivi le père dans les enfans. Suivez mon exemple , ajouta-t-il, aimez la liberté, la patrie pour la

The text on this page is estimated to be only 18.01% accurate

i INTRODUCTION. y quelle j*ai tout sacrifié, et sachez comme moi iQpport^ le malheur avec courage et résigna-^ don : mes vœux pour qu'un meilleur sort voua tdyienae, vous suivront partout, j^ Je le quittai biætôt avec la douloureuse pens e que je ne le teverrais plus. De retour   Paris, je n'avais de pr t   livrer   l'impression que ce qui  tait relatif aux missions de mon p re, aux arm es et d fns les d partemens (I). Ce manuscrit pouvait former un volume. Le libraire Rapilly avec lequel je fus mis en rapport ne voulut pas le publier parce qu'il trouva la sp culation trop born e; il aima mieux attendre que cet ouvrage fut complet {2}. ^m^m (i) T. a , p. 17. C' tait pr cis ment la partie   laquelle il attachait le pfais d'importance et sur laquelle il aTait  t  attaqu . ()) La d d  ti  i de M. Hapilly au tribunal de premi re instance est ineiacte. B a en entre les mains un manuscrit formant un volume : «i aaniiscrit  tait  crit par moi» et diaque page  tait ref tne de la sigoafm da mon p ra. Ce n' taient deac pas des sommaires et qudquei firaillai de .papier oomma il l'a dit impudemment dans son isterragaloire. Ce «MBoscrit eiiste et j/e pnis le mantMr. Que M. Rapitty diercb t   att 

Yj INTRODUCTION. Je désirais que les Mémoires de mon père fussent imprimés de son vivant; je n'avais pas de temps à perdre. Je possédais beaucoup de documens et de renseignemens sur certains événemens qui n'étaient point expliqués dans le Moniteur. Mon père m'avait fait passer de nouvelles notes explicatives, mais je craignais de n'avoir pas assez de force pour remplir le but proposé. D'ailleurs , pouvais-je répondre de garder toujours la mesure convenable quand il s'agissait de la défense de mon père, de l'honneur de ma famille et du mien.»^ J'étais enfant à l'époque de la révolution, et j'ai conservé de ces terribles scènes des impressions profondes. Faible témoin , j'eus encore à supporter des malheurs de famille : des espérances de fortune furent détruites; j'entrai dans nuer la prévention de culpabilité par une défense franche et loyale , rien de pktf naturel , il pouvait dire qu'il n'avait point la capacité nécessaire pour juger un ouvrage de ce genre on l'aurait cru sur parole : il s'ef] montré dans cette séance aussi spirituel que yéridique .

INTRODUCTION- yij une vie agitée souvent pleine d'amertume&^^^f); Je ne dus ainsi conserver de la révolu^ao» que des souvenirs confus et pénibles, puisque je n'avais pu l'étudier autrement que par mes impressions. Ce sont les motifs qui me déterminèrent à m'adjoindre un collaborateur, et il devint ainsi Téditeur des Mémoires de mon père. 0 Je ne connaissais point M. A. Roche; une personne dans laquelle j'ai pleine confiance ,> me le proposa , comme ayant fait une étude réfléchie de l'ère de la révolution , et comme un homme de talent. Je l'acceptai , et maintenant il paie de sa liberté le service qu'il m'a rendu, ainsi qu'a mon père. Je ne ferai aucune observation sur le jugement qui condamne M. Roche; les pièces du procès font partie du quatrième volume. Je dois des remerciemens à M. Berville; ce célèbre (i) Mon père ^ donné sur moi et sur les malheurs qui m'ont accablé qodqiies détails dans le quatrième volume de ces Mémoires. J'y renvoie lelecteor*

viij INTRODUCTION. âTOcat a défendu les Mémoires de F. Levasseur avec sagesse, avec mesure, et avec cet admirable talent que toute la France lui reconnaît En condamnant au pilon le commencement de la justification de la vie politique que mon père a publié, on n'a pas détruit en réalité cette justification, et d'ailleurs deux éditions en langue française et une en langue anglaise ne viennentelles pas d'être publiées à Londres >ainsi qu'une autre à Bruxelles ? J'étais loin de prévoir que les Mémoires de mon père seraient poursuivis par le ministère pub}ic. J'ai toujours fiii la célébrité du scandale, mais il est pour moi un devoir non moins sacré ; je poursuis donc avec confiance et fermeté la tâche que je me suis imposée. Voici les troisième et quatrième volumes. Qui oserait blâmer un fils d'employer le seul moyen qui soit en son pouvoir pour montrer la vie et les actes politiques de son père sous leur véritable jour.»^ Francis LEVASSEUR.

The text on this page is estimated to be only 23.82% accurate

'• MEMOIRES DE RENÉ LEV ASSEUR . DE Là
CONVENTION NATIONALE. ** * *»*^% ^Mt^^m^mi^ Yinceat et
autres. -^ Fabre-d*Églantine et Delaunay d'Angers accusés à leur tour. •—
Robes* pierre flotte entre les deux partis. — Radiation de Camiile-
Desmoulins» •

1 Il l'a fait tion une tache ineffaçable ; avouons que ce gouffre odieux , où tous les partis sont venus tour à tour s'engloutir , a, en excitant un effroi général , préparé le règne du despotisme militaire ; mais, il faut le répéter, nul n'avait voulu pousser la révolution dans ces sinistres voies, et l'homme le plus sanguinaire, fut-ee même un Collot-d'Herbois ou un Fouquier-TinWUe, eût reculé devant le tableau hideux de tant de misères si on le lui eût présenté comme une conséquence de ses actes. Sans doute quelques fanatiques, à la tête desquels il faut placer Saint-Just, ont calculé la nécessité de verser du sang comme un moyen de fonder la liberté ; sans doute ces farouches républicains ont voulu frapper de terreur les deux castes opposantes par l'aspect de l'échafaud où leurs membres étaient traînés, mais jamais ils n'avaient compris, même comme transition , qu'on arriverait à un état de choses tel , qu'aucune condition , quelque obscure qu'elle fût, ne préserverait des vengeances politiques. Danton, qui avait osé le premier nous présenter l'anarchie comme une arme , et les désordres populaires comme un indispensable moyen de force ; Danton fut aussi le premier à reculer devant son propre ouvrage quand il vit des excès Ài quelque sorte permanents prêts à engloutir l'ordre social tout entier. Camille-Desmoulins, qui avait osé prendre le titre burlesquement féroce de procureur-général de la lanterne, fut saisi d'horreur à la vue de meurtres judiciaires dont il était.^

4 I>JI BBMÉ UTASSBtm. ^ 3 impossible de prévoir le terme; et Robespierre lui-même sentit tourner sa tête lorsqu'il contempla le mouvement révolutionnaire parvenu au pli^ haut degré de sa roue» Pour nous^ obscurs montagnards, qui^ sans pré-^ tendre jamais à diriger la machine politique, avioi^s dévoué notre vie à la république , nous ne pouvions pas voir sans frémir les résultats transitoires de nos mesures énergiques et des résistances qu'elles avaient excitées. En proie à la plus vive douleur quand nous apercevions les nou-^ Teaux obstacles apportés à la fondation de la république, et les outrages^ réitérés que l'humanité avait à subir, nous nous consolions par cette seule pensée, que nous avions cherché l'intérêt public en faisant abnégation de tout sentiment particulier, et nous nous appliquions à étudier l'état de la France pour porter un prompt remède à ses maux et cicatriser à la fois ses plaies récentes ^tes anciennes blessures; convaincus que nous étions entourés de trahisons, nous n'osions pas wéter violemment la sombre énergie du comité de salut public, dans la crainte de n'avoir rien à lui opposer ; nous attendions en silence le moment propice à des réparations nécessaires et à la fondation d'un ordre de choses meilleur; mais ^u milieu de cette épouvantable conflagration lious n'avons jamais douté de la république; nous ^vons toujours eu devant nos yeux le but qu'il 'allait atteindre, le bonheur de la France, et nous

4 UÉMOIRES n'avons jamais désespéré dy arriver. Toute faction nous était également étrangère , également odieuse; soit qu'elle se parât du masque de l'humanité, soit qu'elle poussât aux excès : le régime de la terreur nous pesait, mais nous aurions voulu y mettre un terme sans rien pevre de l'énergie révolutionnaire, sans rien désavouer de notre passé J Les contre-révolutionnaires vont répétant depuis trente-cinq ans, que, comme des bêtes fauves, nous ne cherchions qu'une proie; ils demanderont des preuves du sentiment douloureux qui nous agitait; ils n'ont qu'à ouvrir le Moniteur pour les trouver. Mais ils le savent bien ; ils se sont complu dans les plus noires calomnies; ils ont cherché dans les actes même qui prouvent notre répugnance pour le sang des motifs à leurs plus atroces inculpations ; ainsi, j'ai lu dans tous nos accusateurs que dans plusieurs fêtes publiques la Montagne était allée se repaître du spectacle des supplices. Une fois, au contraire, le jour anniversaire du ai janvier 1793, la commune parisienne ayant offert l'échafaud à nos regards, une indignation spontanée éclata sur tous les bancs de la Convention, et l'on déféra à la poursuite des comités de gouvernement l'infâme conduite des municipaux qui avaient osé nous présenter comme un plaisir l'aspect du supplice. D'après l'état des esprits , tel que je viens de le peindre, on jugera aisément que ce n'était point

DB KESi LBTA8SEUR. 5 sur les banca des purs montagnards que se trouvaient les partisans des excès et des meurtres judiciaires. L'étranger seul avait un intérêt direct à souiller notre cause. C'est l'étranger qui a prolongé une crise nécessaire et l'a plongée dans le sang et dans les larmes. Nous nous occupions cependant d'utiles travaux ; Thibaudeau dans le sein du comité d'agriculture, Guiton-Morveau et Grégoire à la tête de l'instruction publique, jetaient les bases d'améliorations positives dans le sort du peuple. La vente des biens nationaux, les restrictions apportées à la faculté de tester, et la protection efficace accordée à la classe pauvre, ouvraient au véritable peuple la route d'un bien-être réel que n'avaient pas même rêvé les philanthropes des précédentes assemblées. En dépit des terribles bouleversements qui atteignaient les classes supérieures de la société , la masse gagnait déjà à la fondation de la république ; plus d'un château à tourelles et plus d'un parc immense en s'écroulant faisaient place à de nouveaux villages , où une population naguère ilote naissait à la liberté et venait s'asseoir pour la première fois au banquet de la civilisation française ; quand ce résultat eût été l'unique fruit de nos travaux, nous pourrions déjà nous regarder comme assez payés de nos sacrifices, mais en même temps une régénération morale d'un ordre plus élevé s'opérait; le cynisme même i introduit dans les formes sociales , concourait à la rendre

The text on this page is estimated to be only 12.17% accurate

6 radicale. Lt tarrmr qm iatiboorg Sauikki P^^ «t à béçii
rapprodmr TmtakesDMr ks; jusqie là n'avait été 4i«wtoe , ^^ ^ '7^ le
peuple axait drteslé la MbleM^efi 179^ seulesDent U ooumna à bV iilbs
craire. H noi remarquer amâ q« a tlfpit 4a inilatms ŪDiDorales de
raristocntîBDe decvisé les mœurs pnvées s*éporèrent an cienset
ir^nhuioBaire, I^q^^UQ noble afiment* le patriolisaie^ fat donné À
TactiTité de b jeonessse de ton les nngs, le l^eux libertinage de Tancien
régime di^Murut. ^)fi vit s eVtUKHiir ces dasses nombreoses de che

DB RUJXi LEVASSEUR. 7 sont un luxe qui doit être remis aux soins privée de la famille ; aussi l'éducation gratuite fut-elle bornée à l'instruction primaire et à l'apprentissage d'un métier : mais cette utile instruction fut assurée à tous les enfants ; depuis Ton a mieux aimé créer comme autrefois des bourses dans les collèges pour quelques privilégiés. La postérité, jugera lequel vaut mieux des deux systèmes ; elle aura à prononcer entre ce qu'on a appelé le vandalisme révolutionnaire et l'élégance des mœurs impériales. Nous ne craignons pas son , jugement^ Malgré l'immense pas qu'avait fût la société française depuis 1789, les colonies n'avaient pas encore participé aux bienfaits de notre régénération. Au mois de janvier 1794? une députation d'hommes de couleur de Saint-Domingue vinrent nous demander la liberté. Je m'écriai : « je demande que la convention, ne cédant pas à un mouvement d'enthousiasme, mais aux principes de la justice, fidèle à la déclaration des droits de rhomme, décrète dès ce moment que l'esclavage est aboU sur tout le territoire de la république : Saint-Domingue Êiit partie de ce territoire, et ce, pendant nous avons des esclaves à Saint-Domingue. Je demande donc que tous les hommes soient libres sans distinction de couleur. » Lacroix ajouta : « en travaillant à la constitution du. peuple français nous n'avons pas porté nos regards sur les malheureux hommes de couleur. ijat

8 xi
Moius postérité aura un grand reproche à nous fkire de ce côté ; mais nous devons réparer ce tort. Inutilement avons-nous décrété que nul droit féodal ne serait perçu dans la république française. Vous venez d'entendre un de nos collègues dire qu'il j a encore des esclaves dans nos colonies. U est temps de nous élever à la hauteur des principes de la liberté et de l'égalité. On aurait beau dire que nous ne reconnaissons pas d'esclaves en France j n'est-il pas vrai que les hommes de couleur sont esclaves dans nos colonies ? Proclamons la liberté des hommes de couleur. En faisant cet acte de justice vous donnez un grand exemple aux hommes de couleur esclaves dans les colonies anglaises et espagnoles. Les hommes de couleur ont comme nous voulu briser leurs fers; nous avons brisé les nôtres; nous n'avons voulu nous soumettre au joug d'aucun inaître ; accordons-leur le même bienfait. » Je repris : a s'il était possible de mettre sous les yeux de la Convention le tableau déchirant des maux de l'esclavage , je la ferais frémir de l'aristocratie exercée dans, nos colonies par quelques blancs. » Lacroix demanda alors la fin de la discussion : «Président, dit-il, ne souffre pas que la Convention se déshonore par une plus longue discussion. » Toute l'assemblée se leva en signe d'adhésion , et l'abolition de l'esclavage fut proclamée au milieu des applaudissements et des cris de vit^e la liberté de tous les membres de la Convention. Danton se

BB RENIÉ LEVASSEUR. 9 mêla à Tenthousiasme universel pour le régulariser :« Représentants du peuple français, dit-il, jus* qu'ici nous n'avions décrété la liberté qu'en égoïstes et pour nous seuls; mais aujourd'hui nous proclamons à la face de l'univers, et les générations futures trouveront leur gloire dans ce décret; nous proclamons la liberté universelle.... la Convention vient de fœdre son devoir. Mais après avoir accordé le bienfait de la liberté, il faut que nous en soyons, pour ainsi dire, les modérateurs. Renvoyons aux comités de salut public et des colonies, pour combiner les moyens de rendre ce décret utile à l'humanité sans aucun danger pour elle. eNous avons déshonoré notre gloire en tronquant nos travaux. Les grands principes développés par le vertueux Las-Casas avaient été méconnus. Nous travaillons pour les générations futures ; lançons ^ la liberté dans les colonies : c'est aujourd'hui que FAnglais est mort. En jetant la liberté dans le Nouveau-Monde elle y portera des fruits abondants, elle y posera des racines profondes. En vain Pitt et ses conques voudront par des considérations politiques écarter la jouissance de ce bienfait, ils vont être entraînés dans le néant, la France va reprendre le rang et l'influence que lui assurent son énergie, son sol et sa population. Nous jouirons nousmêmes de notre générosité, mais nous ne retendrons point au-delà des bornes de la sagesse. Nous abattons les tyrans comme nous avons écrasé les hommes perfides qui voulaient faire rétrograder la

10 Melf OIAJBS résolution. Ne perdons point notre énergie ; lançons nos frégates, soyons sûrs des bénédictions de l'univers et de la postérité , et décrétons le renvoi des mesures à l'examen des comités. » La motion de Danton fut adoptée. Je ne puis jamais me rappeler cette séance sans une émotion à la fois bien douce et bien forte; une circonstance particulière me rend plus chère et plus sacrée la part que j'ai prise à l'abolition de l'esclavage : dix ans avant la révolution j'avais perdu un héritage de quinze mille livres de rente pour avoir soutenu les principes que j'ai concouru à faire triompher dans le sein de la Convention. Déshérité par un de mes oncles, riche colon, j'aurais en sa présence flétri l'infame trafic des noirs, je recueillis , dans la séance que je viens de décrire , le prix de mon dévouement à la cause de l'humanité. Tout sacrifice trouve ici-bas même sa compensation , et certes ma participation à l'un des actes les plus nobles et les plus justes m'a récompensé au-delà de mes espérances de la perte de quelques avantages de fortune. D'ailleurs si j'avais hérité de mon oncle, j'aurais sans doute quitté la France pour les colonies et je n'aurais pas pu faire partie de cette illustre assemblée, à laquelle, en dépit de toutes les calomnies accumulées sur nos têtes , il est glorieux à mes yeux d'avoir appartenu. Et qui ne préférerait comme moi végéter octogénaire dans la pauvreté et dans l'exil, après avoir concouru à la régénération du monde, plutôt que de vivre dans

PB RKNi LETASSEUR. 1 I une prospérité obscure , sans avoir la consolation d'avoir servi dans sa jeunesse sa patrie et Thumanité!
/Cependantmalgré ces divers traits, qui suffisent pour démontrer jusqu'à l'évidence nos bonnes intentions, la terreur poursuivait son cours dans des voies souvent sublimes, mais souvent ignobles aussi, et toujours terribles, et toujours sanglantes. Nous avons vu à la fin du précédent volume comment le parti de l'étranger y fit sentir son odieuse influence, nous avons vu ces tentatives de proscription du culte catholique, qui concouraient si bien avec l'intention d'établir en Vendée , à l'aide du fanatisme religieux, un centre de contre-révolution ; nous avons vu les saturnales du culte de la raison et les fastueuses prodamations de l'athéisme. En même temps le fanatisme républicain poursuivait le cours de ses vengeances, et le soupçon continuait à être une de rout^ de l'échafaud. Nous avons commencé à examiner les moyens dont se servait le comité de salut public pour préparer la fin de l'anarchie sans énerver le patriotisme de la multitude, et nous avons rapporté enfin la douleur qu'il ressentit en se voyant d'une part dépassé en vigueur révolutionnaire, et de l'autre part prévenu intempestivement dans le désir d'assoupir la fièvre ardente qui dévorait la France. Mais jusques à présent ces dissentiments légers avaient servi à former des nuances de parti pltitôt que des factions réelles ; une circonstance Particulière vint mettre le feu à ces éléments si in

la iiiMoiUES inflammables par eux-mêmes. Nous avons dit comment Chabot, poussé par la peur ou par le remords, avait avoué sa participation aux intrigues de l'étranger. En racontant ce fait, le comité de salut public garda la plus grande réserve. Il annonça bien que Chabot et Bazire avaient de nombreux complices , mais il ne nomma personne et refusa même de préciser les faits imputés aux prévenus jusqu'à la complète instruction de leur procès. Or, outre ces révélations d'un complot royaliste , Chabot s'était en même temps accusé de concussion dans les marchés passés avec les fournisseurs de la république. Delaunay d'Angers et Julien de Toulouse furent arrêtés comme ses complices. Cependant le comité de salut public ne parla aucunement de cette affaire ; il était sur les traces d'un autre coupable et ne voulait pas lui donner l'éveil. Ce coupable était Fabre-d'Églantine, qui avait servi cette intrigue en falsifiant un décret de la Convention , dans l'intérêt des fournisseurs, et qui, comme Chabot et les autres y avait touché le salaire de sa prévarication. Quoique le comité n'eût pas parlé de la concussion reprochée aux membres incriminés^ Fabred'Églantine, qui se sentait coupable, tenta tous les moyens de se soustraire à la sévère investigation du gouvernement révolutionnaire. Il connaissait la sévère probité des chefs du comité, et il sentait que son crime, une fois découvert, devait le conduire à l'échafaud : dès lors il fit une guerre sourde et

DE RËIFF LETASSEUR. 13 acharnée au gouvernement^ que sa position per*sonnelle lui faisait regarder comme un ennemi. Avant ce temps Fabre-d'Eglantine était attaché à la partie de la Montagne dont Danton était regardé comme le chef. Ainsi que les collègues assis à ses côtés , il s'était prononcé contre le vandalisme de la commune et contre les crimes des ultra-révolutionnaires. En cela il trouvait de la sympathie dans la Convention tout entière, et le comité de salut public eût été le premier à le seconder s'il n'eût désiré que la chute des Hébertistes; mais tel n'était pas, tel ne pouvait pas être son dessein. Renverser le comité de salut public pour sauver ses complices et cacher son crime , tel était son but personnel; susciter des ennemis au comité dans la portion influente de la Convention , tels furent les moyens qu'il employa. Aussi ^ peu de temps après l'arrestation de Chabot, et au moment même où le comité de salut public sévissait contre les ultra-révolutionnaires , vit-on une certaine portion de la Montagne confondre dans ses attaques les ultra-révolutionnaires et le comité. Fabre-d'Eglantine était à la tête de ce mouvement de faction ; malheureusement il parvint à entraîner dans son parti plusieurs hommes recommandables , entre autres Camille Desmoulins, que son enthousiasme et surtout ses sacrifices rendaient cher aux vrais patriotes. Danton , fidèle au vœu qu'il avait fait de ne s'associer à aucune faction, resta long-temps en dehors de

14 MÉMOIRES de cette nouvelle et imprudente levée de boucUei^ c
forcé plus tard de se prononcer, il s'allia à la faction contre le comité , et sa
ruine entraîna bientôt celle du gouvernement révolutionnaire et de la
république même. Fabre-d'Églantine s'adjoignit Philippeaux, dont le rapport
sur la Vendée avait été une attaque saih glante contre le comité de salut
public, à qui l'on imputait la continuation de la guerre civile. Cette
accusation injuste révolta au dernier point Robespierre et le comité. On a vu
comment moi-même j'avais repoussé les assertions mensongères de
Philippeaux, et j'en avais bien le droit, puisque ma propre participation k la
guerre de la Vendée et les instructions que j'aVais reçues de Carnot me
mettaient à même d'être certain que cette accusation était une véritable
calomnie. Choudieu se chargea de repousser toutes les assertions de
l'accusateur, et il le fit , je puis le dire , d'une manière complètement
victorieuse. Son discours, qui dura pendant une séance presque entière, fit
une profonde impression : elle réduisit au néant les in-* ventions de la
faction et la déconsidéra tout-à-fai^* En même temps Camille Desmoulins
publiait: son Vieux-Cordelier. C'était un manifeste contre les immoraux et
les athées de la commune. «Laré^ publique, disait-il, ce ne sont pas les
haillons des sans-culottes , ce n'est pas la Mailliard promenée^ toute nue sur
un char doré; la république, c'e»* le bonheur ; la république, c'est la vertu.»
Les detf^

DB RKSt LEVASSEUR. 15 premiers numéros de cet écrit périodique avaient eu le plus grand effet. Les honnêtes gens s'y étaient attachés avec espoir; il semblait leur promettre des jours meilleurs, car on savait que Rossin était uni de sentiment avec Camille, et qu'il avait lui-même lu et approuvé le Yieux-Côrdéliier : cet ouvrage pouvait donc faire le plus grand bien; malheureusement Camille, doué d'une vive sensibilité, avait un esprit peu rationnel; il cédait aux transports de son enthousiasme sans se rendre bien compte du but qu'il voulait atteindre; une fois lancé dans une voie rétrograde, il ne sut plus s'arrêter. Tous les ennemis de la terreur lui parurent d'utiles auxiliaires; il ne vit plus que par les jeux de Philippeaux et de Fabre-d'Églantine. Cependant la convention[^] sur la dénonciation de Fabre, avait fait arrêter Rossin, Vincent et

16 MÉMOIRES partis extrêmes; il ne pouvait scanner contre Tim sans qu'aussitôt l'autre Tentrainât loin de la route qu'il s'était tracée. Ainsi, la guerre une fois déclarée à la faction modérée, le parti de la commune reprit une nouvelle violence; Hébert recommença à régner aux Jacobins , en abandonnant toutefois l'athéisme y question sur laquelle le parli avait trop montré le bout de l'oreille. Les Cordeliers dépassaient encore en fureur la société mère ; néanmoins nous espérions toujours triompher des deux factions rivales, en interposant entre elles notre énergie. D'ailleurs, chacune des deux en attaquant l'autre nous servait beaucoup; car les fautes de chacune des deux se trouvaient ainsi mises à na« Par exemple, tandis que la société des Jacobins révélait les perfides desseins de Philippeaux, Camille Desmoulins tonnait contre les Chaumette et les Hébert dans chaque numéro de son journal. Il ne fèstait aux patriotes qu'à profiter de ces mutuelles attaques sans donner gain de cause aux uns ou aux autres. Ainsi, lorsque dans le cinquième numéro du Vieux-Cordelier Camille employa tout à tour contre Hébert l'indignation et le sarcasme; lorsqu'Hébert vint se plaindre aux Jacobins dans les termes suivants : ce Par la plus astucieuse récrimination, les rôles sont changés, et de dénoncés les accusés sont devenus dénonciateurs à leur tour^ justice! Jacobins, justice! je périrai plutôt que de sortir d'ici avant qu'on m'ait rendu une justice éclatante. Je suis accusé dans un libelle qui a pa

os BMfti LEVâ5S£tJR. I7 m aujourd'hui > d'être un brigand
audacieux^ un spoliateur de la fortune publique. » tiorque Camille
Desmoulins répondit .'«En voilà k preuve; je tiens à la main l'extrait des
registres delà trésorerie nationale, qui porte que le a juin il a été payé à
Hébert, par Bouchotte, une somme de iii3,000 liv. pour son journal; que le 4
octobre il lui a été payé une somme de 60,000 liv. , pour 600,000
exemplaires du père Duchesne, tandis que ces exemplaires ne deraient
toûter que 17,000 liv. » Robespierre jeune, sans prendre parti pour l'un Ou
l'autre des contendants^ témoigna combien peu leurs discordes importaient
à là chose publique. Saas défendre Camille , il se probonça avec vigueur
contre Hébert. Làissôns-le parler : Depuis cinq mois je suis absent ; la
société me paraît étrangement changée. On s'y occupait, à lûOQ départ , des
grands intérêts de la république, aujourd'hui ce sont de misérables querelles
d'individus qui l'agitent Eh ! que nous importe qu'HéI>M ait volé en
donnant ses contre-marques aux Variétés? Je demande qu'Hébert, qui a bien
des 'proches à se faire, car c'est lui qui est cause des "KHivements dans les
départements relativement *ïi culte; je demande, dis-je, qu'Hébert soit
entendu à son tour, et seulement sur les faits relatifs ^ la lettre de
Philippeaux , dont la discussion est à l'ordre du jour. Si Hébert doit
répondre à Camille, m. 2

The text on this page is estimated to be only 22.25% accurate

[8 MÉMOIRES la pèreDuchesne peut entrer en lice avecleVieuxCordelier. On peut voir les traces du même esprit dans les discours suivants de Robespierre aîné et de Danton sur le même sujet ; seulement on comprendra que Robespierre s'effrayait plus des modérés que des anarchistes, tandis que Danton voulait avant tottt terrasser la commune. Écoutons d'abord Robe»pierre : kII est facile de voir, dit-il, que le préopinant est absent depuis long-temps de la société. U a rendu 9^ns doute de très grands services k Toulon, mais il na pas assez envisagé combien il était dangereux, d'i^iii^enter encore de petites passion^ qui ae heur^ tent avec tant de violence.. CpUot-d'Herboià avait posé la question comme elle devait Vétte ; cet ord^ a été étrangement interverti par les préopipants. U est bien aiOigeant sans doute pour les yri^^ amis de la liberté de voir employer en petites discussions un temps qui appartient tout enti^ i la ch^se publique. Cependiant il est question de pf^triotés persécutés > et le devoir des républicains est non seulement de n'opprimer personne^, mais de volea^ à la défense de ceux qu'on opprime. Pour moi je n'accuse personne : j'attends la lumière pouar me décider. Cest parce que je ne me suis pas cru assex éclairé sur cette affaire que je me siùh tu jusqu'il ce jour. Les petites passions égarent et fpilt yffyr l'évidence où elle n'est pas. Je parierais que les pièces démonstratives que Desmoulins a

The text on this page is estimated to be only 20.81% accurate

DE RBKE LETASSED. t^ moDtrées à la tribune ne prouvent rien. Je demande qu'on passe à la discussion du libelle de Philippetux; c'est en suivant cette marche que les faits seront rétablis ^ les intrigants confondus et les patriotes satisfaits. i> Voyons maintenant comment s'exprimait Dan» ton : «Toujours des entraves, toujours des incidents et des questions particulières quand il s'agit d'une affaire générale et qui intéresse la chose publique. Collot a présenté la question sous son véritable point de vue. Pourquoi a-t-on interverti l'ordre qui régnait dans cette discussion ? les patriotes doirentils se servir des mains du patriotique pour tourmenter Iw' patriotes ? Tu te plains , Hébert ; nuds rappelle-toi les principes : Que tu aies tort , que tu aies raison ^ c'est ce que le temps fera éônnaître au public. Mais o€

rai , et n'accordons aux aristocrates que la priorité du poignard.»
Camille Desmoulins , attaqué dans son patriotisme et dans ses intentions ^
se défendit dans le Vieux-Cordeier , et s'y défendit en homme de talent
Malheureusement il essaya en même temps défaire Tapologie de
Philippeaux,dont il croyait la cause identique avec la sienne, tandis qu'il n'y
avait entre eux aucun rapport, puisque le spirituel journaliste ne songeait
qu'à fonder la liberté sur la clémence | tandis que le commissaire de la
Vendée servait une faction intrigante et mal intentionnée. Le cinquième
numéro du Vieux-Cordelier, où Camille essayait de se justifier, était en
même temps ime vive attaque contre les jacobins et le comité de salut
public. Aussitôt qu'il parut on demanda à la tribune des jacobins ht radiation
dii journaliste ; Camille Desmoulins se défendit avecune touchante naïveté :
ce Tenez, citoyens, dit-il, je vous avoue que je ne sais plus où j'en suis; d^
toute part on m'accuse, on me calomnie. Sur le. fait de Philippeauxf je vous
confesse franchement que j'ai cru de.honàe foi tout ce qui est consigné dans
le mémoire da.li^ yend,4?* ^^ ^^^^ 9 comment supposer, un bomoie assez
impudent menteur pour oser consigner dans un écrit public une «uite de
faits dénués de fondement? J'ai lu les écrits,ide Philippeaux;. la manière
dont il raconte ce^.quil a vu m'a séduit, et jt ne crois pas qu'un homme
n'ayant lu que ce que t.

] > £ RBNjf U£ VASS£ UR« » dit Philippeaux , à moi d'être un incrédule renn forcé , puisse raisonnablement révoquer en .doute les faits qu'il a consignés dans ses lettres imprimées. «J'ai vu depuis d'excellents patriotes, tels que Collot-d'Herbois ; ils m'ont assuré que l'ouvrage de Philippeaux était un roman , où il mentait impudemment à sa conscience et au public. Je vous ivôue que je ne sais plus où j'en suis, qui croire, quel paiAi prendre; en vérité j'y perds la tête. Estce un crime à vos yeux de s'être laissé tromper par une série de faits, tous bien liés entre eux, et qui se développent sans art et sans efforts ? » Déjà Camille avait été attaqué par Hébert , et Bobesprien^e l'avait défendu. Cette fois encore le membre du comité de salut public voulut sauver fion ami ; mais en soutenant sa personne il attaqua vivement son journal , surtout en ce qui touchait le rapport de Philippeaux. Il suffit de lire les direrses pièces relatives à ce grand pro.cès pour se faire une idée des circonstances qui nous do-rmmaient. . *^U y. a. quelque temps, dit Robespierre , que je pHs la défense de Camille , accusé par les jacobins, 'e présentai alors des réflexion^ sur son caractère; l'amitié les permettait. Mais aujourd'hui je suis forcé de tenir un langage bien différent. Camille avait promis d'abjurer les hérésies politiques , 1^ propositions erronées , mal sonnantes , qui couvrent toutes les pages du Vieux-Cordelier. Caroillcj, enflé parle débit prodigieux de ses numéros

The text on this page is estimated to be only 23.58% accurate

et les perfides que les aristocrates lui prodigèrent, n'a pas abandonné le sentier que l'erreur lui avait tracé. Ses écrits sont dangereux; ils alimentent l'espoir de nos ennemis et favorisent la malignité publique. «Camille Desmoulins s'est épris d'une belle passion pour Philippeaux; rien n'est sublime que les productions de Philippeaux; c'est son héros, c'est son Don Quichotte. Camille est admirateur des anciens; les écrits immortels de Cicéron et de Démosthènes sont ses délices. La ressemblance des termes seuls lui monte la tête. L'orateur grec et le romain ont fait des philippiques, l'un contre un Romain de Macédoine, l'autre contre un soldat conspirateur. Camille croit en lisant Philippeaux lire en grec les Philippiques de Cicéron et de Démosthènes; mais qu'il ne s'abuse pas: les anciens ont écrit des philippiques, et Philippeaux a composé que des philippotiques. «Les écrits de Camille sont condamnables sans doute, mais pourtant il faut bien distinguer l'homme de ses ouvrages. Camille est un enfant gâté qui avait d'heureuses dispositions mais que les mauvaises compagnies ont égaré. Il faut sévir contre ses numéros que Brissot lui-même n'eût osé avouer et conserver Desmoulins au milieu de nous. Je vous envoie pour l'exemple, que les numéros de mille soient brûlés dans la société. » Brûler n'est pas répondre, s'écria Camille

The text on this page is estimated to be only 24.73% accurate

DE BWXi LEVASSEUR. a3 moulins , et il demanda à Robespierre comment il pouvait désapprouver le Vieax-Cordelier, à la publication duquel il avait d'abord applaudi , et dont il avait même corrigé les épreuves. Robespierre n'eut pas de peine à prouver que les circonstances étaient changées. Les deux premiers numéros du Tieux«Ck>rdelier étaient des déclarations de principes communs à tous les patriotes ennemis desieix

The text on this page is estimated to be only 29.68% accurate

24 MEMOIRES Néanmoins Camille Desmoulins fut chassé de la société des jacobins. Robespierre proposa en vain de s'occuper des crimes du gouvernement anglais au lieu de querelles particulières ; il ne put qu'avec peine être rapporteur de l'arrêté de médiation et encore en sacrifiant presque entièrement le malheureux journaliste. Les deux discours de l'homme qu'on a si souvent appelé du nom de dictateur ont cela de curieux, qu'ils prouvent que la terreur n'agissait pas moins sur lui que sur le reste des Français. «Il y a des hommes» disait-il, qui pensent qu'ils veulent croire que je défends Desmoulins ; cependant il n'est personne qui ait parlé de lui plus franchement que moi et ceux qui murmurent le plus n'ont pas osé attaquer les hommes que j'ai caractérisés, quand ils les ont vus en crédit. «Que dois-je dire et que doit-on penser de ceux qui veulent sacrifier un homme- contre qui j'ai pris le premier la parole ? Que la société, sache enfin qu'il est des intrigants qui veulent en immoler d'autres pour s'emparer à loisir de la fortune publique et qu'aucun ne se souvient de la patrie. (c Je somme ceux qui m'ont accusé d'avoir défrayé les intrigants, je les somme, dis-je, de déclarer s'ils les ont combattus pour le bien public. Non, ils n'ont jamais parlé des intrigues qui menacent la liberté; ils n'ont fait que s'occuper d'eux;

The text on this page is estimated to be only 29.98% accurate

BS USKÉ LEVASS£UK, a5 et de leurs ennemis; ils n'ont pas dit un mot de la patrie et du peuple. Us ne se sont acharnés à la poursuite des intrigues que pour satisfaire leur animosité personnelle , et ils ne veulent pas que l'on parle d'intrigants dès que leur . vengeance est satisfaite. Je vous propose' de ne point attaquer un instrument isolé, et voilà ce qu'ils ne. veulent pas et voilà ce que ceux qui m'improvent ont intérêt à ne pas vouloir. Si je parlais pour moi-même j^attaquerais les individus; mais je parle pour ma patrie et je n'attaque que les intrigants. « S'il n'était pas ici-âne masse pure de citoyens désintéressés, s'il n'y avait pas dans la convention un esprit public, je resterais enseveli dans le ibnd de ma maison, attendant la fin deSiXX>Ènbats que le peuple est obligé de livrer aux innom-brables ennemis qui le veulent sacrifier à leur ambition. Mais je me repose sur la vaisos: publique du peu«ple qui iest à la convention et dans cette société ; je>compte plus sur lui que je ne redoute la ragç iBq>uissante;des intrigants* Quand la vérité se fait eajtexudre en public bientôt la raison triomphe^. ' «Je dis donc au peuple qui m'entend quHl faut sans clabauderies et 'sans prévention 'discuter les intrigues et non un intrigant en particulier. Je dis qu'en chassant Desmoulins on fait grâce à on autre individu et qu'on épargne d'autres intri* gants. Je dis que- puisque la proposition que j'avais faite de s'occuper des crimes . dû . gouverné-^

The text on this page is estimated to be only 17.46% accurate

a6 , mbf oiRis mettt anglais ne convient pas , tans doute parce qu'elle est fleaiUantine et modérée , je la rétracte. « Puisqu'il est une manière plus digne de £Eiire triompher la- vérité, je me désiste de celle que j'a:vais proposée , et je demande qu'on s^oocupe des moyens d'exterminer à jamais les intrigues qui jHMis agitent aurdedans , et qui tendent toutes à empêcher l'affermissement de la liberté ; il faut les discuter dans leurs agents, dans leur esprit. Voilà ce qu'on ne veut pas, voilà ce que plusieurs personnes n'osent pas faire et ce qu'ils veulent écarter en vous parlant de Camille Desmoulins. » Bépondanl ensuite à un jacobhù obscur, Bobes^ féerrelajoulait! i> Je déclare que je n'ai pas toulù ùke auspeottr le patriotisme de. Dufoumi ; mais que j'ai dit qu'il ne s'oecipait . jamais des . intrnigues., parce cpi'il Jie les connaissait pas. Mais de ce. que .DOr fourni ne. veut pas et ne connaît, pas les ;intr;igii(^ }e^e veux et ne dds pas en conclure qu'il n'ert pas ami de ;lai libertés Ce n'est pas utie raison ww . plus pour qu'il n'y ait pas d'intrigues et pour qjne la fiociété ïie doive pas les discuter. loc Dufoumi .dit que Desmoulios est.cha&sié: eb! quem'import^, à moi, qu'il soit > chassé, si mon opi-

The text on this page is estimated to be only 11.49% accurate

DE RENi 1.BVUSEUB. VJ € Tous les hoanés de bonne foi doivent skper** cevûr que je ne défende pas Gamilie Desmoulins^ màs que j.e in\>pposè seulement à sa radiation isolée ; parce que .je sais que Tintérêt public n'est pa\$ qu'un individu sie venge d'un aJutre, qn'mie ooterêe triocnphe d'iîne autre ; il faut i|ae tous ies koitrigantSySans exception > «>iènt dévoilés et mis à leur placé* ■ î >: dje, termine en demandant que la société, ife fois ^la Êtction intrigante qui voulait s'emparer de la ré* pubUq«i4» et k: InQtian jUnmi^riiie qui voulait rétablir U J(npnai>3hia< en fiijpant détester .>la;l^ Le oomitéjde.s^}^. public; ^avait ^fin réuni contre Fabr^e^fglaAtine les preuves qui lui avaient long>teipps :amiquaé. Il fit arrêter ce député et son cdlègue Delaunay d'Angers^ au milieu delà nuit bmais poursuite criminelle né fut motivée sur des preuves, plus palpables; jamais crime plus ignobla ne iiit mi/Mu (muivé eoaire un représen-'

The text on this page is estimated to be only 23.42% accurate

a 8 MÉMOIRES tant du peuple. Des pièces écrites , la signature de Fabre , les aveux de Chabot et de Bazire étaient là pour démontrer jusqu'à l'évidence Vinùmt agiotage auquel ces hommes s'étaient livrés. >Gependant l'irritation des esprits était telle entre les divers partis que les amis de Fabre-d'Églantine ne virent d'abord dans son arrestation qu'une vengeance du comité de salut public Voyons^ cependant par un extrait du rapport de Yadier combien étaient fortes les charges qui pesaient sur les accusés : « Je vais dire quelques mots sur l'origine de l'affaire de Chabot^ Bazire, Delaunay et Julien. La conspiration dénoncée par Chabot nous était déjà connue depuis trois mois : elle consistait à épouvanter, les compagnies . des finances par di^ vers moyens : d'abord à faire baisser leurs actions qui ctToulaient, et à les acheter pendant la baisse; à les rehausser ensuite par de nouvelles mesures et à vendre alors celles que Fon -aurait achetées • - « Voilé, voyez que par là on donnait plus d'activité à l'agiotage, et que par Conséquent <>n* tt

DE REIN£ LEVASSEUR. jIQ les actions et à soustraire les capitaux aux droits d'enregistrement n'a d'autre objet que d'éluder la loi; il est donc toujours frauduleux. a En second lieu on annuUe votre décret en soumettant la liquidation de la compagnie des Indes à ses statuts et à ses règlements. La Toi a donc été annulée sous un double point de vue; le &UX est bien caractérisé : cela doit vous suffire pour vouç porter à confirmer la mesure prise par votre comité de sûreté générale à Fégarde Fabre d'Églantine. » Ces charges ne pouvaient suffire pour confaincre Tesprit de parti. Un grand nombre de conventionnels s'effrayèrent de l'arrestation de plusieurs de nos collègues. Camille Desmoulins s'é* cria avec sa verve accoutumée : « Le comité de sa* hit public met la convention en coupe réglée ; Qous y viendrons tous chacun à notre tour. » Ger pendant les faits étaient trop positifs , trop précis , pour qu'il fût possible de parler en faveur des. [accusés; aussi les ennemis du comité de salut public ^ cherchèrent-ils pas à défendre Fabre; ils ae bornèrent à attaquer indirectement les comités dé gouvernement, à miner, en excitant, l'effroi de la convention , le pouvoir que la convection lui avait

The text on this page is estimated to be only 25.81% accurate

3o MiMOiBca menacée, il ne parut plut que l'onibre de hnmême»
Le géant de la tribune ne ressembla plus qu'à un mince avocat. « La situation politique de la nation, dit[^]l, et de la convention nationale, est telle, que toutes les vérités peuvent lui être dévoilées sans danger. Les principes posés. sont vrais, feu demande la conséquence. Le comité de sûreté générale a bien agi en mettant sous la main de la loi un homme présumé coupable [^] mais, comme la convention n'a pas de travaux qui prolongent stt séances, pourquoi ne se chargerait-elle pas de la recherche des coupables ? rendons justice au peuple; pourquoi les accusés ne seraient[^]ls pas traduits à la barre pour s'expliquer, après que le co[^] mité de sûreté générale aura pris les mesures convenables pour qu'aucun n'échappe , qu'aucun fil de l'intrigue ne se perde? Un décret d'accusation a été proposé d'après un principe que j'avoue; mais pouvez-vous vouloir interdire aux accusés la fechné d'être entendus? Sans doute il peut it trouver des circonstances où le peuple soit pressé de punir; où chacun ait le droit de poignardernwi scélérat qui veut perdre la liberté. Brissot et ses consorts ne pouvaient être entendus, ils étaient déjà condamnés;. la hberté était menacée de troj[^] près : mais, lorsqu'on vous dévoile des turpitudes[^] vm a[^]otage , des corruptions ; lorsqu'on tient prindpaux fils de tonte l'intrigue j lorsqu'on

The text on this page is estimated to be only 16.92% accurate

DE REIFI LBVA8SEUR. 3rl dénonce tm hux qui peut être désavoué et attribué à une main étrangère , pourquoi n'entendes* vous pas ceux qu'on accuse ? ttJe demande que là couTention confirme Far^ restatkm de Fabre d'Églanline; que le comité de sûreté générale prenne toutes les mesures qui seront nécessaires, et qu'ensuite les prévenus soient traduits à la barre, afin qu'ils soient jugés devant tout le peuple ^ et qu'il connaisse ceux qui méritent encore son estime^ Ma proposition n'est pas contraire à celle du comité, je demande qu'elle soit adoptée. » Vadier répondit : « Les principes du préopinant nous mèneraient à la constitution de 91 , qui accordait, une inviolabilité absolue aux représentants du peuple. On demande de faire juger les prévenus par la convention. Pourquoi s'érigerait-elle en tribunal? point de ménagement. Je ne connais point de paillardisme sans vertu ^ sans probité. On a dit qu'il s'attache» le* renvoyer;

c'est à l'échafaud que de pareils conspirateurs doi vent aller, et non à la barre de la convention. N'avez-vous pas condamné Brissot sans entendre ses diatribes? voulez-vous faire le procès à la révolution du 31 mai? Il se trouvera donc ici des faiseurs à toute nouvelle faction. Citoyens, voilà toute la vérité. Je n'ai point d'éloquence, je n'ai que celle du cœur et du sentiment. Je demande l'ordre du jour sur la motion de Danton. » Billaud-Varenes s'éleva à son tour contre la motion de Danton, et demanda par voie d'amende de dire que le jugement de Fabre fût pressé. La convention écarta par l'ordre du jour la proposition d'appeler Fabre d'Églantine à la barre, et rendit définitive l'arrestation de ce député. Danton cependant ne se tenait pas pour battu; il reprit encore la parole, mais avec faiblesse : ce Je rappelle, dit-il, à la convention que Fabre d'Églantine de Billaud-Varenes n'a pas été mis à mort. Aussitôt qu'une conspiration est découverte le soupçon ne doit plus planer sur tel ou tel individu; le glaive de la loi doit frapper les coupables. Il faut qu'un rapport général soit fait à la convention, afin de lui faire connaître toutes les ramifications de cette horrible conspiration; et si Vadier ne nous eût annoncé que celle qui vient d'être découverte se liait à celle dénoncée par Chabot, la république et nous l'eussions ignorée. Je demande que les comités réunis de salut public et de sûreté générale consacrent une partie

DE RENE liEVASSEUR. 35 rs veilles à réunir tous les fils du complot , et 'ils fassent leur rapport aussitôt qu'ils le pouroÿit sans compromettre les intérêts de la patrie. » Billaud-Varennés , qu'invoquait Danton, le repoussa : ce Limiter un délai pour faire ce rapport, répondit-il, serait étrangler cette affaire à laquelle on doit la plus grande publicité , par cela seul que des représentans du peuple sont inculpés et se sont rendus indignes du caractère dont ils étaient revêtus. Malheur à celui qui a siégé à côté de Fabre-d*Églantine, et qui est encore sa dupe ; il a trompé les meilleurs patriotes. Je demande qu'on laisse au comité le temps de découvrir toute cette trame criminelle. » Et Tordre du jour fut adopté. Cet événement qui quelques mois plus tôt eût passé inaperçu , amena d'immenses et sinistres résultats; Danton, furieux de son échec, conçut une ^ve inimitié contre le comité de salut public; Ca\ oùile Desmoulins lui-même ne vit plus dans le gouvernement révolutionnaire qu'une odieuse ty^nie : ainsi la guerre était commencée de nou^^a dans le sein de la Convention, et c'était entre ■^ plus purs patriotes qu'elle allait s'engager Quel f^i^phe pour les ennemis de la liberté ! le comité ^aalut public était entouré de tous côtés des plus ^fP'^Qûnents dangers. Les menaces que Danton ne lui épargnait pas , les sarcasmes de Camille Des'^^^'olinsy lui annonçaient qu'il aurait à combattre

The text on this page is estimated to be only 23.83% accurate

3/| MlfMOIRKS lin parti fort de la majorité de la Montagne. D'un autre côté la faction ultra-révolutionnaire était::: encore debout ; il allait les renverser toutes deui^ ou périr.

DE RENÉ LEVASSEUR. 35 " ^ ' * ^ ^ ' * ^ > ^ ^ ^ ^ * ^ ^ ' * ^ | ' * ' ^ ^ ' ^ ^ ^ * ^ _
 ^ o i - ^ - > / - » , - > f a

Mi MÉMOIRES carcérés comme désorganisa leurs, furent réclamés avec menace par les clubs et mis en liberté sur le rapport de Youland ; aussitôt sortis de prison , ils coururent dans les sections ameuter le peuple contre la Convention. Cependant les jacobins, qui les avaient rayés de leurs contrôles, refusèrent de les y rétablir. Alors ils se cantonnèrent dans le sein de la société des cordeliers, où ils sonnèrent le canon d'alarme. Hébert, Chaumette, Momoro, ne reparurent plus aux Jacobins. Les membres de la commune renouvelèrent les scènes du 3i mai, à l'exception de Pache, qui était dévoué au comité de salut public ; mais les désorganiseurs avaient cette fois à lutter contre d'autres adversaires. Le parti de Danton oublia les ressentiments que lui avait causés l'arrestation de Fabre-d'Eglantine , et se joignit à la Montagne pour renverser les anarchistes. Danton, muet depuis son échec, reprit la parole pour combattre l'ennemi commun. Talli^ Ijegeudre, revenus récemment dans le sein delà Convention à la suite de Icmgues missions, se ptùnoncèrent vivement contre la Commune et oontre les Cordeliers. Or, il était impossible de siipp

DE RENÉ LEVASSEUR. 37 quelques représentants de retour de leurs missions, où ils s'étaient baignés dans le sang, essayèrent de lutter contre nous avec les anarchistes et continuèrent à fréquenter le club des cordeliers. Leur minorité était trop imperceptible pour qu'on pût voir en eux une section du pouvoir légal. Ainsi la faction des étrangers n'avait de force que dans le club des cordeliers et d'appui légal que dans les chefs de la commune. Henriot, commandant-général, homme stupide et féroce, suivait le torrent sans comprendre aucune des questions qui s'agitaient. Il pouvait devenir très dangereux dans un moment de crise. Heureusement il se rappela qu'il était la créature de Robespierre et de Danton, et au moment du danger il se rallia à la Convention, qui était le seul pouvoir actif de la république. Nous songeâmes à rallier tous les modérés sous l'étendard de la Convention. Ainsi lorsque les anarchistes faisaient entendre des cris de vengeance, lorsqu'un Bricbet s'écriait au milieu de la société mère : « Je demande que l'on présente une pétition à la Convention, pour l'engager à faire juger dans la décade prochaine tous les restes de la clique brissotine. Je demande qu'on l'invite à séparer elle-même et à chasser tous les crapauds du Marais, qui ont essayé de gravir sur la Montagne. Je demande que, pour donner à nos victoires la célérité de l'éclair, des commissaires soient nommés pour aller porter demain à la barre de la Convention la pétition dont je vous parle. Il est temps

38 MÉMOIRES enfin de jeter la stupeur parmi les aristocrates et
de réunir les patriotes à qui Ton enlève tous les jours la libert

D^e RENE LEVAS^UA.. âg trouva là fort à propos pour le faire réintégrer , malgré la volonté du peuple, qui s'était bien exprimée sur ce traître. a Remarquez en. même temps que tous les journaux sont vendus à la faction, ou par peur ou par argent : il n'y en a pas un qui ose dire la vérité. Le ministre de la guerre avait pris, par plusieurs arrêtés, douze mille de mes numéros ; on a cherché à Êdre regarder cela comme une affaire d'argent de ma part , moi qui me soude d'argent comme de rien ; mais je suis jaloux de propager les bons principes. Or c'est un fait que dans le temps des crises, de l'afÊiire d'Houchard et des Philippetins, mes journaux ont toujours été arrêtés pendant que les autres circulaient promptement. a Ah ! je dévoilerai tous les complots , car jp ne vous ai rien dit encore. Comment est composé le ministère? Un Paré! D'où vient-il? comment estil parvenu au ministère de l'intérieur? on ne sait par quelles intrigues. ce Un Deforgues ^ qui tient la place du ministre des affaires étrangères, et qu'on appelle ainsi, et que moi j'appelle ministre étranger aux affaires. « Tout cela ne suffit pas encore à la faction , voici le complot qu'elle avait combiné. On doit nommer au ministère de la guerre un Carnot, exconstituant : Feuillant, frère de Carnot du Comité de salut public, imbécile ou malveillant, et général à l'armée du nord ; un Westermann, ce monstre couvert d'opprobres. C'est ainsi qu'on veut

The text on this page is estimated to be only 29.55% accurate

40 MEMOIRU ressusciter fiurnon ville et Diunouriez, poarqu'a* près avoir vendu les places fortes qui restent au nord, leurs créatures s'échappent dans la bagarre^ semblables à des voleurs qui mettent le feu k une maison pour s'échapper à travers les flammes, en emportant les spoliations et le fruit de leurs rapines. ce J'aurais à tous ces fiiits beaucoup d'autres à ajouter , mais ils suffisent bien pour vous édairer sur la position affreuse dans laquelle on nom plonge. a Quand soixante-un coupables et leurs compagnons sont impunis et ne tombent pas sous le glaive, douteriez-vous encore qu'il existe une faction qui veut anéantir les droits du peuple? Non sans doute. Eh bien ! puisqu'elle existe y puisque nous la voyons, quels sont les moyens de nous en d^vrer ? L'insurrection ; oui, l'insurrection ; et les cordeliers ne seront pas les derniers à donner le signal qui doit frapper à mort les ^opresseurs. » Vincent^ Momoro, tous les agents d'intrigue et de violence répondirent à ce discours par leursacdamatiûns yfuribondes. La séance des cordeliers dégénéra en une arène de sédition. La scène fut; sur le point de finir par un appel direct aux armes. Le lendemain les jacobins se prononcèrent hau-* tement contre Hébert, Vincent et les autres Cordeliers qui avaient cherché à exciter Je peuple à la révolte. Carrier les défendit faiblement , mais Collot-d'Herbois lui-même manifesta contre eux la ^ . . f . .

DE KESrÈ LEVA8SEUR. ^f plus vive indignation. Les cordeliers
qui avaient d'abord accepté le combat en disant : et que nous fait l'opinion
des jacobins, n'est-

/|a MÉMOIRES ceux qui apportent des denrées et des subsistances à Paris. 3. Il rendra compte en personne , dans trois ^ jours, à la bat*re de la convention nationale, des mesures qu'il aura prises. 4. Le comité de salut public fera incessamment son rapport sur les moyens d'assurer le gouvernement et le bonheur du peuple, et le préserver des intrigues des conspirateurs. En même temps Danton repoussait avec sa verve accoutumée les menaces des conspirateurs* a Nous ne souffrirons pas les farces des anarchistes , s'écria-t-il, lorsqu'un membre de la commune se présenta à notre barre pour y lire un poème ultrarévolutionnaire. Qu'on nous apporte des pétitions en bonne et intelligible prose. Tout autre langage peut plaire dans une chaire ou dans un théâtre ; ici il est déplacé ; il est indigne des représentants d'un grand peuple. Moi aussi j'ai une bonne dose de la gaité française , mais je suis sérieux sur les bancs de la représentation nationale, et je n'y veux entendre ni vers ni chansons. » Tallien et Legendre s'exprimaient avec encore plus de vigueur. Le premier peignait ainsi la crise qui nous menaçait : a On connaîtra les détails d'une séance tenue avant-hier, où on a voulu porter le peuple à une insurrection qui ne peut être qu'en faveur du royalisme. Ces hommes qui , affublés du bonnet rouge, prêchent l'insurrection, ne sont-ils pas en effet V -,Jt ^

DE RENÉ LEVASSEUR. 4^ des royalistes ! Car y contre qui se ferait-elle , cette insurrection? contre la Convention, contre la Montagne ? non , non , la Montagne , quia plusieurs fois sauvé la république , la sauvera encore. a Une année est écoulée depuis le moment où la France fut conduite au bord du précipice : en mars dernier éclatait la conspiration de Dumouriez ; alors nous avions parmi nous des traîtres qui nous empêchaient de parler; des mandataires infidèles qui repoussaient la vérité toutes les fois que nous approchions de la tribune pour la dire; des hommes qui composaient un comité de défense générale stipendié par Pitt : le glaive de la loi en a fait justice. a S'il reste encore parmi nous des hommes dont les principes politiques soient condamnables ; des hommes sans probité^ sans honneur, sans vertu , qu'on nous les laisse connaître franchement , et si les accusations sont vraies , nous nous lèverons tous pour les faire traduire au tribunal révolutionnaire. Mais il faut aussi que les défiances particulières cessent; que des hommes faits pour s'estimer mutuellement s'examinent et sachent attacher leur confiance à ceux qui la méritent. Il faut que les patriotes de la Montagne , qui n'ont jamais dévié des vrais principes; qui , au nombre de cinquante seulement , ont long-temps lutté contre le côté droit et ses abominables machinations; il faut, dis-je, que ces mêmes patriotes se réunissent aujourd'hui , et s'il en est d'autres qui

44 MÉMOIRES soient revenus de leur égarement , qui reuillent sincèrement marcher avec nous , qui soient pars comme le peuple qu'ils représentent , qui n'aient point trempé dans les complots que nous avons punis, nous marcherons avec eux, nous ferons avec eux lo bonheur du peuple; mais nous ne voulons pas de ceux qui n'ont pas paru dans les premiers jours de la révolution , qui étaient cachés dans leurs caves quand nous étions à la Bastille ; qui se sont montrés sur la brèche quand il n'y avait plus de danger, et qui ne se montrent aujourd'hui que pour nous demander une part des dépouilles, de l'ennemi vaincu, et que nous ne lui avons enlevées que pour les donner au peuple. Vous l'avez décrété sur le rapport du comité de salut public , et la distribution en sera faite seloD le vœu que nous portons dans notre cœur ; elles améliorent le sort des patriotes infortunés. Voilà le fruit des victoires que nous avons remportées. Voilà tout ce que nous voulons. « Nous reviendrons ensuite dans nos chaumières, dans nos greniers , et là nous savourerons le plaisir d'avoir rempli notre «tâche glorieuse; d'avoir répondu à l'attente de la nation; d'avoir justifié la confiance qu'elle avait mise en nous; là nous jouirons en paix du bonheur d'avoir fait celui du peuple , bien que nous préférons à tous les trésors de la terre. « Je demande donc que les comités révolutionnaires recherchent avec zèle les véritables auteurs

D^e RSiri LEVASSEUR. 4^e de. la conjuration du moment, qui est le royalisme ; qu'ils s'occupent à connaître les conspirateurs et à distinguer ceux qui ne crient si fort que pour qu'on ne leur reproche pas leurs crimes^e
» Les propositions de Tallien furent adoptées au milieu des plus vifs applaudissements , ainsi que le projet de décret présenté par le comité. Cependant ce drame effrayant touchait à son dénouement. Le comité de salut public ne se bornait pas au premier arrêté dont nous avons rendu compte : Saint-Just, son rapporteur habituel dans toutes les grandes crises^e vint proposer de nouvelles mesures de vigueur à joindre à notre premier décret. (c Des mesures sont déjà prises pour s'assurer des coupables, ils sont cernés , dit-il. Il reste à prendre des mesures pour arrêter le plan de corruption , plus pernicieux que les fureurs des conjurés même; ces mesures, nous vous les proposerons dans une loi sévère mais* juste. Rendons grâces au génie du peuple français de ce que la liberté est sortie victorieuse de l'un des plus grands attentats que l'on ait médités contre elle. Le développement de ce vaste complot, la terreur qu'il va répandre , et les mesures qui vous se)*ont proposées , débarrasseront la république et la terre de tous les conjurés. Que tous les citoyens veillent sur la sûreté du peuple , en même temps que le gouvernement poursuivra les conspirateurs. La guerre sera continuée.avec fureur; plus de repos, que les enne

46 KteolHES mis de la révolution et du peuple français ne soient exterminés : plus de pitié , plus de faiblesse pour les coupables qui osent attenter à la liberté de leur patrie. « Nous vous rendrons un comote honorable des périls dont nos devoirs nous auront environnés; les conjurés bravent la vertu , nous les bravons eux-mêmes. Agrandissons nos âmes pour embrasser toute l'étendue du bonheur que nous devons au peuple français; tout ce qui porte un cœur sensible sur la terre respectera notre courage : on a le droit d'être audacieux, inébranlable, inflexible , lorsqu'on veut le bien. a Peuple, punis quiconque blessera la justice; elle est la garantie du gouvernement libre ; c'est la justice qui rend les honunes égaux : les hommes corrompus sont esclaves les uns des autres , cV^t le droit du plus fort qui fait la loi entre les méchants; que la justice et la probité soient à l'ordre du jour dans la république : le gouvernement désormais ne pardonnera plus de crimes. Peuple, n'écoute plu^ les voix indulgentes ni les voix in* sensées ; chéris la morale : sage par toi-même , soutiens tes défenseurs. Élève tes enfants dans la pudeur et dans l'amour de la patrie; sois en paix avec toi-même , en guerre avec les rois ; c'est pour te ralentir contre les rois qu'on veut te mettre en guerre avec toi-même. Quoi! l'on a pu te destiner à languir sous une régence de tyrans qui t'auraient rendu des rois! Quoi! tout le sang de tes en

B£ RENÉ LETASSEUR. 4? fants morts pour la liberté aurait été perdu! Quoi ! tu n'aurais plus osé les pleurer ni prononcer leur nom ! La statue de la liberté aurait été détruite , et cette enceinte souillée par le reste impur des royalistes et des rebelles de la Vendée ! Les cen dres de tes défenseurs auraient été jetées au vent.... Loin de toi ce tableau ^ il n'est plus que le songe de la tyrannie; la république est encore une fois sauvée. Prenez votre élan vers la gloire. Nous appelons à partager ce moment sublime tous les amis secrets de la tyrannie qui , dans l'Europe et dans le monde, portent le couteau de Brutus sous leurs habits. a Il vous sera fait dans quelques jours un rapport sur les personnages qui ont conjuré contre la patrie. L'intérêt du peuple et de la justice ne per^met pas qu'on vous en dise davantage , et ne permettait pas qu'on vous en dît moins, parce que la loi que je vais vous proposer était instante et de* vait être motivée. » A la suite de ce rapport SaintJust lut un projet de décret qui fut adopté à l'unanimité et au milieu des plus vifs applaudissements; je citerai les dispositions principales : « Le tribunal révolutionnaire continuera d'informer contre les auteurs et complices de la conjuration ourdie contre le peuple français et sa liberté ; il fera promptement arrêter les prévenus et les mettra en jugement. c Sont déclarés traîtres à la patrie et seront pu

48 MÉMOIRES nis comme tels ceux qui seront convaincus d'avoir, de quelque manière que ce soit, fsivorisé dans la république le plan de corruption des citoyens, de subversion des pouvoirs et de l'esprit public ; d'avoir excité des inquiétudes à dessein d'empêcher l'arrivage des denrées à Paris; d'avoir donné asile aux émigrés; ceux qui auront tenté d'ouvrir les prisons; ceux qui auront introduit des armes dans Paris dans le dessein d'assassiner le peuple et la liberté; ceux qui auront tenté d'ébranler ou d'altérer la forme du gouvernement républicain. « La convention nationale étant investie par le peuple français de l'autorité nationale, quiconque usurpe son pouvoir , quiconque attente à sa sûreté directement ou indirectement , est ennemi du peuple et sera puni de mort. « La résistance au gouvernement révolutionnaire et républicain , dont la convention nationale est le centre , est un attentat contre la liberté publique; quiconque s'en sera rendu coupable, quiconque tentera , par quelque acte que ce soit , de l'avilir, d6 le détruire ou de l'entraver, sera puni de mort. V Le comité de salut public destituera , conformément à la loi du i4 frimaire, tout fonctionnaire public qui manquera d'exécuter les décrets de la convention nationale ou les arrêtés du comité, ou qui se sera rendu coupable de prévarication ou de négligence dans l'exercice de ses fonctions; il le fera poursuivre selon la rigueur des lois y. et

The text on this page is estimated to be only 25.53% accurate

DE RENE LEVASSEUR. Ag pourvoira provisoirement à son remplacement. « Les autorités constituées ne peuvent déléguer leurs pouvoirs; elles ne pourront envoyer aucun commissaire au-dedans ni au-dehors de la république sans l'autorisation expresse du comité de salut public; les pouvoirs ou commissions qu'elles peuvent avoir donnés jusqu'à ce moment sont annulés dès à présent. Ceux qui, après la promulgation du présent décret, oseraient en continuer l'exercice, sont punis de vingt ans de fers. Le comité de salut public est chargé de veiller sévèrement à l'exécution du présent décret; il en rendra compte à la Convention Nationale selon la loi. Les agents du ministère public (i) comprennent (l)

L'ACCUSATION PUBLIQUE AU TRIBUNAL
KIÉTOLUTIONNAIRE AUX CITOYENS REPRESENTANTS DU
PEUPLE COMPOSANT LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC. • Citoyens y
par suite de restriction qui a eu lieu au tribunal au désir des décrets des 16
et 18 ventôse, qui enjoignent au tribunal de faire connaître les auteurs
implicites de la citation tramée contre le peuple, je
vous informe, citoyens, que le résultat de cette instruction ne m'a pas
permis de différer un instant de faire mettre en état d'arrestation les citoyens
Lonsin, Tinceot, Hébert, Momoro, Ducroquet et le général Saumur. Tous
ont été mis cette nuit à la conciergerie. Un banquier Mandaïs, j'ai nommé
Kiroff, doit être arrêté en ce moment. L'insurrection se continue avec
cârité, et j'ose espérer que j'arriverai encore dans peu à quelques nouveaux
renseignements. Je vous promets qu'il ne suffira pas de Béguyer le tribunal
pour parvenir à assurer enfin la tranquillité et la sûreté du peuple et la sûreté
de la Convention.»

LUÉ 4

50 MEMOIRES ce que la Convention exigeait d'eux. Nous n'en étions plus au temps où une faction, folle dans ses vaniteuses prétentions ^ rendait des décrets qu'elle ne savait pas faire exécuter. La Convention était réellement puissante, et ses agents étaient obligés de lui obéir sous peine d'un prompt châtement. Hébert, Chaumette, Momoro, président des cordeliers, Gusman, Desfieux, Frey, etc., furent arrêtés dans la nuit du 11 au 12 ventôse. La Convention en reçut la nouvelle le 14. Dans la même séance, Amar, au nom du comité de sûreté générale, fit son rapport dans l'affaire de Chabot. Je citerai les passages qui peuvent mieux faire connaître la nature de cette affaire et l'état du parti à cette époque* « On compte dans le nombre des conjurés, disait Amar, Proli, le baron de Frey, beau-frère de Chabot, Gusman, espagnol, tous vendus à nos ennemis. Proli, fils naturel de Kaunitz, dévoué à la plus infâme débauche, était l'ami des Guadet, des Brissot et Le baron de Frey, dont la famille a été anoblie par Marie-Thérèse, et auquel Chabot s'est lié par les liens du sang, a trois frères au service de l'empereur. Chabot nous a avoué qu'ils lui avaient donné leur sœur pour se faire une réputation de patriotisme en la mariant au premier révolutionnaire de l'Europe. Chabot a ajouté que ses beaux-frères J

DE RENE LEVASSEUR. 51 avaient été pendus en effigie à Vienne; que ieul*s biens avaient été saisis et qu'ils étaient ruinés. Quoi! Chabot, vos beaux-frères sont ruinés, et ils vous donnent leur sœur avec deux cent mille livres! Quf)i ! vous vous alliez avec les ennemis de la France; vous connaissez leur desseins; ils veulent se faire une réputation de patriotisme , et vous les secondez dans leur projet de servir TAutriche! L'homme libre ne fut jamais le partisan de la tyrannie. (T Deux autres intrigants , qui ont trempé dans cette affaire, sont le baron de Bance, ex-constituant, et Benoite. « Tous ces individus formaient une association qui jouait à la hausse et à la baisse , et se parta* geaient le profit. Le baron de Bance et Benoite ^ habiles dans l'art de l'agiotage et de la comiption, étaient entremetteurs. Le but de ces bommeê vil» était de faire renchérir les denrées et de porter le peuple à s'en procurer par la violence. a Chabot, pour faire connaître Timmoralité de ces individus > témoigna quelques scnipules sur les moyens peu délicats que Tassocfati/^n employait pour s'enrichir. « Je ne sais pas, lui répondit ÎBenoite j comment en France on petit s#j refuser à faire fortune; en Angleterre on ad publiquement les membres du pariement. Je alors, ajoute Chabot dans son interrofpiume ^^ me parlait au nom de Pitt... » Qaoi ! Oiabot^ connaissiez ces infâmes j et vous ffMiez

5à MliMOIRES isociatiôn! Le crime est dévoilé, la Convention en fera justice. » Amar racontait ici toute l'intrigue relative à la compagnie des Indes , aux compagnies financières et à la falsification du décret de la Convention ; il rappelait d'abord les différentes lois qui astreignaient toutes les actions financières au droit d'enregistrement; qui prescrivaient que les actions ne pourront être cédées sans que la cession et le cessionnaire ne soient inscrits sur l'action même ; il faisait voir ensuite comment les agioteurs avaient trouvé le moyen d'éluder la loi en imaginant les reconnaissances et les transferts. Basire, continuait le rapporteur, nous a rapporté une conversation qu'il eut avec Delaunay d'Angers, dans laquelle on voit la perversité de Pitt mise en action, a Pourquoi , lui disait Delau**nay, ne pas imiter les membres du parlement anglais, qui vendent leur conscience? c'est un moyen certain d'atteindre la fortune ; » il ajoutait, pour éloigner les doutes qu'élevait Basire : « Il ne s'agit que de feire baisser tous les effets des compagnies financières , profiter de cette baisse pour acheter, provoquer ensuite une hausse subite pour remettre ces mêmes actions sur la place. c — Mais avec quels fonds , dit Bazire, faire ces acquisitions? — Rien de plus facile que de s'en procurer, répond Delaunay; l'abbé d'Espagnac réclame quatre millions , il abandonnera pour un certain temps la jouissance si on lui procure *son paiement. »

DE RENÉ LEVASSEUR. 53 m « Julien de Toulouse disait à Bazire que j'aimais que Delaunay présenterait des mémoires pour faire baisser les fonds publics, lui, Julien, ferait peur aux administrateurs, aux banquiers, pour favoriser l'association et ses profits; qu'on ne demandait à Bazire que de se taire et de laisser faire, et que Delaunay ferait exactement à tous leur part de bénéfice. « Nous reprochons donc aux membres de l'association de Delaunay d'Angers d'avoir suivi, pour perdre le crédit national, les mêmes moyens que Brissot et ses complices employaient pour perdre la liberté; d'avoir interprété les lois justes de la Convention pour favoriser les gains des co-associés; d'avoir substitué aux décrets des représentants du peuple leurs arrêtés particuliers, en changeant le texte des décrets* «(Bazire a su tous ces complots; on lui a offert cent mille livres pour se taire: il s'est tu, et en laissant commettre le crime il le commettait lui-même. » Araar rapportait ensuite le faux matériel commis par les accusés > membres de la commission des finances, en changeant le texte du décret qui supprimait les compagnies de finances. Il indiquait les manœuvres employées par eux pour empêcher l'exécution de l'article de ce décret, qui ordonnait à ces compagnies de finances de verser au trésor public les huit millions qu'elles devaient à l'état. Il citait antérieurement le trait suivant de Cha

54 MEMOIRES bot : cinq mille livres en actions de la compagnie des Indes furent déposées chez un des accusés pour favoriser l'inexécution du décret sur la restitution de huit millions. On parlait de donner sur cette somme cinquante mille écus à Chabot, a Non pas, a-t-il dit, je suis resté pur jusqu'à présent, je ne veux point de cette somme. Nous partagerons le tout au même instant , afin que nous ne paraissions pas plus firipons les uns que les autres. » Ici comme dans l'affaire des hébertistes les preuves du crime étaient flagrantes. Il était évident que le comité avait sauvé la république de deux grands dangers. Malheureusement il ne s'arrête pas là et nous allons voir les haines particulières s'immiscer dans les intérêts nationaux et continuer l'état de sanglante crise après la fin duquel toute là France soupirait. ^»#<

Teotatives .insarrectioimelles réprimées. — NouYelle organisation de la Coraoïinne. — Son adresse à la GonTention. — Paroles de Danton. — Procès des Hébertistes. — Arrestation de Danton , Camille Desmoulins , etc. — Symptômes de terreur. — ^Triomphe momentané du comité de salut public. Depuis Tunion de Robespierre et de Danton contre la faction d'Hébert , les désorganiseurs de la Commune avaient bien senti que leurs perfides projets étaient déjoués , aussi avaient-ils résolu d'en bâter l'exécution. La liberté rendue à Ronsin et à Vincent, au moment de l'arrestation de Fabred^Églantine, leur avait donné une apparence de force dont ils usèrent avec une rare impudence. Leur séparation des jacobins, l'audace avec laquelle ils prêchèrent Tinsurrection dans les sections et aux cordeliers, donnèrent à la Convention une force toute nouvelle. Une union momentanée et sincère régna sur tous les bancs et ce fut par un mouvement d'enthousiasme unanime que

56 MSICOIIBS la Convention sanctionna leur arrestation ; les
feio tieux de leur parti essayèrent encore de remuer les masses. Le premier
jour ils voilèrent les droits de l'homme au club des Cordeliers, déclarèrent
que la liberté était encore menacée dans la personne de ses plus purs
défenseurs et nommèrent une députation pour aller savoir des nouvelles des
pa* triâtes incarcérés ; c'était singer les scènes des 8 et 129 mai 1793; niais
cette fois les insurrecteurs étaient en présence d'un pouvoir qui savait se
défendre. Les scènes des cordeliers furent vives mais courtes ; u'n citoyen y
fut chassé pour avoir osé émettre des doutes sur la pureté d'Hébert; on
remplaça le président Momoro , incarcéré, par un autre énergumène de la
même trempe et l'on fit à l'avance des plans de fête pour célébrer la
prochaine mise en liberté des détenus. Le lendemain tout était changé : le
nouveau président avait été rejoindre ses complices à la Conciergerie, et
c'était à qui se rétracterait. On rappela le membre chassé la veille; on
envoya une députation aux jacobins pour essayer de rentrer en grâce, mais
inutilement : les jacobins repoussèrent les héber^ tistes et refusèrent de
renouveler avec la société des cordeliers l'ancien lien de fraternité ;
ainsi, les anarchistes n'étaient plus à craindre. Le comité de salut public ,
avant de frapper le grand coup, avait pris , ainsi que je Tai dit plus haut , la
précaution de s'assurer l'appui d'Henriot, commandant-général de Paris,
attaché jusque-là aux

DE RENÉ LEYASSEUR. H[^]J Êictieux sans être dans le secret de leurs complots mais qui eut le bon sens de comprendre que de leur côté n'était pas la véritable force. La commune, dont presque tous les membres étaient plus ou moins liés aux hébertistes, resta pendant plusieurs jours muette et silencieuse ; elle se décida enfin à suivre le torrent qui entraînait toutes les sections, toutes les administrations locales à se presser en foule à notre barre, pour nous féliciter de la victoire remportée sur les désorganiseurs» Rulh présidait alors la Convention; tout en accueillant les magistrats parisiens, il crut devoir leur rappeler leur véritable mission , mission toute locale , et leur faire sentir qu'aucune tentative de inébellion ne serait soufferte à l'avenir. Plusieurs membres ayant demandé l'impression de la réponse du président, Danton s'y opposa ; il entra dans ses projets de conciliation de ne point irriter des vaincus qui pouvaient encore devenir dangereux. Je ne puis me refuser au plaisir de rappeler la scène qui suivit son discours; scène qui fut accueillie par des applaudissements, qui contrastent bien douloureusement avec la catastrophe tragique dont nous devons bientpt être témoins. Rulh voulut se défendre; -[^]Je vais m'expliquer à la tribune, dit ce vénérable vieillard : viens , Danton , viens , mon cher collègue , occuper le fauteuil à ma place. — [^]Non , président , répondit Danton , tu l'occupes trop bien; je n'ai pas parlé contre toi, je n'ai parlé que de l'impression que pouvait produire ton dis?!

58 / ^^MÉMOIRES cours mal compris! — et ils s'embrassèrent au mw* lieu des témoignages de l'estime que portait la grande majorité de la Convention à deux patriotes sincères; et, cependant, huit jours à peine s'écoulèrent avant que nous vissions la place de Danton rendue vide par l'échafaud. La commune parisienne fut changée, Fleuriot Lescot fut nommé maire, et Payan agent national (procureur-syndic). Ces deux hommes, créatures de Robespierre, étaient par conséquent dévoués au comité de salut public; depuis ce moment toute force se trouva réellement dans les mains de ce comité. La procédure dirigée contre les hébertistes fut complétée en peu de jours. Saint-Just, rapporteur habituel dans les grandes circonstances, présenta à la Convention un travail étendu sur leur procès. Traduits au tribunal révolutionnaire ils se défendirent misérablement; tous furent condamnés, et le peuple qui les avait regardés pendant longtemps comme ses plus énergiques défenseurs, les vit périr sans témoigner le moindre regret. La condamnation des hébertistes jette un grand jour sur la crise dite de la terreur; on voit dans la procédure la trace évidente de la main des étrangers, il suffit pour cela de considérer les principaux accusés : c'est un Desfieux, que des pièces authentiques démontrèrent avoir été agent salarié de l'étranger dans les clubs de 91 et 92; un Desfieux que le ministre Bertrand Mol*(

DÉ RElli LEVASSETJR. ' 5g ville lui-même, dans ses naïfs aveux de corruption, raconte avoir tenu à ses gages ; c'est un Prolyy fils d'un grand seigneur étranger, jouant à Paris le rôle d'ultra sans-culottes ; c'est tin Gusman , sujet espagnol ^ mêlé on ne sait comment aux intrigues révolutionnaires, dans tin pays à la liberté duquel il ne pouvait prendre un véritable intérêt ; c'est un Dubuisson, agent d'intrigues, inscrit aussi en toutes lettres sur la liste des espions de la fac-^ tion : à côté d'eux se trouvaient les Hébert et les Chaumette, ignobles démagogues dont toute la carrière tendit à déshonorer la révolution, rfestt on pas porté à conclure de leur alliance avec les^ agents des puissances et de la nature de leurs actes que complices des premiers ils étaient comme eux payés pour hive haïr la cause de la liberté ; d'ailleurs, que cette induction soit vraie ou fausse, il n'en est pas moins prouvé que la majeure partie des membres de la faction était composée d'intrigants étrangers , marionnettes agissant selon les^ vœux de l'Émigration et au gré de l'or de William Pitt. Qu'importe à la découverte de la vérité qu'Hébert et Chaumette aient été leurs dupes ou leurs complices ! à la suite de ces hommes marchaient tous les agents de discorde , race affamée de sang et de pillage, qui ne démandait qu'à trouver un lucre dans la prolongation des calamités publiques ; un Vincent , un Momqro , et tant d'autres démagogues qui ne pouvaient espérer de maintenir ' leur fragile crédit qu'^i l's^de de désor-r

60 MliMOIRES dres conlinueb; un Ronsin qui était devenu le Crom well en espérance de cette ignoble coterie , parce que , quoique très médiocre par lui-même, il pouvait briller encore au milieu des stupides énergumènes qui Tentouraient. Au reste , il ne manquait rien aux conjurés ; les cordeliers étaient leur sénat ; Hébert et Momoro leurs orateurs ; Ronsin , leur général ^ et les banquiers étrangers leur ou« vraient leurs caisses pour alimenter leurs satunuh les démagogiquement contre«révolutionnaires.Dei^rière les chefs s'agitait la foule des satellites et des fous subalternes ; un Anacharsis Clootz , intrigant étranger, qui avait trouvé moyen de faire quelques dupes avec une phraséologie passionnée qui cachait le vide de son cerveau ; un Maillard , un Héron, un Taboureaux, agens de proscription , qui avaient pris goût au sang dans les terribles scènes de septembre, et qui n'aspiraient qu'à les renouveler pour trouver un aliment à leur dégoûtante industrie, Le plan des conjurés consistait à égorger une partie des membres de la Ck>nvention, à massacrer les prisonniers et à établir, sous le nom (le grand-juge, une espèce de dictature, facile transition ^ la royauté aux yeux des chefs du pomplot. Faire justice de ces misérables était un devoir pour la Convention, car leur chute fut un bonheur pour la France; malheureusement la hache révolutionnaire , dans les mains de l'opinion, frappait souvent au hasard, et la juste sévérité du comité de salut public dans cette circon

D^e R^{el}f^é Lⁱv^{as}seur. 61 stance ne fut pas entièrement exempte d'erreur. Avec les anarchistes fut jconfondn le malheureux Gobel, évêque de Paris, qui avait été plutôt leur victime que leur complice. Ce pauvre vieillard avait cédé à la terreur et aux menaces et cependant la plupart d'entre eux ont accusé la Montagne de complicité avec les misérables qu'elle a punis. « Les Hébert, les Gusman, les Proly , lesi Vincent, ont-ils dit, étaient des agents des puissances, donc Robespierre et Danton, qui les ont envoyés au supplice , étaient également vendus à l'étranger, d Ce n'est pas encore ici la place de la récitation que je compte faire de de singulier mode d'argumentation ; mais je n'ai pas pu m'empêcher de le rapporter au moins dans toute la naïveté def sa déraison; ce n'est pas, je l'avoue, sans un profond sentiment d'amertume qu'on peut voir jusqu'à quel point l'esprit de parti a tourmenté les faits pour nous chercher des crimes; heureusement

6^ MEMOIRES Iorsqu*il arrive jusqu'à nous présenter comme
agens de l'émigration, sonabsucditédevientassez évidente pour se réfuter
d'elle-même. Le ciel a permis que la proscription vînt démentir nos odieux
calomniateurs.La proscription!... nous l'avons béniecent fois, car elle a
démontré notre pureté! Certes quand on voit quels sont les restes de la
convention qui languissent dans l'exil ; quand on voit quels sont ceux de
nos collègues qui ont trouvé 'place à la Chambre des pairs; ce n'est pas sur
les bancs de la Montagne qu'on peut chercher les contre-révolutionnaires !
Il y en eut sans doute même au milieu de nous, mais nous les avons punis.
La chute des Hébertistes avait d'abord produit un véritable enthousiasme;
mais bientôt l'arrestation simultanée de nos collègues, Hérault - Sechelles et
Simond, vint ranimer, dans le sein de la convention, les craintes qu'avait tait
naître la marche en quelque sorte dictatoriale du comité de salut public.
Chose inconcevable ! la majorité conventionnelle était bien évidemment
prononcée en faveur des mesures modérées, et la violence que le comité de
salut public avait mise à l'ordre du jour, depuis qu'il s'était va pressé entre
deux factions opposées, trouvait toujours la presque unanimité sur nos
bancs; tant la terreur répandue en quelque sorte jusque dans l'air que nous
respirions dominait les hommes les plus énergiques ! il suffisait qu'une série
de hasards eut fait du comité de salut public son plus redoutable instrument,
pour

DE RENB LEVASSEUR. 63 que ses décrets fussent regardés comme les arrêts même du destin par cette convention qui avait le pouvoir de les casser. Tarrive à la dernière catastrophe du règne du comité, catastrophe qui fut son plus étonnant triom* phe, mais qui fut en même temps la cause première de sa chute. Deux jours après le supplice des Hébertistes que Danton avait si puissamment concouru à déterminer, ce même Danton fut arrêté pendant la nuit , ainsi que ses collègues Camille-Desmoulins, Lacroix et Philippeaux. La convention fut consternée en apprenant cette nouvelle. Déjà l'on savait que Danton et Robespierre étaient brouillés à jamais, mais on croyait Danton trop fort de ses services et de l'an^itié de l'immense majorité de ses collègues, pour n'être pas à l'abri des vengean-^ ces de son ennemi. On croyait d'ailleurs que Robespierre n'abandonnerait pas l'intéressant Camille Desmoulins; on croyait surtout que le comité de salut public comprenait combien Danton et Ca-> mille, tant par leur talent que par l'influence de leur patriotisme bien connu, étaient nécessaires au triomphe de la cause de la liberté; Vain espoir! les membres influents du comité, Robespierre et Saint-Just, ne savaient point reculer devant l'application de leurs théories ; combattre une de leurs idées, c'était se déclarer leur ennemi, et avec eux la lutte ne pouvait se terminer que par la mort. Toutefois Robespierre n'avait point l'intention de \$acri6er Camille , mais il n'eut pas le courage de.

64 MEMOIRES résister à ses collègues, et un acte d'impardonnable lâcheté fut la source de son plus grand crime. Il y avait de l'audace dans l'attaque dirigée contre Danton; ce n'était pas là un de ces ennemis vulgaires qu'on renverse sans combat. Averti à l'avance de la haine de Robespierre , s'il avait voulu écouter ses amis et devancer le coup qu'on se pré* parait à lui porter, il eût suffi d'une de ses véhémentes harangues pour armer en sa faveur la convention toute entière; bien certainement ses amis y étaient en grande majorité. Au dernier scrutin , Tallien avait été porté au fauteuil, et Legendre présidait les Jacobins. C'est ce moment que choisit Saint-Just pour renverser ce puissant athlète. La séance du 11 germinal , qui suivit l'arrestation de Danton, prouva toute l'influence de ce célèbre orateur sur l'assemblée. Depuis long-temps peu de discussions s'élevaient dans le sein de la convention; l'ancien enthousiasme de ses membres semblait engourdi ; le 11 germinal la tristesse était peinte sur tous les visages, l'agitation régnait sur tous les bancs: tout semblait annoncer un réveil subit. A l'ouverture de la séance, Delmas, ami de Danton , demanda que les comités de gouvernement fussent mandés dans le sein de rassemblée, et sa motion fut adoptée avec empressement. Legendre lui succéda à la tribune, Legendre, l'ami le plus intime des députés incarcérés. Mais combien il ressemblait peu à ce qu'il avait été jadis ! au lieu de l'orateur fougueux

DE RENLI LÉVASSEUR. 65 qui avait lutté contre Lanjuinais dans la séance du 3ⁱ mai, on ne vit en lui qu'un avocat timide, craignant presque autant de se compromettre que de perdre la cause de ses amis. Interrompu à ses premières paroles, il fut bientôt rassuré par l'appui de la majorité : le président Tallien l'encouragea encore par une allocution dirigée indirectement contre le comité de salut public , autant que contre les interrupteurs; Legendre alors plaida moins froidement la cause de Danton ; il conclut en demandant que les accusés fussent entendus à la barre. Robespierre se chargea de lui répondre, sans examiner les charges qui pesaient sur Danton, il demanda que, comme les vingt-deux et comme Fabre-d'Églantine , il fut décrété d'accusation sur le simple rapport du comité. Ce discours est le premier où Robespierre ait pris un ton d'autorité et d'arrogance qui pourrait faire croire qu'après avoir abattu toutes les factions , il sentit tourner sa tête et aspira à la dictature populaire de Marius. Cette phrase , ceux qui tremblent au jour'hui sont coupables , suffit pour caractériser ^ sinistre éloquence qu'il déploya ; toute la Con« ▼entioD trembla, et toute la Convention voulut dissimuler sa terreur pour ne pas devenir suspecte au comité qu'elle pouvait renverser d'un ^ulmot Legendre descendit jusqu'à des pxcuses; ^Imas se tut, et Tallien, qui était presque allé jusqu'à une déclaration de guerre, laissa tomber '^ discussion sans user de sa position comme pré)u. 5

66 MEMOIRES sident pour lui donner une tournure favorable aux représentants sacrifiés. Le rapport du comité de salut public ne se fit point attendre ; comme dans toutes les occasions importantes Saint-Just en était l'organe ; jamais sa parole rude et sèche n'avait produit un tel effet : jamais aussi son âpre énergie ne s'était prononcée à un tel point. «cil y a, dit-il, quelque chose de terrible dans l'amour sacré de la patrie ; il est tellement exclusif, qu'il immole tout sans pitié, sans frayeur, sans respect humain ^ à l'intérêt public : il précipite Maülus; il immole ses affections privées; il entraîne Régulus à Carthage; jette un Romain dans un abîme, et met Marat au Panthéon victime de son dévoûment. « Vos comités de salut public et de sûreté générale, pleins de ce sentiment, m'ont chargé de vous demander justice, au nom de la patrie, contre des hommes qui trahissent depuis long*-temps la cause populaire , qui vous ont ùit la guerre avec tous les conjurés , avec d'Orléans, avec Brissot , avec Hébert , avec Hérault et leurs complices, et conspirent en ce moment avec les rois ligués contre la république; qui ont favorisé le projet de vous détruire et de confondre le gouvernement républicain; ont été défenseurs des traîtres et vos ennemis déclarés ; et qui , pour échapper à la justice , prétendent que l'on vous attaque en eux. Ils ne témoignaient point cet intérêt poui^

DÉ RENJÉ LEVÀISSEUR. 67 VOUS lorsqu'il^ demandaient l'impunité de vos assassins et votre renouvellement qui eût été suivi de votre perte et de celle de la liberté. ce Puisse cet exemple être le dernier que vous donnerez de votre inflexibilité envers vous-mêmes ! puissiez-vous après les avoir réprimées voir toutes les factions éteintes et jouir en paix de la plénitude de votre puissance légitime , et du respect que vous inspirerez. » Après cet exorde, Saint-Just essaya de prouver que Danton conspirait en faveur du duc d'Orléans , et qu'il avait été complice de Dumouriez e«: des girondins ; personne ne pouvait admettre une pareille supposition. Il ne s'agissait évidemment que d'une guerre de parti dans laquelle le comité de salut public n'employait les armes de la patrie que pour frapper ses ennemis personnels. La Convention accepta cependant en silence le décret d'accusation ; et , dès-lors , au lieu de ses délégués les membres du comité devinrent ses maîtres. Danton et Camille Desmoulins furent confondus sur les bancs du tribunal révolutionnaire avec les Chabot y les Bazire et les Fabre-d'Églantine, quoiqu'il n'y eût aucune connexité entre les faits qu'on leur imputait ; il était tellement faux qu'ib fassent amis politiques , que Camille Desmoulins s'écria avec indignation : « Ne peut-î)n pas nous sacrifier seuls! Quel rapport y a-t-il entre nous et des fripons! » Au reste, ces patriotes voués à la mort par d'autres patriotes moururent comme des héros. 5,

68 m]£moiiiibs Au tribunal révolutionnaire , d'accusés ils devinrent accusateurs; leur défense fut tellement éner^ gique que le comité de salut public en conçut quelques craintes ; il demanda et la convention déchue décréta, que tout accusé révolté contre ses juges pourrait être mis hors des débats , expression inventée pour couvrir la lâcheté avec laquelle on interdisait à des accusés, même le droit de la défense! Et nous avions voulu fonder la liberté!.... et les mêmes hommes qui arrivaient à cet excès de tyrannie croyaient servir sa noble cause!..».

DÉ RENÉ LSVASSSUR. 69 \IV/ ^ %J%^%, »/%^^.^/ ^>'^^

%l'^^l%^^^fc%/%r'^^/»>^%»%^ »^r^ CHAPITRE IV. Goop-d'œU sur les chapitres préoédens. — Premiers efforts du comité de falot public pour régulariser la marche du gouTeruement. — Dissensions entre les membres du comité. — Prélude de In catastrophe du 9 Thormidor. On a toiir-à*tour beaucoup flatté et beaucoup diffamé le peuple. On a su rarement lui rendre justice. Certes y au temps delà Convention on exagérait le génie et les vertus des masses; plus tard, on a refusé de reconnaître ce qu'il y avait de vrai dans ces louanges emphatiques. Je puis, quant k moi, affirmer que le peuple a du moins toujours Dttontré un instinct sûr, qui Téclairait sur ses véritables intérêts; ainsi, la multitude parisienne qui, long-temps mue par un esprit de vengeance , avait applaudi aux meurtres judiciaires; la multitude parisienne qui avait hué Hébert et la Commune ^ême, lorsqu'ils marchèrent à Téchafaud, parce ^e son bon sens avait compris la vérité des accusations portées contre eux : cette multitude vit

^O MÉMOIRES avec une morne tristesse le supplice de Danton et de Camille' Desmoulins. Quelle possibilité, en effet, de prendre pour des aristocrates l'éloquent apôtre de la république , et le jeune et bouillant patriote qui avait, suivant sa propre expression, improvisé l'insurrection et la cocarde nationale dans la soirée du ii juillet!... En voyant de tels hommes condamnés comme royalistes on dut comprendre que nous étions travaillés par des factions intestines qui s'éloignaient à l'eavi des véritables intérêts de la patrie. Chaque citoyen se deçandait quand on verrait la fin des condamnatiobs révolutionnaires ; une sorte de stupeur régna dans Paris, et de ce jour-là seulement, tout le monde sentit que trop de sang avait coulé. Le sentiment de malaise et de dégoût qui depuis long-temps travaillait la Convention commençait à se répandre dans tous les rangs du peuple. De toutes parts on se demandait où nous allions^ et comment nous pourrions sortir d'une crise que tout le monde avait concouru à faire naître , mais que personne n'était assez fort pour terminer. Chacun commençait à trembler pour sa propre vie. Des têtes avaient été abattues dans tous les partis; ainsi, aucun citoyen ne pouvait se croire à l'abri de vengeances sans règle et dont l'action paraissait en quelque sorte confiée au seul hasard. La position de la Convention et du comité de salut public en devenait d'autant phi* pénible. ïusques alors , au moins , la voix pu* blique avait dicté nos décrets et sanctionné 1^

DE RENÉ LEVASSEUR. 71 terrible énergie du comité ; il en était résulté pour le gouvernement révolutionnaire une force immense : mais une fois Vêlan général attiédi , une fois toutes les exaltations remplacées par l'égoïsme de la peur, la révolution perdit la vigueur de la jeunesse. Le comité de salut public dut comprendre que son véritable pouvoir était désormais sans base ; notre seul travail dut être de mouvoir un corps devenu inerte, et qui , une fois la fièvre révolutionnaire passée, n'était déjà plus qu'un cadavre. Mais là n'étaient pas les seuls éléments de mort de cette étonnante puissance qui avait bouleversé le monde : elle n'était déjà plus que l'ombre d'elle-même. Affaiblie par ses dissensions , la Montagne n'avait plus une majorité bien forte dans le sein de la Convention, et encore cette majorité était-elle fractionnée en un grand nombre d'opinions qui toutes avaient à pleurer des victimes; de toutes ces fractions à peine en était-il une qu'on pût désigner comme le parti du comité de salut public. Le gouvernement révolutionnaire ne se soutenait donc plus que par les divisions de ses ennemis ; il n'était fort qu'à cause des haines qui séparaient sans retour les amis de Danton des anciens partisans d'Ébért, et la Montagne des débris de la Gironde, mais il ne pouvait compter sur aucune force intrinsèque , sur aucune opinion qui fût à lui. L'aridité et le Énatisme de Saint-Just lui

7 a MiMOIEES avaient Toilé ces conséquences inévitables de son* dernier coup d'état. L'immense besoin de popularité de Robespierre lui avait fait sacrifier des amis pour ne point mériter la réputation de tiède et de modéré ; peut-être avait-il avec plaisir renversé un rival dans la personne de Danton , mais à coup sûr il avait montré une lâcheté indigne de son caractère en laissant traîner à l'écha&ud ce Camille Desmoulins , son plus ancien ami , qui ne pouvait porter ombrage et qui n'avait été accusé avec tant de violence que pour avoir exprimé des opinions reçues en quelque sorte de la bouche de Robespierre lui-même. Robespierre avait pensé raviver sa popularité en jetant aux ultra-révolutionnaires cet odieux trophée. La mort de Camille fut le crime de son insatiable vanité ; il en porta la peine; car du jour du meurtre de son ami date la marche rétrograde des esprits et la . décadence de ce pouvoir de popularité dont il avait tant ambitionné de se rendre maître. Certes, Danton et Camille Desmoulins n'étaient pas purs de tout reproche, et les hommes qui périrent avec eux, à l'exception d'Hérault-Séchelles, méritaient peu de regrets. Fabre-d'Églantine et ses complices s'étaient évidemment rendus coupables de honteux agiotages et d'une scandaleuse improbité. Philippeaux (i) avait été ' convaincu (i) Mes démêlés avec Philippeaux ne me rendront point injuste envers lui. Je ne crois pas qu'il ait jamais conspiré contre la république. Un

D^e RENE LEVASSEUR. 'j3 d'intrigues et de mensonges: c'en était assez pour flétrir ies autres ; mais les traîner à l'échafaud était à la fois injuste et impolitique; injuste, car en vain Ton décrétait sur le papier une égalité de supplice pour toutes les fautes ; ces fautes n'en étaient pas moins inégales aux yeux de la morale; impolitique , car chacun ^des députés voués à la mort avait des amis, des adhérents, une clientèle qui se détachaient du gouvernement et lui suscitaient de nouveaux embarras , de nouveaux dangers. Quant à Dan ton. et C^jniUeDesmoulins , les fautes qu'on pouy^ait leur fepro^hér .n'avaient rien de politique, rien surtout de contre-révolutionnaire. Camille Dea[noulins joignait à une grande énergie de sentiment, à un enthousiasme sans limite, une étrange faiblesse de caractère.'Eminemmentimpressionnable il se laissait toujours aller à l'émotion du moment sans en calculer les suites ; mais ses inconséquences puériles , son naïf enfantillage ne Fempéchaient pas d'être up sincère républicain prêt à sacrifier tout ce qui lui était cher pour la cause BOQTeniait de vavté blessée fut la cause des inconséquenoes el des foutes qui le conduisirent à l'échafaud ; il avait rédigé dans le cours de sa mission un petit catéchisme patriotique pour l'instruction des rebelles de la Vendée. Son amour-propre d'auteur lui faisait regarder cet opuscule comme plus propre à terminer la guerre qu'une seconde levée en masse; il en parla dans ce sens au comité de salut public, où on lui rit au uez. Inde irœ ! de là les dissensions qu'il suscita dans le sein de la Convention , et ^ni causèrent la ruinfi de tant de bons patriotes. {Aote de l'auteur.]

^4 MÉMOIRES Mk' de la liberté. J'ai déjà montré comment, lors de la publication du Vieux-Cordelier, après avoir marché avec la partie saine de la Montagne, il s'était laissé égarer par les Philippeaux et les Fabre d'Églantine. Déjà long-temps avant, il s'était séparé de nous en défendant le général Arthur Dillon, noble dont l'opposition au gouvernement républicain n'était pas douteuse. Dans cette circonstance je m'étais écrié: Président, fermez la discussion, empêchez Camille de se déshonorer; — root qui témoignait à la fois de la douleur que m'inspiraient les erreurs de mon collègue et du respect que je portais au premier fondateur de la liberté. Il était un moyen facile de ramener Camille, c'était de lui prouver qu'il avait tort; mais Robespierre était déjà effrayé de l'avoir défendu, et l'auteur du Vieux-Cordelier périt victime des terreurs ambitieuses de rhomme qu'il regardait comme son guide et son meilleur ami. Quant à Danton, ce Danton trop décrié et trop peu connu, j'ai assez mis en scène ses actes et ses discours pour n'avoir point besoin de le peindre; il s'est peint luinoiême dans chacune de ses énergiques harangues. Les seules fautes que l'on ait à lui reprocher tiennent à l'homme privé; l'homme politique a toujours été à l'abri de toute atteinte: je l'ai déjà dit, la probité de Danton n'était point intacte: je vais ici en donner une seule preuve. Je reçus au comité de correspondance une lettre des administrateurs du district de Béthune, qui nous annonçait le passage

^ DE RENÉ LEVASSEUR. jH de trois voitures chargées d'effets venant de la Belgique, et adressées à Danton et à Lacroix. L'administration les avait arrêtées , parce que les voituriers n'avaient ni lettres de voiture ni passeport. Je renvoyai cette lettre au comité de défense générale , sans la lire à la tribune , ainsi que j'y étais autorisé par un décret, dans la crainte de Élire naître une discussion scandaleuse. Je me doutais dès-lors que ces voitures recelaient le résultat des malversations de nos deux collègues ; j'en acquis la preuve dans la suite ; quelques jours avant le décret d accusation porté contre Danton , SaintJust vint me demander la lettre dont j'ai parlé , et dont il avait appris l'existence à Béthune même; nous nous transportâmes pour en chercher les traces au bureau de l'ancien comité de défense générale. Nous trouvâmes . bien la date du reçu et le numéro de la pièce , mais la pièce elle-même avait disparu. Le secrétaire Petit , interrogé , nous apprit qu'il l'avait remise au citoyen Danton , qui l'avait demandée pour la communiquer au président , sous promesse de la rapporter. Jje président Guitton Morveaux se rappelait bien le même fait, mais il n'avait point vu la lettre en question; Danton lui avait seulement demandé un laissez^ passer pour ses malles et celles de Lacroix, arrêtées, disait-il, à Béthune. — Ces bons administrateurs, ajoutait-il , croient sans doute que les représentants voyagent comme les garçons perruquiers avec leur bagage dans un chausson ! Guitton Mor

76 MliMOIRES ^ Teaux avait donné sans hésiter le laissez-passer. Ainsi avaient été dérobées à nos yeux les traces d'une de ces malversations qui, pour n'avoir pas été aussi fréquentes qu'on affecte de le dire , ne se sont pas moins quelquefois rencontrées dans le cours de nos orages. C'est avec douleur que j'ai rapporté un fait à charge contre l'un de ceux de mes anciens collègues dont la mémoire m'est le plus chère ; contre un homme qui a si bien défendu la noble cause à laquelle j'ai consacré ma vie ; mais j'ai fait voeu de dire la vérité, et ici surtout il était important de la dire tout entière ; ami politique de tous les amis de la liberté , je n'ai été d'aucune faction ; perdu au milieu de la Montagne, j'ai voté*suivant ma conscience , sans suivre les bannières de qui que ce soit ; je n'étais pas plus partisan de Danton que de Robespierre, et je veux être juste envers tous les deux. C'est au moment où je rapporte la catastrophe qui a privé la Montagne de son plus éloquent appui , au moment où je dois imputer la mort de Danton au comité comme une faute , à Robespierre comme un crime , au moment où je me prononce pour Danton contre ses ennemis , que je dois rapporter les faits qui accusent Danton et excusent ceux qui l'ont frappé. L'impartialité m'en fait un devoir, et, quoiqu'avec peine, je sais le remplir. Quoi qu'il en soit de la conduite du comité de salut public dans cette affaire , une chose du moins reste démontrée, c'est que la Con

DE RENÉ LEVASSEUR. 77

vention ressentit vivement le vide que laissait Danton au sommet de la Montagne. Nous avons déjà vu, le jour de l'arrestation des quatre députés montagnards, le mouvement de douleur qui avait frappé la Convention et la stupeur générale qui en avait été la suite. Le comité de salut public put voir dès-lors qu'il n'avait plus d'assentiment à attendre , et que la force et la terreur étaient désormais ses seuls moyens de; gouvernement; tristes moyens, puisque sa force ne résidait que dans une opinion chancelante , et que la terreur qu'il inspirait devait disparaître dès qu'on oserait le regarder en face ! Cependant , il faut le dire , le pouvoir qui avait été confié par la convention à son comité , le pouvoir plus grand qu'il avait usurpé, Robespierre et Saint-Just n'en voulaient disposer que pour le bien. C'était à des mesures réparatrices , à un retour vers l'ordre qu'ils voulaient appliquer leur puissance : mais le bien qu'ils méditaient était plus que jamais difficile à réaliser. Il fallait avant tout, pour y parvenir, une grande union , et l'union était devenue impossible dans la convention , où le comité trouvait un grand nombre d'ennemis vaincus , mais pour ainsi dire point un seul collègue qui sympathisât avec lui. Rétablir l'ordre et le règne des lois, tel était son but, mais avant de l'atteindre il lui fallait encore combattre, terrasser les ennemis qui lui restaient, c'est-à-dire créer encore des lois de sang et accroître le désordre qu'il voulait éteindre.

78 MÉMOIRES Nous verrons cependant Robespierre tenter par sa fête à l'Être-Suprême de replacer la société sur les bases sacrées dont les anarchistes avaient voulu l'arracher. Nous le verrons prêcher la tno^
dération ; mais ces tentatives de bien devaient être inutiles quand le combat continuait et quand le tribunal révolutionnaire poursuivait le cours de ses sacrifices humains. Peut-être néanmoins serions-nous sortis de ce chaos, peut-être ainsi que Taffirroaient Robespierre jeune et Saint-Just, serait-on revenu k la clémence après quelques jours encore de rigueur
révolu'tionnaire, si une parfaite homogénéité avait régné dans le sein du gouvernement; mais il n'en était pas ainsi : Au comité de salut public, à côté de Robespierre et de Saint-Just, hommes inflexibles mais conduits par les principes , et voulant sincèrement la république, quoiqu'ils fussent capables de moyens odieux et sanglans pour la faire triompher; à côté de Cou thon, leur ami et leur agent, se trouvaient Billaud-Varennes et Coliot d'Herbois qui ne s'étaient mêlés à la crise révolutionnaire que pour leur intérêt; qui, en politique, ne savaient que répandre du sang, et qui ne pouvaient voir dans le rétablissement de l'ordre que^ la fin de leur influence. Les vues élevées d^ Saint-Just les effrayaient, car ils sentaient biern qu'il n'y aurait pas de place pour eux dans um3 gouvernement régulier et libéral ; de là un cotci^
mencement de haine qui ne tarda pas à trouver

DE RENÉ LÉVASSEUR. 79 de puissans aliments. Entre ces hommes si différens^ nul dans le sein du comité ne pouvait tenir la balance; Carnot ne s*occupait guère que du mouvement de nos armées, et son travail était immense ; Robert Lindet n'avait d'influence qu'en matière financière; et Barrère, homme de beaucoup d'esprit , était trop faible pour acquérir une grande consistance politique et pour s'interposer entre des athlètes tels que le rigide SaintJust et le féroce CoUot. Un déchirement devenait donc inévitable ; nous verrons bientôt sous quels auspices il éclata. 9^ 9

80 MÉMOIRES , 1 CHAPITRE V. Dictature du comité. —
 Mesures de salut public. — Décrets d'Être-Suprême. — Expulsion des nobles. —
 Code des lois. — Mendicité. — Mesures en faveur des suspects. —
 Tentative d'assassinat contre G<il>lot d'Herbois et Robespierre. — Projet de
 fête à Être-Suprême. Le comité de salut public était devenu réellement tout
 puissant ; c'était lui qui gouvernait la France, et s'il soumettait encore ses
 actes aux délibérations de la Convention, ce n'était qu'une pure formalité ;
 car il n'avait plus à craindre d'y rencontrer de contradicteurs. Cependant il
 détruisait le conseil des ministres (i) et concentrait dans ses mains la i*^ Le
 conseil exécutif provisoire est supprimé, ainsi que les six ministres qui le
 composent ; toutes leurs fonctions cesseront au 1^{er} germinal prochain. 12*
 Le ministère sera suppléé par douze commissions, dont réorganisation .soit :
 commission des administrations, police et tribunaux , qui sera chargée du
 sceau de la république et de la publication des lois ; commission de
 l'instruction publique ; commission de l'agriculture et des arts ; commission
 du commerce et des approvisionnements ; commission des travaux publics ;

The text on this page is estimated to be only 21.55% accurate

DE RENÉ UEVASSEUm. èf plénitude du pouvoir exécutif. Une pareille même eutpu être utile à la république si laConrentioiiaTait volontairement confié cette sorte d'omnipotence à son comité; car,dans des circonstances telles que cet les qui nous entouraient, le gouvernement de la France avait besoin avant tout d'unité. L'anarchie , quelque déplorable qu'elle soit, avait pu battre les ennemis; une administration unique pouvait seole profiter de la victoire. L'anarchie avait comme un torrent renversé tous les débris de l'ancien ordre des choses, mais il fallait une volontéunique pour prendre les élémens restés debout et les faire servira reconstituer l'ordre social. Les ch^ du comité le iXMinnissioB des secours publics; foimniitfinn des transports, postes ci «ageries; commissioa des fiimices; ooouBÛsioB de rorgttûsolioo ci dm mouTemeiit des années de terre; oonuiÛssioD de lawviAecidcscolowc»; commission de^ armes, poudres ci eiploitiatioB de» mines ; coaoMDMsm des relations extérieures. 3^ r;bnmir de ees oonunissions, à rcaioption de celles dont il scn parlé dans Farlkle suivant» sera composée de deux mcrabrci et d^nn adioiat; oei adjoint fera les fonctions de secrétaire et de garde des archtres de la commission. 40 xa commission des administrations, police, tribnmnx, et celle de rinstrnction publique, seront composées diacune d*un commissaire et de deux adjoints. La commission des relations extérieures ne sera que d*on seul commissaire sans a^oint; celle de la guerre et celle de la marine ne seront égfement cbacne tfoe d'un seul commissaire et d'un adjoint ; celle des finances sera de cinq commissaires et un adjoint. La trésorerie nationale, le bureau de comptabilité et celui de la liquldatioii générale seront indépendants des susdites commissions , et oorrespiiodront directement avec la Convention Nationale et le comité de salut public. 5* Ces donae commissions correspondront avec le comité de salut public auquel elles seront subordonnées; dles loi rendront compte de la Kérie et III. (>

8a viMOIRES sentaient et agissaient dans ce sens. Quelque justice qu'il y ait dans les reproches qu'on leur a adressés, quelque horreur qu'on ait dû ressentir pour le sang qu'ils ont versé; on ne saurait disconvenir qu'ils avaient des intentions franchement républicaines et une volonté assez énergique pour triompher des obstacles qui nous entouraient. Leur puissance aurait donc pu être bienfaisante : mais malheureusement la convention ne la sanctionnait pas de ses vœux. Ce grand corps était anéanti par la terreur générale que tous les citoyens avaient concouru à répandre , mais que tous les citoyens aussi subissaient; elle obéissait au comité comme à un tyran des motifs de leurs opérations respectives. Le comité annulera ou modifiera celles de ces opérations qu'il trouvera contraires aux lois ou à l'intérêt public; il lui attribuera près d'elle l'expédition des affaires, fixera leurs attributions respectives et les lignes de démarcation entre elles. Les membres de chacune de ces commissions particulières sont solidairement responsables pour leurs actes illégaux et pour leur négligence , conformément à la loi du 4 frimaire, relative au gouvernement révolutionnaire. 6° Tous les emplois ou commissions , tant civiles que militaires, seront donnés au nom de la convention et délivrés sous l'approbation du comité de salut public. Les membres des commissions et leurs adjoints seront nommés par la convention nationale , sur la présentation du comité de salut public. Ces commissions organiseront sans délai leurs bureaux sous l'approbation du comité de salut public. Les nominations des employés seront également soumises à ce comité et devront être confirmées par lui. 7° Le traitement de chacun des commissaires sera de 13,000 livres, celui des adjoints sera de 8,000 livres ; celui des employés dans les bureaux sera assigné par le comité de salut public, et ne pourra excéder 6,000 livres.

DE WESfi LEVASSEUR. B5 et non comme à un délégué, représentant légitime de sa puissance. Il résultait de cet asservissement un malaise général qui empêchait le comité de réaliser le bien qu'il était appelé à faire, car l'assujettissement de la convention la constituait en un véritable état de guerre contre le gouvernement qu'elle avait créé. On n'est jamais esclave volontairement, et à quelque point que le subordonné courbe le front devant son maître, il désire toujours le renverser. Le comité le sentait, et ses défiances augmentaient aussi chaque jour; des craintes pour sa propre existence lui faisaient-elles ajourner la grande régénération sociale qu'il méditait, en conséquence ses actes étaient de la nature la plus disparate : à côté de tentatives pour ramener la modération dans le gouvernement, il faisait voter les mesures les plus rigoureuses; cependant on ne peut refuser à ses membres influents ni vues élevées ni activité. On conçoit à peine comment huit hommes pouvaient suffire à tant de travail; seuls ils composaient toute l'administration supérieure; fardeau qui, même dans un temps calme, écrase souvent neuf ministres entourés de la plus vaste bureaucratie; chaque jour les mêmes hommes rédigeaient une foule de lois et décrets sur toutes les matières d'intérêt public; chaque jour aussi on les voyait à la tribune lire de longs rapports et soutenir dans leurs discours tout le poids des discussions. Après tant de travaux ils trouvaient encore une place dans leur Journée pour dominer aux Jacobins, par la parole; G.

The text on this page is estimated to be only 25.68% accurate

84 «ÉMOIRES souventaussi un tiers d'entre eux étaient en mÎ8ftî cains comme plongés dans les plus ssdes orgies : €€st une calomnie , au moins qup je n^ai pas i réfuter; aucun homme qui se respecte n'oserait la rappeler aujourd'hui. Au milieu des grandes mesures qui signalèrent cette époque , je n'ai guère pris part qu'aux décrets qui concernaient l'amélioration de ragricul'* ture. Isoré et moi, nous fumes chargés de rédiger un plan sur ce sujet ; mais les missions que je remplis auprès des armées, et la catastrophe du 9 ther* midor , nous empêchèrent de donner suite k ce travail. La Convention songea également à sVkj* cuper de l'instniction publique ; Grégoire rédigea, un ^rand travail sur les traits de vertus suscités parl'esprit républicain. La Convention adopta, sur te

The text on this page is estimated to be only 16.41% accurate

DE nmski le^juiſeur. 85 rapport de Thibaudeau ^ un vaste plan d-
éducationii pubHcpiſe ſur les baſes que j^ai expliquées dans un chapitre
précédent. La Convention décida, ſur la motion de Cambacérès, que toutes
les lois et décrets ſeraient réunis en un ſeul Code. En même temps le comité
de ſalut public ſongeait à détruire la mendicité , cette Udeuſe plaie de la
civilisation. La loi votée ſur cette matière importante peut paſſer encore
aujourd'hui pour un monument de ſageſſe, puisq̃ue après trente ans de
calme om n'a paſ avisé de feiré mieux : au lieu de ceſ hideux dépôts de
mendi* dté que, dans ſa ſplendeur, le deſpotiſme impérial kiven

86 M^lFOIBES dit^{té} devrait tendre à donner de l'ouVrage à tous ceux qui en manquent; jusque là il est de la dernière injustice de reprocher son oisiveté à celui qui peut-être a épuisé tous les moyens pour se procurer du travail. Jusque là les peines portées contre la mendicité et le vagabondage sont une évidente injustice, un outrage gratuit à l'humanité. Je sais bien que les partisans de toutes les inégmlités et des mesures de rigueur en tout genre, ont plus d'un argument en f^siveur de l'atrocité légale dont je me plains. Ils diront d'abord qu'il est impossible d'assurer du travail à tous les membres de la société; mais en vérité un tel argument mérite à peine une réponse. S'il n'est pas de moyen de fiiire que tous puissent travailler, la société n'a certes pas le droit de punir ceux qui ne trouvent pas d'ouvrage: il serait par trop douloureux aussi pour celui que sa position amdamne au malheur d'étr^o traité en criminel par ceux qui s'asseyent au splendide banquet où on ne lui a pas marqué de place, IHinir ce qui n'est point un crime Ait de tout temps une injustice, et l'on n'empêchera pas qu'il n'eu soit ainsi de tout temps, car toutes les raisons politiques possibles ne sauraient changer la nature des choses* Soyez justes avant tout, hommes qui gouvernez les nations, vous serez; politiques ensuite si vous pouvez ! Mais, dit-on encore , la plupart des misérables qui se livrent à la mendicité, ont été entraînés

DE RENÉ LEVASSEXJR. 87 Oans le malheur par le vice ou par la paresse ; la plupart, je le veux bien; mais qui oserait affirmer qu'il en soit ainsi pour tous ; or, tant qu'on ne fera point une pareille affirmation , tant qu'on ne l'entourera point surtout de preuves irrécusables, on n'aura pas le droit de conclure d'un fait isolé contre une classe d'individus : l'argument peut être excellent pour le riche qui veut assourdir ses oreilles contre les cris du désespoir et de la misère, il peut servir à endurcir des cœurs que déjà le luxe et les idées aristocratiques n'ont que trop bien endurci ; mais il ne vaut rien pour le législateur qui ne doit disposer que d'après des faits certains, et qui ne peut sans prévarication condamner une classe entière tant qu'il ne lui est pas démontré qu'elle ne renferme pas un seul innocent. Le décret (i) de la Convention fera mieux (i) SECOURS PUBLICS. Le comité de salut public sur le rapport de la ooittmiMioD dei fecoon publics, en exécution du décret du 16 ventôse dernier, arrête provisoire* ment et en attendant cpi*il soit pourvu d*une manière définitive à rextinctioD de la mendicité dans les grandes communes; i^Que les mendiants infirmes, hors d*état de travailler, qui se sont (ait ou se feront inscrire dans leurs sections respectives , recevront k titre de se* cours, et pour subvenir à leur subsistance, i5 sous par jour, 3 5 lorsqu'ils >Qt>nt mariés , et 5 sous pour chacun dès enfants qu'ils pourront avoir et qui n'auront |ms atteint Tâge de i a ans, ou qui seront infirmes i Autorise la oonmiission des secours à faire verser les somme» tt^*mêïrm au paiement de ces secours entre les mains des sections et §ur les éUl« Qu'elles lui en remettront directement ;

B6 MiMOIREft juger ce qu'il y avait de bon dans les mesures qu^ nous avons prises j et quels sont les perfectionnemens que d'anciens préjugés nous ont empê-<> ché de tenter. Tandis que la Convention procédait ainsi à des améliorations progressives de notre régime int^r rieur, le comité de salut public songeait à termir ner la révolution; malheureusement il s'égaraient encore dans la fausse voie qu'il avait déjà suivie; il croyait devoir en finir avec tout ce quil ava^ regardé comme des factions enneçaies avant dç mettre la clémence à l'ordre du jour; ainsi ile^ sayait dp se débarrasser des nobles et des étrangers par une mesure générale , et il tentait de le» ^expulser de Paris et de toutes les places finîtes. Le décret qu'il rédigea pour amtief à ce' Init âévait être naturellemept phj9*gé d'l9xiC(ejpttPin\$o' IV J avait des nobles dans toutes les fonctions d'utilité publique ; il y en avait dans le sein de la Convention. a* Les mendiaots infirmes, mais qui sont encore susceptibles de quelque travail , reoerront les deux tiers des secours ci-dessos; 3^ Au moyeu de ces secours» il ne pourra plus y avoir d^infirmes men? diants dans les rues de Paris, et ceux qui seront trouvés mendiant seront arrêtés et conduits dans leurs sections poiur y être reconnus; il sera pris à leur égard les mesures de sûreté nécessaires; 4^ Quant aux mendiants jralides et en état de travailler, comme ils q& peuvent avoir aucun motif pour mendier, ils seront également arrêt/ès ^t conduits à leurs sections, qui prendront sur leur compte les rensei^ n^ ments convenables et telles mesures que leur prudence suggérera; 5° Enjoint à la municipalité de Paris de veiller et de tenir la main » l'exécution du présent arrêté.

The text on this page is estimated to be only 25.82% accurate

DE KBVÉ LKVASSEUR. 89 Ils furent exceptés des
'prescriptiops du décrets Jamais la Convention ne s'était montrée si nulle;
elle accepta d'abord sans murmure le déoret du comité ; elle accepta de
même , dans les séances suivantes, les modifications contradictoires qui lui
furent proposées. Je donne ici le décret tel qu'il fut définitivement rédigée:
POLICE GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE. Art. 1^{er}. Les prévenus de
conspiration seront traduits, de tous les points de la république, au tribunal
révolutionnaire de Paris. 2. Les comités de salut public et de sûreté gé-
nérale rechercheront promptement les complices des conjurés, et les feront
traduire au tribunal révolutionnaire. 3. Les commissions populaires seront
établies pour le 15 floréal. 4. Il est enjoint à toutes les administrations et à
tous les tribunaux civils de terminer dans trois mois , à compter de la
promulgation du présent décret, les affaires pendantes, à peine de destitu-
tion ; et à l'avenir toutes les affaires privées devront être terminées dans le
même délai , sous la même peine. 5. Le comité de salut public est
expressément chargé de faire inspecter les autorités et les agents publics
(chargés de coopérer à l'administration. 6. Aucun ex-noble , aucun étranger
avec lequel la république est en guerre ne peut habiter Paris

go Mlf MOIRES ni les places fortes , ni les villes maritimes,
pen^» dant la guerre. Tout noble ou étranger dans le cas ci-dessus, qui y
serait trouvé dans un mois, est mis hors de la loi. 7. Les ouvriers employés à
la fabrication des armes , à Paris , les étrangères qui ont épousé des
patriotes français, ne sont point compris dans l'article précédent. 8. Le
séjour 'de Paris, des places fortes , des villes maritimes , est interdit aux
généraux qui n'y sent point en activité de service. 9. Le respect envers les
magistrats sera religieusement observé; mais tout citoyen pourra se plaindre
de leur injustice , et le comité de salut public les fera punir selon la rigueur
des lois. 10. La convention nationale ordonne à toutes les autorités de se
renfermer rigoureusement dans les limites de leurs institutions , sans les
étendre ni les restreindre. 1 1 . Elle ordonne au comité de salut public
d'exiger un compte sévère de tous les agents , de poursuivre ceux qui
serviront les complots et auront tourné contre la liberté le pouvoir qui leur
aura été confié. 12. Tous les citoyens seront tenus d'informer les autorités de
leur ressort et le comité de salut public des vols , des discours inciviques et
des actes d'oppression dont ils auraient été victimes ou témoins. 1 3. Les
représentants du peuple se serviront des r l

DB JXHJXi LEVASSEUR. C[^]f autorités constituées, et ne pourront déléguer de pouvoirs. 14. Les réquisitions sont interdites à tous autres que la commission des subsistances et les représentants du peuple près les armées, sans l'autorisation expresse du comité de salut public. i5. Si celui qui sera convaincu désormais de s'être plaint de la révolution vivait sans rien faire et n'était ni sexagénaire, ni infirme, il sera déporté à la Guiane. Ces sortes d'affaires seront jugées par les commissions populaires. 16. Le comité de salut public encouragera par des indemnités et des récompenses tes fabriques, l'exploitation des mines ^ les manufactures; il protégera l'industrie, la confiance entre ceux qui commercent; il fera des avances aux négociants patriotes qui offriront des approvisionnements au ^f^aximum; il donnera des ordres de garantie à ceux qui amèneront des marchandises à Paris, pour ^ les transports ne soient pas inquiétés; il pro*tégera la circulation des rouliers dans l'intérieur, et ne souffrira pas qu'il soit porté atteinte à la i>onne foi publique. 1 7. La convention nationale nommera dans son sein deux commissions^ chacune de trois membres : lune chargée de rédiger, en un code succinct et complet, les lois qui ont été rendues jusqu'à ce jour, en supprimant celles qui sont devenues con'^; l'autre commission sera chargée de rédiger ^ corps d'instruction civile propre à conserver

^ MiMOIRES les mœurs et Tesprit de la liberté. Ces commissioiis-^ fieront leur rapport dans un mois. i8. L'insertion au bulletin du présent décret tiendra lieu de promulgation. Malgré les modifications nombreuses que œ projet avait subies^ le comité ne tarda pas à s'aper* cevoir qu'il était complètement inexécutable. Tous ses protégés nobles réclamèrent ^ et bientôt il loi &llut faire une exception spéciale poiur chaque individu; cependant, à part ce qu'il y avait de dur, de cruel même dans cette mesure^ il faut avouer qu'elle produisit quelque bien; elle purgea da moins les administrations secondaires, et surtout la commune de Paris, d'une foule d'intrigants^ étrangers et de nobles qui feignaient de servir la cause de la liberté pour la rendre odieuse. La Commune n'avmt plus de pouvoir que par le eomité.*^ elle obéit. Beaucoup d'agents de la faction héber* tiste en furent ainsi expulsés ; de ce nombre étail cet ignoble Dorat-Cubièrè , qui , dans le cours de notre longue révolution, se vendit à tous les partis; cet homme, avant 89, avait pris le titre de chevalier, qui ne lui appartenait pas, au bas de plusieurs recueils de vers pitoyables, suffisamment jugés par l'admiration fanatique que leur auteur portait au fade Dorât dont il avait pris le nom. £& 93, il fut membre de la Commune et appartint au parti anarchiste ; mais il ne valait pas la peine d'être puni avec ses chefs. Depuis la restauration ^ noo» l'avons vu, sous le titre usurpé de marquis, f^^'

"I>E BXKÛ tBYÂSSEUR. ^3 ter le foi Louis XVI , auprès duquel il avait au Temple rempli l'emploi de geôlier, et qu'il avait maltraité dans ses rapports à la Commune. Nous Tavons vu demander la proscription des conventionnels au nom de la royauté, lui qui avait tenté de les proscrire dans l'intérêt de l'anarchie. Cet intrigant de bas étage valait peu en lui-même la peine que je le citasse; mais il était assez curieux de constater par un nom propre que la contrerévolution s'était glissée au milieu de nous pour enrayer les roues du char de la réforme. Au reste , j'aîme à le répéter, nous pouvons montrer une foule d'aristocrates avérés au milieu de la Gironde et dans le sein de la faction anarchiste que nous avons renversées; tandis qu'au milieu de nous, Montagnards dont on a osé suspecter la bonne foi, je défie de trouver un homme vendu à la faction ennemie. Au moment même où le comité de salut public prenait de rigoureuses mesures contre les nobles , il réalisait en quelque sorte le tribunal de clémence qu'avait proposé Camille-Desmoulins. Des commissions populaires étaient établies pour examiner les motifs de l'arrestation des citoyens détenus comme suspects ; ces commissions n'avaient point le pouvoir de juger; elles pouvaient prononcer des mises en liberté; jamais de condamnations. C'était sans doute une belle institution comme transition à un gouvernement régulier , mais elle manque son effet par une exécution imparfaite , et Von n'en sut aucun gré à ses auteurs. A la

94 MâffOIRES même époque Robespierre tentait de réaliser autre mesure de régénération; il faisait proclamer de nouveau la liberté des cultes, liberté qui avait subi tant d'atteintes sous le règne des anarchistes; en même temps il voulait, par une proclamation solennelle, prouver à la France et à l'Europe que nous n'avions jamais été complices des tentatives immorales de la Commune, et que nous n'a* vions jamais voulu répudier la croyance cons(h lante en un dieu. Malheureusement une semblable proclamation pouvait difficilement produire son effet; la forme que Robespierre lui donna prêtait même aux calomnies de nos ennemis. Ils feignirent d'y voir encore un nouveau symptôme d'impiété. Certes ils ne pouvaient être de bonne foi dans une semblable supposition : les discours antérieurs de Robespierre et toute sa conduite privée prouvaient assez que l'athéisme, l'immoralité et le cynisme lui faisaient horreur ; les discours que j'ai rapportés l'ont démontré jusqu'à l'évidence. Mais les hommes qui ont voulu faire peser sur sa tête l'accusation d'impiété auraient pu, s'ils avaient été de bonne foi , reconnaître leur erreur dans le discours même qu'ils lui ont tant reproché. La péroration de ce discours, que je vais citer, en est la preuve. « Malheur à celui qui cherche à éteindre le sublime enthousiasme et à étouffer par de désolantes doctrines cet instinct moral du peuple qui est le principe de toutes les grandes actions ! C'est à vous, représentants du peuple, qu'il appartient de

DE RRNÉ LEVASSEUB. gS B^re triompher les vérités que nous venoBs de dé^ Velopper ; bravez les x^lameurs insensées de Fignotance présomptueuse ou de la perversité hypocrite. Quelle est donc la dépravation dont nous étions environnés , s'il nous a Êdlu du courage pour les proclamer? La postérité pourra-t-^lle croire que les factions vaincues avaient porté l'audace jusqu'à nous accuser de modérantisme et d'aristocratie pour avoir rappelé l'idée de la divinité et de la morale? Croira-t-elle qu'on ait osé dire , jusque dans cette enceinte , que nous avions .par là reculé la raison humaine de plnmeurs siècles ? Us invoquaient la raison, les monstres qui aiguisaient contre vous leurs poignards sacrilèges! Tous ceux qui défendaient vos principes et votre dignité devraient être aussi sans doute les objets de leur fureur. Ne nous étonnons pas si tous les scélérats ligués contre nous semblent vouloir nous préparer la ciguë; mais avant de la boire nous sauvions la patrie. Le vaisseau qui porte la fortune de la république n'est pas destiné à ffiire naufrage; il vogue sous nos auspices, et les tempe* tes seront forcées de le respecter. '< Asseyez-vous donc tranquillement sur les bases immuables de la justice et ravivez la morale publique; tonnez sur la tête des coupables et lancez la foudre sur tous vos ennemis. Quel est l'insolent qui, après avoir rampé aux pieds d'un roi, ose insulter à la majesté du peuple français , dans la personne de ses représentants? Commandez à la vie

98 MÉMOIRES L'extrait que je cite peut faire voir s'il était dirigé par les sentiments pervers qu'on lui a supposés :

DE REKÉ LEVASSEUR. gg ton sein paternel. Être des êtres, nous n'avons point à t'adresser d'injustes prières; tu connais les créatures sorties de tes mains; leurs besoins n'échappent pas plus à tes regards que leurs plus secrètes pensées. La haine de la mauvaise foi et de là tyrannie brûle dans nos coeurs avec l'amour de la justice et de la patrie ; notre sang coule pour la cause de l'humanité : voilà notre prière ; voilà nos sacrifices; voilà le culte que nous t'offrons. » Cependant un grand nombre de membres de la Convention qui avaient fait succéder au fanatisme religieux un grossier fanatisme d'impiété, virent avec peine la fête de l'Etre-Suprême. Elle aggtava encore les divisions qui nous tourmentaient; d'un autre côté la présidence de Robespierre , incident fortuit, puisque tous les partis avaient tour à tour fourni des présidents ; cette présidence qui lui procura l'occasion de parler, en notre nom , de la régénération qu'il méditait, fit mieux voir à quelques membres de la Convention combien le comité de salut public s'était élevé au-dessus de nous. Robespierre, marchant à notre tête, parut moins un président qu'un maître, et dès lors il devint le point de mire de toutes les haines et de tous les projets de vengeance. Nous verrons bientôt comment le comité de salut public et lui-même, par des mesures violentes que rien ne justifiait, méritèrent la réprobation qui de toutes parts commençait à peser sur eux. Une circonstance malheureuse vint fournir un

100 MÉMOIRES nouveau prétexte aux violences du comité: un nommé L'admiral se glissa dans la maison de Collot-d'Herbois pour l'assassiner. Coût ne dut la vie qu'au courage et au dévouement d'un serrurier, nommé Geffroy, qui fut grièvement blessé par l'assassin. En même temps, une jeune fille, nommée Cécile Renaud, se présenta chez Robespierre, également dans l'intention de le tuer. L'admiral avoua son crime et en tira vanité ; Cécile Renaud répondit à l'interrogatoire des membres du comité de sûreté générale qu'elle était allée chez Robespierre pour voir comment était fait un tyran. Ces deux tentatives d'assassinat dans la même journée motivèrent de nouvelles rigueurs, auxquelles s'associa la Convention, devenue muette et terrifiée. Geffroy, reçu solennellement aux jacobins, obtint des honneurs publics. On pouvait déjà voir dans l'empressement que la Convention mettait à prendre la cause des deux membres du comité comme la sienne propre, qu'on les regardait plutôt comme des maîtres que comme des collègues.

DE RENÉ LEVASSUR. MOI

»f^0*^u^/%f^oi%^/%^/^^^^^%^M/%^t^^' ■^h^%' CHAPITRE VI. Loi du la prairial. — Catherine Théos. — Divisions entre les membres des comités de gouvernement. Depuis la mort de Danton les bancs de la Convention devenaient de plus en plus mornes et silencieux. Les comités avaient fini par s'emparer de tout le pouvoir et déjà nous n'étions plus qu'une espèce de parlement, enregistrant pour la forme les actes de cette nouvelle royauté; déjà, sans doute, depuis long-temps nous avions eu à déplorer bien des excès, mais du moins l'enthousiasme de la liberté les faisait naître et chacun de nous espérait concourir à les réparer; dans les derniers mois de la terreur, au contraire, il n'y avait plus d'action que dans le sein des comités. La tribune et la presse étaient muettes; les cordeliers se taisaient; les jacobins, dégénérés, les sections, communes n'étaient plus que de pâles satellites de la nouvelle tyrannie: au premier moment, ce naissant les intentions réparatrices de Robespierre

JOft MÉMOIRES et de Saint-Just, nous crûmes qu'ils allaient profiter de leur omnipotence de fait pour clorre l'ère des révolutions et proclamer la constitution ; mais telles n'étaient pas leurs vues, du moins pour le moment. Les condamnations judiciaires devinrent de plus en plus effrayantes et elles n'avaient plus l'excuse de l'impulsion anarchique; on ne pouvait plus voir dans les condamnés que les victimes de la tyrannie. Renverser tous leurs ennemis , tous les hommes , qu'ils croyaient être les ennemis de la chose publique y avant d'en finir avec l'odieux régime de transition qu'ils avaient établi ; tels étaient leurs projets, et pour les accomplir ils n'hésitaient pas à répandre des flots de sang. La Montagne ne voyait plus qu'avec horreur la nouvelle tyrannie ; les hommes étrangers à toutes les factions y les républicains les plus exaltés commençaient à regarder les comités comme l'ennemi public et osaient concevoir le généreux dessein de les renverser. Lecointre de Versailles, qui depuis a été, ainsi que moi, proscrit comme partisan de Robespierre, fut le premier à élever la voix contre sa sanglante autorité. Le jour même de la fête à l'Etre - Suprême, tandis que Robespierre recevait les hommages de ceux qui nous ont persécutés, le brave Lecointre osa lui dire en face : « Robespierre, j'aime ta fête, mais toi, je te déteste! » deux jours après fut encore un montagnard, un homme que l'on a poursuivi avec nous, qui donna le signal de la résistance à la dictature.

DE RENÉ LBVASSEUR. 103 Je ne sais quel esprit de vertige avait saisi ces hommes qui, pendant plus d'une année, avaient dirigé d'une main si ferme les destinées de la France; après avoir abattu toutes les factions, après avoir déjoué tous les complots des aristocrates déguisés en révolutionnaires; après avoir signalé leur haine pour les excès, ils parurent tout-à-coup eux-mêmes avides de sang et de vengeance; ils parlaient de clémence pour un temps voisin, et la hache révolutionnaire prenait dans leurs mains une activité nouvelle. Non contents des supplices, chaque jour renouvelés, depuis plusieurs mois, ils méditaient un moyen de rendre l'échafaud encore plus meurtrier. Couthon vint proposer, en leur nom, cette abominable loi du 22 prairial qui, pendant deux mois, fit répandre le sang à grands flots (1); un frémissement se répandit dans l'assemblée quand on en (2) La Convention nationale, après avoir entendu le rapport du comité «le l'alat public, décrète : Art 1^{er} Il y aura au tribunal révolutionnaire un président et trois vice-présidents, un accusateur public et douze jurés. Les jurés seront au nombre de cinquante. 3. Les diverses fonctions seront exercées par les citoyens (suivent les noms des membres du tribunal révolutionnaire). 4. Le tribunal révolutionnaire est institué pour punir les

I04 ' HilloIRKS * tendit la tectare : il n'était point, d'après son
 texte, d'ennemi des membres du gouvernement qui pût naître et le gou-
 vernement révolutionnaire et républicain dont elle est le centre. ^ Ceux qui
 auront trahi la république dans le commandement des places et des années y
 et dans toute autre fonction militaire, entretenu des intelligences avec les
 ennemis de la république, travaillé à faire manquer les approvisionnements
 ou le service des armées; Ceux qui auront cherché à empêcher les
 approvisionnements de Paris, ou à cause de disette dans la république; Ceux
 qui auront secondé les projets des ennemis de la France, soit en favorisant
 la retraite et l'impunité des conspirateurs et de l'aristocratie, soit en
 persécutant et calomniant le patriotisme, soit en corrompant les mandataires
 du peuple, soit en abusant des principes de la révolution, des lois ou des
 mesures du gouvernement, par des applications fausses et perfides; Ceux
 qui auront trompé le peuple ou les représentants du peuple, pour les induire
 à des démarches contraires aux intérêts de la liberté; Ceux qui auront
 cherché à inspirer le découragement pour favoriser les entreprises des
 tyrans ligués contre la république; Ceux qui auront répandu de fausses
 nouvelles pour diviser et pour troubler le peuple; Ceux qui auront cherché à
 égarer l'opinion et à empêcher l'instruction du peuple, à dépraver les mœurs
 et à corrompre la conscience publique et à altérer l'énergie et la sûreté des
 principes révolutionnaires et républicains ou en arrêter les progrès, soit par
 des écrits contre-révolutionnaires ou im-— sidieux, soit par toute autre
 machination; les fournisseurs de mauvaise foi qui compromettent le salut
 de la république, et les dilapidateurs de la fortune publique, autres
 que ceux compris dans les dispositions de la loi de 1793, Ceux qui étant
 chargés de fonctions publiques, en abusent pour servir les ennemis de la
 révolution; pour vexer les patriotes, pour opprimer le peuple; Enfin, tous
 ceux qui sont désignés dans les lois précédentes relative la punition des
 conspirateurs et contre-révolutionnaires, et qui par quelques moyens que
 ce soit, et sous quelques dehors qu'ils se couvrent.

DE KESfÈ LETASSEUR. Io5 échapper à la mort. Toutes fautes y étaient transformées en délit, et tout délit conduisait à l'échaTODt attenté i la liberté , à l'iinité, à la sûreté de la républicpie, ou traTÛUé à en empêcher raffermissement. 7. La peine portée contre tous les délits dont la connaissance appartient ao tribunal révolutionnaire est la mort. 8. La preuve nécessaire pour condamner les ennemis du peuple^ est toute espèce de documents, soit matérielle, soit morale, soit valable» soit écrite^ qui peut naturellement obtenir Tassentiment de tout esprit juste et raisonnable. La règle des jugements est la conscience des jurés éclairés par Tamour de la patrie ; leur but , le triomphe de la république et la ruine de ses ennemis ; la procédure , les moyens simples que le bon sens indique pour parvenir à la connaissance de la vérité dans les formes que la loi détermine. Elle se borne aux faits suivants : 9. Tout citoyen a le droit de saisir et de traduire devant les magistrats les conspirateurs et les contre-révolutionnaires. U est tenu de les dénoncer dès qu*il les connaît. 10. Nul ne pourra traduire personne au tribunal révolutionnaire, si ce n'est la Convention Nationale, le comité de salut public, le comité de sûleté générale, les représentants du peuple , commissaires de la Couventioh et raccDsateur public. XX. Les autorités constituées, en général, ne powront exercer ce droit , *9ds avoir prévenu le comité de salut public et le comité de sûreté générale et obtenu leur autorisation. 12. L^accusé sera interrogé à Faudience et en public ; la formalité et ^^interrogatoire secret qui précède est supprimé comme superflu ; il ne pourra avoir lieu que dans les circonstances particulières où il sera it jugé ^tile à la connaissance de la véiité. i3. S'il existe des preuves , soit matérielles , soit morales, indépendam^Kientde la preuve testimoniale, il ne sera point entendu de témoins, à tkioins que cette formalité ne paraisse nécessaire, soit pour découvrir des ^^mplices, soit pour d'autres considérations majeures d'intérêt public 14. Dans le cas où il y aurait lieu à cette preuve, l'accusateur public fera appeler les témoins qui peuvent éclairer la justice, sans distinctioa ^ témoins à charge et à décharge.

I 06 MÉMOIRES faud. La puissance d'accuser qui, avec les aou«
 veaux jurés du tribunal^ était en même temps la puissance de condamner,
 était remise entre les mains des comités, et Ton voulait ravir aux victimes
 jusqu'à la triste consolation d'avoir des défenseurs officiels. 1 5. Toutes les
 dépositions seront faites en public , et aucune déposition écrite ne sera
 reçue, à moins que les témoins ne soient dans l'impossibilité de se
 transporter au tribunal ; et, dans ce cas , il sera nécessaire d'une autorisation
 expresse des comités de salut public et de sûreté générale, 16. La loi donne
 pour défenseurs aux patriotes calomniés des jurés patriotes ; elle n'en
 accorde point aux conspirateurs. 17. Les débats finis, les jurés formeront
 leurs déclarations , et les jurés prononceront la peine de la manière
 déterminée par les lois. Le président posera la question avec clarté ,
 précision et simplicité. Si elle était présentée d'une manière équivoque ou
 inexacte , le juré pourrait demander qu'elle fût posée d'une autre manière. 1
 8. L'accusateur public ne pourra , de sa propre autorité , renvoyer un
 prévenu adressé au tribunal ou qu'il y aurait fait traduire lui-même , dans le
 cas où il n'y aurait pas matière à une occasion devant le tribunal ; il en fera
 un rapport écrit et motivé à la chambre du conseil qui prononcera ; mais
 aucun prévenu ne pourra être mis hors de jugement, avant que la déci- sion
 de la chambre n'ait été communiquée au comité de salut public qui
 l'examinera. 19. Il sera fait un registre double de^ personnes traduites au
 tribunal révolutionnaire, l'un pour l'accusateur public, et l'autre au tribunal,
 sur lequel seront inscrits tous les prévenus à mesure qu'ils seront traduits.
 20. La Convention déroge à toutes celles des lois précédentes qui ne
 concorderaient point avec le présent décret, et n'entendra pas que les lois
 concernant l'organisation des tribunaux ordinaires s'appliquent aux crimes
 de contre-révolution et à l'action du tribunal révolutionnaire. 21. Le rapport
 du comité sera joint au présent décret comme instruc tion. a*». L'insertion
 du décret au bulletin vaudra promulgation.

DE BEN£ LEVASSEUR. JO7 Ruampa, républicain énergique, qui depuis partagea notre proscription, laissa éclater la plus vive indignation. Il demanda l'ajoumenient de la loi de sang en s'écriant : a si cette loi était votée sans discussion je me brûlerais la cervelle. » Couthon, Billaud-Yarennés, Robespierre, combattirent l'ajournement qui fut appuyé par les anciens partisans de Danton , hommes qui comme nous étaiént las de la tyrannie décém virale, mais qui en même temps avaient abandonné en partie leurs anciens principes et étaient tout au moins devenus des républicains tièdes ; ainsi , personne ne voulait de cette loi, pas plus les montagnards que les dantonistes, pas plus les hommes qui avaient cru devoir rester attachés au comité que les débris de la Gironde ; personne ne la défendit , excepté les membres du gouvernement. La Convention témoigna hautement sa répugnance, et, quoique la plupart des orateurs se montrassent modérés dans leurs paroles on put voir, par la rupture de leur trop long silence, qu'une telle loi ^^ait pour eux un grand et sinisft*e événement. Robespierre la défendit en disant qu'elle était né^ssaire pour l'expéditioïi des affaires; Bourdon "G l'Oise lui répondit en ces termes: ^ Il y a dans la discussion qui vient de s'élever ^^ point autour duquel tous les esprits se rallic'^^t. Dans son discours , Robespierre nous a dit ^^ il manquait de jurés ; eh bien ! comme aucun ^ iï^ous ne veut ralentir la marche de la jiislicr

1 08 MEMOIRES nationale, ni exposer la liberté publique, divisons la proposition , adoptons la liste que nous présente le comité pour compléter le nombre des juges et des jurés, et ajournons le reste. » La modération de ce discours contraste étrangement avec la gravité des circonstances ; cependant, Bourdon croyait encore faire un acte de courage en le prononçant, tant l'autorité du comité était devenue menaçante; Robespierre répliqua d'abord avec quelque modération :

DE RBISTÉ LEVASSEUR. 199 emploie à corrompre l'opinion et à ibrmer de nouvelles conspirations. « On se trompe si l'on croit que la bonne foi des patriotes a trop de force contre les efforts des tyrans de l'Europe et de leurs vils agents, dont la rage se manifeste par les calomnies et les crimes qu'ils ne cessent de vomir sur cette enceinte ; qui ne vous laisseront aucun repos et qui ne vous épargneront ni artifices , ni conspirations impies , que quand ils n'existeront plus. Quiconque est embrasé de Famour de la patrie , accueillera avec transport les moyens d'attendre et de frapper ses ennemis. « Je demande que sans s'arrêter à la proposition de l'ajournement, la Convention discute jusqu'à neuf heures du soir, s'il le faut, le projet de loi qui lui est soumis. » Mais, Bourdon ayant insisté, les membres du comité signalèrent à la fois et lui et le parti dantoniste comme ennemis de la révolution ; Bourdon demanda vivement la parole : « On veut me faire passer pour un scélérat , s'écria-t-il. — Je ne t'ai point nommé, répondit Robespierre, mais je ne te défends point de te reconnaître quand on parle d'ennemi de la patrie. Malheur dans une pareille circonstance à qui se nomme! » Et il termina en dénonçant indirectement Tallien , Legendre et quelques autres députés. La Convention faiblit ; la fatale loi fut adoptée ; cependant l'horreur qu'elle inspirait était si vive que plusieurs

1 IO MÉMOIRES Montagnards, dans les séances suivantes, demandèrent le rapport de plusieurs de ses dispositions, principalement de l'article qui supprime les défenseurs et de l'article qui semblait donner au comité le droit de mettre en accusation les représentants eux-mêmes. Ce dernier article fiit même modifié sur la proposition de Merlin de Douai; mais les membres du comité de salut public n'eurent qu'à paraître à la tribune pour faire rapporter les modifications. L'espèce de résistance qu'on avait voulu montrer n'eut pas de suite , et tout rentra bientôt dans le silence et la stupeur accoutumés. Cependant les menaces que Robespierre et Billaud-Varennnes avaient lancées contre quelques députés accroissaient les haines et menaçaient de plus en plus le pouvoir formidable , mais sans base, des décemvirs; Tallien, Legendre, savaient, à n'en point douter, que leur vie était menacée, et ils avaient assez de force pour se défendre, et pourtant ce Comité si audacieux et si violent n'avait même pas la vigueur que donne l'union intérieure; j'ai déjà dit que Robespierre avait l'intention de remplacer enfin le gouvernement révolutionnaire par un gouvernement plus régulier; Couthon et St-Just étaient de moitié dans ses projets; mais les autres membres du Comité de salut public (i) et tout le (i) J'excepte toujours Carnot et Robert Lindet, qui , uniquement occupés de guerre et de finances , n'avaient d'ailleurs aucune part au gouvernement. {Note de l'auteur.^

DE REKÉ LEVASSEUR. I I I Comité de sûreté générale étaient loin d'admettre les mêmes plans. Les Billaiid-Varennes, les CoUot-d'Herbois , sentaient bien qu'ils devaient disparaître du pouvoir quand la crise terrible au milieu de laquelle nous étions serait passée, et ils ne songeaient qu'à la prolonger. La fête à l'Être-Suprême les courrouça, comme symptôme de retour à Tordre. L'organisation des commissions populaires chargées de mettre en liberté les suspects injustement incarcérés produisit le même effet. Il paraît même qu'au moment de la fête à l'Être-Suprême , Robespierre proposa formellement à ses collègues un plan de gouvernement régulier , et l'abolition des formes révolutionnaires; mais avant de procéder à l'établissement du régime constitutionnel , Robespierre voulait faire mettre en jugement et les commissaires de la Convention et les membres du comité de sûreté générale, qui s'étaient souillés par trop d'excès. CoUot-d'Herbois et Billaud-Varennes, qui se sentaient menacés par ce projet, refusèrent avec ténacité. Une rupture ouverte n'éclata pas encore ; mais on sentit des deux parts qu'elle devenait inévitable, et des deux parts aussi on se prépara au combat. Robespierre s'assura de l'appui des jacobins et de la Commune; ses ennemis, de leur côté, avaient une immense majorité dans les comités de gouvernement. Des deux parts la guerre fut habilement conduite. Robespierre avait en quelque sorte la force matérielle entre ses mains ; SaintJust était en mission aux armées ainsi que Robes

lia MÉMOIRES pierre jeune; mais on devait les rappeler au moment décisif, et avec eux Robespierre croyait conserver un grand ascendant sur la Convention ; il réunissait du moins de son côté la puissance de la parole , mais ses adversaires n'avaient pas moins de chances de succès. Us avaient surtout pour eux la haine de la Convention , et même la haine du peuple contre le gouvernement y haine qui s'était presque entièrement concentrée sur Robespierre et Saint-Just. Collot et Billaud gagnèrent plus en s'annulant que leurs adversaires eu devenant plus redoutables; d'ailleurs , je l'ai dit, ils possédaient la majorité dans le gouvernement, et c'est déjà beaucoup dans les circonstances décisives d'être en possession du pouvoir; dans les crises politiques, c'est presque la moitié de la partie gagnée. Il est presque ridicule, au milieu de' si graves intérêts, de rappeler l'effet que produisit une société mystique, composée mi-partie de fous, mipartie de charlatans , qui fit quelque bruit à cette époque. Il est néanmoins constant que c'est à propos de la ridicule superstition de Catherine Théos qu'éclata la guerre sourde des membres des deux comités. Yadier vint faire sur cette intrigue puérile un rapport dont je vais citer quelques passages. Après avoir peint de traits sanglants les charlatans religieux, « d'après ce rapide tableau, disaitil, de la science théorique des prêtres, je vais, citoyens, vous les faire connaître dans la pratique; je viens vous dénoncer, au nom de vos comités de

DE RENÉ LEVASSEUR. Il3 sûreté générale et de salut public réunis, une école primaire de fanatisme , découverte dans la rue Contrescarpe, section de TObservatoire , n° 1078, au troisième étage. « C'est là que réside une fille, âgée de 69 ans, nommée Catherine Théos , qui ose s'appeler la religion chrétienne et la mère de Dieu. On sait que le mot grec Theos signifie divinité , comme Jehova^ AdoÿUÛ et beaucoup d'autres, qui expriment les divers attributs de l'Être-Suprême. ^ « On voit dans ce réduit un essaim nombreux de bigotes et de nigauds se grouper autour de cette ridicule pagode; on y voit aussi quelques che& de file plus dangereux encore : ce sont des demi-savants, des médecins, des hommes de loi, des capitalistes oisifs qui, détestant la révolution, se mêlent à ces momeries avec des intentions perfides. On y voit des.icesmériens, des illuminés, de ces cagots atrabUairi^s et vaporeux qui , avec un cœur froid pour la patrie , ont la tête chaude et bien disposée à la troubler ou à la trahir. Il y en a chez qui on a trouvé des correspondances à Londres avec des prêtres émigrés. On remarque surtout qu'il n'y a pas un seul patriote dans cette bande; elle n'est composée que de royalistes, d'usuriers, de fous, d'égoïstes, de muscadins, de contre-révolutionnaires des deux sexes. « La mère Catherine est le pivot de cette société dangereuse ; elle se dit inspirée de Dieu , et promet en son nom l'immortalité de l'ame et dû corps à iir. 8

DE RENIÉ LEVASSEUR. Il5 mécréants de la terre, aplanir les montagnes et dessécher les mers. C'est une nouvelle lue, qui doit ré{>arer les malheurs causés au genre humain par nos premiers parents, et réaliser la rédemption, qui n'avait existé, dit-elle, qu'en figure. « La population du globe sera réduite à i40,000 élus par la sainte mère (c'est encore un nombre de sept fois vingt), immortels comme elle; ils chanteront ses louanges, et jouiront sans fin,, au paradis terrestre, qu'elle va rétablir, de l'éclat ra« dieux de son antique virginité. Tel est, citoyens, l'abrégé du tas d'inepties qu'on a été forcé de relater dans les procès-verbaux et interrogatoires recueillis pour votre comité. L'arme du ridicule» le sentiment de la pitié, sont les seuls remèdes, sans doute, dont la raison peut faire usage contre ces jongleries fanatiques, aussi vos comités les eussent-ils méprisées , si par un anneau dangereux elles ne se rattachaient au cercle des conspirations qui se sont reproduites sous tant de formes pour nous ramener à la tyrannie. Cest sous ce rapport seulemeg^t. que nous allons les envisager. • Sachez encore , citoyens , que la prétendue mère de Dieu n'est que la pièce curieuse de cet atelier; qu'elle n'est là que pour le mécanisme des grimaces et pour la partie matérielle des cérémo8.

1 1 6 MEMOIRES nies; mais le moral de l'institution, le substantiel de la doctrine, l'explication du sens des oracles, des prophètes et des écritures, tout cela est confié à des mains plus exercées et bien plus dangereuses. C'est un ex-moine qui est chargé de cette partie, un moine qui a déjà marqué dans la révolution par les écarts d'une imagination déréglée; un cénobite dont la solitude du cloître a creusé le cerveau et embrouillé l'entendement , qui ne rêve que des prophéties , et n'enfante que les plus sinistres augures ; une bile noire provoque en lui des visions extatiques et des prédictions effrayantes; sa tête est imbibée de sombres passages d'Ézéchiél et d'Isaïe ; il applique aux événements actuels des figures de rApocal3rpse et le sens le plus hyperbolique de rÉcriture ; en un mot, on ne voit que du noir dans les esquisses de son pinceau. Ce moine est le nommé don Antoine-Christophe Gerle, ex-chartreux, député à l'assemblée constituante. Il n'y a personne qui ne se rappelle sa motion audacieuse , qui avait pour but de proclamer un culte dominant Qp faveur de la religion catholique. Don Gerle siégeait du côté gauche ; les patriotes auxquels il avait eu la ruse de s'accoler, imputèrent cette motion liberticide au dérèglement de son cerveau ; on fut la dupe de cette prétendue débauche d'esprit , et plus encore de sa perfide bonhomie.

DB R  N   LEVASSEUR. II7 Il rentra aux jacobins, dont on avait d'abord r  solu de Texclure ; et, feignant un hypocrite repentir, il abusa ^   l'exemple de son ami Gobel, 4e la confiance des patriotes, pour, les mieux tromper. Eh bien! c'est ce m  me don Gerle qui ose pr  coniser la mission de la m  re de Dieu; qui r  pand partout sa doctrine, qui accr  dite ses proph  ties, qui en trouve l'application dans la Bible , qui assiste   ses fanatiques myst  res et aux r  ceptions des initi  s ; qui pr  siede   ses momeries , qui enflamme de vive voix et par  crit le cerveau des imb  ciles qui afiQuent dans ce repaire. Don Gerle ose avouer dans ses interrogatoires qu'il a reconnu la m  re Catherine comme inspir  e par Dieu lui-m  me ;^ qu'il la croit destin  e de toute  ternit     donnerMe bonheur au monde et   r  parer les malheurs de notre premi  re m  re : il a ajout   la conna  tre depuis deux ans , et avoir reconnu dan\$ }a Sainte-Ecriture la v  rit   de tout ce qu'elle dit. Aussi ai-je dit que ce n'est sous aucun rapport religieux qu'il faut envisager cette affaire ; sous cet aspect, elle ne peut inspirer que le m  pris ou la piti  ; mais c'est sous le rapport politique, surtout r  volutionnaire , qu'elle m  rite toute votre attention. Pourrait-il exister de frein contre des fanatiques qui auraient la folie de croire   l'immortalit   corporelle ? il n'est point de barri  re, point de liens.

II8 MÉMOIRES tnoTpX nicivil, capables de contenir l'audace de tels maniaques. Les prêtres ii*ont-ils pas allumé la rage des brigands de la Vendée par la promesse de ressusciter au bout de trois jours ? n*est-ce pas cet espoir qui les enhardissait à s'élancer sans armes sur nos batteries et à s'en emparer avec fureur! Ils sont donc bien coupables les scélérats qui ont inventé ou accrédité de pareils principes , dans un temps où les poignards sont levés sur les plus courageux défenseurs du peuple , et ^ où les campagnes désertes de la Vendée fument encore du sang que le fanatisme y a fait répandre par tor-^ rents. Il est démontré à la France et à Tunivers que la république naissante a été tourmentée par deux factions : toutes deux voulaient nous redonner ou maître. L\ine, fomentée par l'Autriche , cherchant à conserver la royauté et tous les abus dans la fa* mille du tyran. L'autre, excitée par la scélératesse de Pitt, vou* lait reporter tous les crimes de la tyrannie dans une dynastie nouvelle et river nos fers à l'anglaise. % Il me semble voir l'Anglais spéculant dans son comptoir politique sur les folies religieuses à Pa» ris comme sur les achats de noirs dans la Guinée: il a vu dans cette cité les deux écoles de Jansé*

DE RÊN£ LEVASSEUR. 1 i 9 nius et de Molina ; il y a dénombré les héritiers des imbéciles du cimetière de Saint-Médard ; c'est dans les esprits faibles , dans les âmes crédules , c'est dans les fanatiques pervers , qu'il a recruté un nouveau genre de contre-révolutionnaires plus dangereux^ parce qu'ils sont plus imperceptibles à la police publique. C'est là que l'Anglais a cherché des auxiliaires, des perturbateurs , des chefs de mécontents , des recruteurs de Vendée et des assassins; c'est parla qu'il a espéré d'altérer l'esprit public r-évolutionnaire ; de détourner vers les idées superstitieuses les esprits portés aux opinions politiques, et de faire un jour à Paris une Vendée plus nombreuse et plus horrible que celle qui a fait tant de maux sur les bords de la Loire. Voici le projet de décret que je suis chargé de vous présenter. La Convention Nationale , après avoir entendu le rapport de ses comités de sûreté générale et de salut public , décrète ce qui suit : « Don Gerle , ex-chartreux , ex-député , à rassemblée constituante; Catherine* Theos, se disant la mère de Dieu; Etienne-Louis Quesvremont, surnommé Lamotte , médecin en titre du ci-devant due d'Orléans ; Marie-Magdeleine Amblard , veuve Godefiroi; la femme ci-devant marquise de Ghastenois, seront traduits au tribunal révolutionnaire pour y être jugés sur les faits de conspiration, dont ils sont prévenus^ « Charge l'accusateur public près ledit tribunal

Ild • MJStfOIRES de rechercher et poursuivre tous autres auteuîi ou instigateurs de ladite conspiration. » Ce rapport, moitié bouffon moitié sérieux, était destiné à tourner en ridicule les idées reUgieuses de Robespierre et la fête à l'Être-Suprême, à la* quelle il avait attaché un si grand intérêt ; d'ailleurs, les membres du comité de sûreté générale espéraient tirer de cette circonstance une arme plus forte contre leur ennemi. Robespierre avait toujours protégé dom Gerle , qu'on peignait comme chef de conspiration. Il y avait tout au plus une semaine qu'il avait fait obtenir à cet ex*chartreux, son ancien collègue à l'assemblée constituante, un certificat de civisme. Robespierre , sans avoir de relations avec les imbéciles sectaires de Théos, était regardé par eux comme Tenvoyé de la providence ; ils lui rendaient en secret comme une espèce de culte ; il paraît même que le dictateur avait été instruit de ces jongleries, et qu'elles avaient flatté sa vaiiité. Il n'en avait pas fallu davantage pour Êdre sévir contre les stupides sectateurs de la vieille Catherine , car on espérait au moment du combat peindre Robespierre comme complice de leur inepte mysticisme et prouver qu'il avait voulu se Élire à la fois roi et prophète: c'était une accusation qu'on trouvait bon de tenir en réserve contre lui; en tout cas, si l'on ne parvenait pas à la faire croire , on avait toujours trouvé moyen de le rendre ridicule , et c'était un puis^ sant levier de discrédit; Robespierre comprit i ■

bien que le rapport sur Caâine Théos ^ dont il n'eut connaissance qu'à la tribune, était indirectement dirigé contre lui , mais il ne fit pas paraître son mécontentement , il ne s'en plaignit pas même dans l'ombre du comité : mais il se prépara au combat, ses adversaires en firent autant de leur côté; deux mois se passèrent des deux parts en observations, et, chose étrange! ce gouvernement, dont les membres étaient divisés, ne perdit rien pendant ce temps de sa sombre énergie.

I as vixoiiiiES CHAPITRE VII. Derniert mou de la terreur. —
Suite de la guerre intestine des membr» du gouvernement. — Séances des 8
et 9 thermidiDr. J'étais aux armées quand les scènes qu'il me reste à décrire
avant la réaction se passèrent. Cependant j'ai pu apprendre par mes amis
comment s'était préparée et exécutée la catastrophe du 9 thermidor, et je la
décrirai avec quelques détails, parce que je la regarde comme le point
culminant de la révolution , et parce que , depuis cette époque, je n'ai vu
sous divers noms qu'une réaction continuée. Après avoir préparé dans
l'ombre ses moyens d'action, Robespierre crut devoir tenter encore sur le
comité de salut public un effort pour faire punir les hommes qui avaient
souillé la révolution , et pour fonder enfin un gouvernement stable et
régulier. Déjà Saint-Just , Robespierre jeune, Lebas et tous ses partisans,
avaient travaillé les provinces

DS Rimi LEYASSEUR. 12^ dans ce sens , et la réussite de ce plan paraissait facile. Mais j'ai dit par quelle triste solidarité avec le comité de sûreté générale les Billaud et les Collot craignaient de s'associer à ce grand acte de régénération. Robespierre rompit alors entièrement avec eux ; il cessa de prendre part aux travaux du comité , il cessa même d'assister aux séances de la Convention , mais le temps qu'il passa dans la retraite ne fut pas consacré à l'inaction ; il l'employa au contraire à rassembler ses armes pour le combat. Saint-Just, son admirateur et son ami, Robespierre jeune , Lebas , Julien fils, enthousiastes passionnés , amis sincères de la liberté et séides de Maximilien , mais séides d'aussi bonne foi que le sectateur de Mahomet; tous ces hommes, pour la plupart doués de véritables talents, tous initiés à la science du gouvernement, tous courageux et inflexibles, furent appelés à Paris. Ils vinrent entourer leur chef et leur ami et lui prêter l'appui de leur force. Les jacobins étaient tout-à-fait sous leur influence; la Commune se lia entièrement à eux; mais c'était surtout la Convention qu'il s'agissait de conquérir; ils comptèrent pour y parvenir sur la puissance de la parole ; leurs adversaires avaient à leur usage une arme plus redoutable , l'intrigue; ils surent s'en servir. Robespierre et Saint-Just avaient dans le sein de la Convention les éléments d'une immense majorité pour l'accomplissement de leurs projets. Mieux connus ils auraient triomphé , mais leurs

t a4 MilffOIEES adversaires agirent contre eux dans Tombre* et le désir qu'ils nourrissaient de mettre un terme à la terreur les fit condamner par cette même Convention , dont la pensée unique était de détruire la terreur. Je m'explique. Il est hors de doute maintenant, et la séance du 9 thermidor le prouvera, que Robespierre voulait revenir à un système d'indulgence trop retardé ; c'était aussi le vœu de la Convention, Il est certain qu'il voulait punir les proconsuls perdus de crimes ; il est certain qu'il avait fait rappeler Carrier, Fréron et même CoUot - dillerbois ; son vœu , à cet égard, était encore celui de la Convention. Il est certain qu'il voulait rendre la sécurité à toutes les classes de citoyens, élargir les suspects ^ donner la main aux débris de la Gironde , assoupir toutes les anciennes factions par une fusion gé* nérale; c'était également le vœu de la Convention; c'était à ce vœu que les meneurs des comités, et ces meneurs seuls , étaient opposés ; c'était pour punir Robespierre d'y avoir songé, qu'ils lui déclaraient la guerre. Pour empêcher Robespierre d'exciter la sympathie de la Convention il leur, fallait user de toutes les ressources de l'intrigue çt de la ruse; ils réussirent. Au commencement de cette lutte étrange, il était à présumer que Robespierre triompherait ; il lui était si facile de prouver que sa désunion avec les comités avait pour cause le désir d'arrêter les proscriptions en masses, de renverser les échafauds!

DE REICLI LEVASSEUR. 1^5 Ces projets étaient tellement partagés par la majorité conventionnelle! N'était-ce pas lui qui s'était le premier élevé contre le dessein de proscrire les 73 ? Son frère, Saint-Just et Lebas, n'avaient-ils pas porté des paroles de paix dans les provinces? N'avaient-ils pas ouvert les cachots aux patriotes qui y gémissaient ? Enfin ^ la Commune de Paris n'était-elle pas rentrée dans l'ordre depuis que Robespierre l'avait remplie de ses créatures, et n'était-ce pas par son influence que Carrier avait été rappelé? Avec de tels actes on semblait bien fort; d'ailleurs les discussions des jacobins ne prouvaient-elles pas chaque jour que Robespierre voyait les excès démagogiques avec douleur? Je citerai en preuve un discours de son frère , choisi entre cent autres , et dans lequel il prêtait son appui à des proscrits et combattait les ultra-révolutionnaires. « Les réclamations que vous venez d'entendre , s'écria-t-il, ne sont que les plus petits des maux qui affligent la patrie* Il existe un système universel d'oppression; ce système domine surtout dans les départements qui ont eu la vertu de résister aux crimes de fédéralistes , et ils sont plus tourmentés que ceux qui ont été le foyer de la contre-révolution. «Je m'interroge moi-même et je juge de la situation des patriotes ; j'éprouve qu'il faut du courage pour dire la vérité , donc il y a oppression. Tout est confondu par la calomnie ; on espère faire suspecter tous les amis de la liberté; on a l'impu

116 MÉMOIRES « de dire dans le département du Pâs-de-
Cshais, qui méritait d'être plus tranquille, que je %uk en arrestation
comme modéré. Eh bien oui! }e suis modéré si Ton entend par ce mot un
citoyen qui ne se contente pas de la proclamation des principes de la morale
et de la justice, mais qui veut dans leur application: si Ton entend un
homme qui sauve l'innocence opprimée, aux dépens de sa réputation , oui je
suis un modéré en ce sens; je l'étais encore. lorsque j'ai déclaré que le
gouvernement révolutionnaire devait être comme la foudre, qu'il devait en
un instant écraser tous les conspirateurs ; mais qu'il fallait prendre garde
que cette institution terrible ne devint un instrument de contre-révolution
par la malveillance qui voudrait en abuser et qui en abuserait au point que
tous les citoyens s'en croiraient menacés ; extrémité cruelle qui ne
manquerait pas de réduire au silence tous les amis de la liberté qui
voudraient dévoiler les mouvements et les crimes des conjurés. et Je
provoque donc en cet instant le courage de tout républicain prêt à ajEfronter
la mort pour la patrie: qu'on sache que ce n'est pas en sauvant un individu
qu'on la sauve; c'est en frappant jusqu'aux autorités qui abuseraient de leur
pouvoir pour écraser le peuple, qu'elles doivent défendre.» Les membres
des deux comités savaient très bien que leurs opinions faisaient horreur à la
majorité de la Convention ; ils le savaient et ils eurent pourtant la puissance
de paralyser la volonté de

DB KEJXi LÉVASSÏÏTR. I27 rassemblée et de tourner en leur faveur le mouvement même qui les repoussait. Robespierre avait conquis une telle popularité que le système révolutionnaire était, pour ainsi dire, identifié à lui; on le regardait généralement comme le dominateur du; gouvernement, et même lorsqu'il y eut perdu toute influence, on continua à lui en attribuer tous les actes. Les meneurs des deux comités 5e servirent habilement de ce préjugé général ; chaque faction avait à regretter quelques-uns de ses membres , et chaque faction regardait Robespierre comme leur meurtrier. Les ennemis de cet homme célèbre nourrirent avec soin cette croyance sans fondement; ils firent circuler des listes de proscrits, dans lesquelles figuraient des hommes de tous les partis, et ces listes étaient toujours présentées comme l'ouvrage de Robespierre ; ainsi l'immense majorité , qui voyait avec horreur la continuation d'un régime de sang, pensa que ce régime était sorti tout armé du cerveau de Robespierre , et que la chute du dictateur suffirait pour faire renaître des temps plus doux. Telle n'était pas l'intention des véritables gouvernants , mais ils flattaient cet espoir parce qu'au moment de la lutte ils espéraient le faire tourner contre leur ennemi. Proscripteurs de Danton et de Camille Desmoulins, ils raïUèrent à eux les députés qui pleuraient Camille et Danton ; ils répétèrent tout bas l'accusation de tendre à la dictature ; accusation qui , avec le reste d'énergie républicaine que conservait la Conven

1 18 MÊMOIRES tion, était à elle seule un arrêt de mort ; ils captèrent la confiance des hébertistes en surpassant Robespierre en violence ; ils s'assurèrent l'assentiment au moins tacite des modérés en s'effaçant devant le nom redoutable de Robespierre et en chargeant cette espèce de bouc émissaire de la révolution de la responsabilité de leurs propres actes. Plus on était las de la sanglante tyrannie des comités , plus on désirait la chute de celui qui en paraissait le représentant vivant. Dans le parti de Robespierre seul on trouvait des doctrines, un système lié, des vues organisatrices. A ce parti seul on pouvait attribuer l'action puissante qui avait renversé tant de factions rivales , et quelque horreur qu'inspirassent d'ailleurs les farouches meneurs des comités, on savait qu'ils n'étaient pas de force pour régner seuls, et l'on espérait en faire bon marché après avoir terrassé le puissant Robespierre et l'austère Saint-Just. Cependant un fait frappant aurait dû faire concevoir à la Convention le véritable état des choses. Depuis que Robespierre n'assistait plus aux séances du comité, l'action révolutionnaire semblait avoir repris une fureur toute nouvelle. Jamais tant de sang n'avait coulé sur l'échafaud; jamais les prisons ne s'étaient remplies de tant de suspects ; les victimes de la terreur n'étaient donc pas sacrifiées à cet homme ; le sang ne coulait donc pas d'après les ordres de ce fantôme de dictateur. Voilà ce que l'on eût dû voir, si l'esprit de parti voyait

DE RENÉ LEYASSEUR. 1 29 quelque chose , et si dans tout état de misère on n'aimait pas à personnifier ses haines ^ à donner un corps à ses terreurs. Le retour de Saint-Just et de Robespierre jeune fut le signal du combat. Saint-Just en rendant compte de sa mission au Comité, avait essayé des moyens de conciliation, ou plutôt il avait donné son ultimatum à ses collègues, car l'inflexible Saint-Just ne pliait jamais ; mais ses propositions de paix furent rejetées et l'on ne doit pas s'en étonner, car clorre le gouffre de l'anarchie, c'était déposséder Billaud-Varenes , CoUot-d'Herbois , de leur part d'influence dans les affaires publiques ; dès lors il n'y eut plus de moyens de retarder la catastrophe décisive , et chacun des deux partis disposa ses forces pour le moment &tal. Le 8 thermidor, Robespierre parut à la tribune de la Convention , où on ne l'avait pas vu depuis un mois; toute la Convention savait que la guerre allait éclater, et que son discours en donnait le signal; mais ses ennemis avaient eu soin de faire croire que son but était au fond de se faire proclamer dictateur. Cependant les esprits flottaient incertains; d'un côté on voyait bien en Robespierre le promoteur de la terreur, mais d'un autre côté, quelle confiance pouvaient inspirer CoUot et BUlaud, auxquels s'associaient les Carrier et les Fréron? Il était donc impossible de prévoir le résultat de cette crise; la plupart des députés ne III. . 9

1 3o MEMOIRES savaient pas même à quoi s'en tenir sur leur propre résolution; toutefois, les dantonistes étaient décidés à combattre Robespierre et à venger sur lui la mort de leur chef. Le discours de Robespierre dura plus de deux heures; sa pensée y était perdue au milieu d'une foule de phrases obscures , et en l'écoutant il était difficile d'en comprendre le vrai sens; cependant, la modération , les vues d'ordre , de réconciliation générale et d'indulgence, y dominaient évidemment (i).

DB RENÉ LEYASSEUR. 131 il montrait que ces hommes avaient repoussé toute vue d'ordre, toute mesure tendant à organiser la république : « J'ai souvent eu peur , s'écria-t-il , d'être confondu par l'histoire avec les hommes à côté desquels le hasard révolutionnaire m'a placé ; heureusement leurs crimes me donnent le moyen de me séparer d'eux. » Alors il se plaignait des entraves apportées au rétablissement du culte, des persécutions dirigées contre des masses de citoyens , de l'affreux usage qu'on avait Élit djans les provinces du gouvernement révolutionnaire, du désordre introduit dans les finances, et du défaut d'union entre les membres du gouvernement; il annonçait la nécessité de revenir à un ordre de choses plus régulier, qui, sans rien ôter de l'énergie du régime révolutionnaire , pût enfin terminer la crise horrible dans laquelle nous nous trouvions, et rasseoir la France sur les bases de la tranquillité et de la paix publique ; il terminait enfin , en émettant le vœu de voir cesser les supplices après la punition de quelques grands coupables. Le vague qui régnait dans le discours de Robespierre était, dans sa position, une immense Éiute;s'il eût porté contre ses collègues des comités et contre quelques proconsuls une accusation directe et franche ; s'il eût annoncé le dessein de mettre en liberté une grande partie des suspects, et de régulariser la forme du gouverpement ; s'il eût, en un mot, expliqué ce qui n'était qu'in

13!1 MÉMOIRES diqué dans son discours, il eût, sans aucun doute, été couvert d'applaudissements universels , et ses adversaires se seraient en vain débattus contré Texécration publique ; mais le vague de son langage, les menaces qu'il recelait, tes accusations indirectes qu'il laissait planer sur quelques conventionnels; enfin, sa justification personnelle même , quelque liée qu'elle fût à sa profession de foi, n'étaient pas de nature à réunir les opinions. Il fut écouté avec ce silence de la stupeur qui depuis long-temps était devenu l'état habituel de la Convention. Son discours fut, comme à l'ordinaire, applaudi quand il fut descendu de la tribune, et l'impression fut demandée par un grand nombre de membres. Cependant Bourdon de l'Oise , déjà attaqué par Robespierre , s'opposa bientôt à l'impression : il pensait être du nombre des proscrire, et voulait parer le coup qui le menaçait ; mais sa tnotion fat d'abord faiblement appuyée. Couthon osa même prescrire à la Convention l'envoi du discours i toutes les communes. « rajoute , dit-il , à la proposition de l'impression' un amendement qui a l'air très faible, et que je regarde comme très sérieux ; il faut que la France entière, que la plus petite commune, sache qu'il est ici des hommes qui ont le courage de dire la vérité toute entière ; il faut que l'on sache que la majorité de la Convention sait l'entendre et la prendre en considération. Je demande non seule

DE RENÉ LEVASSEUR. f33 ment que ce discours soit imprimé , mais aussi qu'il soit envoyé à toutes les communes de la république, et quand on a osé demander qu'il fût renvoyé" à l'examen des deux comités, c'était Être un outrage à la Convention nationale, car elle sait sentir, elle Sait juger. a Je suis bien aise de trouver cette occasion d'épancher mon ame : depuis quelque temps , au sy^ tème de calomnie contre les représentants les plus fidèles à la cause du peuple , les plus vieux serviteurs de la révolution ont joint cette manœuvre abominable de faire circuler que quelques membres du Comité de salut public cherchent à l'entraver; je suis un de ceux qui ont parlé contre quelques hommes , parce que je les ai regardés comme immoraux et indignes de siéger dans cette enceinte. Je répéterai ici ce que j'ai dit ailleurs ; et si je croyais avoir contribué à la perte d'un seul innocent, je m'immolerais moi-même de douleur. » L'impression du discours et l'envoi aux Communes furent décrétés. Robespierre paraissait devoir conserver son ascendant ordinaire. Cependant Bourdon de l'Oise demanda de nouveau que le discours fût renvoyé à l'examen des comités. Cette motion fut le signal d'une explication qui changea la position respective des partis. .Chacun des membres indirectement accu^sés se défendit , et^ en se défendant, tous accusèrent à l'euvi leur dénonciateiu*. Vadier commença :

134 M ÉMOI II ES « J'ai entendu, dit-il , avec douleur Robespierre dire que le rapport concernant une fille nommée Catherine Théos ne semblait se rattacher qu'à une farce ridicule de mysticité; que c'était une femme & mépriser. es opérations du comité de sûreté générale ont toujours été marquées au coin de la justice et de la sévérité nécessaires pour réprimer l'aristocratie ; elles sont contenues dans les arrêtés qu'il a pris et qu'on peut faire imprimer et juger ensuite. Si nous avons eu des agents qui aient malversé, qui aient porté l'efifinoi

SE REN[^] LEVA[^]SEUR. 135 dans Tame des patriotes , le Comité les a punis à mesure qu'il lés a connus , et la tête de plusieurs[^] est tombée sous le glaive de la loi. ce Voilà quelle a été notre conduite[^] et en voici la preuve: les commissions populaires, établies de concert avec les deux Comités, ont déjà jugé sept à huit cents affaires; combien croyez- vous qu'elles aient trouvé de patriotes ? ils sont dans la proportion d'un sur quatre-vingts. a Voilà bien la preuve que ce n'est pas le patriotisme mais l'aristocratie qui a été justement poursuivie. a Voilà ce que je devais dire pour la justification du Comité de sûreté générale, qui n'a jamaisf été divisé d'avec le Comité de salut public ; il peut y avoir eu quelques explications, mais jamais elles n'ont rien diminué de l'estime et de la confiance mutuelles que se portent les deux Comités. » Robespierre voulait répondre ; Cambon s'élança à la tribune. ff Et moi aussi, s'écria- t-il avec un accéiit de conviction d'bonnête homme que toute la Convention respectait, je demande la parole ; je me présente dans la fice : quoique je n'aie jamais cherché à former un parti autour de moi , Robespierre vient de dire que le dernier décret sur les finances avait été calculé de manière à augmenter le nombre des mécontents; il serait peutêtre facile de le faire convenir qu'il n'a rien fait pour connaître ces calculs ; mais je me contente

The text on this page is estimated to be only 28.72% accurate

136 JfJ^UIRKS rai de repousser une attaque dont ma conduite ^ connue depuis le commencement de la révolution , aurait dû peut-être me garantir. «Je ne viendrai point armé d'écrits polémiques : là vérité est nue , je répondrai par des bàXê. « Le dernier décret sur le viager respecte les rentes depuis quinze cents livres jusqu'à dix mille cinq cents livres, relativafnent aux âges; il ne prive donc point du revenu nécessaire à tout âge; nous nous sommes donc bornés à réforme les abus. « Je sais que les agioteurs ont intérêt à attaquer oette opération. Il est prouvé par un tableau que je mettrai sous les yeux de l'assemblée que ragiotage y est intéressé pour vingt-deux millions de rentes et c'est lui seul que nous avons voulu attaquer. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait cherché un appui pour éviter la réforme ; les agioteiirs pourront même fournir des matériaux ,. faire des discours; mais, ferme au poste., j'aurM : toujours le courage de dénoncer tout ce qui me paraîtra contre l'intérêt national. é à mon pays je n'ai connu que mon

DE RŒIFI LEVASSEUR. 137 devoir et je ne servirai que la liberté. Aussi tous les partis m'ontHls trouvé toujours sur leur route, opposaQt à leur ambition la barrière de la surveillimce , et en dernier lieu on n'a rien négligé pour chercher à connidtre juscyi'où pourrait aller nia fermeté et l'ébranler. J'ai méprisé toutes les at^ques , j'ai tout rapporté à la Convention. Il est temps de dire la vérité toute entii^e : un seul homme paralysait la volonté de la Convention nationale ; cet homme est celui qui vient de faire le discours, c'est Robespierre , ainsi jugez. » Robespierre répliqua aussitôt : c te demande, dit*il, la permission de répondre ma seul mot à cette inculpation qui me paraît aussi inintelligible qu'extraordinaire. Cambon prétend que je paralyse la volonté de la Convention en «natière de finances. S'il est quelque chose qui ne soit pas en mon pouvoir c'est de paralyser la Con▼eniiioD^ et surtout en fait de finances; jamais je ne me suis jnélé de cette partie : mais , par des considérations générales sur les principes , j'ai cru apercevoir que les idées de Cambon, en finances, ne sont pas aussi favorables au syccès de la révohiion qu'il le pense , voilà mon ^opinion ; j'ai osé la idîre, je ne crois pas que ce soit un crime. « Câmbon dit que son décret a été attaqué par les agioteurs , cela peut étire i^rai ; je ne sais pas quel parti ib en pourraient tirer, je ne m'en occape pas; mais sans attaquer les intentions de l^inbon^ je persiste à dire que tel est le résultat

138 MÉMOIRES de son décret qu'il désole les citoyens pauvres. » Mais la redoutable puissance du dictateur était ébranlée; le prestige était détruit; sa voix avait perdu sa redoutable influence. Une foule d'accusations dirigées contre lui partirent à la fois de tous les bancs et Ion demanda unanimement le renvoi de son discours à l'examen des deux comités. Il s'écria en vain qu'il lui paraissait impossible de remettre sa dénonciation aux hommes mêmes qu'il dénonçait ; il essaya sans y parvenir de reprendre le ton d'autorité qui lui avait tant de fois réussi. La Convention consultée ajourna l'impression du discours jusqu'après l'examen des deux comités de gouvernement, et la séance fut levée au milieu d'une agitation dont on n'avait point eu d'exemple depuis plusieurs mois. Pour la première fois, depuis le 31 mai Robespierre avait eu le dessous ; c'était beaucoup pour ses adversaires: mais ce n'était pas tout, car il lui restait encore une immense force. Il jouissait encore d'une redoutable popularité et il disposait de la commune et de la société des jacobins qui, jusqu'à ce moment, avaient toujours donné gain de cause au parti qu'ils protégeaient; D'un autre côté, ils n'ignoraient pas que la terreur elle-même venait d'être attaquée dans la personne de Robespierre; il suffisait donc d'une explication entière pour que les conventionnels modérés se retournassent de son côté. Une seule nuit restait pour se préparer à une journée décisive; les deux

DE REx\K LEVASS£UR. I Sq partis l'employèrent à forger des armes pour le combat. Tandis que Robespierre s'assurait de Henriot et, avec lui de la force matérielle^ de la commune, des sections et par conséquent de toute l'administration parisienne, et du club des jacobins, foyer actif de Topidion « publique ; tandis qu'il lisait au milieu des acclamations de la société-mère ce même discours qu'avait improuvé la Convention, ses adversaires ne perdaient pas leur temps. Ils montaient contre lui dans le sein même de la Convention un complot que la moindre circonstance pouvait déjouer, mais qui , bien conduit, décida la ruine de Robespierre et de ses amis. Ils commencèrent par gagner à leur cause Barras, Tallien, Fréron, Legendre et autres partisans de Danton , qui regardaient depuis long-temps Robespierre comme leur ennemi personnel. Tous ces hommes étaient actifs et entreprenans; ils réunirent le soir même les chefs des diverses fractions de la Convention et leur représentèrent Robespierre comme l'ennemi commun , le tyran dont tous les partis devaient également désirer la perte. Les rôles furent distribués. On convint que les partisans des deux comités attaqueraient les premiers pour réussir plus sûrement; Thuriot, qui occupait le taïuteuil au commencement delà séance, entradans le complot, promit d'user de sa position et tint parole. Enfin la séance du 9 thermidor commença , et

1 40 MEMOIRES Saint-Just monta à la tribune pour développer le plan que Robespierre avait eu, la veille, la maladresse d'indiquer sans entrer dans les détails nécessaires pour le faire comprendre. Comme ses adversaires, il avait compris qu'il fallait, pour vaincre, attaquer le premier. Il comptait ramener la Convention, en lui peignant les crimes des Billaud et des Coûtant, et en proclamant les principes de la justice et de l'indulgence. On ne lui en laissa pas le temps. À peine avait-il dit: Je sais que cette tribune peut souvent devenir la roche tarpeienne pour les députés courageux; je n'en remplirai pas moins mon devoir. Les membres des deux comités ont flétri mon cœur... que Tallien, entrant tout à coup dans la salle, s'élança à la tribune et demanda qu'au lieu de récriminations mutuelles entre les membres des deux comités, le rideau fût entièrement déchiré. Ce mot était le signal des conjurés; il fut accueilli par les plus vifs applaudissements. Thuriot donna aussitôt la parole à Billaud-Yarennès, qui avait préparé d'avance un acte d'accusation contre ses collègues. « Hier, dit-il, la société des Jacobins était remplie d'hommes apostés, puisqu'aucun n'avait de carte; hier on a développé dans cette société riQ

DE RENÉ LEVASSEUR. I[^]I menaçaient les représentants du peuple. Le voilà.» L'étranger que Billaud désignait du doigt fut aussitôt chassé. Lebas réclama la parole et fut rappelé à l'ordre. Billaud continua : ce Le moment de dire la vérité est arrivé... je m'étonne de voir Saint-Just à la tribune après ce qui s'est passé. Il avait promis aux deux comités de leur soumettre son discours avant de le lire à la Convention , et même de le supprimer, s'il leur semblait dangereux. L'assemblée jugerait mal les événements et la position dans laquelle elle se trouve, si elle se dissimulait qu'elle est entre deux ^orgements. Elle périra si elle est faible « Je demande moi-même que tous les hommes s'expliquent dans cette assemblée. On est bien fort qaand on a pour soi la justice , la probité et les droits du peuple. Vous frémirez d'horreur quand vous saurez la situation où vous êtes , quand vous saurez que la force armée est confiée à des mains parricides, quand vous saurez que le chef de la garde nationale a été dénoncé au comité de salut public par le tribunal révolutionnaire comme un complice d'Hébert et un conspirateur infâme. Vous frémirez d'horreur quand vous saurez que ceux qui accusent le gouvernement de placer à la tête de la force armée des conspirateurs et des nobles sont ceux qui nous ont forcé la main pour y mettre les seuls nobles qui y existent; et Lavalette, conspirateur à Lille , en est une preuve. Vous frémirez quand vous saurez qu'il est un homme qui, lorft

14a MÉMOIRES qu*il fut question d'envoyer des représentants du peuple dans les départements , ne trouva pctô sur la liste qui lui fut présentée vingt membres de la Convention qui fussent dignes de cette mission. Je dirai plus, on s'est plaint que les patriotes étaient opprimés. Certes vous aurez une bien étrange idée de la dénonciation quand vous saurez que celui de qui elle part a fait arrêter le meilleur comité révolutionnaire de Paris, celui de la section de l'Indivisibilité, quoiqu'il n'y eût que deux de ses membres qui fussent dénoncés. tf Quand Robespierre vous dit qu^il s'est éloigné du comité parce qu'il y était opprimé, il a soin de ne pas vous faire tout connaître; il ne vous dit pas que c'est parce qu'ayant fait dans le comité sa volonté pendant six mois, il y a trouvé de la résistance au moment où , seul , il a voulu faire rendre le décret du aa prairial, ce décret qui, dans les mains impures qu'il avait choisies , pouvait être si funeste aux patriotes. Sachez, citoyens, que hier le président du tribunal révolutionnaire a proposé ouvertement aux Jacobins de chasser de la Convention tous les hommes impurs, c'est-à-dire tous ceux qu'on veut sacrifier ; mais le peuple est là, et les patriotes sauront mourir pour sauver la liberté. a Je le répète, nous mourrons tous avec honneur, car je ne crois pas qu'il y ait ici un seul représentant qui voulût exister sous un tyran. Les hommes qui parlent sans cesse de justice et de

DE RENÉ LEVASSÉDK. 143 Terlu à la Convention ou aux Jacobins^ sont ceux qui la foulent aux pieds quand ils peuvent ; en voici la preuve : un secrétaire du comité de salut public avait volé 14,000 livres, j'ai demandé son arrestation , et Robespierre , qui parle sans cesse de justice et de vertu, est le seul qui l'ait empêché d'être arrêté. Il est, citoyens, mille autres faits que je pourrais citer; et c'est nous qu'il accuse! quoi! des hommes qui sont isolés, qui ne connaissent personne, qui passent les jours et les nuits au comité de salut public, qui organisent les victoires, ces hommes seraient des conspirateurs! Et ceux qui n'ont abandonné Hébert que quand il ne leur a plus été possible de le favoriser, seront des hommes vertueux ! La première fois que je dénonçai Danton au comité, Robespierre se leva comme un furieux, en disant qu'il voyait mes intentions , que je voulais perdre les meilleurs patriotes. Tout cela m'a fait voir l'abîme creusé sous nos pas ; il ne faut point hésiter à le combler de nos cadavres , ou à triompher des traîtres. On voulait détruire, mutiler la Convention, et cette intention était si réelle qu'on avait organisé un espionnage des représentants du peuple qu'on voulait égorger. Il est infâme de parler de justice et de vertu, quand on les brave et quand on ne s'exhale que lorsqu'on est arrêté et contrarié. » Ce discours avait été vivement applaudi. Robespierre s'élança à la tribune et voulut répondre.

144 MKKOIRKS Thuriot agita continuellement la sonnette pour empêcher la Convention de l'entendre. Ou criait d'ailleurs de tous cotés A bas le dictateur! A bas le tjrranl Taliien débita alors avec la plus grande chaleur uAe accusation foudroyante contre les partisans de Robespierre et contre l'espèce de scène qui s'était passée la veille aui Jacobins. On applaudissait chacune de ses phrases, on s'encourageait à détruire la toute-puissance de Robespierre en frappant ses agents. Le commandant-général Henriot, Vivier, président des Jacobins, le maire de Paris , furent successivement décrétés d'accusation. On semblait avoir oublié les grands événements de la journée pour frapper des hommes obscurs. Billaud faisait décréter le président du tribunal révolutionnaire, Dumas. Vadier accusait les amis de Robespierre d'avoir calomnié le divin Marat. Fréron et Louchet prétendaient que les triumvirs n'étaient pas assez révolutionnaires; on leur reprochait et d'avoir protégé Danton et Caniille-Desmouiins, et d'avoir senti peu de sympa* thie pour Marat , et d'avoir été liés avec Hébert; et ce chaos de diatribes confuses, d'accusations ba** nales et ridicules étaient toutes applaudies avec transport. Lebas et Couthon insistaient vainement pour répondre, on les repoussait par des hurlements furieux. Saint-Just était resté appuyé sur la tribune, contemplant la Convention avec le froid sourire du dédain. Robespierre essayait de parler,

I DE RENÉ LEVASSEUR. 145 mais le conjuré Tburiot avait soin d'étouffer toutes ses paroles sous les coups redoublés de sa bruyante sonnette. Au milieu de cette scène terrible Tallieh récla-* ma une troisième fois la parole pour ramener, disait-il, la question à son véritable point. — Je saurai bien l'y ramener, s'écria avec hauteur Robespierre ; et ce fut le seul mot que la sonnette du président laissa entendre. Tallien tonna alors avec énergie contre l'oppression dans laquelle la Convention avait languie depuis plusieurs mois, et termina en demandant que les séances fussent déclarées permanentes jusqu'à ce que l'on eût fait justice des traîtres. De nouveaux applaudissements qui tenaient presque du délire, annoncèrent l'adoption de sa motion. Pendant ce temps Robespierre luttait contre le président pour être entendu. Il essayait de faire comprendre au côté droit qu'il avait l'intention de s'unir à lui pour clore le gouffre de la terreur. On ne l'écoutait pas. Les cris, A bas le tyran ! se prolongeaient, et les conjurés appelaient à la tribune Barrère qui avait rédigé avec eux un rapport pour la circonstance. Ce rapport décoloré excita de vifs transports d'enthousiasme. Sa faiblesse démontre pourtant que les membres du comité osaient à peine croire à leur succès. Cependant rien n'était encore résolu, et Robespierre essayait encore de se faire entendre. « Président de brigands, s'écria-t-il, accorde-moi la m. 10

146 MEMOIRES parole ou décrète que tu veux m*assassiner. ii
Les cris , A bas le tyran ! recommencèrent avec plus de force, et le
représentant Louchet, l'un des membres les plus heureux de la Montagne ,
demanda le décret d'arrestation contre Robespierre. Alors Robespierre jeune
s'avança vers la tribune et s'écria : « Puisque le crime triomphe, je demande
le décret d'arrestation contre moi-même, je suis aussi coupable que mon
frère ; j'ai partagé ses vertus. » Lebas fit la même déclamation. Ce
dévouement sublime excita des applaudissements de cannibales, et le décret
fut prononcé contre les deux Robespierre, Saint-Just , Couthon et Lebas.
L'idole était tombée , on ne tarda pas à la couvrir de boue. Robespierre,
Couthon^ Lebas voulurent encore tenter de se faire entendre , mais toujours
inutilement; on écoutait patiemment leurs adversaires, toutes les accusations
que pouvait rassembler la haine étaient accueillies par des acclamations
frénétiques ; et , qu'on le remarque bien , ces accusations étaient disparate et
contradictoires. L'un faisait un crime à Robespierre de sa modération, de
sa haine contre les excès révolutionnaires, de son indulgence envers certains
proscrits; d'autres, au contraire, lui reprochaient d'avoir versé du sang et d'être
un ultra-révolutionnaire. Ses inculpations étaient également
accueillies, leurs auteurs étaient également couverts d'applaudissements ,
et Ton empêchait les accusés de répondre aux uns comme aux autres; cette
scène avait duré

DE RENE LEVASSËUR. Il ^J plusieurs heures, et l'on avait fini par transformer la discussion en un chaos d'injures adressées à quelques proscrits ; enfin Delmas demanda l'exécution du décret d'arrestation ; Élie-Lacoste le fit aussitôt convertir en décret d'accusation. Robespierre et ses co-accusés furent alors conduits au comité de sûreté générale au milieu des tumultueuse^ interpellations de l'assemblée. — ^Le sang de Danton t'étouffe, lui criaient lès Legendre et les Tallien. — ^Ah! vous voulez venger Danton ! répondait Robespierre; lâches, pourquoi ne l'avez- vous pas défendu?.— Il voulait rétablir la monarchie , hurlaient les partisans du comité. -^ Oiii, je voulais être roi,* répondait Ck)uthon avec le sburire du dédain , en portant un regard sur son corps contouméy sûr ses jambes paralytiques. — Citoyens, la liberté va renaître, s'écrîaît Billaud-Varennes. — Dites plutôt que le crime triomphe, répliquait Robespierre, en sortant de la salle avec les autres députés dé

Df RENi LBVASSEUR. 149 détermination bien mûrie.

Cependant de toutes parts on prenait les armes et on se préparait à s'entr'égorger. Au milieu même des troupes armées, régnait la même discorde, la même hésitation. Henriot s'avancait contre la Convention à la tête de quelques gendarmes ; Merlin de Thionville proclama en leur présence les décrets de la Conven* tion , et ils se saisirent de leur chef pour le conduire au comité de sûreté générale; l'instant d'après d'autres gendarmes, commandés par Coffinhal^ mirent Henriot en liberté. Partout ce n'était que chaos , que trouble. Quand la Convention reprit ^sa séance, à âept heures du soir, le parti de Robespierre, paraissait être le plus fort; nul doute que s'il eût eu pour chef militaire un homme plus brave et plus expé* rimenté qu'Henriot, il n'eût eu défiuitivement le dessus. La Convention n'avait pris encore aucune mesure active, et lii force matérielle était jusqu'à* lors entre les mains de la commune , dévouée à Robespierre. Si elle eût attaqué la Conventiqn dans ce moment, elle triomphait; mais elle compta trop sur la redoutable influence qu'elle avait exercée au 3i mai, elle ne comprit pas que dans la majo»rite conventionnelle se trouvaient aussi des hommes vigoureux^ habitués aux grandes scènes po>pulaires; surtout elle mit trop de couûa^acfuen Henriot, qui avait bien su, au 3i mai, exécuter les ordres des chefs de l'insiuveotion , mais^qiii n'avait par * lui*-même ni- le talent^'.Bii'alidbiôé'.né

150 JULÉMOIAES cessaires pour concevoir un plan et le mettre à fin sans secours étrangers. On laissa donc à la Convention le temps de se reconnaître; une fois instruite du danger,* elle prit les moyens d'y parer, et les exécuta immédiatement avec une incroyable énergie. Ce n'était plus ici, comme au 31 mai, une faible lutte où l'incertitude et la mollesse régnaient des deux côtés : des deux cotés au contraire se trouvaient des hommes vigoureux, prêts également à l'attaque et à la défense, et décidés à vaincre ou à mourir. Généralement dans ces crises violentes qu'on appelle une journée, la Victoire reste à celui qui sait commencer le combat. Les insurgés l'avaient senti, et à l'instant même la Convention était-elle en séance qu'ils envoyèrent Henriot la surprendre et l'attaquer. — Représentants, dit le président CoUot-d'Arbois en montant au fauteuil, voici le moment de mourir à notre poste, Henriot est maître du comité de sûreté générale. Un frémissement parcourut tous les bancs, mais on se remit bientôt et l'on songea à se défendre contre ce danger pressant. Les députés rebelles, la commune insurgée. et le commandant-général Henriot furent mis hors la loi. La Convention nomma Barras, un de ses membres,

]>E KEVfi LfiTÂSSBCA. 151 proclamer les décrets de la Convention et réunir des forces. Dès qu'ils se présentèrent devant . les canonnières qui accompagnaient Henriot, une partie de ces militaires abandonnèrent leur chef en criant vive la Convention! à bas le tyran! Le lâche Henriot se retira immédiatement et ne reparut plus de la journée; dès lors le succès de la crise fut décidé; l'attaque resta au parti conventionnel : ses adversaires n'étaient pas même en mesure de se défendre. Cependant la Convention ne savait pas jusqu'à quel point la lâcheté d'un seul homme concourrait à la servir. Il lui parvenait de tous cotés des rapports alarmants; elle y répondait par des mesures fortes; elle envoyait plusieurs de ses membres au-devant des élèves de Mars , que la commune avait. £sdt mander. Ces jeunes gMs, jusqu'alors enthousiastes de Robespierre , furent terrifiés par le décret d'accusation, et retournèrent sur leurs pas. En même temps la Oonventk>iri • décrétait la mise hors la loi de tout individu qui' fermerait les barrières ou qui conduirait les troujMBS^ contre elles. À minuit les commissaires qu'elle avait entoyés parcourir les sections vinrent Itri rendre compte de l'esprit public ; partout les gai*des nationaux s'étaient placés sous les ordres de Barras, partout retentissaient les cris de vive la Convention! si ce n'est dans les Êiuboorgs-qui s'étaient ralliés à la commune et dans les bataillons de c^ 9 nonniers presque tous R^^bespierristes.

I/egendre

1 5^ M iMOLRKS «vail fermé les portes du club des Jacobins, il. es déposa les clés sur le bureau du président , au milieu des applaudissements les plus tumultueux. Fréron, qui venait de quitter Barras » annonça que toutes les dispositions étaient prises. Nous Vous quittons encore pour quelques instants , mes collègues, ajouta-t-il, les sections nous attendent. Nous allons marcher contre les rebelles. — - Partez, répondit Tallien qui avait pris le fauteuil, partez, hâtez-vous , et que le soleil ne se lève pas avant que les tête3 des conspirateurs ne soient tombées. On applaudit; une partie des spectateurs des tribunes sortit en même temps pour se joindre aux troupes conventionnelles; on applaudit de nouveam avec transport. A deux heures du matin Farmée de la Conven* tion, sous le ofimmandement de Barras, marcha contre les partisans de Robespierre. Barras avait formé sa troupe en deux colonnes; Tune, qu'il commandait en personne , longea la rue Saint-Honoré et investit l'hôtel de ville par les derrières; l'autre, commandée par Legendre et Léonard Bourdon, suivit les quais et déboucha sur la place de Grève, où les représentants du peuple proclamèrent les décrets de la Convention. La place était encomr brée d'une foule de peuple des faubourgs, de btr tailloQS armés de piques et de canonniers de presque toutes les sections. Si Henriot se fût trouvé à son poste, le combat se serait engagé et, quoi* que Tannée conventionnelle fût la plus forte^

DE RENÉ LEYASSEUR. 153 ii aurait piVibiiblenient eu le dessus, car il avait en son pouvoir la presque totalité de l'artillerie parisienne; mais l'armée de la commune était sans chef, sans organisation; les canonniers se retirèrent en entendant proclamer le décret qui mettait hors la loi les rebelles; le reste se dispersa et Léonard Bourdon, à la tête de sa troupe, entra sans coup férir dans la maison commune, et part vint inopinément jusque dans U salle de^s délibé-» rations du conseil. Les proscrits, après avoir donné leurs ordres .à(Henriot, se croyaient maîtres des événemetttsr; ib disposaient encore pour- l'avenir quand déjà le prient ne leur appartenait plus; ils rédigeaient des proclamations au peuple et aux armées. — Êti quel nom parlerons-nous ? demandait Couthon4 — Au nom de la Convention, répondait ferme* ment SaintJust , la Convention est où nous sommes. Ils arrêtaient des destitutions et délibéraient sur ce qu'ils devaient donner à l'indulgence ou à la sévérité. Il serait impossible de s'expliquer comment des hommcîs aussi énergiques ont pu se laisser prendre ainsi au dépourvu, si l'on ne savait pas, d'une part, combien ils avaient de confiance dans leurs agents qui djéjà avaient, figuré dans toutes les journées révolutionnaires; et si, d'autre part, on ne se rappe-< lait la puissance du redoutable mot de hors la loi. Henriot frappé de terreur par cette effrayante sentence avait complètemerit perdu la tête ; Gué^

[54] MliMOIRES rin, que Robespierre avait investi des fonctions de directeur de la police , n'avait profité de sa nouvelle dignité que pour sortir de la salle du conseil commun et aller se cacher aussitôt; quand les proscrits comptant à la fois sur leur police et sur leur armée se demandaient encore quelle direction ils devaient donner aux événements ils étaient déjà prisonniers ; Léonard Bourdon entra tout-à-coup dans la salle de leurs délibérations. Quelques membres du conseil ayant fait mine de résister, un gendarme nommé Méda cassa d'un coup de pistolet la mâchoire de Robespierre; Lebas était armé d'un pistolet: — Tue-moi, lui dit Saint-Just; — J'ai mieux à faire que cela, répondit l'autre; et il se brûla la cervelle. Robespierre jeune se précipita du haut de la corniche de l'Hôtel-de-Ville sur les baïonnettes de la Convention , mais il lui resta juste assez de vie pour pouvoir être traîné à l'échafaud ; tous les proscrits furent saisis et conduits dans l'enceinte de la Convention où Barras vint rendre compte de sa victoire. Etrange destinée des hommes, Robespierre blessé fut couché sur la table du comité de salut public où il avait signé tant de décrets. Alors tout puissant, un seul jour avait suffi pour le faire jeter dans ce même lieu prisonnier, agonisant, des^ tiné pour l'échafaud. Les mêmes hommes qui la veille rampaient devant lui et lui prodiguaient la flatterie , prenaient plaisir à venir insulter à ses souffrances; il fut accablé des injures les plus gros

DE B. ENÉ LEYASSEUR. 155 ières : il est juste de dire qu'il supporta cette ente torture avec un stoïque courage. Pendant >Ius de dix heures qu'il resta étendu sur cette able , sa complète immobilité ne laissa deviner li souffrance physique ni douleur de Famé; il ne lonnait de temps en temps signe de vie que pour essuyer avec une gaine de pistolet le sang qui coulait de sa plaie. Du reste, il ne paraissait pas enteu'Ire les sarcasmes que lui prodiguaient ses anciens esclaves ; un pauvre garçon de bureau fut de toute la foule qui se renouvelait à chaque instant la seule personne qui prit pitié de lui et lui apporta un peu d'eau pour laver sa blessure ; Robespierre le remercia d'un signe de main et rentra dans son impassibiUté : je rappelle ces détails déjà bien connus pour prouver que du moins cet honmie , ^ui^on atout refusé, ne manquait point du courage de la résignation. Ou je me trompe bien grossièrement , ou la tranquillité de sa mort porte tous les caractères d'une conviction profonde; ^pendant , ses ennemis essayaient de l'avilir après l'avoir tué. — Le lâche Robespierre est là, disait i>|lol^*Herbois à la Convention , vous ne voulez îasqttHi entre? — Non, répondait Tallien, il ne loit pas souiller cette enceinte, c'est à la place de a révolution qu'il faut le porter. Le parti thermidorien qui a tant abusé du mot l'indulgence et prodigué jusques à satiété à la Mon^e le reproche de cruauté, se montra dès ce iTemier jour de son triomphe impatient de sup

1 56 M[^]MOLLES plices; on avait vu jusque-là la Convention étran* gère aux condamnations judiciaires. Le 9 thermidor on la voit elle-même régler les préparatifs de l'exécution ; l'accusateur public vient lui soumettre la plus étrange et la plus odieuse diffi* culté: un décret voulait que l'identité des indit vidus hors la loi fut constatée en présence des membres de la municipalité. La Convention en proscrivant en masse toute la commune , avait rendu impossible l'accomplissement de cette for« malité; alors on vit les vainqueurs chercher les moyens les plus expéditifs d'en finir avec leurs victimes, et finir par déléguer des commissaires pour cette triste tâche. Le supplice des condamnés eut lieu le 10 thermidor, au soir ; la nouvelle en fut aussitôt apportée à la Convention, qui l'accueillit par des transports de joie. Le lendemain , soixante-dix membres de la commune et plusieurs juges du tribunal révolutionnaire périrent également sur l'échafaud. Cç n'était que le commencement d'une série des vengeances; bientôt on vit accuser David d'avoir embrassé Robespierre; on vit accuser l'> vicomte de ne s'être pas trouvé à la séance du 9 thermidor : tous deux se défendirent lâchement; David répudia l'amitié de l'homme à qui il disait la veille, «si tu bois la ciguë je la boirai avec toi;* mais leur faiblesse ne les empêcha pas de subir le décret d'arrestation. Chose plus étrange et qu'il faut rappeler aux admirateurs du 9 thermidor, aux hommes qui nous reprochent de nous être se

DE RENÉ LÉVASSÈUR. 1\$^ parés de la bannière de Tallien , pendant les premiers jours l'accusation de modérantisme fut là principale de celles qu'on fit peser sur Robespierre ; on l'accusait d'avoir calomnié le divin Ma-* rat ; Fréron prononçait un long discours pour démontrer cet étrange délit , les rancunes personnelles se mêlaient aux imputations les plus divenes^ diacun voulait profiter de la nouvelle ré' volution pour persécuter ses ennemis. Ainsi , lorsqu'on demanda un rapport du comité de salut public sur les événements du 9 thermidor, Tallien impatient d'assouvir sa haine s'écria : « n y aura sans doute un rapport de vos comi* tés sur un autre objet ; je veux parler de l'épuration des commissions executives ; on sait qu'elles n'ont pas été exempte de l'influence liberticide des conspirateurs ; ainsi , on avait mis à la tête de llnstnifctioii publique un jeune homme de dixoeuf ans, un jeune homme que son âge appelle à la dtfense de la patrie aux frontières. On ne s'est pas contenté de cela ; on a envoyé ce jeune homme dans un département du midi. Là , il a exercé un pouvoir révoltant ; il a fait couler le sang pour' s^applaudir ensuite de ses actes arbitrairts auprès de Robespierre et lui envoyer la fialè de ses victimes ; à dix-neuf ans , chargé de l'instmcdon publique ! un jeune homme chargé derinstraaction d'un grand peuple! cela se peut-il concevoir? je demande si cela ne révolte pas et n'accuse pas Fauteur d'un pareil choix.

1 58 MSMOIRES « Il sera donc nécessaire de purger ces commissions, et il en devra être de même des tribunaux; vous les avez vus paraître successivement pour applaudir au triomphe de la liberté et au salut de la repi*ésentation nationale et de la république, mais dans toutes les bouches ces félicitations ne sont pas également sincères. On a pu remarquer ces hommes qui y sous le manteau, avaient la physionomie et l'empreinte de Taristocratie. Tous ceux qui ne sont pas attachés à la république , qui n'est que l'égalité entre les citoyens ; tous ceux qui rampaient lâchement sous Robespierre sont indignes de régir des républicains. Certes , tout cela exige une réforme y et désormais sous le régime de la liberté un jeune homme de dix^neuf ne sera point à la tête de l'instruction publique.» Et Carrier, l'abominable Carrier, que plusieurs libellistes m'accusent d'avoir défendu quoique j'aie formellement voté son décret d'accusation , Carrier , que la seule annonce d'un gouvernement régulier eût Êdt rentrer dans la poussière, Carrier joignit sa voix à celle de Tallien et ajouta ce peu de mots à la dénonciation : « Ce jeune hodime avait été dans lé Morbihan. A l'approche des brigands, les partisans dufima* tisme se levèrefit , il se formait déjà un rassemUement de trois à quatre mille ; je donnai ordre de le dissiper par la force ; eh bien ! ce jeune homme a voulu instruire criminellement contre ceux qui avaient exécuté cet ordre ; il avait, écrit contre

DE Hnvi LIVASSBUR. iSq moi à Robespierre sur ce sujet, et
fêtais sur la kste de proscription, d Ce jeune homme était Julien fils, et j'ai
cité à dessein la dénonciation qui le concerne^ parce qu'elle suffît pour faire
bien connaître le caractère de la réaction qui commençait et en même temps
les desseins réparateurs de Robespierre. Julien fils avait été en mission à
Bordeaux et à Nantes; ami intime de Robespierre, il lui avsiit fait connaître
les assassinats de Carrier et les exactions de Tallien, et par suite de ses
rapporta Carrier et Tallien avaient été rappelés: inde irœirai rapporté dans
mon second volume deux lettres de Julien à Robespierre , sur Nantes et sur
Bordeaux ; on a pu voir qu'elles avaient été dictées par les plus p^rs
sentiments de patriotisme et d'humanité. Cepen-* dant Julien était resté
l'ami de Robespierre, et le concussionnaire Tallien et le sanguinaire Csh^
fier étaient au nombre de ses proscriptionnaires ! Petfton croire, je le demande à
tout homme de bonne foi, que l'amour de l'humanité ait dicté les actes de
pareils êtres ? n'est-il pas plus probable qu'ils ont déclaré la guerre à
Robespierre parce que Robespierre connaissait leurs crimes et voulait les
punir : ces faits qui n'ont point encore été rapportés me paraissent cependant
précieux pour l'histoire; ils démontrent à qui veut étudier de bonne foi, quel
fiit le caractère moral du 9 thermidor, et ils expliquent d'avance la lutte que

The text on this page is estimated to be only 20.82% accurate

i6o miImoiiks nous avons eu à soutenir contre des hcfmnie*s* qui ont continué au profit de la contre-révolution une réaction qu'ils avaient commencée au profit de la terreur.

The text on this page is estimated to be only 26.17% accurate

DE HEUÏ LSVASSEUR. 161 *—•—————

*»imi»i>iènnm»t»Mi>t>nmtt—<>i»——»——»« CHAPITRE yil. êflexions
amr le gouTememeot républicaiD. — - Rêlatiitioii des prindpales
calomnies. dirigées contre nous.— Examen des dirers partis qm se sont
succédé avant le g thermidor. 7— Etat de la Convention et de la France
après la chute de Robespierre, Avant de commencer le récit de la lutte qu^
nous avons eu à soutenir contre les thermidoriens^ prétendus amis de la
modération qui prêchèrent la clémence en versant le sang des patriotes» qui
voulurent réparer les maux causés par la sanglante domination du comité de
salut public en imitant ses fureurs; avant , dis-je, de poursuivre !<:
tableau="" des="" je="" sens="" le="" besoin="" de="" jeter="" un=""
coup-d="" en="" arri="" et="" d="" encore="" mes="" lecteurs="" les=""
quatorze="" mlqk="" connus="" sous="" nom="" la="" terreur.=""
justification="" l="" est="" attach="" j="" del="" purger="" calomnies=""
entass="" contre="" elle="" par="" m.="" />

16^ MÉMOIRES divers partis qui, depuis treute ans^sesout
succédé au pouvoif . Je vais d*abord tracer le résumé des idées qui résultent
du tableau que j'ai présenté des faits. On verra si ce résumé ne satisfait pas
bien plus la raison que tous les systèmes bâtis aux dépens de la vérité, dans
le but avoué de nous chercher des crimes. Tai, je pensé, jusqu'au 3i mai ,
assez fait connaître la marche des événen^ens et la |ihysion'omie des partis
pour n'avoir plu* besoin de revenir sur cette grande catastrophe. Oui , la
Cironde était républicaine ; mais^ à son insu , elle servait la contre-
révolution. Oui sa proscription a été un malheur, mais c'est par un
égarement de bonne foi que la Montagne l'a consommé. Voilà ce que lo^it
lecteur non prévenu a dû Conclure des fciits que j'ai rapportés et des
nombreuses' preuves que j'ai rapportées à l'appui. Voyons maintenant quels
faits se sont pasisés depuis la proscription de la Gironde. D'abofd,' la
Convention, unie de vœux et d'intentions, trace une constitution
démocratiqufj, eïposê les bases de la grande régénération sociale. Ses
Comités la secondent avec une extraordinaire vigueur. Quatre guerres
civiles, la glierre extérieure sur toutes? nos frontières, sont soutenues avec
une incroyable activité; et, quoique partout nos généraux trahissent la
république, partout la France aba^ ■-■O

DE RENÉ LEVASSE II R. .i63 • ■ les traîtres et triomphe de ses ennemis. Voilà le tableau fidèle des premiers mois qui suivirent la 3ⁱ mai. Osera-t-on le comparer avec les neuf mois du règne de la Gironde? N'est-ce pas nous qui pouvons réclamer à juste titre le nom de fondateurs et sauveurs de la république ? C'est après ce premier moment de triomphe qui semblait assurer les destins de la république que nous commençâmes à apercevoir la fatale influence des agents de l'étranger et de l'émigration fleurons criminels menées avaient commencé avant même la réunion de la Convention nationale ; mais tout le temps que la révolution eut à vaincre des obstacles, il fut impossible d'apercevoir leurs perfides trames; ils se mêlèrent tous au mouvement révolutionnaire pour le pervertir, et ce ne fut qu'au moment où ce mouvement parvenu à son apogée ne put plus s'accroître sans nous entrainer à notre ruine, qu'on put reconnaître que l'ennemi s'était joint à nous pour nous plonger dans les excès; mais, une fois reconnu il fut vaincu à l'instant, et tous les désorganiseurs salariés périrent avec les Hébert, les Chauveteau. -et: les Chabot. 1 . C'est ici le moment de repousser les exagérations de plusieurs historiens relativement à cette influence étrangère; oui, sans doute , la contre-révolution s'est associée à la marche du torrent révolutionnaire pour nous précipiter dans l'abîme;

]64 MKMOIRBS oui, sans doute, on doit imputer ce perfide machiavélisme une partie des excès qui ont souillé notre cause sacrée ^ oui, sans doute, les ennemis de la révolution, par un double mensonge et une double atrocité, cherchaient, d'une part, à nous entraîner au crime « et d'autre part, nous reprochaient ces mêmes crimes comme essentiellement liés à l'enthousiasme de la liberté,* voilà ce qu'il est impossible de méconnaître; voilà ce que j'adopte dans les récits des auteurs que je réfute. Mais où étaient les agents de l'émigration et de l'étranger? quelles preuves matérielles, quelles preuves morales même peuvent les faire reconnaître? Ils étaient dans les prédicateurs d'athéisme et d'anarchie qui siégeaient à la commune sous les ordres d'un Hébert et d'un Chaurotte; ils étaient dans cette foule d'intrigants subalternes qui circonvenaient les clubs, qui entouraient les comités et même les simples représentants, et qui cherchaient à nous entraîner à la ruine de tout ordre social ; les preuves ne manquent point pour les accuser C'est un Desfieux, agent salarié de Be^trand Molleville, qui déjà, en 1791, avait essayé de faire tourner au profit de la cour son influence sur le club des Jacobins. Desfieux, évidemment complice de Dumourier et l'un des premiers sectateurs de l'athéisme et de l'immoralité; à côté de lui se trouvaient un Proly, un Frey, un Gttsmani un Peireyra, tous étrangers, tous venus de France

DE RSNj£ LEVASSEUR. 165 pour se mêler aux troubles révolutionnaires. Il existe contre toiis ces intrigans des preuves ma-»' térielles. Frey, beau^ frère de Chabot, a été dénoncé par Chabot même. « Mon beau-frère est on espion, s'écriait à l'audience Tex-capucin; étais-je sorcier pour Icdeviner ? » On voit daiis leur procès que l'un d'eux disait après le 3i mai : « Si Tiusurrection avait eu lieu comme elle !e devait^ il n'aurait plus existé de ce jonr-làni Convention, ni autorité constituée. » Un autre avouait avoir dit en nivôse de l'an ii : « Il faut un nouveau 3ï mai, et tous les députés doivent y passer. » Il est démontré également qu'Hébert et Chaumette fréquentaient les banquiers promoteurs d'agiotages qui paraissaient être les mandataires immédiats de ce vil ramas d'intrigans ; il est également démontré que les saturnales de la déesse Raison étaient suscitées par nos ennemis : on en profitait pour déchaîner tous les peuples contre nous et pour relever le courage des Vendéens. Voilà tout ce qu'il y a de certain sur l'influence des étrangers dans nos jours de trouble; je me trompe, il est encore certain que quelques beaux diseurs delà Gironde faisaient la contre-partie de la même intrigue. Les Hébertistes voulaient nous rendre solidaires de leurs erreurs, et les prétendus modérés cherchaient à constater cette solidarité ; Yottà ce qu'il est impossible de révoquer en doute sans abdiquer les lumières de la raison.

} 66 M[^]Mpifi[^] Mais on a été beaucoup plus loin : au lieu de[^] faits que donne l'histoire , on a forgé à plaisir ut[^] romaa sur la révolution française; d'après ce roman, nous aurions été de simples marionnettes dont l'émigration aurait &it aller les fils. Dautoo, Collot-d*Herbois , et Robespierre lui-même, auraient été des agens des puissances. Toutes les journées révolutionnaires auraient été commandées par la contre-révolution; ainsi, la contre-ré[^]volution se serait battue elle-même, et toujours toute puissante, elle aurait toujours voulu retarder son triomphe complet par des raisons que les historiens, dont je rapporte le thème, ne daignent pas nous apprendre. Cette singulière fable, qui paraît n'avoir pu prendreⁱ*e naissance que dans le cerveau de quelques songe-creux , est cependant aujourd'hui très-répandue; si je ne l'avais trouvée dans quelques mémoires, je l'aurais cru trop absurde pour mériter une réfutation ; mais je sais qu'une foule de personnes peu instruites, quoique de très-bonne foi, lui accordent toute créance et la regardent comme la seule explication possible de nos troubles révolutionnaires; il faut donc se r[^]soudre à la tâche trop facile de la réfuter. Je regrette de voir placé à la tête des écrivains qui ont attribué tous les actes de la république à l'étranger et à l'ancien régime, un de mes anciens collègues, savant consciencieux et dont la bonne foi en matière politique ne saurait être suspectée; son

DE BCSi LBVÀSSEtJR. l'^J laom seul a pu servir à répandre cette étrange idé^, et ce qu'il y a de plus malheureux dans la majiîère dont il Ta exposée, c'est que , quoiqu'elle domine partout dans ses Esquisses sur la Réç^olution, elle est partout insaisissable. Il n'est pas de journées révolutionnaires qu'il n'attribue au^ agens étrangers, mais il n'est pas une de ces accusations qui reposent sur un commencement de preuves; presque toujours, outre son assertion, il s'appuie de on dit et de commérages indignes de l'histoire; quelquefois enfin , et c'est alqrs seulement qu'il devient susceptible de réfutation , il cite des pièces extraites c)u ri^pport de Courtois et que nous aurons pcç^sion d'examiner toctt-àl'heure, à-prppps d'un système mieux lié que le sien. Qu'on ne s'étonne dpnc pas de pe me pas voir consacrer une réfutation spéciale à cet auteur; Texamen des pièces qu'il rapporte complète à lui seul la réfutation. 3^^ autres assertions, SCS rapprochemens alambiqués tombent d'eui;raèmes^ et malgré l'autorité de son nom, ne sont point du nombre des faits que recueille Yhisr toire. Mon^col}ègue Rousseau a, long-temps avantPaUf teur des Esquisses de la Réi^olutioi%j soutenu le même système ; mais son écrit n'est d'un bout à l'autre que le développement du paradoxe d'un esprit chagrin. Aimant la U^ertéet aya^t vu souiller de sang cette noble idole, il a voulu lejeter

168 MEMOIRES les crimes d'une époque de gloire sur nos éternels ennemis; mais son système est totalement dénué de preuves; il consiste uniquement à montrer que de bons patriotes ont été sacrifiés, et à soutenir qu'on ne peut pas croire qu'ils aient été des victimes de patriotes. Ainsi^ selon lui, le tribunal révolutionnaire exécutait purement et simplement les ordres de Coblenz ; Chapelier était condamné à mort , en haine de la nuit du 4 août; Bailly payait de son sang le 14 juillet ; Camille Desmoulins , son appel à l'insurrection; Thouret, le malheur de s'être assis sur un fauteuil égal à celui du roi ; d'Orléans y son opposition aux volontés de sa famille; Dépresmenil, son opposition parlementaire; Cusfine y Byron , Beauharnais , leurs services dans l'armée républicaine, et enfin tous les ex-nobles, la faute irrémissible aux yeux de leurs pareils de n'avoir point émigré. Ces assertions n'ont contre elles qu'un malheur, elles sont présentées sans l'ombre d'une preuve. Pourtant on les a souvent reproduites; il est vrai de dire que, rapprochées, elles ont quelque chose de frappant, en ce qu'on voit d'un seul coup-il'œil combien d'ardens révolutionnaires sont morts victimes de la révolution ; elles ne sont pas pour cela plus concluantes, il faudrait pour que ces rapprochemens formassent une présomption, qu'il n'y eût pas d'autres moyens d'expliquer le sort fatal de tant d'amis de la liberté; encore resterait-il à nous dire com

DE RfeJSÉ LKVASSEUn. 1 69 ment il se peut que le comité de salut public y agent des puissances, ait sacrifié les agents des puissances complices de la commune hébertiste. Il resterait à nous apprendre comment ce comité, payé pour nuire à la révolution , a pu relever la gloire des armées révolutionnaires , et, contre toute probabilité, battre sur toutes les frontières les soldats de ces mêmes puissances dont ils recevaient les gages. Et qu'on ne dise pas qu'il a été vainqueur malgré lui-même. Au 31 mai , les Girondins lui avaient légué nos frontières envahies, la Vendée menaçante, quatre guerres civiles, et point d'armes, point d'argent, point de ressources. Est-ce pour servir les puissances que nous avons décrété cette audacieuse levée en masse, à laquelle la postérité ne voudra point croire , tant elle est au-dessus de ce qu'a jamais vu le monde ? Est-ce pour servir les puissances que nous avons repris Toulon aux Anglais, Lyon aux armées de la faction, Bordeaux à l'aristocratie , et que nous avons jeté quatorze armées improvisées dans la balance des destins de l'Europe. Voilà des faits patents, des faits irrésistibles qu'on ne pourrait détruire qu'avec une masse de preuves accablantes et auxquelles on n'oppose cependant que de vagues allégations et des présomptions absurdes. Qu'importe, eh présence de ces États, que le représentant Rousseau ait entendu dire à un prisonnier^ qu'une autre per• M.L

The text on this page is estimated to be only 28.02% accurate

1^ k^MOLtLES \$ontie cligne de confiance lui avait dit que Brof chet, juré du tribunal révolutionnaire, avait demandé à un noble dauphinois s'il s'était trouvé à Vizillé, faisant entendre par là que cette assemblée était regardée par lui cqmme un crime. Ces vagues f*umeurs, je le répète, sont indignes de l'histoire, qui ne s'occupera ni de M. Brochet, ni de M* Rousseau. En vérité , on est presque honteux de repousser ces misérables inculpations, quand les immenses travaux de la Convention sont là pour les anéantir ; mais la faute n'est pas à nioi •' elle appartient tout entière à de graves écrivains qui n'ont pas cru au*-dessous d^6ux de les répéter et d'y ajouter foi. Le système que je combats n'a jamais été mieux développé que dans un volume du Censeur européen y publié dans les cent jours; là encore, comme dans les Esquisses sur la Rèvo^ lution et dans une foule d'historiens à la suite, toiit le système roule sur une ou deux pièces du rapport de Courtois, sur la boutade de mauvaise humeur du représentant Rousseau, et sur quel*ques assertions sans preuves de l'ex-ministre Bertrand Molle ville , homme dont le témoignage ne peut être admis, puisqu'il s'avoue lui-même corrupteur et calomniateur. Dès que cet homme a bien voulu nous faire confidence des infâmes moyens qu'il a cru légitime de prendre pourfair^ Jiajir 'a révolution, i| nous eßt toujours perrni* ft]

The text on this page is estimated to be only 27.10% accurate

DE REJFfi JLEVA3SEUR. J7f jrJe croire qu'un mensonge de.
plus n'a pas du lui coûter beaucoup pour souiller les honirnes dont le génie
oiii le patriotisme ont honoré nos jours d'orage. Chpse étrapge! les écrivains
qui ont ^nypqué son téruoignagç ont fait la même remarque quand il
s'agissait d'accusations dirigées contre les (girondins ; ils n'ont pa\$ laissé de
le tenir pour c]igne ç)e foi , quand il flétrissait la Mpntagpe; serait-ce donc
qu'on mérile toujours d'être prii quand on nous accuse , et ne méritonsnous
pas qu'on prenne au moins la peine frex37 fniner avant de nous
condaranei;? Au reste, le Censeur n'a qpe le mérite d'avoir réuni en corps de
système des assertions qui déjà traînaient ailleurs. Je vais d'abord examiner
les piqCVS générales sur lesquelles il s'appuie av^ntd^ repousser ce qui lui
est propre dans ces inculpations. Ij auteur pose d'abord en fait, que
Pirhespierre était vendu aux puissances; il en donne pour preuve les pièces
suivantes, imprimées à la suite du rapport de Courtois, comme ayant été
trouvées dans les papiers de Robespierre. Lettre anonyme à Robespierre ^
sans dai.e de U^u ni dépoque* « Sans doute vous êtes inquiet de ne pas
avôir reçu plus tôt des nouvelles des effets que VOIW m'avez fait adresser
pour continuer le plan (Ip fin

t^l BIKMOIRES ciliter votre retraite dans ce pays. Soyez
traî>quille sur tous les objets que votre adresse a su nie faire parvenir
depuis le commencement de vos craintes personnelles , et non pas sans
sujet. Vous savez que je ne dois vous faire réponse que par notre courrier
ordinaire ; comme il a été interrompu dans sa dernière course, cela est cause
démon retard aujourd'hui; mais, lorsque vous le rccevreK , vous emploierez
toute la vigilance quVxige la nécessité de fuir un théâtre où vous doxtv.
bientôt paraître et disparaître pour la deriiiirrr fois; il est inutile de vous
rappeler toutes lo« raisons qui vous exposent, car le dernier pas tpïi vient de
vous mettre sur le sofa de la présiilonce vous rapproche de TéchaËiud, où
vous verriez cette canaille qui vous cracherait au visage, comme elle a fait à
ceux que vous avez jugés. Égalité, dit d'Orléans , vous en fournit un assez
grand exemple; aussi puisque vous êtes parvenu à vous former, ici, un trésor
suffisant pour exister long-temps, ainsi que les personnes pour qui j'en ai
reçu de vous, je vous attendrai avec grande impatience, pour rire avec vous
du rôle que vous aurez joué dans le trouble d'une nation aussi crédule
qu'avide de nouveautés.... Prenez votre parti d'après nos arrangemens. Tout
est disposé. Je finis; notre courrier part; je vous attends pour réponse. » Ce
fragment de lettre ne portait ni signature,

DE REKÉ LEVASSEUH. ÿyS ni date de lieu ou d'époque; en conséquence, nul caractère d'authenticité; il pouvait avoir été glissé dans les papiers de Robespierre, ou même lui avoir été envoyé pour le perdre. Néanmoins, on pourrait le regarder comme un document précieux, s'il expliquait quelque acte de Robespierre, s'il se conciliait avec ses mœurs et sa conduite publiques; enfin , s'il annonçait par un indice quelconque, avoir pu lui être adressé; loin de là, il porteaveclui la trace des passions thermidoriennes et des signes certains auxquels nous allons reconnaître sa véritable origine. Ces mots : p^ous dei^ez bientôt paraître et disparaître pour la dernière fois^ ont nécessairement irait à la prétendue conspiration du 9 thermidor, que les explorateurs des papiers de Robespierre voulaient avant tout démontrer, et à laquelle on ne croit plus depuis long- temps. Ce symptôme des passions du moment me paraît établir jusqu'à l'évidence, que la pièce (doit avoir été forgée après coup; et en effet, qui voudrait soutenir aujourd'hui ç^xe Robespierre voulait, au 8 thermidor, tenter l'exécution d'un complot; qui ne sait, au contraire, qu'il venait développer de longs plans d'avenir; d'ailleurs, cette pièce isolée est en contradiction formelle avec tous les événemens politiques de l'époque, et toute la carrière publique et privée de Robespierre. U faudrait avoir une forte dose de crédulité pour penser aujourd'hui que Robespierre n'aspirait

17 1 MÉMOIRES qu'atix jouissances subalternes qu'auraient pu
luf procurer, dans la retraite, un trésor amassé par tant de travaux et périls.
On ne risque pas tant pour obtenir si peu; d'ailleurs, on sait assez que la
probité de Robespierre égalait au lâoins son insatiable ambition, incapable
de toute autre passion que de fanatisme politiqife, il aVait, dans ées mœurs,
im sûr talisman pour s'attirer le respect des masses : sobre , chaste , sans
f>esoins personnels^ il demeura toujours insensible h l'appât des richesses
et aux attraits de la volupté. Comment persuadera-t-on qu'un pareil homme
pût se réduire au rôle d'agent solde; qu'on l'accuse de tendre à la dictature,
je le conçois : mais de cédera l'appât d'un Vil salaire , cette supposition, je
Tavoue, passé ma raison. D'ailleurs, il faudrait donc aussi que ses confidens
intimes euissent été de vulgaires agens d'intrigue. Comment se Êiit-i! que
tous, au contraire, se sont montrés capables de dévouement? Comment se
fait-il que SaiiitJust, cet homme à hautes facultés, ce farouche enthousiaste,
lui ait voué une si longue et si sincère admiration ? Comment se fait-il ^ue
Robespierre jeune , que Lebas aient vou'lu rrtoûrir avec lui? Comment se
fait-il que Julien fils lui ait donné les conseils d'un austère républicanisme ,
et qu'il en ait profité? Comment se fait-il enfin , que, sans intrigue, sans
charlatanisme, il se soit lûit tant d'admirateurs et de seïdes; de pareils' ré*

DE RENFI LEVASSEUR. 175 sultats ne peuvent naître qde des efforts d'un immense génie, qu'on ne pout pas reconnaître à Robespierre, oïl d'une de ces convictions profondes qui subjuguent tout ce qui les entoure. C'était là, en effet, la base de tous seà succès : ôtez-lui àa conviction , il sera indigné de figurer sur la scène publique, et sa conviction, en le rendant le type du républicanisme de l'époque, lui a assuré la plus immense popularité dont jamais un chef de parti ait joui. Je ni*aperçois que je suie loin de Taiccusation de vénalité; mais en jugeant la grande réputation d'une grande époque, est-il possible de se résigner à examiner ces puériles et ignobles imputations, qui ont surgi dans quekjues cerveaux étroits, et que la postérité ne discutera pas : j^ai comme un aulre subi l'épouvantable influence du règne de la terreur j j'ai comme Un autre béni le jour qui nous a délivré de la verge de fer de Robespierre; est-ce une raison pour être injuste à son égard? le sais détester sa cruauté et son despotisme, poi u*quoi ne saurais -je pas admirer ce qu'il avait de vertus ? h pense en avoir assez dit pour démontrer que fe lettre anonyme dont on a fait tant de bruit reporte aucun caractère d'authenticité, et que jfe d'ailleurs elle est en contradiction trop formelle j j. î^vec le caractère de Robespierre , pour rien prou|5? ^r contre lui. J'en pourrais dire autant de la' fa-'

1^6 MEMOIRES meuse lettre de 1 ambassadeur d'Espagne à Venise, au marquis d'Âlcudia. On a prétendu aussi y trouver des preuves de trahison, tandis que tout homme de bonne foi, en la lisant, doit reconnaître que cet agent étranger ne voit dans Robespierre qu'un ennemi, qu'il parle avec douleur de l'entrée de ce chef dans le comité de salut publijC, et qu'en se félicitant d'avoir un agent dans ce comité, il exclut en même temps l'idée que cet agent ait pu être Robespierre. Tout homme de bonne foi se convaincra également en lisant cette pièce (i), (i) Je reproduis ici la lettre de rambassadeur d'Espagne au marquis d'Alcudia , citée si souvent et avec tant de mauvaise foi , et je prie le lecteur de la lire en mettant à part tout esprit de parti. Je pense qu'il comprendra facilement le but des notes que j'y ai jointes « Votre Excellence aura appris que le 3 juillet on a séparé le jeune roi de France de la reine ; les chefs maratistes {a) , qui sont en grand nombre dans le comité de salut public , prirent ce parti à l'insu de ce même comité , lequel n'ayant eu connaissance de ^tte mesure prise par les maratistes , qu'après qu'elle fut exécutée , n'ose pas s'y opposer. L'aprelé et la manière resserrée avec lesquelles Sa Majesté est traitée sont occasionnées par ce que je vais vous dire. a La commune prétend qu'il y a à Paris un agent du prince de C(>bourg, qui a des intelligences avec la reine ; que cet agent de Cobourg es* cousin du général Ferraris ; qu'il va et vient à Paris , faisant toujours ses voyages à pied pour mieux se cacher , et que le 7 il partit dans la nuit» (a) Remarquez que cîiefs maratistes n'est jamais pris dans ub sens amical par l'agent d'intrigues qui a écrit cette lettre. Remarques eB' corc que les Girondins paraissent être mieux dans les affections de l'agent que nous autres Montagnards , que l'on veut , je ne sais trop |)ourquoi , assimiler à eux.

The text on this page is estimated to be only 26.53% accurate

DE RENE LEVASSEUR. I77 que les étrangers comptaient sur la Gironde, et redoutaient la Montagne ; il s'apercevra que tous les mouvemens des Girondins étaient cir• #« emportant des lettres de la reine, lesquelles, pour parvenir jusqu'à lui , ont dû passer par les mains du commissionnaire du Temple , auquel Sa Majesté avait cm pouvoir se fier. Ce misérable les porta à la commune qû ks lat et en prit copie ; c'est avec ces pièces que la commune veut deHODéme dénoncer la reine au tribunal révolutionnaire ! Elle a dressé 00 acte contenant ^x-sept chefs d'accusation. Cette situation critique suffît seule pour faire trembler. Cependant, le II, on apprit la nouvdle de ta suppression du comité de sûreté puUique et son renouvellement (Jb) ; neuf des principaux chefs maratistes y sont entrés, Marat lui-même en est le président et Robespierre le secrétaire. Cependant la fortune veut que parmi ces neuf il y ait un espion [h) L*auteiir de TartScle du Censeur prétend que le comité de sa^ ht public dont il s'agit ici,n'est autre que le comité insurrectionnel ^ l'archevêché. H y a ici erreur de fait. La lettre au duc d'Aleudia ctut de la fin de juillet , c'est-à-dire deux mois après la dissolution de ee comité y il s'agit tout simplement du comité de salut public : ^*|eQt étranger semble regretter la perte des Girondins. Quant ^l'espkm dégoise en maratiste dont il parle, le temps n'a pas (« ▼ eu quoi il peut être ; mais cette aiËrmation a elle-même peu de vtleor, car il y a des erreurs telles dans ce passage , qu'il devient in^*Sne de toute croyance. Ainsi , l'on y donne pour président du ^^■^ de saint public, Marat, qui n'en était même pas membre! Ah 1100 ^ce omnes Benarqnona iei qu'on a toujours tiré d'effrayantes conclusions *^*tfe BOUS de oe passage, qui nous est au contraire ftivorable. Il T*} dit l'agent, un eq>ion dans le comité. Il n'y en a donc qu'unj? ^i* U présence de BobespiArre y devient un sujet d'effroi. Mais ^ . ^^"ctpiene, Couthon, Saint-Just, sont des scélérats aux yeux du . ^ ^^"itq^QiBdant espagnol. Comment se peut-il qu'on se soit servi de ^ I^aistge pour conclure contre Robespierre et la Montagne !

The text on this page is estimated to be only 15.81% accurate

I jS ITEMOIREi conveaus par laÊiction de l'étranger, que tout les généraux nobles étaient soumis à TépreuTe de la séduction et que k Montagne représentait si bien oomptètanfnt rojafote, mab bien masiiiië en maratiste. Noos devons bien prëittHMr quel stra le ftarti que ce» scélérats prendroot, les connaislant pour ce qa'ïla valent D'y penser seulement , cela fait borreur. Ctistiaes a été bien battu le 3 (c) , et le 8 on ignorait les détails de cette affaire à Paris, on dn moins la commune les cachait (

The text on this page is estimated to be only 19.93% accurate

DE RENE LEVASSEUR. 179 rti républicain , que Tagent
-étranger voyait tout homme séparé cTelle un allié inblement entraîné sous
les drapeaux de la •e-révolution. Au reste, je dois faire remarîcî que cette
lettre, dans laquelle on a chertés inductions contre le comité de salut puavait
9 avant le 9 thermidor, été" publié^ par 5 de ce comité ; s'il y eût vu des
preuves A^ 'étendue trahison , il l'aurait cachée : on ne et la commune
restent à Paris pour coildulre toutes sorti» s. La commune s'y est fortement
opposée > et le projet n'a pas • 1. e sais comment ces genft-là trouvent des
généraux qui lés ser^] ; tantôt ils les mandent à la barre de la Gonrention , et
leur lent compte de leur conduite ; puis les mettent en état d'accusaor
quelqu'échec essuyé par leurs armées. Biron , Guslines , Wes* et Sandos se
trouvent dans ce cas : ils ont ordre de se présenter TB , et probablement ils
n'obéiront pas (&). n'est pas encore certain de la réunion des Marseillais
arco les lis : en général ces troupes melinent au répubUcamsme (

The text on this page is estimated to be only 25.36% accurate

iSo MEMOIRES publie pas ordinairement contre soi- même des pièces à charge. Ainsi s'écroule l'échafaudage élevé à tant de frais contre le parti républicain. Que trouvonsnous encore dans l'article du Censeur ? des extraits de Bertrand MoUeville , tendant à prouver que la cour avait , de 1 789 à 1 792 , acheté plusieurs chefs du parti national. Que veut-on en conclure ? trouve-t-on dans les craint pas le soldat qui se laissera persuader par ses supérieurs etien ce que ceux-ci Toudront. Les Bretons sont les plus purs royalistes {j). J'ai d^jà rendu compte à Totre excellence de la liberté que j'ai prise, croyant faire bien, d'instruire les inquisiteurs d'étaft du Toyage deSemoDr *Tille; -«et homme ni ses compagnons n'ont pas encore paru. H a dû leur être enjoint -de rétrograder dans quelques autres TiUes de l'état, d'après les ordres rigoureux qui avaient été donnés à cet effet aux divers podestats. Je Tiens d'être instruit qu'il porte avec lui pour denx miHions de diamans qui furent volés au gardenoieuble de la oouromie. U général Salis, qui en est informé et qui a beaucoup d'influence dm la Yalteline , en a donné avis à plusieurs de ses alfidés, en leur indiquât certains défilés où ils pourraient rencontrer ce mauvais sujet et loicolever ses papiers et ses discours. L'archiduc de Milan fait de son cM^ ce qu'il peut pour dire réussir ce projet (^). ij) Et c'était aussi sur les Bretons que les Girondins comptaient di* vantage. (Al) Le projet de voler un homme sans défense ! Quel misérable itmas de commérage de vieilles femmes qée ce qui précède ! SéBoa* ville, porteur de diamans volés au garde-meuble 1 Et pourquoi ?e^ comment? Mais il faut chercher un prétexte pour couvrir s^iv** qiiitès! H faut calomnier oeux que l'on persécute ! (Notes de FoMUeur,)

DE RENE LEVASSEUR. * 181 noms cités , avec des preuves à l'appui par le ministre de 1791 9 ceux des chefs montagnards que Ton accuse? Non, toute l'argumentation du Cen^ seur se réduit donc à dire : la réaction avait corrompu d'autres députés, pourquoi n'aurait elle pas acheté également Danton et Robespierre? Étrange raisonnement dans la bouche d'hommes :jni prétendent ne juger que d'après les faits! Cruelle supposition, qui, sans preuves^ tend à Sétir la mémoire d'hommes publics dont le sang I coulé sur l'échafaud. Mais, disent les rédacteurs du Censeur,, il est prouvé que la cour entretenait des orateurs dans les clubs, des motionnaires dans les groupes, et des hurleurs dans les tribunes des jacobins; oui , sans doute, mais ce n'était probablement pas contre elle-même qu'elle dirigeait leurs discours y Teui s motions et leurs criis; c'était contre la révolution , i^était contre les hommes mêmes dont on les dit complices : Rivarol , Bertrand MoUevîUe l'ont constaté^ et ie Censeur déclare formellement aussi , quoique sans ouvrir les yeux, que les agens salariés opposaient des paroles constitutionnelles aux républicsâns; des propositions aristocratiques aux constitutionnels, et il allait bien qu'il en fiil 3Îiisi; car, c'eût été un singulier moyen de se défendre, que d'accroître le nombre de ses ennemis! Tout ineptes que fussent les dispensateurs ^^ fonds de la contre révolution , leur stupidité

18a« MÉMOIRES n'allait pas jusqu'à concourir à la journée du 20 juin, ou à celle du 10 août. I^ Censeur triomphe de trouver enfin un nom propre à citer. Parmi les salariés des agents royaux il nomme Défiex^ que Bertrand MoUeville se vante d'avoir corrompu; j'ai déjà dit que ce Défiex était effectivement vendu au despotisme; mais j'ai dit en même temps que nous Tavions puni. Avant de faire tourner son infamie contre nous , il faudrait d'abord prouver que nous avons été ses complices, et nous l'avons, au contraire* envoyé à l'échafaud. Voyons cependant, comment ici raisonne le Censeur: « Défiex, dit-il, était lié avec Danton et Collot-d'Herbois , ils ont dû con-^ naître ses liaisons politiques , et s'ils ne l'ont pas poursuivi , c'est qu'ils étaient vendus comme lui.» Ici encore, tout Téchafaudage repose sur une supposition : ils ont dû! Singulière preuve ! Messieurs du Censeur pensent-ils donc que l'on soit solidaire avec tous les hommes que l'on a fréquentés; croient-ils ne s'être jamais trouvés avec un homme corrompu, avec un ignoble agent? Voudraient-ils partager la responsabilité des actes de tous les individus avec lesquels ils ont eu des relations? En général, lorsqu'on accuse, on devrait être avare d'invention et prodigue de preuves; ce n'est pas ordinairement la voie qu'ont cru devoir suivre nos accusateurs. Mais voici un autre fait plus grave. M* BertranJ •*1^

DE REME LEVASSEUR. tSS tlonvillc , dit le Censeur , affirme avoir fsiit renettre de Targent à Danton; cependant, la seule >reuve qu'il ait de la séduction de cet orateur, est 'affirmation d*un agent d'intrigue , qu'il avoue ui-même ne mériter aucune confiadce. Ce même gentse faisait fort, toujours au dire de M. Berrand Molleville^ d'acheter la conscience des Gironlins au prix de quelques millions : les principaux uembres de ce parti avaient offert de traiter avec ni ; voilà le fait brut. Voyons quelles inductions n tire le Censeur. D'abord, il remarque fort bien, propos des députés de la Gironde, que Taccusaion de Tex-ministre de la marine ne prouve rien x>ntreeux; il rappelle, avec sagacité, l'intérêt [ue pouvait avoir MoUeville à flétrir les chefs du)arti républicain ; il démontre ensuite que Bertrand MoUeville , fût-il croyable^ il y avait encore un tiers entre le fait et lui : un tiers iûconnu, un tiers indigne de foi^ un agent de corruption et d'infamie; il en conclut fort sagement, que ce prétendu fait ne saurait atteindre les députés de la Gironde , et compromettre leur réputation de ▼ertu établie à tant de titrés. Mais d'où vient donc (pie le Censeur abandonne cet examen judiciaire, Wsqu'il s'agit de Danton? D'où vient que les mêmes affirmations y dans lesquelles il ne voyait pas même une induction défavorable aux Gi"^ndins, lui paraissent des preuves irrécusables

X 84 MEMOIRES L'esprit de parti a donc toujours deux poids et deux mesures? On voudrait donc nous mettre hors la loi de la justice et de la raison, parce que notre système a succombé sans espoir de se relever jamais ? On voudrait donc nous prendre pour le bouc émissaire de la révolution , parce que pendant trente ans , les calomnies se sont accumulées sur notre tête , et parce qu'on a pensé que nous n'oserions jamais élever la voix. Au reste , pour en finir avec cette ridicule accusation y je dois rappeler encore surabondamment que le bruit des corruptions dont se vaote Bertrand MoUeville , est parvenu jusqu'à la Convention : la Montagne y Danton à sa tête , a demandé l'examen des pièces ; cet examen a eu lieu, et les accusés ont été reconnus innocens. Certes, il fallait que cette démonstration fut bien évidente pour que les Girondins consentissent à cesser d'attaquer Danton , et pour que, d'un autre côté, la Montagne rayât ce grief des reproches qu'elle adressait au côté droit; il n'y a donc rien de bien neuf dans l'édifice péniblement élevé par le Censeur . Ce sont toutes calomnies dont on a Eût jus^ tice dans le moment même où les esprits étaient portés à un tel point d'irritation, que tout soup* çon un peu fondé équivalait à une preuve. Que trouvons-nous encore dans te fauneux ^ ticle du Censeur? une confusion d'accusations banales qui ne concordent pas toujours , et qui;

DE RENÉ LE VASSEUR . 185 même souvent 9 sont contradictoires ; on y voit que tous les mouvemens révolutionnaires ont été soudoyés à-la-fois par le duc d'Orléans et par Coblenz. Ainsi, le 10 août n'aurait pas été fait par la crainte des trahisons, et par l'enthousiasme des républicains ! Cependant, l'auteur de l'article dispense la louange aux chefs girondins qui ont réclamé l'honneur de cette journée , et leur décerne le titre de fondateurs de la république : d'où il résulte que le 10 août est une belle journée, quand on se rappelle que les Girondins y ont pris part : et en même temps on nous impute cette journée à crime. Ainsi, l'on prétend que le 31 mai a été dirigé par le parti d'Orléans, sans songer que d'Orléans était alors en prison , et que la plupart de ses partisans, entr'autres Sillery, Byron et Custines sont morts victimes de cette journée ! Le Censeur raisonne ici d'une manière étrange : «La preuve, dit-il, que le parti d'Orléans et le parti de Coblenz dirigeaient les mouvemens populaires, c'est que les mouvemens populaires se sont arrêtés devant la toute puissance de Robespierre.» Je répondrai d'abord que je ne trouve aucune corrélation entre les deux parties de cet argument ; mais je dois faire une réponse plus catégorique. D'abord , il n'est point vrai que les mouvemens populaires aient cessé après le 31 mai ; dès le mois de juillet , Varlet et Jacques Roux essayaient d'en fomenteur de nouveaux ; plus

186 MEMOIRES tard, lesDéfioux, les Gusman, lesPerreyra out voulu ameuter le peuple; plus tard encore, on a prêché l'insurrection aux Cordeliers , mais la Montagne a su réprimer des excès auxquels les Girondins n'avaient opposé que des déclamations. Es^ce donc de notre habileté qu'on veut nous faire un reproche ? Les factions ne se sont plus agitées parce que nous avons su comprimer ou punir les factieux , c'est un fait bien simple dont il n'y avait pas tant d'inductions à tirer. Il est certain pourtant que les deux partis dont parle le Censeur, ont existé , mais il est Êiux qu'ils aient agi comme ce journal le suppose. Et I pour commencer le parti contre- révolutionnaire , je dois dire à la dernière extrémité qa'il a pris le triste moyen de pousser la révolution dans les excès. Jusqu'aux victoires éclatantes qui ont donné définitivement gain de cause à la république, il cherchait à combattre de front la révolution. Il est Êiux de lui supposer une part quelconque au 20 juin, au 10 août et même aux journées à jamais exécrables de septembre ; il ne. se croyait pas alors assez bas pour n'avoir de moyens de salut que dans les erreurs de ses adversaires. Le combat n'était engagé qu'entre le peuple et l'a-r ristocratie; et cela est si vrai , que le lecteur a vu des Girondins avouer leur participation au 10 août : Barbaroux s!en est vanté hautement , et madame Rolland nous a fait confidence de Tes

DE RENE LEVASSEUR. 187
poir que mettait son parti dans
l'insurrection. Ce parti qui a pris la contre-révolution aux mouvements
révolutionnaires, n'est donc qu'un accident très inférieur, avec lequel il serait
du dernier ridicule de chercher à juger l'ensemble d'une si grande crise. Ce
n'est guère que dans les tabernacles de la déesse Raison, dans les prix
offerts à l'immoralité, dans les intrigues désorganisatrices de Vincent) et
enfin dans les prédications insurrectionnelles des Cordeliers contre la
Montagne, qu'on peut en chercher les traces. Ce faible et ignoble parti a été
vaincu aussitôt qu'on l'a regardé en face ; il n'avait aucun appui, aucun
support dans la nation. Mais ce qui est décisif pour la cause que je défends,
c'est qu'aussitôt qu'il est apparu avec son aspect hideux, Robespierre a
commencé à le poursuivre, et n'a pas pris de repos qu'il n

188 MÉMOIRES bourgs mais certes il n'avait pas la puissance de déterminer un 14 juillet ou un 10 août; ces élans patriotiques n'ont aucun rapport avec le genre de mouvement qu'un peu d'or ou beaucoup d'Intrigues peuvent déterminer. Cependant^ il est certain que d'Orléans a eu des partisans dans toutes nos assemblées; ces partisans étaient^ pour la plupart, des individus très-secondaires, qui n'aspiraient qu'à se procurer quelque argent J'ai moi-même vu ces hommes en action; j'ai reçu des propositions indirectes pour me lier avec eux, mais j'ai toujours fait semblant de ne pas les entendre. Je me rappelle que , dans une séance du soir , Égalité vint s'asseoir auprès de moi : il engagea la conversation en me parlant du général Valence, son ami^ que j'avais connu au Mans, et il finit par me dire : «Plusieurs de mes collègues sont venus me demander à dîner. Je n'ai pas eu le plaisir de vous voir encore. Puis-je compter que vous me ferez cet honneur ? — Moi, répondis-je...]è n'ai pas des habitudes de courtisan , je n'ai point la tournure qu'il faut pour dîner chez le duc d'Orléans. — Ce n'est point le duc d'Orléans qui vous invite, c'est un collègue. — Non; je veux croire que vous aimez la république , mais je verrais toujours tel prince en vous.» Et je le quittai sans attendre sa réplique. A cette époque, d'Orléans avait encore un parti. L'armée était peuplée de ses créatures; Dumou

DE RENÉ LEVASSEUR. 189 riez surtout était très-prononcé en sa faveur. Mais^ après la trahison de Duraouriez , toute la Convention comprit que la personne d'Egalité parmi nous était incompatible avec Tesprit républicain , et ce fut tout d'une voix qu'on se décida à le rejeter de notre sein. Après le 3f mai, toutes ses créatures furent expulsées de l'armée, et presque tous les généraux connus pour être au nombre de ses amis , portèrent leur tête sur l'échaÎiud : aucune voix ne s'éleva sur la Montagne contre ces actes de rigueur. Comment se fait-il donc que, à cette époque, ou s'obstine à voir un parti d'Orléans sur la Montagne ? Depuis lors, cependant, j'ai vu revivreà plusieurs reprises le désir de porter au trône un de ses fils, etleCenseur fait allusion à cetorléanismenouveau qu'il Êiut bien se garder d^onfondre avec l'ancien. Certes, après la mort d'Égalité, après l'émigration de son fils aîné, après l'incarcération des jeunes Beaujolais et Montpensier, le parti d'Orléans était de Élit dissous. Plus tard, je le répète, beaucoup de républicains de tous les partis, après avoir été le jouet de la tourmente révolutionnaire , crurent la république impossible^ et, dans le cas où elle viendrait à s'écrouler, songèrent à mettre sur le trône la famille d'Orléans^ espérant trouver en elle plus de gpÉranties en faveur de la liberté que dans la branche aînée de la maison de Bourbon; je me rappelle xnême que, lorsque j'étais ^ après le isà

The text on this page is estimated to be only 29.27% accurate

igO ' MEMOIRES germinal , détenu à la citadelle de Besançon, mon collègue RuampSy incarcéré comme moi, me dit im jour : u Si nous avions placé d*Orléans sur le trône , nous ne serions pas ici! ».Mais'ce q'était là qu'un regret de proscrit , dans lequel jesuis loin de voir des traces du parti que le Censeur présente comme ayant été très-influent. Pourpioi, toujours républicain ardent, je répondis a mon collègue:

DE RENI: LEVASSEUR. IQI il réveille des pièces qui inculpent Tallien , et entr autres une lettre dans laquelle Tun des princes exilés paraissait le ranger, après le 9 thermidor, ^^armi les conventionnels vendus ; il rapporte F cette pièce qui paraît accablante contre nos ennemis, et c^est contre nous qu'il veut la faire tourner. Il cite une pièce qui accuse Thomme qui nous proscrivait, et il en tire contre nous des inductions! Sophistes! Si Tallien était royaliste, nous ne Tétions donc pas , puisqu'il nous poursuivait! Si. Tallien était contre -révolutionnaire, Robespierre était donc innocent de la souillure que vous voulez faire peser sur lui! Si Tallien était contre^révolutionnaire, ses malheureuses victimes le^ Duroi, les Goujon, les Soubrani étaient donc ré{)ublicains ! Duhem, Lecointre, les autres proscrits de germinal, n'étaient donc pas vendus à nos ennemis ! Vous vous êtes vous-mêmes placés sous le coup d'un dilemme terrible. Osez en sortir ! Cependant, après la misérable argumentation que je viens de combattre^ le Censeur croit pouvoir triompher. U conclut par le chant de victoire que je transcris : •c Pour rendre plus évidente encore l'étrange vérité que Je viens de découvrir, faudra-t-il exposer les circonstances des nombreuses conspirations tramées contre les républicains par les chefs de Fémigration , pendant les assemblées législative , eonventkmnelle et les gouvernenpens qui les ont

iga MEMOIRR8 suivi : circonstances qui confirment les preuves que je viens d'établir ? Faudra-t-il observer que , pendant le règne de Robespierre et de la terreur, le parti de Coblentz n'a suscité aucun mouvement» aucune conspiration en France; que la tyrannie de Robespierre ne fut inquiétée que par les agents du parti d'Orléans ; tandis qu'avant cette période, la convention avait été tourmentée, menacée de dissolution par plusieurs attaques et soulèvements, et notamment par les conspirations du 10 mars, du 31 mai et du 4 juin, tandis qu'après cette période le génie conspirateur reprit un moment d'essor, les conspirations de Lemaître , les insurrections du 12 germinal, des 4 et 3 prairial, enfin du 13 vendémiaire, toutes produites par Tigr de l'Angleterre, toutes émanées du parti de Coblentz, se succédèrent alors rapidement. N'est-il pas évident que , pendant le règne affreux de la terreur , Robespierre était le conspirateur en chef de ce parti ? c(Pour compléter les preuves, faudra-t-il en chercher dans l'existence de cette conspiration permanente, qui, sous le gouvernement directorial, ont sans cesse contrarié les opérations de ce gouvernement ; conspiration qui n'était qu'une continuation de celles qui se sont précédemment manifestées ? Faudra-t-il parler de cette agence secrète , nommée institution , organisée dans chaque province, qui présentait un gouvernement

DE REWÉ LEVASSEUK. ig3 efinemi dans le gouvernement, une administration destructive des administrations françaises? N'avons-nous pas les témoignages multipliés et incontestables de l'existence de ces agences mystérieuses et perfides ?N'avoris-nous pas vu , depuis i8i49 des hommes s'honorer d'en a^oir été membres et prendre soin eux-mêmes de publier leur honte? « Quand on repasse sous ses yeux cette longue série de conspirations de toute espèce ^ tentées ou effectuées pendant l'intervalle de plus de vingt ans , par divers partis ennemis du gouvernement français; quand on pense que l'Europe entière a fsiit en même temps une guerre ouverte sur les firontières, une guerre sourde civile dans l'intérieur contre le système de ces gouvernemens , contre les opinions républicaines de ses habitants, on s*étonne que la France ait pu résister à des attaques si nombreuses, si variées; que les opinions libérales leur aient survécu, et que le feu sacré du patriotisme n'ait pu s'éteindre, et qu'il brilla encore d'un nouvel éclat. « Maintenant qu'il est prouvé (i) que tous les « (l) ProuTé ! Von» le AU»; mab j'espère bien avoir démontré le contraire à tous l» faomikies de bonne foi. Les déclamations vagues ne sont pas des preuves valables pour des hommes qui sentent le besoin d'un examen rationnel. (JYote de t auteur.) ni. »3

194 MÉMOIRES des crimes, toutes les calamités de la révolution, que le régime de la terreur doivent être absolument imputés aux ennemis de cette révolution, aux émigrés; que ces crimes sont les leurs, que ces calamités de ce régime sont leur ouvrage, quelle hypocrisie ces hommes ne montrent-ils pas lorsqu'ils déplorent ces crimes et ces calamités? ils les citent aux générations présentes et futures comme des exemples à suivre. « Éloignez, disent-ils aux nations éloignées, éloignez de vos lèvres avides la coupe de la liberté, elle contient une liqueur empoisonnée. » Et ce sont eux de ce sont ces déclamateurs hypocrites qui secrètement ont fait couler le poison dans cette liqueur salubre. » Ce passage est accompagné de la note suivante: Les papiers saisis à Bareuth et à Mende et plusieurs autres recueils ou mémoires prouvent l'existence de cette agence secrète. M, le comte de Noyant dans la crainte de voir sa gloire contrerévolutionnaire échapper à la postérité, a consigné dans une brochure expresse, intitulée *Compte rendu* par M. de Noyant, les services qu'il a rendus, les obstacles qu'il a éprouvés, les dangers qu'il a courus dans le noble emploi d'espion et de corrupteur. On y voit, par brevet du 1^{er} décembre 1798, qu'il a été honoré du titre de visiteur de l'institut dans les provinces de la Haute-Auvergne, du Vivarais du Velay et du Gévaudan;

The text on this page is estimated to be only 28.54% accurate

DE RSN£ LEVÀSSEUR. IqS et que l'agence royale des provinces méridionales le chargea , en 1 799 , de l'organisation de la province de Rouergue. On y voit que chaque province avait un administrateur et un commandant en chef. M. de Neyant termine sa brochure en demandant le salaire de ses services et de sa turpitude , et en recommandant sa personne et celles de ses agents subalternes à la bienveillance du roi. a N'a-t-on pas vu, en iSi/»* M. le baron d'Imbert publier et faire distribuer gratis une brochure intitulée :*Précis historiques sur les événements de Toulon en 1 793* , dans laquelle il s'efforce de prouver qu'il est un traître ; il nous apprend qu'au commencement de l'année 1 793 il demanda de l'emploi au gouvernement conventionnel ; que ce gouvernement lui confia le commandement d'une des escadres de la Méditerranée ; que, quelques mois après, il livra aux Anglais et à leur amiral Hood l'escadre et le port de Toulon. « Lorsqu'il demanda de l'emploi lorsqu'il prêta serment de servir la république avec fidélité : « Je :f^|Bi'étéjais\$9 dit-il, débarrassé d'une grande et IraportJ^:fi^^ expédition, dans le but de faire manquer "%\^i^^f WW qu'il leporiaient mes ordres sans crainte, les seuls légitimes. Cette conduite m'était imposée par l'honneur et la fidélité , etc. 9 Un roturier ne put être refusé du service dans un gouvernement qui n'était pas de son parti ; mais M. d'Im

190 MÉMOIRES bert nous apprend qu'un noble peut trahir avec honneur : l'honneur des nobles est donc fait différemment que celui des autres hommes. J'ai déjà répondu à la première partie de €

DE RENÉ LEVASSEUR. 197 par Toppression

desthennidorieDS. Quant à la répression royaliste du 13 vendémiaire, quel rapport avons-nous avec elle ? Ce qu'il y avait encore de Montagnards dans le gouvernement s'est hâté de combattre les insurgés. Qui les a défendus ? les débris des républicains du 31 mai (i). C'est Lanjuinais qui a qualifié la juste résistance de la Convention de massacre ! c'est lui encore qui s'est montré ami des rebelles. Les Montagnards ont concouru à les châtier. . Il existe des preuves des intrigues contre-révolutionnaires, dites-vous ? Oui, sans doute, et c'est pour cela qu'il est facile de savoir si les Montagnards s'en sont mêlés. Je pourrais vous citer les noms de tel Girondin ou de tel thermidorien sur lesquels ces preuves pèsent de tout leur poids. Citez-nous un Montagnard. On ne saurait trop vous le demander : quel est celui d'entre nous qui, comme nos adversaires, a été récompensé, par des emplois, d'avoir trahi la cause nationale ? Quel Montagnard a été, comme plus d'un homme du 18 fructidor, caché sa honte dans la police impériale ? Vous nommez des hommes qui se sont livrés à d'infâmes projets de corruption. Inculc - •

(i) J'accepte Louvet, (pii, après avoir étudié l'état des partis en l'absence dans le sein de la Convention, se sépara de ses anciens collègues et alla avec les amis de la République. (NoU de Vauleur.)

The text on this page is estimated to be only 26.30% accurate

198 luicMOIABS pent-ils des Montagnards? -^ Non. — Ce ne sont donc là que des déclamations de plus. Je pourrais vous dire, moi ^ qu'il y avait de feux républicains dans le parti girondin, puisque Larivière f l'un des chets de ce parti , s'est réfugié à la cour d'Hartwell et à reçu des faveurs en i8i4* Que ne citez-vous de semblables faits contre nous? lie Censeur ramasse alors une vieille histoire de je ne sais quelle pension snr la liste civile ac-^ cordée à mademoiselle R(^>espierre. Il faudrait d'abord établir le fait avahit d'en tirer des conclusions, et le fait n'est rien moins qu'établie Lé Censeur se contente d'une afiirmatien. Cette affirmation a été touvent répéta , tnaïs jamais l'at-on accompagné de l'ombre d'une preuve? Et, quand cette preuve existerait^ ce qui est bien loin, il faudrait nous montrer encore de quand date cette pension ? à quel tijtre elle a été accordée ? Oa n'a rien fait de tout cela. On a supposé un fait et voilà tout. Et c'est toujours sur de pareils documens qu'on a cru pouvoir nous condamner! Cliose remarquable ! on a parlé de mademoiselle Robespierre comme unie à son frère ^ comme ayant reçu le salaire de ses crimes. Eh bien! cette démo selle était ennemie politique de sa famille^ et dans la correspondance qui la regarde se trouvent les preuves les plus irrécusables de la bonne foi des deux Robespierre. Robespierre jeune écri

DE RENÉ LEVASSEUR. 199 Tait à son frère que les opinions de sa sœur le désespéraient. «Elle n'a pas, disait-il , dans ses veines une goutte de sang qui ressemble au nôtre! » Cette correspondance était secrète, confidentielle ; elle peignait bien ce que pensaient deux hommes que l'on a peints comme des agens de la contre- révolution. Courtois a, en outre, cité une lettre de mademoiselle Robespierre (i) qui (1) Lettre de la citoyenne Robespierre à son frère, « Votre aversion pour moi , mon frère , loin de diminuer comme je m'en étais flattée, est devenue la haine la plus implacable , au point que ma Tante seule vous inspire de l'horreur ; ainsi je ne dois pas espérer que Vous soyez jamais lassez calme pour m'entendre ; c'est pourquoi je vais essayer de vous écrire. « Abîmée sous le poids de ma douleur, incapable de lier mes idées , je n'entreprendrai pas mon apologie, n'en me serait cependant si facile de démontrer que je n'ai jamais mérité en aucune façon d'exciter cette fureur qui TOUS aveugle ; mais j'abandonne le soin de ma justification au temps qui dévoile toutes les perfidies , toutes les noirceurs : alors quand le bandeau qui couvre vos yeux sera déchiré , si vous pouvez , dans le désordre de Vos passions, distinguer la Voix du remords , si le cri de la nature peut se faire entendre , revenez d'une erreur qui m'est si funeste*)ne craignez pas que jamais je vous reproche de l'avoir gardé si longtemps. Je ne m'occuperai que du bonheur d'avoir retrouvé votre cœur. Oh ! si vous pouviez lire au fond du mien ! que vous rougiriez de l'outrager si cruellement. Vous y verriez , avec la preuve de mon innocence , que rien ne peut en effacer l'attachement tendre qui me lie à vous , et que c'est le seul sentiment auquel je rapporte toutes mes affections. Sans cela , me plaindrai-je de votre haine? Que m'importe à moi d'être haïe par ceux qui me sont indifférents et que je méprise , jamais leur souvenir ne viendra me troubler ; mais être haïe de mes frères , moi , pour qui c'est un besoin de les chérir , c'est là seule chose qui puisse me rendre aussi malheureuse que je le suis.

The text on this page is estimated to be only 28.97% accurate

«OO M£MOIRF!» montre jusqu'à Té vidence que, royalistes ou répu^ blicains , tous ceux qui entouraient cet homme mettaient hors de doute sa bonne foi. Il est curieux de confronter cette lettre avec les lettres remplies d'une espèce de patriotisme implacable^ mais « Que cette paswon de la hahie doH être af&euse, pnisqu'ieUe vous BTeugle au point de vous porter à me calomnier auprès de mes amis ! Cependant n'espérez pas, dans Totie délire, pouvoir me faire perdre l'estime de quelques personnes vertueuses , unique bien qui me reste. Avec une conscience pure • pleine d'une juste confiance dans ma vertu, je peux vous défier d'y porter atteinte , et j'ose vous dire qu'auprès des gens de bien qui me connaissent , vous perdrez votre réputation plutôt que de Auire à la mienne.

DE IXEVÈ LÉVASSÉUR. aOt pur, des deux frères ; avec les accusations dégra* dantes qu'on a fait peser sur eux. On peut y voir combien ce qu'on appelle l'hisloire est souvent injuste. Je pense avoir réfuté l'ensemble du système du Censeur; il ne me reste plus qu'à examiner quelques accusations ramassées dans le rapport de Courtois . rapport dont la phraséologie académique dissimule mal le vide. Le rhéteur qui a rédigé cet ampoulage parlementaire s'est plu , comme tous nos accusateurs , à rassembler contre nous les imputations les plus disparates et à faire pe« ser sur nos têtes la responsabilité des crimes et des £siutes de nos ennemis. Ainsi, il consacre à nous reprocher une révoltante immoralité les deux tirades suivantes : a Cette époque de la confusion des idées fut , comme vous le voyez , celle de la confusion des senlimens. Voilà l'un des plus grands crimes des tyrans : c'est d'avoir corrompu la morale publique je sois , fttts\$éje même par-delà les mers , si je pub tous être utile à fndque diose, sachez m'en instruire, et bientôt je serai auprès de Signé Robespierre. « P. S. Tous devez penser qu'en quittant TOtre logement , je prendrai toutes les précautions nécessaires pour ne pas compromettre mes frères. Le quartier qu'habite la citoyenne Laporte, chez laquelle je me propose de me retirer provisoirement , est rendroit de toute la république où je être le plus ignorée. »

aoa juiMoiRES que. Eh I dans quel temps ^ en effet , la kberté d'un peuple est-elle plus ei^posée qu'à l'époque où, pour parvenir aux emplois et aux honneurs y il faut, si Ion n'est pas corrompu , avoir soin de le paraître; où l'on accorde à l'audace sans talens des primes que n'obtient pas le mérile timide; où il est honteux en quelque sorte et pt-esqœ toujours dangereux d'avoir des vertus dans un temps où la pudeur du langage comme celle de l'âme est impunément violée ; où l'on isAt parade d'une nudité dégoûtante d'expressions; où un conspirateur^ appelé le régénérateur de TAlsaCe parce qu'il la plonge dans un bain de sdng, est^ appelé un b , dont les arrêtés seront un dés plus beaux monumens historiques de la i^olution , où les biens des guillotins ne s'appelleiit plus des biens nationaux, mais planche aux à^gnats, comme l'exécuteur des jugemens criminels est devenu le grand monnayeur de la républiqiie ; dans un temps enfin où il est des artistes assez dégradés pour buriner sur l'agate le signe du supplice trop multiplié dans nos places, et des yeux assez féroces pour se plaire à contempler à toute heure la reproduction de ce signe sous l'empreinre d'un cachet a C'est un précepte de Machiavel bien recommandé aux tyrans de tous les siècles de ne souffrir auprès d'eux aucun homme, aucune personne

DE AEN£ LEVASSEUR. ao3 éclairée ; Néron , qui n'avait pu lire Machiavel , mais qui tenait cette leçon de sa propre férocité, redoutait plus le seul Thraséas que tous les sénateurs ensemble. Robespierre se montra aussi ombrageux que Néron devant le mérite ; il le craignait comme un ennemi et le haïssait comme un rival. Aussi^ le poursuivait-il à ces deux titres. Les pages sanglantes de son infernal catéchisme sont remplies de ses proscriptions portées contre la Tertu , la richesse et le génie. Les écrivains surtout , comme institués délateurs de la tyrannie , sont ceux sur lesquels il se déchaîna avec plus d'acharnement* » Nous avons assez de documens sur Robespierre pour voir ce qu'il y a de faux et de calomnieux dans cette amplification de collègue « où tous les lieux cotnmuns historiques sont mis à contribution pour simuler Tapparenee de quelques idées (i). Mon exposition simple et vraie des faits (i) Je che ici les notes prises par Robespierre, sor les hommes qa*il tc|ndait omnmé èes emiemis : on Terrd ^i les reproches qafil leur •dresse , en écrÎTant dans le secnit , sont conformes au caractère qui lui irait donné tant de ^popularité. On Terra si les phrases de Gouiiiois sont dictées par l'amour de la vérité. 1* G. Dubois de Crancé, il est dans le cas delà loi du 27 germinal qui bannit de Paris ceux qui ont fait valoir de faux titres pour usurper la ■Hiblesse. La preuve doit en être dans les ardiives du ci-devant parle'iknt ; die e^t écrite dans Bénisard (a). (a) Ainsi la jactance et l'immoralité étaient contraires au but que se

The text on this page is estimated to be only 23.29% accurate

204 MÉMOIRES a pu déjà montrer la valeur de ce dévergondage passionné; je répondrai néanmoins à ces allégations. Cette circonstance n'a pas empêché qu'il ne restât en mission dans la région (1) Cherbourg, où il s'est fait enrover par une intrigue et s'est conduit en contre-révolutionnaire. Il a dit dernièrement, pour révolter toute la Bretagne qu'il y aurait des chouans tant qu'il existerait Jirton, (a) Cette menace a produit une grande fermentation à Rennes. Il n'y a plus de doute aujourd'hui sur la trahison de Lyon, que Dubois de Crancé ne voulût pas prendre et d'où il a laissé échapper Précis et ses complices (h), Dubois ne figura jamais dans les assemblées que comme partisan d'Orléans avec qui il était étroitement lié. a** Delmas est un ci-devant noble, intrigant taré. Il a joué un rôle ambigu qu'équivoque à l'armée du Nord au temps des trahisons. (c) 3° Thuriot ne fut jamais qu'un partisan d'Orléans. Son silence depuis la chute de Danton et depuis son expulsion des jacobins, coïncide avec son bavardage éternel avant cette époque. Il se borne à intriguer sourdement et à s'agiter beaucoup à la Montagne et lorsque le comité de Salut public propose une mesure fatale aux factions. Il était des disers de Lacroix, de Danton, chez Cruesman et dans d'autres lieux de la même espèce. C'est lui qui le premier fit une tentative pour arrêter le mouvement révolutionnaire, en prêchant l'indulgence sous le nom de modération, lorsqu'on porta les premiers coups à l'aristocratie. Il cabala d'une manière visible pour armer la Convention nationale contre le comité de salut public, lorsque le comité fit le rapport contre Chabot, Danton et autres. proposait Robespierre. Cependant si ce chef eût travaillé pour ces puissances, il les eût regardées comme d'utiles armes. (a) Certes, une telle menace était propre à envenimer la Vendée. Robespierre voulait donc l'éteindre, puisqu'il la regardait comme un crime ! (b) Si Robespierre eût été vendu, n'aurait-il pas regardé comme un bonheur l'évasion de Précis ? (c) Ces trahisons, vraies ou fausses, n'étaient donc pas un jeu. Robespierre y croyait donc !

The text on this page is estimated to be only 27.62% accurate

DE BEWE LEVASSEUR. 5 lions, car j'ai pris la résolution de tout réfuter. Il faut Tavouer, cependant, ma tâche est rendue 4^Bourdou (deFOise) s'est œuvert de crimes dans la Vendée. Il joint la perfidie à la fureur. Depuis quelques temps, il s'est introduit au comité de salut public sous difiérrens prétextes. Il lui a présenté un commis que Gamot a placé dans ses bureaux, et il a fait la motion de ne plus payer d'impôt directs, (a) Il a été le plus fougueux défenseur du système d'atbetsme. (6). H n'a cessé de faire du décret qui proclame l'existence de rEtre-Suprême , un moyen de susciter dans la Montagne des ennemis au gouTemement et il y a réussi. Le jour de la fête à l'Etre-Suprême , en présence du peuple, il s'est permis sur ce sujet les plus grossiers sarcasmes et les dédamatiours les plus indécentes. Il faisait remarquer arec méchanceté aux membres de la GoaTction, les marques d'intérêt que le public donnait au président , pour tirer contre lui des inductions atroces dans le sens des ennemis de la république (c). 5" Léonard Bourdon , intrigant, méprisé de tous les temps, Tun des principaux complices d'Hébert , ami inséparable de Cloots ; il était initié dans la conjuration tramée chez Crobél {(fj. H avait composé une pièce contre-réTolutionnaire dans le sens hébertiste qui devait être jouée à TOpéra et que le comité de salut public arrêta (e). Rien n'égale la bassese ifl) Je remarque ici en passant que tonte motion désorçahisatrice est «Btipathique à ce Robespierre j qu'ou a peint comme le chef des d&sorganiseurs . (b) Etait-ce par impiété que Robespierre avait fait décréter la reconnaissance de l'Être-Sqprême? C'est donc aussi par impiété que ^et défenseurs du système d'athéisme lui paraissent des ennemis. (e) U me semble que l'on ne retrouve pas là le langage d'un dictateur jaloux de son autorité , mais celui d'un tribun qui voit avec amerlame attaquer la popularité à laquelle il a voué sa vie. . () i'ai déjà dit par quel malheureux malentendu, Gobel avait été confondu avec ses persécute urs. ^e] Le comité était donc l'ennemi des turpitudes dont on le regarde encore aujourd'hui comme le promoteur.

The text on this page is estimated to be only 25.89% accurate

206 MEMOIRES souvent difficile par l'absurdité de mes adversaires. Comment démontrer la révérence? comment se résoudre à argumenter pour mettre en lumière des vérités qui semblent triviales à force de preuves? Si la morale publique a été corrompue, on sait bien que ce n'est pas par nous, car nous avons toujours prêché le respect des mœurs et de la vertu, Et Robespierre, en particulier, sur qui l'épave tombe plus directement, n'a jamais prononcé un discours qui ne soit conforme à la plus pure morale. Certes, l'improbité ou la richesse n'ont jamais été y quoi qu'en dise Courtois, des recoins intrigants qu'il met en œuvre pour augmenter le nombre de ses partisans et ensuite pour s'emparer de l'éducation des âmes de la patrie, institution qu'il dénature et qu'il déshonore, (a) Il était aux jacobins un des orateurs les plus intarissables pour propager la doctrine d'Haot A la Convention, il fut un des premiers qui introduisirent l'usage de finir par des formes indécentes (b), comme d'y parier le chapeau suisse et d'y siéger avec un costume ridicule. Il vint un jour avec Clotie se faire la liberté des banquiers hollandais Yandeny ves (c). Je les ai tous deux plusieurs fois, et Bourdon a eu le courage de parler bravement aux jacobins. (a) Ce Léonard Bourdon était chef d'institution. (b) Je prie le lecteur de méditer cette accusation. Il verra si les révolutionnaires appartiennent réellement à ce qu'on appelle la garde comme leurs ardens propagateurs ! (c) Ces banquiers étaient à-la-fois les caissiers de la faction hébertiste, les corrupteurs des Chabot et des Fabre d'Églantine, les agents actifs de l'émigration. Peut-on croire que Robespierre fut le plice de ceux qu'il punissait.

DE RENÉ LEYASSEUR. 307 indations auprès de lui et des moyens de parer aux honneurs et aux emplois. Si la pudeur et langage comme celle de l'âme a été impunément violée, ce n'est pas à Robespierre qu'il faut imputer, puisqu'il poussait le dégoût à une telle espèce de cynisme jusqu'à la prudence, et lorsque dans ses notes il reproche ces formes dégradées à plusieurs de ses proscriptionnaires. Ce sont ni lui ni nous qui avons fait parade de cette indécence d'expressions dégoûtantes. Ce n'est pas mais non plus qui avons porté sur des cachets le nom du supplice. Ces démonstrations dégoûtantes appartiennent à un tout autre parti. Elles appartiennent d'une part aux Hébertistes, et d'autre part aux hommes qui nous ont proscrits. Néron, Machiavel et Thraséas ne font rien à l'égard de l'indécence d'avoir un certain degré d'impudence pour prétendre qu'avant le 9 thermidor les talents étaient proscrits. Quelle plus belle réunion de talents en tous genres a-t-on jamais trouvée que sur cette Montagne même qu'on voudrait peindre comme une assemblée de bêtes féroces? Fourcroy, Lavoisier-Morveau, David y brillaient à côté de Saint-Just au vaste génie, du mathématicien Fourier et de l'héroïque Camot. Au milieu de nous, figuraient aussi sans craindre la proscription tant le poète Chénier et le légiste Cambacérès, et même ce prêtre Syès dont les trahisons ne pourront pas contester le génie, et qui nous a pros

do8 M^Rf01RCS crits après que nous l'avions respecté. Au milieu de nous figuraient encore le savant Grégoire, Téloquent Thibaudeau. Si ce dernier a depuis répudié la solidité de nos lectures; si l'a cru devoir s'excuser sur sa faiblesse et s'être resté dans son rang, il n'est pas moins certain que tous ces hommes n'ont rien eu à craindre de nous. Ce ne sont pas des noms célèbres qu'on retrouve sur les notes que Courtois appelle l'infernal catéchisme de Robespierre. Ces noms, je les ai cités en entier et je défie qu'avec toute la bonne volonté possible on en trouve un qui soit recommandable par la vertu ou le génie. Certes j'ai assez prouvé dans mes récits que le despotisme de Robespierre m'avait pesé plus qu'à tout autre. Je ne me repens pas d'avoir désiré sa chute; car, quoiqu'avec des intentions pures, il était parvenu dans les derniers temps à organiser une insupportable tyrannie ; mais jamais une considération quelconque ne me rendra injusle : j'ai cru et je crois encore que Robespierre était probe et de bonne foi, et je dois le dire. Quant au rapport de Courtois, où Ton a puisé la plupart des matériaux dont on s'est servi pour nous accuser, sans les commentaires dont il a été le prétexte, je l'aurais cru peu digne de réfutation; on essaierait en vain d'en faire un monument historique: écrit par un marchand de papier sous la dictée d'une faction , il en est devenu

DE RENB LRVASSEUR. 20Q e manifeste. Ce n'est qu'à ce titre qu'il pourra être consulté lorsque le moment d'écrire une histoire impartiale sera venu : il n'a maintenant [uelque importance que parce que les contemK)rains s'en sont servis avec légèreté. Les erreurs du Censeur et de M. Dulaure sont beaucoup plus [raves, parce que Tnn et l'autre ouvrage sont écrits après l'instant de la crise et par des personnes estimées. Est-il bien sûr néanmoins qu'une x>mplète bonne foi ait présidé à la rédaction de ces deux systèmes ? Je ne puis le croire, quoique e sache bien qu'un sentiment louable les ait bit laître. Leurs auteurs ont pensé servir la cause de la liberté en répudiant en son nom ce qu'il y a l'horrible et de douloureux dans la crise de 93. Quelques Êiits qui démontrent l'action d'un parti étranger les ont frappés^ et ils ont cru devoir s'en smparer pour accuser de complicité avec ce parti, toutes les personnes qui ont pris part au gouvernement de la terreur. Un tel système paraît av pronier abord peu sérieux : paradoxe sans fondement , il semble devoir s'écrouler au premier choc de la discussion ; mais ce qu'il y a de consolant pour les hommes qui sont restés en dehors de la Solution et qui en aiment les principes , IlUuAm qu'oui aime à se Êiire a propagé cette insouteiHiblée explication. Elle doit tomber au premier ^3Qimen des faits. Le comité de salut public, je ne puis cesser de le répéter , a trop nui aux enIII. 14

I.' 2IO MBM0IRB8 nemi de la France pour qu'on puisse le croire d'accord avec eux. Toutefois^ que les amis de la liberté se rassurent, tout n'a pas été honte et malheur dans les jours les plus douloureux de nos orages; aucun homme n'a calculé le désordre et si nous eussions été placés en présence du sang que Ton a versé, nous eussions tous reculé devant une régénération acquise à ce prix. Le sang a coulé au milieu d'une lutte qu'on avait prévue; il y a eu des combattans de divers partis ; il y a eu^ comme dans toutes les batailles, des vainqueurs, des vaincus, des blessés, des morts; mais point de bourreaux, mais point d'assassins, car je ne compte point dans nos rangs, un Fréron, un Fouquier-Tainville; un Carrier, épouvantables exceptions , hommes de vengeance, qui, de tout temps,- eussent été vils et criminels, mais qui ne sont pas les produits de Fépoque. Sans doute nous avons tous, pour la plupart, subi une espèce d'enivrement d'enthousiasme j une fièvre d'égalité , qui nous Élisait voir avant tout le but , sans calculer les moyens qu'il nous faudrait employer pour l'atteindre. Prêts à donner notre vie pour la liberté, nous ne reculions point devant les rigoureuses mais indispensables mesures qui menaçaient les traîtres ; mais nous avons gérai quand nous avons vu ces mesures exagérées par la passion devenir des armes de ven

DE KENE LEVÀ&SEUR. illt 3. Nous avons voulu frappei* les traîtres, et pçon devint un arrêt de mort j le peuple , é, poursuivait avec acharnement les hom[u'il regardait comme ses ennemis, et il *ses ennemis dans tous ceux qui sent faire un pas rétrograde. Ainsi , personne :é coupable d'intention^ quoique presque les Français aient été coupables de fait; ousiasme de la liberté, déchaîné comme un it qui a brisé ses digues , entraînait tous les :les dans son cours. Nousdevons sans doute îgrets aux victimes^ mais faut-il prodiguer taine implacable à tous ceux qui ont res^ ce noble enthousiasme y et , qui, entraînés ni presque a leur insu ^ ont été étonnés , en dant en arrière , de voir leur route marpar un sillon de sang? Non, je le répète, Qgeances^ les échafauds n'ont point été dans pensée ; tristes accidents d'une époque de ^ ils ont été élevés par des circonstances plus > que nous. Ce qui est bien à nous dans la de que nous avons dominée y c'est l'accomment du beau rêve de Tégalité, c^est l'appla* nent du terrain sur lequel s'élève aujourd'un système libéral^ c'est l'extinction de la *e civile, c'est l'anéantissement des deux coali-^ y c'est la victoire remportée sur toutesles Êic» c'est enfin l'austère probité dont nous avons é l'exemple, et qui empêchera du moins que

3 1 a MBMOIIBS Ton suppose des motifs ignobks à notre coopération au grand œuvre révolutionnaire , si Ton ne sait pas comprendre le généreux élan qui nous a dirigés. Je ne prétends point ici imiter nos adversaires, en me renfermant dans une apologie personndie, et en mentant à l'histoire pour me justifier. Je ne répudie rien, et je ne crois point avoir besoin d'excuses ; c'est sur mes actes que je veux être jugé, et je ne sépare point mes actes de ceux de la Ck>nvention ; seulement je ne veux pas qu'on sépare ces actes de leurs résultats ; je ne veux pas qu'on nous impute les malheurs du combat , sans nous accorder les honneurs de la victoire; que le lecteur y rejetant tout préjugé, tout oundire qui ne perte pas avec lui sa preuve, veuille bien s'emparer de la fonction de jury, qu'il examine les documens et porte ensuite les faits au tribunal de sa conscience. Nos rigueurs seules ne seront point mises dans la balance. Nos intentions, la nécessité des circonstances, notre probité , et surtout nos succès , auront leur poids. C'est donc sur les Ëiits, mais sur des &its complets, que le jugement des lecteurs sera fondée et ce jugement sera celui de l'histoire. En ne voyant qu'un côté du tableau, on peut nous déclarer, sans examen, des scélérats ou des héros; en voyant Tensemble , on reconnaîtra en nous des hommes mus par de généreux motife, arrivant au noU^

The text on this page is estimated to be only 26.92% accurate

DB RBfié LHTABSEUR. 21 S but qu'ils se sont donné, au travers d'un chemin hérissé de dangers, mais des hommes qui ont du subir, en dépit d'eux-mêmes, la triste nécessité des circonstances. Sans doute les personnes qui n'ont point vu la révolution, ou surtout celles qui l'ont mal vu (i)^ s'étonneront de mes récits, car je m'étonne moi-même de la disparate qui règne dans les tableaux que je trace et ceux qu'on retrouve partout. Il est cependant facile d'en expliquer la raison. La réaction a jusqu'à présent seule tenu la plume, et il était de son intérêt de défigurer l'histoire, pour excuser ses fureurs. De nos jours il y a, pour ainsi dire, contre nous, force de chose jugée, et l'on n'ouvre le Moniteur de 93 que pour y chercher des armes contre les hommes de cette époque» *' ■ ^- "i • — (1) B n'eit poi rare de rencontrer des personnes de la classe moyenne qui, après avoir traversé la révolution, se rappellent moins bien les événements que les enfants du dix-neuvième siècle; la violence des derniers de la terreur, le souvenir des échafauds leur a fait oublier l'entbouqui fit battre leur cœur au 14 juillet, du 4 août et à Taurore des nœuds de la république. J'ai rencontré d'estimables vieillards qui se rapit la révolution comme un malaise continu, et qui étendaient le funèbre de la terreur depuis le jeu de paume de 89, jusqu'au sacre de Napoléon; l'intensité des maux enfantés par la loi du 33 prairial a été la à plus d'un contemporain. C'est avec peine que la génération \

ai 4 MBMOIRB8 Pour moi, qui défie mes adversaires de me reprocher une inexactitude, tout mon secret consiste à ouvrir ce Moniteur , où nos actes à tous sont rapportés; je remets sous les yeux prévenus les pièces qu'ils n'ont pas voulu voir avec une entière conGance en mes jeunes ccmcitoyens, si des passions mal éteintes couvrent encore les yeux de nos contemporains* Après avoir jeté un coup d'œil sur les calomnies dirigées contre le parti auquel je crois encore glorieux d'aVoir appartenu , c'est sans doute descendre beaucoup que de revenir à moi. Après la liberté , je n'ai jamais tenu sur la terre k rien tant qu'à l'honneur, que je dois transmettre intact i mes enfans. Ma justification personnelle sera courte. Quant au luxe reproché aux proconsuls, il m'est facile de démontrer que je ne l'ai jamais connu. Comme il suffit pour cela d'un seul mot: dans le cours de nombreuses missions, ajaDt toujours avec moi deux personnes, et quelquefois jusqu'à quatre, j'ai dépensé en tout 1^,007 fr.(i) (1)

GomTENTIOir irA.TI01fA.LE. Compte rendu par Leuasseur (de la Sarthe), représentant du pe«p^ ' des dépenses qv^il a faites dans les différaUes missions gu'il a remplies par décrets de la Convention ou arrêtés de ses comités^ iofrà^ par ordre de la Convention nationale, fjong-temps avant le a i nivoie deraier» j'avais rendu compte au cowiw

DE RENÉ LETASSEUR. 215 Mon livre explique assez mes vues politiques et la nature de mes votes. Tai repoussé les calomnies , à l'aide desquelles on a défigur  ma mission   Sedan; en rapportant des pi ces officielles , j'ai prouv  que je n'avais pas us  envers Houchard de toute la rigueur que me prescrivait mon mandat , et que je n'avais pris part   sa fin d plorable, qu'en rapportant la v rit  des inspecteurs du palais national des d penses que j'ai faites   d s diff rentes missions ;

saToir : i" De l'emploi de la somme de 3a6i 1. pendant ma mis- i t, sion   l'arm e du Nord. Ce compte , d pos  au comit  , est en  trete-un articles d taill s, et pi ces   l'appui, ci 3,a6i 3^ Deux Toyages   Beauvais, Ghaumont, etc. Ce compte eslen quatre articles, pour frais de postes 3oa Pour nourriture pour un secr taire et moi pendant douze jours i5o 3* A (j onnesse et autres lieux de ce district, pour frais de postes et nourriture 1 4o 4*" A CHiantilly, frais de postes et nourriture 95 5* A Senlis, frais de postes et nourriture 90 S* A Nantes ; avec un courier que le comit  de salut public n'obligea de prendre, frais de postes, et nourriture pour deux , et d pense pour la voiture. 1 , 1 00 Ce compte a  t  rendu le S rentose , l'an 11 de la r publique. 7** Premier voyage   l'arm e des Ardennes et dans le d partement des Ardennes , frais de postes et nourriture pour trais personnes. 3,4oo 8** Deuxi me voyage dans le d partement des Ardennes , km de poste d taiU s i 394 Aux dtoyens Barr  et Godfrein , pour frais de commissioBS

The text on this page is estimated to be only 17.28% accurate

ai6 JfêMOIRBS rite , lorsque j'en avais été sommé; j'ai opposé un récit exact de la bataille de Hondschootte au récit fardé des F'ictoires et Conquêtes. Je renvoie égalemst à mon récit pour repousser les inexactitudes volontaires du Manuel des Brands. Je ferai remarquer, toutefois, que \q Manuel desBra/i^j malgré sa propension à louer les généraux aut dépens des conventionnek[^] se montre plus sévère en vers Houdiard que Fauteur des F'icêaùw et Conquêtes; il avoue que l'hésitation il'Houchard fut coupable ; il avoue que ce fut à nos vigoureuses instances que l'on dut le succès de la journée (i), ^mRtporu f^ySa relatives à V^{As}[^] de aa ■ûflHon. . 5So lo Frab de nourriture pour cinq personnel , y compris un citoyen qui , avec son secrétaira , m'accompagnaient par ordre (lu comité de sûreté générale i»5a4 ii dons patriotiques. Signé, LiyAsam. Paris, le 16 pluviôse, au lU de la république, une, indivis^e et [^]fmocratique. (3) Extrait du Manuel des Braves, t. m , p. 1 20. Uouchard n'osait attaquer les lelianchemens de iïondschoolte, ej par une hésitation coupable , il allait perdre un avantage presque certa» 0 I

The text on this page is estimated to be only 21.15% accurate

DB REHB LEY MSEUR. ^tf et si la malvetUaDce accoutumée^ après avoir* et pianquer le but de ses manœuvres. Les oonmiissaires oosTeotioatids le forcèrent en (judciae sorte de poursuwre la carrière de triomphes qui sVwitntt derant lui. Le 8 , il donne do ordres j^onr Une aetioA l^érde : ddlaud ddmmande la droite , Joordan occupe le ciente » la gano!» est située entre le canal et le village de KeUen , et le général Vaadamme se jette dans la plaine , à la tête de fayant-garde. L'affaire s'engagea bientôt : un feu dVrtâlerio et de mooiitaeteile fut soutenu dé part et dHiutre itéc adiariiienient..Les Anglais occupèrent le tâlage de HoadiduKittô. et cette position avantageuse leur fit faire une beUe résistance ; mab les fVançais se jetèrent dans Icis taillb situés au-devant du yiUage , et , après une vive fusOlade » ils furent maftres de ce point. Alors , le général Lecèerc arriva avec «uÉtt partit de la garnison et la gendarmerie de Paris, troupe plus brave que bien disciplinée. Ce renfort s'élance avec impétuosité , et l'ennemi, cbassé de son retranchement , est repoussé sur tous les points. U n'est point douteux qu'une victoire complète n'eût couronné cette JMiniée» si le général Houchard eût pouisnîvi l'inneml qiâ loyait épouvanté. Mais y nouvel Annibal, il arrêta le char du triomphateur , et perdit tous les avantages d'un combat glorieux. On l'accusa de trahison; on le proscrivît, et il paya de sa tête une faute d'inexpérience. « Le but de l'arrivée d'Houdiard devant Dunkerque, disent les eu« teurs cités» étant de faire lever le siège^de cette ville , et le but ne devant «être rempli qu'en battant l'armée anglaise, rhésitatiôn d'Houchard, « dans cette drconstance , était une seconde preuve de son incapacité, et « poavmt avoir pour la républt(^ des suites les plus funestes. Aussi , « tous les officiers de son étatnnajor et les commissaires conventionnels « s'opposent-ils vigoureusement à cette résolution ; ils pressent tellement « Houchard de mener ses troupes aux combats, qu'il s'y décide presque • malgré lui. « Hoadianl n'osait attaquer les retranchemens d'Hondschootte, et, « par une hésitation coupable , il allait perdre un avantage presque cer^tain , et manquer le but de ses manœuvres. Les commissaires conven** tionnds le forcent en quelque sorte de poursuivre la carrière de triom^phes qui s'ouvrait devant lui. »

ai8 MKMOIRBS avoué les &its y cherche pour nous nuire les intentions du généra] , les faits restent du moins pour prouver que nous avons eu raison. Je ne crois pas devoir répondre à M. Ytennet, parce que la seule fois qu'il prononce mon nom, une injure et non un raisonnement se trouve sous sa plume. Cependant je n'ai en rien voulu m'attribuer la gloire des succès d'Hondschootte : je n'ai point fait confidence à M. Viennet de la fierté qu'il m'attribue pour avoir eu un cheval tué sous raoui^ et le titre de fanfaron de tribune, qu'il me décerne , à moi qui ai si rarement parlé dans la Convention et qui n'ai jamais cherché à y briller, n'est qu'une de ces petites aménités qu'on croit pouvoir se permettre envers un conventionnel , quand on ne trouve pas un prétexte pour le taxer de férocité ; il ressort pourtant une vérité du livre même de M. Viennet ; c'est que nos écrivains de batailles, bien décidés à nous doo' ner toujours tort, sont tous arrivés à la même conclusion par des voies contradictoires; ainsi M. Viennet m'oppose Bouchard, vieux guerrier instruit et couvert d'honorables cicatrices, tandis que les P^ictaires et Conquête et le Manuel des Braises ne défendent ce général qu'en le taxant d'incapacité: que ces messieurs veulent donc bien s'accorder entr'eux avant de nous accuser. Avant d'en finir avec M. Viennet, je dois lui dire que je n'ai jainais cherché à m'at

DE REICE LEVASSEUR. 21 g tribuer le succès d'une bataille : représentant de l'autorité civile auprès des armées , j'y ai fait l'apprentissage du métier de soldat, mais je n'y ai jamais tranché du général ; le caractère dont j'étais revêtu a pu être utile dans la journée d'Hondschootte, car il m'a permis de faire exécuter les projets de Jourdan ; mais n'ayant aucune connaissance stratégique, je n'ai jamais eu la prétention de m'emparer du commandement : mon récit le prouve d'ailleurs de reste; je me suis appliqué à faire exécuter les plans du comité de salut public , ce sont ces plans du comité de salut public que j'ai défendus à la tribune. La fierté guerrière et la faiblesse ironique que l'on m'attribue conviennent donc fort mal à un homme qui ne s'est jamais cru orateur ni militaire; toutefois, j'aime à croire que M. Yiennet, que je ne connais pas, mais qui est revêtu du caractère triplement honorable d'officier français, de poète et de député patriote^ éprouvera quelque peine, en lisant ces lignes, d'avoir offensé un vieillard dont la carrière politique lui était inconnue , par une légèreté qu'on peut se permettre peut-être pour louer , mais qui est toujours déplorable quand on accuse. Puisque j'ai dû parler encore de la bataille de . Hondschootte, j'en relèverai quelques erreurs échappées à M. Thiers , dont le bel ouvrage est venu nous consoler dans notre exil , en nous apprendre. Haut que l'ardent patriotisme qui a dévoré notre

The text on this page is estimated to be only 17.86% accurate

23iO MBIIOIMS vie trouve encore de la sympathie dans les
œur^ géa^reiUL de la jeunesse française; ces erreurs bien involontaires
appartiennent aux sources où ce jeune homme a été contraint de puiser;
auctw témoin oculaire n'avait encore écrit; mais moi • qui nVû quitté
Bouchard qu*au moment où il est allé se cacher je puis facilement rdever
ces inexactitudes : « Le duc d*York, dit M. Thiers, (i) mardiait avec
Fiurmée anglaise et hanovrienne narOrchieSj (a mai). Fumes vint s'établir
devant Dunker-^ que» entre Langmoor et la mer; deuip ûéges k &ire nous
donnaient donc un peu de temps; Houchard » en voyé k GavrdUe, j reant en
hâte ^toutes les forces disponibles , afin de voler au secours de Dunkerque.
» • Cest k Collet et non à Gavrelle que se fit h réunion ; la remarque est
minutieuse , mais dans une afiGûre de cette importance il &ut compter les
pas et les instans; poursuivons : « Interdire aux Anglais un port sur le
continent, battre individuellement nos plus grands ennemis, les priver de
tout avantage dans cette guerre et fournir de nouvelles armes à l'opposition
anglaise contre Pitt, tds étaient les raisons qui&i* saieat considérer
Dunkerque omime le point k (i) f^iiL Uîâêoin de la Hévolutkm, par H.
Tkkn , cÛMpièffe «oluBKy «icpoif la page 189 ias

The text on this page is estimated to be only 21.52% accurate

DE nENB LBVABSEUR. 221 plus important du théâtre de la guerre. •— ^ Le sa Le but indiqué par M. Thiers fut atteint > mais Houchard en était-il moins CQijf)al)le ? D'abord il n'eût point fait lever le siège de Dunkerque^ sans l'indignation qu^ nous témoignâmes pour sa nonchalance; en second lieu, il eût été plus .beau encore de d^pa^ser l'espoir .du succès du comité de salut public s quelles armes puissantes a'eussions^^ nous pas donnée» a l'oppomiiion anglaiaei contre Pitt si le duc d'Yorck et toute, son armée fuar sent demeurés prisonniers en nosmaios? IL Thiers évalue les force» du duq d'Yorck à !K 1,000 Ânglo^Hanovriens, et 12,000 Autrichiens; son armée entière nç s'élevait qu'à 30,000 hommes. C'est encore là une petite différence; mais 9 je le répète, les moindres inexactitudes sont graves quand il s!^t d'une affaire, où se sont décidés les destins d'un grand peuple , et qui a conduit un général français à l'échafaud. c C'est au Nord qw le comité voulait surtout déployer le plus d'énergie (i), et qu'il fgdrait aux généraux ^ aux soldats un devoir d'en montrer davantage ; tandi» que Custinea venait de porter ^ tét^ sur l'échuCaïud , Houchard, pour n'avoir point (t) f^id. Histoire de la Jtéi^oiution, par M. lliiers, t. ▼, pa^ t SS.

'sr :iaa MEMOIRES fait à Dunkerque tout ce qu'il aurait pu, fut envoyé au tribunal révolutionnaire, v Bouchard ne fut point envoyé au tribunal révolutionnaire pour un manque d'activité ou pour des fautes de tactique , mais pour cause de trahison ; je l'ai prouvé : c'est calomnier la révolution que d' supposer le sacrifice d'un vieux guerrier pour un acte d'impéritie qui ne saurait jamais être transformé en crime sans injustice. cr La mort fut prononcée contre le victorieux Houchard pour n'avoir pas compris le plan qui hii fut tracé, et ne s'être pas rapidement porté sur la chaussée de Furnes , de manière à prendre toute l'armée anglaise ; la Êiute était criante, mais elle ne méritait la mort, (i)» Oui^ sans doute, si ce n'eût été qu'une Êiute; mais d'abord le victorieux Houchard fut victorieux malgré lui ; il n'avait pas fait tout ce qu'il aurait pu faire : il aurait pu faire l'armée anglaise prisonnière; il ne comprenait pas le plan qui Im était tracé : nous le lui avons cependant expliqué jusqu'à satiété^ nous sommes allés jusquesàh colère^ pour le lui ðaire exécuter à Hondshoote; il ne céda qu'à l'indignation de ses officiers ^ et encore resta-t-il au plus fort de l'action caché pendant cinq heures derrière une haie ^ l'année (i) f^id. Histoire de la Réuobaion, pag. 336.

DB RENE LEVÀSSEim. 1223 était écrasée et il était immobile!
les deux généraux de division se retiraient blessés^ et il laissait l'armée sans commandement ! Si je n'eusse pas fait exécuter les conseils donnés par Jourdan; nous éprouvions une* déroute complète , et il ne restait pas de notre belle armée un seul bataillon complet. Sans doute , si M. Thiers eût connu ces détails, il aurait renoncé au plaisir de faire une antithèse sur le victorieux Houchard marchant à réchauffer le victorieux Houchard ! il ne reparut au milieu de nous qu'après la retraite des Anglais; il refusa de les poursuivre ; il me débita un conte ridicule pour ne pas y être contraint; il me ferma la bouche , en me disant : Vous n'êtes pas militaire, et cependant les militaires qui le défendent avouent une faute de sa part (i). L'auteur des Victoires et Conquêtes y qui ne (i) Cette faute , plus impardonnable que la première, fut le principal motif dont se servirent les ennemis de ce général pour le faire mettre en jugement. Aussi dans le sein de la Convention , par le représentant et par Robespierre, le général français paya de sa tête le de n'avoir pas eu l'expérience nécessaire pour tirer de sa victoire le parti possible. CepeDdaotroocopatioQ d'Hondschoote par les Français rendait la position des Français insoutenable. Us étaient entièrement dépassés » et à midi les Français se trouvaient plus près qu'eux de Fumes. Ignosi Hoodiard commettrait la faute de ne point poursuivre l'armée , It duc d'York craignit avec raison de se voir coupé. D'assembla il la nuit son conseil de guerre, et les dangers parurent si imminents que la résolution de lever le siège fut prise à l'unanimité. Les

The text on this page is estimated to be only 20.23% accurate

aa4 NBMOius se montre pas partial en faveur des eonvendonnek ,
avoue cependant que Tennemi a eu de véritables auxiliaires dans la
faiblesse de nos généraux. M. Thiers en convient également; il est bien
étonnant qu'aucun d'entre eux n*ait voulu reconnaître que la trahison nous a
été encore plus préjudiciable que l'impéritie : le plaisir de nous accuser
serait-il bien une justification suffisante à de pareilles abérations ! Je
reviens à M. Thiers ^ et je passe à la bataille' aUics a enfurent aTec tant de
précipitatkm, qu'ili abacBdonnèvcats toute l(>ur artiUerie de siège... Ainsi ,
quoique le génér d Houcfaaid se fiHini^ adroitement prÎTé du principal
aTantage que devrait lui procurer h victoire» edai de couper Vannée anglaise
, le but de ses efTorts anil ëé n&inmoins rempli , puisque Dimkerque était
dâTré • et que le Ak d'Yorck avait été contraint de se retirer. La bataille de
Hondscbootcp* ^s résultats , fut aussi décisive que celle de Jenunapes :
èDe rendit an soldats français le sentiment de leur force ; leur confiance
aceouUiée pré|>ara les succès inouïs de la ^^pagne suivante, et mit
bientdtàniADK le gouvernement républicain de reporter sur le pays cnwenii
la toicnr dont, pendant quelques instans , les premiers avûent été frappé.
Une armée française est donc une chose sacrée qu'êncnn pnfveie doit
manier. L'ennemi a donc eu par momeos » et de SbôH, de véritdbb
auxiliaires dans la faiblesse de qudques-uns de sot généraiix. Et miib
prouve davantage combien il fallut de génie , de vigueur et de défait ment à
un si grand nombre d'entre eux . pour réparer de gmdas tel» ou de grands
malheurs « pour triompher de l'Eure^ entière • afin f» acquérir et conserver,
pendant un si grand nombre d'amiéei, eeUaih^ tration militaire qui , malgré
nos défaites , n'a laissé parvenir à Ml* niveau aucune autre nation du
monde, et ne nous laïase riei km^^ ceux-là même qui nous ont enûn
accablés. I4{ (Fiiitoireê el Cim^uélM.) mU ni

DB RBNE LEtAftSEUR. 225 Ménib , où se rencontre encore' dans son récit une légère inexactitude. « Notre armée occupait Menin le 15; elle sortit de cette ville^ et marcha sur Gourtray; à Bisdegcc hem, elle rencontra Beaulieu; le combat s'enc gagea avec avantage de notre côté : toUt-à-coup « l'apparition d'un corps de cavalerie sur nos « ailes répand une alarme qui n'était fondée sur « aucun danger; mais tous s'ébranlent et fuient ce jusqu'à Menin. Là cette inconcevable déroute a ne s'arrête pas, la terreur se communique à « tous les camps , 4 tous les postes, et l'armée en a masse vient chercher un refuge sous le canon c^de Lille; cette terreur panique dont l'exemple « n'était pas nouveau , qui provenait de la jeu« nesse et de l'inexpérience de nos troupes, peut« être d'un perfide saui^e qui peut ^ nous fit per« dre les plus grands avantages et nous ramena « sous Lille. » Toi déjà expliqué la cause du mouvement de terreur panique qui entraîna nos soldats lors de leur sortie de Menin ; je dois ajouter ici qu'il n'y «ut point de perfide sauve qui peut : un hasard déplorable , mais bien naturel dans une crise de ce geare, fut la cause du désastre qu'il ne fut pas d'ailleurs difficile de réparer, et qui n'eut paà la g^Uté que lut attribue M. Thiers. Au reste , de si légères taches ne défigurent pas IflbeUeiTiiftKre de la Réçolution de ce jeune écrivain '^

The text on this page is estimated to be only 23.71% accurate

vain ; si j'ai réfuté quelques-unes de ses erreurs^ je n'apprécie pas moins son beau travail. Mieux informé, il aurait dit la vérité tout entière, car tel était bien son désir, et les inexactitudes que je lui reproche sont plutôt la faute des officiers généraux qui ont écrit les récits de nos campagnes que la sienne ; il a cherché avec bonne foi la vérité, mais cette vérité était obscurcie par trop d'intérêts particuliers pour qu'il pût bien la connaître. Le récit simple et détaillé que j'ai donné de la campagne de 1794 ^ l'armée du Nord , e^t déjà une réfutation des relations passionnées des f^icioires et Conquêtes (i) et du Manuel des Brûlés (1) Extrait des Victoires et Conquêtes, t. ii, pag. 461. On a vu qu'après avoir chassé les Autrichiens de Thionville , l'armée des Ardennes avait passé la Sambre ; elle prit possession à Fontenoy-L'Écluse; mais le prince de Kaunitz ayant été renforcé par le prince d'Orange. contraignit les Français à se retirer sur l'autre rive. Le comité de salut public , tout en acceptant le plan d'une d'armée en Flandres , n'avait point renoncé au projet de Charleroi , opération qui dans le principe devait ouvrir la campagne du Nord. Les convestisseurs Lebas et Saint-Just s'étaient rendus à l'armée des Ardennes dansée^ sein, et le dernier de ces proconsuls, jeune homme ardent» quicrtjà' que le fanatisme républicain devait suppléer à toutes les connaissances militaires dont il n'avait pas l'idée , était le plus grand instigateur de t^ M ^ les jnoovemens qu'opérait l'armée de» Ardennes. Le général Charbonnier, qui commandait cette année, était kâ A posséder les moyens militaires qui distinguaient alors un grand ■^l;r de nos généraux. Il serait difficile de justifier le choix qu'avait fiiit!* f ^ la flomilé de salut public pour commander en thei .brave coart* Bu ^

DE RENE LEVASSEUR. 11^r5(i); là encore, comme à leur ordinaire, les auteurs ne font intervenir les conventionnels que grenadier, mais incapable de diriger une armée, le général était Fagent aren[^] et passif du dédamateur Saint-Just, Téritable général en chef. Contre Taris des généraux les plus éclairés, le fougueux conventionnel s'obstinait à Texécution intempestive du plan du comité de salut public ; il ordonna un second passage de la jSambre, et l'armée Feffectua le ao mai. Les bob de BonnOi-'E[^]pérance furent emportés après un combat sfiseï Tif, qui sa renouvela le lendemna-saus succès pour l'ennemi. L'armée française prit ensuite une position vers Merbe-le-Ghâteau, et • dfese^{^^}Msait à se porter en avant, lorsqu'elle fut attaquée de nouveau par le prince de Kaunitz réuni avec le prince d'Orange. Les Français, presque surpris, n'opposèrent qu'une (aïble résistance ; les efforts de l'ennemi tétant portés principalement sur la gauche, celle-ci fut culbutée en un histaiit, et le désordre fiit tel qu'un grand nombre de soldats jetèrent lems annes et passèrent la Sambre, presque sans tirer un coup de fusil ; le centre et la droite, après un combat plus prolongé, cédèrent égale;, et leur retraite sur la Sambre serait devenue presque imp()ssible \ l'amvée inattendue de la division du général Kléber, en marche avec doqie mille hommes pour faire une pointe sur Mons, à l'effet de faciliter ■1 mouvement de Tannée du Nord sur le camp de Grivdle. Klâ>er ilpend par ks fuyards de Taile gauche de Tannée des Ardennes le ^ÊUpsi que court cette année au-delà de la Sambre; il vole aussitôt à in secours, passe la rivière sur le pont de Solre, dont Tennemi qui s'en Ml d[^] en[^]Muré est chassé. Le prince de Kaunitz se voit attaqué à son ^9 et cette diversion donne aux troupes déjà vaincues le temps de se %Bt et de passer sur l'autre rive de la Sambre. L[^]iannée des Ardennes éprouva dans cette dernière affaire, qui eut « le s3 mai, une perte de trois mille hommes. L'opiniâtre Sainti) Sitrait du Manuel des Braises, tome m, pag. 199. •e 18 du mois suivant, un de nos généraux s'empara de Bossu, un . t marcha sur Thuin, après avoir enlevé à Tanna blanche les retran

The text on this page is estimated to be only 17.38% accurate

2^ MÉlloniBi pour lenr reprocher nos désastres, sansaToir
la]iMtice de leur tenir compte de nos Aiccès ; c'est touJnsl. pro

DB REPfE LEVASSEUR. 22g jours la suite du système que le lecteur a pu reconnaître dans tous les passages de ces divers auteurs^ qui dirige de grandes opérations , Charbonnier suivait aycc un respect aveugle et religieux tout ce que desirait le conventionnel Saint-Just. Ce fut d'après ses ordres qu'il repassa la Sambre et prit position vers Merbe-le-Château. Le prince de Kaunitz , qui déjà une fois nous avait obligé de nous retirer sur l'autre rive , nous attaqua presque aussitôt que nous y étions établis : soutenu par le prince d'Orange , il fit plier liotre gauche ; notre centre et notre droite allaient aussi lâcher pied « quand la division Kléber, avertie par des fuyards , sirvint et rétablit le eombat. Cependant nous nous reportâmes sur l'autre rive , après avoir perdu trois mille hommes. L'impétueux Saint-Just ne s'arrêta point là : E ne balança point de sacrifier le sang français pour venger son amourpropre , et surpris qu'on ne pût exécuter un passage qu'il avait jugé pra-^ -ticable, il donna de nouveaux ordres. La Sambre fut passée dnq fois ; BBÔs cinq fois les Autrichiens vainqueurs nous repoussèrent sur l'autre

2:>0 MEMOIRES que j'ai cru devoir i'éfuter . Des marches et des contremarches sans nombres ont eu lieu à Tarraée lies Ardennes ; donc, puisque Saint-Just et Lebas étaient présens, on devait leur reprocher les pertes qu'avaient causées ces nombreuses escarmouches sans résultat : c'est Thabitude ordinaire de nos narrateurs de batailles; cependant la cause de toutes ces tentatives inutiles était assez évidente pour qu'il ne {Ht pas besoin d'en chercher si loin une «utre. Quatre généraux de division commandaient à-la-fois l'armée^ qui n'avait ni une direction unique ni un plan arrêté; tout se passait en interminables discussions|dans les conseils de guerre. Lorsque venait à dominer l'influence d'un des quatre chekj ceux qui avaient (Hé opposés à son opinion exécutaient mal le plan qu'il avait conçu. Tout languissait enfin &ute d'une direction et d'une volonté , bien loin qu'on pût reconnaître dans ces événemens la prétendue volonté de fer de Saint-Just. Au reste , j'ai déjà dit assez quelles étaient nos fonctions auprès des armées pour qu'il soit &dk de reconnaître l'inexactitude des écrits que je conteste. Agens du pouvoir civil, nous avions toute puissance sur la personne des généraux) mais aucune sur leurs fonctions : il ne nous était pas permis d'empiéter sur leurs droits militaires* Je puis au reste affirmer que, pour ma partjf 1^ n'ai en rien contribué aux cinq passages successif E

The text on this page is estimated to be only 25.50% accurate

DE RBNB LEYASSEUR. 23 1 e la Sambre^ quoique j'aîesuiTi
Tarnaée dans ses ivers mouvemens avec mon collègue Guyton[orveaux; je
comprendrais peu , je raToue,que £uii)t- Just ait pu donner, de loin, sans
mon entrelise, des ordres aux généraux qui étaient placés MIS ma
surveillance particulière: il est dôiiic rouvé que c'est encore là une de ces
fablee^ iventées pour rejeter sur les membres de la lonvention toutes les
fautes et tous les malheurs, [parait d'ailleurs , d'après les habitudes des
aumrs que je réfute 9 que c'est pour eux une sorte e bonne fortune d'amour-
propre que de trouver moyen de relever la gloire de l'armée au prix je
quelqu'injustice à l'égard de la Convention! Et [uel plaisir aussi que
d'arrondir une phrase sur è Êirouche inflexibilité de Saint-Just : il n'aurait
las du cependant pousser jusqu'à* dénaturer histoire. Après avoir réfuté des
auteurs , ^u moin^ res^ lectables par de longues recherches et du tam%y
£aiut-û parler d^lne misérable attaque dirigée contre moi, par un sieur
Colnet, dans le Ans méprisable et le plus méprisé des journaux de a &ctioB
contre^FévoliUionnaire ; je garderais le alence sur les pasquinades de cet
homme s'il i^^Mait borné, comme à son ordinaire, à sdigner de roides
plaisanteries ou même à diriger contre noi seul d'odieuses personnalités.
Peu m'importe, ND effet, qiii!il plaisante s^r le titre de eitojrmi

aZ2 N£MOIKBf représentant; il n'en vaudra pas moins à mes yeux ceux de Monsieur, Monseigneur, on même Excellence. Mais à propos de mon ouvrage ^ ce journaliste a cru devoir sortir de sa sphère ordinaire pour attaquer les principes de la révolution, et il les a a attaqués par des mensonges. Cest làdessus seulement que doit porter ma réponse. D'abord le sieur Colnet prétend qu'on tronverait y dans TÂlmanach impérial , une foule de Montagnards affublés de titres héraldiques. S^il veut parler de Thermidoriens je l'ai dit avant loi; mais ; si , comme il le fait entendre , il veut désigner les vrais Montagnards, les Montagnards qui ont lutté contre la réaction p je le défie de me citer un seul nom. Il cfémande pourquoi il me plait d'appeler royalistes certains Girondins; je lui demanderai à lui-même s'il pense que M. Henri Larivière ait jamais été républicain. Mais ce n'est pas sur ces objets de peu d'impo^ tance que doit porter ma réfutation. Le sieur Coinet, avec une légèreté qui ne convient point à notre âge , accuse en masse toutes les mesures de gouvernement de la Convention , et les accuse avec une insigne mauvaise foi ; il compare l'emprunt forcé à un vol de grand chemin ; s'il n'a pas donnéla même qualification aux contributions extraordinaires levées en i8i6pour payer les étrangers, je lui demanderai quelle différence il trouve-en^

DE RENÉ LEVÀSSEUR. :255 ces deux opérations; je le clée de répondre sans se convaincre lui-même ce mensonge. Mais il est une imposture plus grave^ qui même est la seule raison qui m'ait décidé à répondre à de si misérables sarcasmes : le sieur Colnet prétend que l'emprunt forcé dévorait la totalité des fortunes : il prétend que le nécessaire d'un père de famille étant fixé à 1500 fr.^ la république s'emparait du reste sous le nom de superflu ; c'est un odieux mensonge^ volontaire, calculé pour nuire, puisque le sieur Colnet avait lu la vérité dans mon premier volume. Le fait est que l'emprunt forcé , taxé seulement sur le superflu , s'augmentait en proportion des fortunes, mais qu'il ne passait pas. sur toutes les positions sociales le niveau de l'égalité. Un homme riche de cinquante mille livres de rente, c'est-à-dire d'un million de capital, était taxé à vingt mille francs; somme sans doute énorme, mais dont il lui était facile de supporter le don. J'ignore ce qu'en pensera M. Lafitte(i), mais je pense aujourd'hui comme autrefois, en dépit du sieur Colnet, que dans la nécessité qui nous pressait, il valait mieux avoir recours à cette ressource que de laisser périr la république; les sarcasmes sont peu de choses en présence de né(i) Le tiers Colnet interpelle M. Lafitte dans sa grossière attaque

The text on this page is estimated to be only 28.66% accurate

a34 iiéMOiRBS cessités semblables à celles qui nous pressaient. Uo homme qui fait un métier la de satire peut bien tuer des rétheurs avec Tarme du ridicule , mais qu'il sache qu'il est impuissant contre des événe< mens dont la grandeur ne peut pas être mise en contact avec sa mince intelligence. Le serpent s'est brisé de tout temps les dents sur la Ûme. Il est plus que temps de résumer oe trop Irag chapitre; j'ai, je crois^ prouvé que, quelque fussent les fautes du comité de salut public , il n'a en du moins en vue que les intérêts de la patrie et de k liberté; j'ai prouvé que les. accusations portées contre nous étaient dénuées de preuves ou appuyées seulement sur des pièces réuniesavec mauvaise foi , à la suite du rapport de Courtois ; j'ai prouvé que ces pièces mêmes parlaient souvent eu notre faveur ; ainsi les correspondances privées de Robespierre (i) démontrent jusqu'à l'én(i) J'en citerai encore qudques-ones : « Julien à Robespierre, « Je TOUS ai dcjà écrit , mon bon ami , poar vous prier de pMV auprès du comité de salut public l'adoption de mesures extrêmeacM utiles pour relever ici la cause du patriotisme et terrasser Tanstocntie.

DE RENE LEVASUR. 55 que ses amis ne lui supposaient point de tyrannie, et ne l'entretenaient que du mton, et, par l'autre, les républicains du Havre promettent r contre la coalition. prie de faire lire ce dernier arrêté à la GonTention nationale; le politique qu'elle en ordonne l'impression -et l'envoi aux dé*. Nos bons sans-culottes du Havre sont très-pauvres, même r les irais d'impression; je les prends sur moi, afin de faire aflédaration dans toute la ville. On a osé parler en public de s Anglais. La municipalité du Havre protège de pareib disrours prie de m'envoyer l'autorisation du comité de salut public dre dans une caisse publique les frais d'impression de la déda-. smelle des républicains du Havre. lïssion est de soutenir les sociétés populaires, et certes je m'atl remplir, puisque je récbaufle diaque jour l'esprit public, en i peuple des dangers de la patrie, de ses devoirs, de son intérêt, multiplie les dubs; mais ne pourrais-je les soutenir que par de iurs, et lorsque, par exemple, une société populaire me dee salle convenable pour les séances, ou lorsque de bons sanslanquent de fonds pour faire imprimer une de leurs délibéradoit intimider l'aristocratie, ne pourrais-je les satis&ire? me à la fois dans la possibilité et dans l'impuissance de faire le bien? n me charge de ranimer l'esprit public, de d^ouer les ccnspilaïs pour ranimer l'esprit public, ne pourrais-je ni faire impriaîts utiles, ni arrêter les représentations de pièces anti-patrioreqnérir les autorités constituées pour d^ouer les conspirateuis? ift-je point établir de comités de salut public dans les villes où I pas, et où il n'y a point de représentans du peuple pour en errai -je de sang-froid, et sans pouvoir y suppléer, l'inexécution s pins populaires? serai - je agent du comité de salut public sans pr pour le salut public, et me verrai-je réduit à faire entendre stériles et impuissans pour le bien que je pourrais (sûre, et qu'il a point permis d'acc(>mplir? ne pourrai-je découvrir les conspivoir des renseignemens sur la conduite des agens infidèles, quand

The text on this page is estimated to be only 27.36% accurate

a^6 MÉJFOIRBS salut de la chose publique : j'ai prouvé que l'accusation de nous être vendus à l'étranger , àp* je n'aurai ni moyens d'aToir moi-même des agens , ni droit de requérir, au nom du comité , le compte-rendu de la conduite de» fonctionnaires suspects. Je ne demande ni ne désire aucun pouvoir pour moi, parce que la responsabilité est à côté du pouvoir, et parce que dans des droonstances imprévues , dans des lieui différens , dans un moment de révekition surtout , la responsabilité est plus terrible que jamais ; mais je demande s'il n'est pas avantageux dans la crise révolutionnaire, que le comité de salut public de la Convention nationale confie quelques pouvoirs aux agens qui ont sa confiance. J'ai pu (aire ici quelque bien , je Tavoie ; mais j'en aurais fiiit beaucoup plus, si je n'avais été dénué det moyens de lé faire. H m'est bien plus agréable, à moi en particulier, d'avoir une mission qui n'entraîne aucune responsabilité , aucune nécessité de me faire des ennemis , aucune mesure à prendre , que d'en avoir une laborieuse et pénible , remplie de périls et d'obstacles ; mais ce n'est pas moi que je consulte , c'est la patrie , et je me sens le courage de me sacrifier pour elle. (c Julien à Robespierre, n J'ai déjà témoigné , mon bon ami , au comité de salut public , toute ma joie et ma reconnaissance , ainsi que celle des sans-culottes do Havre, de l'empressement avec lequel il a fuit décréter les mesures que, de concert avec la société populaire , je lui avais propagées. Ma dernière lettre à Barère donne les détails des beureux effets qu'a produit l'adoption de ces mesives. J'attends, avec impatience, votre réponse à la lettre que je vous ai écrite, et dans laquelle je vous fais quelques demandes générales que m'a dicté le désir de rendre ma mission plus utile encore; je me félicite que le comité de salut public m'ait chargé d'une tournée patriotique qai me fait juger chaque jour, plus que je n'aurais pu le faire, de rexcellence de l'esprit public , pour peu qu'il soit éclairé et élértrise , rt de runanimilé des vœux des Français pour le triomphe de la repu

The text on this page is estimated to be only 23.61% accurate

DE JIENÉ LEYASSEUR. nZ^J piyée seulement sur une lettre anonyme, était contraire et au caractère des hommes et aux blique une et findÎTisibie. Partout je prêche aux sociétés populaires le ralliement autour de la Convention nationale , l'établissement d'associations, patriotiques dans toutes les communes de la république ; partout je les invite à s'occuper de l'instruction du peuple ; partout je m'attache à révéler au peuple « à montrer que la révolution est faite pour lui , qu'il est temps que les pauvres et les sansHmilottes dominant , puisqu'ils sont la majorité sur la terre , et que la majorité doit dominer, la volonté générale, faire-seuk la loi, le bien du plus grand nombre, être le but du contrat social ; partout je recommande exécution stricte de tous les décret», obéissance inviolable aux lois , confiance entièH dans la rq>résentation n^Uonale , haine étemdle aux ennemis de la liberté française et à tou3 les tyrans , résolution ferme de périr plutôt que de jamais consentir à capituler avec eux ; partout j'éveille l'enthousiasme de la liberté et une généreuse émulation entre les patriotes , par le récit des actes civiques qui doivent mutudlement leur servir d'exemples. J'éveille l'horreur de la tyrannie par la hideuse image des crimes des despotes et de leurs satellites, image si propre à soulever contre eux l'indignation de toot ami de l'humanité ; j'associe ks sociétés populaires à la responsabilité commune des representans du peuple et des républicains, dont k droit le plus beau, le devoir le plus saint» est de faire triompher k répahliqoc, qui remet dans leurs maim sa défense. Je rcoommande un juste milieu entre le découragement , indigne dlionmies libres , qui ont juré de sauver b patrie , qui ne drâvent jamais douter de son salut , et cette sécurité perfide, cette confiance léthargique, dont l'effet serait d'endormir k peopk qui doit veiOer touj

The text on this page is estimated to be only 23.98% accurate

a58 MEMOIRES faits, et que d'ailleurs cette accusation n'avait pas même été soutenue avec une bonne foi entière. rendre mtitres de Toulon , réveille rindigaation publicflie ; fiartoat Feogagement est prit deTant moi , par les patriotes, de répondre à la r^blique française du territoire qu'ils occupent, et dont l'inTasioo de ter ritoire les livreraient aux plus affreux malheurs. J'ai dA rendre compte «n comité de salut public des principes que j'exprime , et de raocoeS qo'ik reçoivent , pour le faire juger si je remplis le but de la mîsskm qu'A m'a conBée , et si le peuple est à la hauteur des droonstanoes et partout égslement digne de la république. Je vous prie de transmettre au coaité l'exposé que je lui fiais de ma conduite et de mes observationg sur fe^t public des lieux que je parcours. Je dois maintensnt donner au coaûté nne idée sucndcte de ma tournée depuis le Havre , d'où je lui ai fût passer les détails qui concernaient cette ville, jusqu'à Sainl-Malo, où je suis maintenant Ma dernière lettre a fiait part des dispositions dns lesqudles j'ai trouvé le« républicûns de Cherbourg; la présence devns collègues Lecarpentier et Gamier a ranimé l'esprit public , et le dob épuré ne connaît plus que le ralliement autour de la Convention aationale, l'amour brûlant de la liberté, le sainte horreur des esdares armés de Georges, et la noble assurance que jamais il ne leur sera penms de souiller dans ces contrées le sol de la liberté. Les républicains de Cherbourg ont pris devant moi-même engagement que ceux du filtre, de se reconnaître responsables envers la république de la partie de la frontière qu'ils occupent. Les engagements solennels que je dis prendre ne sont rien par eux-mêmes; mais ils servent à réveiller l'enthousiasme : dans une crise révolutionnaire , c'est le plus puissant mobile des tspntif le {dus sûr garant des succès. Comme j'avais remarqué à mon passage à Caen , et que j'avais appris des représentans du peuple Lindet et Oadot . que Tesprit public avait grand besoin d'être remonté , j'ai déterminé ks sociétés populaires de Cherbourg et de Coûtantes à envoyer ébaom six commissaires dans cette viUe pour grossir les sans-culottes , eflacer jusqu'aux traces des Buzot et des Sarbaroux , relever le peuple et fonder un bon dub populaire , qui purge le pays qu'avait souiOés les fédéralistes. Tai détecminé ausà ces deux sociétés , ainsi que odies de Gnm(I~

DE RENE LEVASSEUR. 2[^] On a cru servir la liberté, en prouvant que les malheurs dont son noble élan a été suivi, étaient Tille et de Dol, à disséminer des patriotes dans les campagnes pour établir de tous côtés des sociétés populaires : car l'égarement de l'esprit public est la première[^] presque la cause de nos maux, et quand cette cause sera détruite, quand le peuple, bien éclairé sur ses vrais intérêts, sur ses ennemis, ne sera plus sujet à Terreur, quand il aura brisé les chaînes de l'ignorance, comme il a brisé celles de la servitude, nous n'aurons plus rien à craindre. J'ai cru devoir vous transmettre les motifs qui ont dirigé ma conduite. La société de Goutances est composée de vrais jacobins, et mérite une mention honorable, ainsi que celles de Vdognes. A Goutances, les corps constitués ont été épurés, comme ils auraient besoin de l'être partout ; à Grandville, port de mer, où vos collègues m'ont invité de m'arrêter, j'ai reproché avec force à la société populaire la démarche criminelle où l'avaient entraînée quelques intrigans : j'ai demandé aux patriotes égarés s'ils auraient mieux aimé redevenir les esclaves d'un nouveau tyran, que de rester les citoyens libres de la république française ; je leur ai peint la guerre dont Buzot et ses comitards avaient arboré l'étendard dans le Galvados ; j'ai retracé les crimes et j'ai dévoilé les desseins pervers de cette faction libricide ; j'ai parié de la révolution du 31 mai, des bienfaits de cette journée mémorable et de la constitution nouvelle, des services rendus par la Montagne ; j'ai touché des cœurs accessibles à la vérité. Je vous envoie l'attestation requise qu'ils m'ont remise et que je vous prie de faire connaître au comité de salut public et à la Convention. J'ai fait adopter par la même société un scrutin épuratoire pour la purger de certains riches qui la composent. et l'enrichir d'un bon nombre de sans-culottes « car il y a dans Grandville un excellent faubourg qui est la partie saine autour de l'endroit. J'y ai demandé une salle qui convenait à la société, et par ce moyen elle se trouvera entourée du peuple. Dans le même lieu était un commissaire des chasses, nommé Maudmont, royaliste connu, contre lequel m'ont été faites des dénonciations extrêmement graves, qui mériteront sa traduction au tribunal révolutionnaire : il a dû être arrêté par ordre du comité de surveillance, le soir même de mon départ. Je ne dois

The text on this page is estimated to be only 29.06% accurate

a40 MEMOIEBi tous l'ouvrage de ses ennemis , on s'est complu dans cette idée, qui pour les excès flétrissans au pas oublier de rendre hommage au pur républicanisme da sant-culoUe Régnier , commandant delà place, et de Boulay, enToyé du comité de salut public , que j*ai eu le plaisir de Toir à Bol , où je me sois trouté le soir , à mon passage • à la séance de la société populaire. J*ai trou? é on bon esprit • que j*ai réchauffé par la manifestation des principes énoncé déjà par moi dans les autres dubs où j'ai été, et que j'ai cru, dans cette lettre même , devoir soumettre au comité qui m'a honoré d'une grande confiance , à laquelle je tâcherai de répondre. Ici je sais m'eïïbrcer de fidre autant de bien que je crois en aoir fait ailleurs. J'attends avec impatience le diplôme des jacobins de Paris , que je tous ai prié de me procurer, et que vous pouvex , s'il n*est point encore parti , m'adresser à Lorient , poste restante , où je serai bien aise aussi d'à? oir une de vos lettres en réponse à mes dernières, Laurent d Rohetpierre, Vrai Montagnard , je dois m'adresser à toi pour te dire de grandes vérités , mais frappantes pour le vrai sans-culotte. Je t'apprends avec douleur que la scélératesse est à l'ordre du jour dans la Vendée. La conduite infâme qu'y tiennent nos gros épauletiers nous a causé , en moins d'un mois , sept déroutes. Pour être sûr de mon fait» j'envoyai mon adjoint auprès de Bart, seul général qui désire la fin de cette monstrueuse guerre. Le rapport de toutes ces vérités a été fait au citoyen Julien qui se trouve dans les murs de La Rochelle , où ses prédications républicaines ont échaufTé l'esprit de cette commune; car l'égoïsme et le modérantisme sont très-abondans par malheur. Il est très-urgent que le comité de salut public prenne de grandes mesures (car je crains qu'on ne le trompe) , et surtout qu'il ait continuellement un envoyé. J'ose le dire, les sociétés deviennent désertes; je m'aperçois qu'on nous travaille sourdement. Le beau temps approche, et l'augmentation des brigands suit le mouvement de la saison. Je dis la vérité ; peu importe qu'on intrigue secrètement contre moi ; on a été auprès de Lequinio jusqu'à me traiter de désorganisateur : sans doute je le suis, mais pour des scéléral^

DB REiri leVasseur. a4i moins , est d'une complète -vérité , et on .
lui a donné une extension exagérée : on est, je pense ^ tombé dans une
étrange erreur , car on n'a pas senti qu'une cause aussi noble que celle que
nous défendons n'a besoin pour elle que de la vérité^; les crimes des
inquisiteurs n'ont jamais empêché de regarder l'enthousiasme religieux
cpmtne sublime : les malheurs inséparables de l'explosion soudaine du
besoin de liberté chez un grand peu* pie, n'empêcheront jamais de regarder
un tel mouTement comme l'une des plus belles crises de l'humanité. Nous
sommes arrivés au moment où la révolution parvenue à son apogée , va
retourner en arrière. Il était temps sans doute que le régime révolutionnaire
cessât , mais pour que les principes de la révolution n'y perdissent rien , il
eût Êdlu qu'elle fut arrêtée par ses propres enians , et qu'un Danton ou un
Robespierre lui disent : Tu n'iras pas plus loin. Il n'en fut pas ainsi. Pour
consommer la révolution du 9 thermidor, ses auteurs s'adressèrent à tous les
partis , mêmes aux homqâ TedfIDt asierrir mon pays. Je dois rendre justice
au représentant, il n'a pas donné dans le panneau. Julien , commissaire du
comité de salut public , est très -indisposé , et n'a pu finir la visite des côtes.
Je sois ton concitoyen. Signe', Laurekt, lieutenant-général. III. »«

The text on this page is estimated to be only 29.37% accurate

34^ MÉMOImSS mes qni , après le 3 1 mai , étaient devenus les ennemis de la République : leur Êital appui fit du 9 thermidor une véritable réaction. Nous verronà dans le chapitre suivant quels en furent les préludes , et quels nouveaux partis se dessinèrent au milieu de cette convention qui avait vaincu toute l'Europe , et qui venait de se dédiirer de ses propre mains.

DE REÎSÉ LBVASSEUR. ^43 —*»»»>• an— —fwi^fca-^T *.f^t-
TTtirfr« r»»»t»i»a«n»i»a»iiif»oitu#ui CHAPITRE VIII. i r. Etat (lei partis
après le 9 thermidor Nous avons vu une coalition , composée des élémens
les plus disparates, renverser le parti de Robespierre. Il était impossible
alors de prévoir quel serait le résultat d'une victoire remportée par une
semblable coalition. Jetons un coup-d'œil sur les divers partis qui
composèrent l'alliance improvisée le 8 thermidor, et voyons quels furent les
rapports qui s'établirent après la chute de Robespierre , afin de mieux
comprendre la grande lutte qui nous reste à décrire, et les odieuses réactions
qui l'ensanglantèrent. I^ &ction qui s'était montrée au premier rang dans la
lutte du 9 thermidor était formée d'anciens Montagnards attachés à l'ancien
parti de * K

^44 MEMOIRES Danton^ et depuis la mort de cet homme célèbre^ fougueux ennemi de Robespierre , du comité de< salut public et de tous]ceux de leurs collègues qui , pendant les derniers mois de la terreur, avaient contribué au mouvement des affaires publiques. Tallien, dont l'heureuse audace avaii engagé le combat du 9 thermidor; Barras^ qui avait dirigé les opérations militaires de cette journée; Fréron, ami de Tallien et âme damnée de Barras , étaient les principaux chefs de cette faction ; à leur suite marchaient les Merlin de Thion ville, les Bourdon de l'Oise , les Thuriot , et autres anciens Montagnards, qui ne s'étaient associés à nous qu'en haine de la Gironde , dont les talents les offiisquaient. Legendre était l'orateur de ce parti; nous avons vu ce boucher disputer à coups de poing contre Lanjuinais, défendre timidement Danton, et trembler devant le comité de salut public. La première fois qu'il était monté à la tribune, dans le commencement de notre session, il avait balbutié quelques excuses sur son défaut d'éducation , et sur les fautes de langage qui désigneraient ses violentes sorties ; depuis lors une grande révolution s'était opérée en lui. Beaucoup d'audace , quelque chaleur de sentiment et quelque'esprit naturel , lui avaient donné une sorte de faconde verbeuse, incompatible avec la logique, mais qui s'élevait quelquefois jusques à l'éloquence. Fier de ses succès de tribune, il se

D^e RENÉ LEVASSE un. 14^e croyait un Démosthène ou un Mirabeau ; il espérait s'être élevé au premier rang de la société par ses talens naturels , et dès lors l'égalité qu'il avait tant désirée autrefois lui déplaisait , car il voulait des distinctions de classes pour briller à la première. Au reste, cet homme était certes ce qu'il y avait de plus honnête dans le parti, qui prit le nom de Thermidorien. La foi politique de Tallien et de Barras était plus que suspecte ; on les avait plusieurs fois soupçonnés de relations avec les étrangers ; ils se trouvaient compromis dans toutes les intrigues , et une foule de lettres saisies sur des émigrés , les dénonçaient comme partisans cachés de la cause antiⁿationale ; nous avons déjà parlé d'une pièce rapportée par le Censeur, et dans laquelle un prince dit à l'un de ses agens, qu'il tient pour certain que Tallien penche vers la contre-révolution. Depuis, nous avons vu l'agent Fauche-Borel se vanter de ses tentatives de corruption , et déclarer formellement que Barras avait mis sa conscience républicaine au prix de quelques millions ; Barras et Tallien étaient d'ailleurs des hommes de plaisir , très - accessibles au besoin d'argent. Plusieurs fois, Talb'en a fait sa fortune, il a mené le train d'un grand seigneur, et est mort pauvre. Barras , jusqu'à son dernier jour, a vécu dans le luxe et la richesse ; l'on dit même qu'il mettait un étonnant cynisme à afficher la source impure de son opulence ; le reste de ce parti était composé d'intrⁱⁿsi-

246 MÉMOIRES gans subalterne et d'hommes d'argent :

Courtois, convaincu plus tard de malversations^ Merlin de Xhionville , dont j'ai déjà fait ressortir l'immoralité, Fréron, dont le nom rappelle assez la triste itenommée. C'était cependant à de tels hommes que la direction des affaires était livrée; c'était eux qui accusaient chaque jour la Montagne de prétendus excès. Ce qu'il faut bien remarquer surtout, c'est que lesThermidoriens s'étaient placés à la tête des plus chauds partisans du 3i mai; c'est qu'ils avaient concouru puissamment à donner Timpulsion au mouvement anarchique qui nous avait entraînés si loin ; c'est que presque tous avaient pris une part active au gouvernement de la terreur; c'est que la plupart d'entre eux avaient été en mission dans les départemens, et s'y étaient livrés à des actes répréhensibles qu'ils ont depuis voulu rejeter sur leurs adversaires. Ainsi Bordeaux était encore effrayé du souvenir de la puissance de Tallien , ainsi Marseille et Toulon fumaient du sang répandu par Barras et Fréron ; ces deux hommes s'étaient montrés dans le Midi les dignes émules de Carrier; on avait vu Fréron démolir plusieurs monumens publics à Toulon et à Marseille, pour faire déborder sur les pierres le trop plein de ses fureurs. Le comité de salut public s'était associé aux DantonJstes pour faire le 9 thermidor , et dans

DE RŒNŒ LEVA8SBUR. %'^J les premiers jours qui suivirent cette journée , Billaud, Collot et leurs amis semblèrent marcher d'accord avec les Thermidoriens ; nous verrons bientôt quelles causes les divisèrent : autour d'eux se groupaient ceux des anciens proconsuls qui y rappelles par Robespierre à cause de leurs ex ces ^ s'étaient joints aux conspirateurs du 9 thermidor de peur de voir arrêter le mouvement anarchique; autour d'eux se groupaient également les débris du parti Hébertiste^ qui croyaient trouver en eux plus d'appui que dans les anciens amis de Danton. Cependant, je le répète^ le parti du comité de salut public^ marcha long-tamps d'accord avec les Thermidoriens, et s'ils se divisèrent plus tard, ce ne fut qu'à la suite de circonstances que ni les uns ni les autres n'avaient pu prévoir. Auprès de ces hommes, déjà si peu d'accord entre eux, commençaient à se montrer les membres de l'ancien côté droit , qui , annihilés par la révolution du 3f mai, avaient vu un port de salut pour eux dans les discussions de la Montagne, et son affiiibli^ement successif. A ces députés, se joignirent d'anciens Montagnards, tels que Thibaudeau, Cambacérès , Sieyès , qui s'étaient d'abord ralliés à nous dans l'espoir de voir dcumer une énergique impulsion au gouvernement de la république , et qui depuis avaient pris en dégoût l'énergie républicaine, en jetant les yeux sur les excès qui. l'avaient défigurée.

a4B mImoires Il existait encore, à cette époque, un autre parti qui n'avait pas été le dernier à souhaiter la chute de la tyrannie décemvirale ^ et qui, par sa vigueur 9 avait puissamment servi à décimer le résultat du 9 thermidor. Ce parti était celui des vrais et constans Montagnards. Lecointre, de Versailles, Ruamps, Duhem, s'étaient prononcés les premiers contre Robespierre , et avaient contribué de tous leurs moyens à abattre sa sinistre dictature; mais c'était au profit de la liberté qu'ils avaient voulu faire tourner la catastrophe du 9 thermidor. Us ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils s'étaient trompés. Quant à moi, qui^ comme mes coll^[ues , avais vu avec douleur la puissance déléguée par nous au comité de salut public dégénérer en dictature, en apprenant à Namur, où j'étais alors en mission , la chute des triumvirs, mon premier mouvement fut la joie, mais en apprenant quels hommes étaient devenus îdfluens dans la Convention , ma joie ne tarda pas à se changer en douleur. Les députés qui avaient pris le dessus étaient, pour la plupart^ des hommes sans principes, des ambitieux mercenaires; avec quelle douleur, bon Dieu! ne devais- je pas voir les destins de ma patrie confiés à de pareilles mains? J'ai appelé du nom départis, les direrses nuances d*opinion qui se partageaient la ConvenlioD à Fissue du 9 thermidor; cependant ces diverses opi

VV DE HKiri LSVASSCUB. ^49 nions étaîMt loin encore de former ce qu'on appelle des partis : elles recelaient dans leur sein des germes de discorde qui n'avaient point éclaté. Tous les membres de la Convention au contraire semblaient dirigés par une impulsion unanime; tous jouissaient avec enivrement de la délivrance commune 9 car tous avaient eu à craindre les effets du despotisme de l'austère Robespierre et du farouche Saint- Just; aussi toutes les premières délibérations de la Convention furent-elles prises d'unanimité, mais cette unanimité d'un moment était loin de promettre une longue paix. Chacune des nuances d'opinion que j'ai fait connaître^ avait une tendance déterminée qu'elle voulait Être triompher à tout prix : le comité de salut public voulait conserver le pouvoir et continuer avec Robespierre de moins , le système que Robespierre avait fait triompher. Les thermidoriens voulaient s'emparer du pouvoir; les girondins, voulaient rappeler leurs collègues proscrits, et substituer, à la constitution de 1793, la constitution méditée par les Girondins et les Yergniaux. La fraction modérée de la Montagne désirait à tout prix Tordre, le calme et la paix. Enfin les purs montagnards , satisfaits d'avoir &it justice de la dictature y désiraient ne rien perdre de l'énergie révolutionnaire, et, tout en rappelant des formes d'ordre et de justice trop long-temps oubliées, conserver néanmoins en Être de nos ennemis l'atti

La Société des RBS fut redoutable qui déjà nous avait rendus tant de fois vainqueurs. Tel était l'état de la Convention, avant que de nouveaux dissentiments y aient éclaté; tels étaient aussi, à peu de choses près, les partis qui se partageaient la société : les classes élevées qu'avait frappée l'anarchie révolutionnaire voyaient dans le 9 thermidor, la fin de l'anarchie, et étaient prêts à s'allier aux chefs politiques du moment y en raison de la haine qu'ils portaient au gouvernement déchu. Le peuple restait montagnard, mais sa vigueur était bien altérée : l'énergie était toute du côté de la réaction, car son mobile était nouveau tandis que l'impulsion révolutionnaire commençait à s'user. Il restait cependant dans le pays d'immenses éléments de forces. Il était facile de maintenir la nation à la hauteur où elle s'était placée en juillet 1793, mais il n'était pas de parti dans la Convention qui ne crût la victoire trop complète pour, recourir à de pareils moyens. Chacun voulait organiser, et, pour y parvenir, chacun voulait un changement radical avant de terminer la révolution par un ordre régulier. Les thermidoriens seuls trouvèrent nécessaire d'appeler des forces extérieures à leur secours; ces forces furent celles de la classe moyenne qui avait été opprimée par les classes inférieures, et qui étaient prêtes à réagir contre le peuple de toute leur puissance. Aussi, peu de temps déjà après le 9 thermi

DE RENÉ LEVASSEUR. nSi dor, les adresses , qui furent envoyées de toutes parts à la Convention prirent-elles une couleur hostile à l'essence même du. gouvernement révolutionnaire. La contre - révolution , l'aristocratie semblaient avoir cessé d'être les ennemis publics : l'ennemi était la révolution, qu'un reste de pudeur faisait encore déguiser sous le nom de terreur. On déclamait de tous côtés contre les clubs, et avoir eu quelque influence à la société des jacobins momentanément fermée^ était imputé à crime aux meilleurs républicains. Les thermidoriens n'étaient pas d'abord à la hauteur du mouvement qui commençait à se déterminer; mais bien résolus à tirer parti pour eux-mêmes de la chute de Robespierre, ils étudiaient l'esprit public pour en suivre l'entraînement et pour devenir la tête du parti dominant On les vit encore, après le 9 thermidor, vanter les vertus de Marat, et réclamer l'honneur de le conduire au Panthéon. À la réouverture de la société des jacobins^ Legendre devient président du fameux club, et Tallien s'en constitue le principal orateur. Leurs amis se vantent encore tous de la part qu'ils ont prise au 3i mai. Tous fulminent contre la &ction girondine , aussi bien que contre le parti robespierriste. On voit, d'après ces données, que les thermidoriens n'avaient point d'opinions fixes, de doctrines arrêtées. Us étudiaient l'opinion publique

!IDa MÉMOIRES pour s'y conformer, et tous leurs actes étaient le résultat de l'influence du dehors. Ainsi» quand il fut bien constaté que la modération était le vœu général 9 ils firent parade de modération; Fréron même prêcha la clémence avec la même impétuosité de caractère qu'il avait mis à soutenir la rigueur. Les premières mesures réparatrices qu'il proposa furent des supplices; il demanda , au nom de la modération^ la destruction de l'hôtel-de-ville de Paris, comme il avait autrefois démoh', au nom de la terreur, l'hôtel-de-ville de Marseille. Il avait changé de parti; mais en restant le même homme: il lui fallait toujours des mesures violentes; il dépassait toujours toutes les limites de l'exagération au profit du parti qu'il servait. Avec de tels hommes une réaction était imminente. Cependant leurs anciennes liaisons politiques, et la part qu'ils avaient prise aux actes sanglans de la terreur, les arrêterent quelque temps sur la pente contre-révolutionnaire qui devait tôt ou tard les entraîner. Mais quand l'opinion des classes moyennes se îût fortement prononcée, quand surtout les avances des anciens girondins leur eurent prouvé qu'en politique on pardonne tout au succès , ils se mirent à la tête de la réaction; leurs discours, leurs journaux, leurs actes ne furent plus qu'une longue série d'accusations contre leurs anciens actes et leurs anciens discours. Ils se condamnèrent euxmêmes en la personne de leurs anciens amis. Ik

DE RENÉ LEYASSEUR. a53 osèrent plus, ils organisèrent des bataillons de jeunes gens , qui , sous le prétexte de venger la mémoire des victimes de la terreur, commirent à leur tour d'impardonnables excès. Enrôlés sous le nom de jeunesse dorée de Fréron , vêtus avec une élégance recherchée , qui leur disait donner par le peuple le titre de muscadins , ces jeunes gens se répandaient dans les rues et sur les places, y dominaient par la force physique, insultaient les patriotes, et Élisaient enfin succéder leurs atroces vengeances aux vengeances des sans - culottes à piques et à sabots, qu'ils avaient en quelque sorte remplacés. Au reste, avec Tère de la réaction commence Fère de la corruption : à la farouche loyauté des Montagnards succéda la futilité thermidorienne qui ne rappelait que trop l'ancien caractère des Français monarchiques et les mœurs éhontées qui ont à jamais flétri l'époque de la régence. Les Montagnards avaient fait profession de simplicité dans les vêtements, de frugalité, de probité austère; les réacteurs firent au contraire parade d'un besoin de toilette, d'un luxe effronté, et d'une recherche de plaisirs ^ tour-à-fait opposés au génie républicain. On vit reparaître de tous côtés repas somptueux , bals , fêtes privées, ou s'empressaient de se rendre les ennemis de la révolution; Tintrigue reparut de toutes parts, et avec elle, l'influence des femmes sur les affaires

154 MÉMOIRES publiques; la beauté devint de nouveau une puissance corruptrice, et madame Tallien fût, pour ainsi dire, associée au gouvernement du nouveau comité de salut public. Peu à peu l'ancienne aristocratie[^] qui s'était prétendu ruinée par les réquisitions et les impôts révolutionnaires, afficha hautement sa splendeur et son opulence; les thermidoriens et les girondins acceptèrent d'être admis dans les salons du faubourg Saint-Germain, et y perdirent cette rudesse républicaine qui autrefois les rendaient incorruptibles : le bon ton^r devint un mot à la mode[^] et plus d'un homme sacrifia sa conscience au désir de voir accolé à son nom l'épithète d'homme comme il faut. Il est déplorable, sans doute, d'avoir à mettre en ligne de compte des faits d'une nature si puérile ; il est pourtant certain qu'ils ont eu la plus grande influence sur les derniers actes de la révolution; c'est avec la rougeur sur le front que je rappelle cette triste influence, mais la vérité me force à la faire connaître. Je dois rappeler aussi une circonstance vraiment honteuse des saturnales qui succédèrent au règne des rigides républicains. Au milieu de ces bals qui semblaient être devenus la principale occupation d'un peuple, jadis admirable par ses vertus, il en était un surtout, qui faisait fureur, et auquel les générations futures ne pourront pas croire. On établit dans le faubourg Saint-Germain une société '

[^]

DE AENÉ LEYASSEUR. ^55 dansante qui s'intitulait bal des F^ictimes. Il fallait, pour y être admis, justifier appartenir à une fa* mille dont quelque membre ait péri sur l'échafaud. Tels étaient les hommes cpïi nous accusèrent d'immoralité! Cependant nous n'avions pas dansé pour faire triompher la république ! Ce n'était pas par d'ignobles orgies que nous avions cru devoir défendre la cause que nous regardions comme sacrée I Je viens de faire connaître au lecteur les personnages que nous allons voir sur la stène publique; je dois l'instruire encore, avant de continuer mon récit, que j'étais éloigné de Paris, depuis le procès de Danton, et que par conséquent je n^avais pris aucune part aux derniers actes de la terreur. Cette position qui m'est particulière est sans doute encore de ma part une plus sûre garantie d'impartialité. Je reviens au récit des faits.

^têmÊmmmmmtmmêêmÊÊmmmmê^mmmmmmêtmmmmmmmmmmmmtm
 mÊÊmm CHAPITRE IX. Effets que produisent les éTénémens du 9
 thermidor sur les pn>▼inees et sur l'armée. — Ordre du jour de Levasseur
 au camp de Namur. — Rapport des commissaires am sein de la
 ConyentioB.— État des partis dans cette assemblée. — • Principaux
 symptômes de réaction. — Accablement des Montagnards, ^-Levasseur
 essaie seal de Imtter contre les proscriptionnaires. J'étais depuis quelques jours a
 Namur, où je me reposais de mes travaux militaires , en me préparant à de
 nouveaux combats, lorsque le Moniteur vint m'apprendre la catastrophe du
 9 thermidor , et l'agitation qu'elle avait fait naître dans la capitale. Je ne
 pouvais comprendre , au premier instant, toute la portée de cet événement,
 et encore moins en apprécier la moralité avec quelque justice ; j'étais surtout
 loin de prévoir qu'il fut le premier signal d'une contre-révolution

The text on this page is estimated to be only 25.51% accurate

I DE RENÉ LEVASSEUR. !2{>7 véritable, dont les effets devaient se faire sentir jusques sur les générations qui nous suivent. N'ayant eu aucune relation intime avec Robespierre, et me sentant plutôt disposé envers lui à une sorte d'aversion qu'excitait en moi son égoïste sécheresse et ses habitudes déclamatoires, qu'à des sentimens de sympathie, je ne répugnais pas à le croire coupable, puisque mes collègues l'avaient condamné. D'ailleurs, plusieurs des hommes qui avaient partagé son supplice m'étaient depuis long-temps odieux, et je place au premier rang un Dumas et un Coffinhal, vils agens de meurtre, tout souillés du sang qu'ils avaient froidement répandu. Quoique je n'aie pas été loin de croire qu'un système de sévérité fût nécessaire à la chose publique, jamais je n'ai pu voir sans horreur et sans mépris les hommes qui s'en faisaient les bénévoles exécuteurs, il peut y avoir encore de la grandeur et de la vertu civique à concevoir un bien être social et une liberté sans bornes, même lorsqu'ils ne peuvent l'acheter à un prix du sang: mais celui qui se charge de répandre le sang n'est jamais qu'un scélérat ignoble. Tel est la différence qui sépare la tête qui ordonne du bras qui frappe. On respecte avec raison le juge qui prononce dans la conviction de son âme, mais l'exécuteur de mort; on recule devant l'exécution, (les impressions diverses ^

The text on this page is estimated to be only 29.65% accurate

à 58 MBMOIUS fiaoce que les décisioos de. la Ck>nYention m'ins[^] piratent 9 me firent accueillir[^] sinon avec un enthousiasme que la complète conviction peut seule faire naître, du moins avec une quiétude tranquille 9 la nouvelle de la grande catastrophe. Robespierre était) disait - on y un conspirateur, un aspirant à la tyrannie ; plusieurs de ses complices étaient évidemment des hommes basement atroces ; je ne pouvais qu'applaudir au coup qui venait de les frapper. Cependant, cette heureuse iU lusion ne fut pas de longue durée ; je ne tardai pas à connaître toute la vérité , et je frémis en entrevoyant les maux qui menaçaient de fondre sur la république. Le 9 thermidor, avait-on dit au premier moment [^] était une journée de concorde, et je m'aperçus bientôt qu'elle ouvrait la porte à des discordes nouvelles plus envenimées que celles dont les plaies saignaient encore dans la Convention. Une touchante unanimité avait réuni tous les partis, dans l'espoir du salut commun[^] et des partis nouveaux s'apprêtaient à recommencer une guerre acharnée. Les vainqueurs de cette grande crise n'avaient eu pour but que le triomphe des idées républicaines, et des menaces de proscription, et des imprécations de haine commençait k planer sur la tête de tous les zélés républicains. Ces sombres présages d'une réaction, qui netanki pas à se présenter, me frappèrent d'une dafri loureuse tristesse; l'effet qu'ils produisaient[^]]

The text on this page is estimated to be only 25.44% accurate

DE RBn£ LEVAMBIfR. IlSç Tesprit des troupes m'alarme vivement. Dans les crises précédentes, lorsque le mouvement révolutionnaire était toujours ascendant^ les trou-blés àvk forum n'avaient pas leur contre-coup dans les camps. Il n'y avait pas de Êictions aux armées; on n'y comptait que des Français et des ^dats de la république. Les résultat du 9 thermidor furent différens. •D'abord^ l'annonce pompeuse d'un régime légal, mais fort, modéré maïs énergétique^ avait excité la joie. Robe^ierre, chargé de toutes les £siutes •de ses contemporains; fisiutes, crimes si l'on veut, que je crois avoir démontré être ceux des masses •tt non pas des individus; Robesjlierre, dis-je, livré à l'exécration publique, comme une sorte àt bouc émissaire ^ semblait avoir scdlé de son '.supplice l'ère des réconciliations et l'aurore de jours plus heureux^On espérait autant de gloire •que par le passé et plus de bonheur. Mais bien* t6t les qrmptomes menaçans psA^inrent jusqu'aux soldats; les républicains gémirent; les tièdes 4|iou8sèrent des cris de joie en apprenant qnfavec lies hommes de 93 on avait voulu frapper un systtème tout entier. Pour la première fois on connut Ir -dfis divisions parmi les citoyens revêtus de l'uni* êmmt TUitionaL Une sourde agitation minait Eirmée; le découragement s'emparait des plus âBâés qui amunoiaient à se demander si c'était J ^Nea pour la cause de la patrie qu'ils avaient

a6o MEMOIRES versé leur sang! Hélas! ils ne se doutaient pa^ encore que le dévouement deviendrait bientôt une cause de persécution , et que tel d'entr'enx serait poursuivi comme terroriste pour s*être jeté le premier dans la mêlée, ou pour avoir repoussé Tennemi sous le règne du comité de salut public ! Km milieu de cet état ^e doute et de malaise, je sentis le besoin de parler à Tannée, de la rassurer sur l'avenir de la France. Je lus aux troupes, rassemblées au camp de Namur, un ordre du jour rédigé dans ce but. Je ne cherchais pas à leur dissimuler les dissensions intérieures que le 9 thermidor rendait imminentes, mais je cherchai à ranimer lettr ardeur. « Soldats, disais-je, quel

DE RENÉ LEVASSEUR. 26 1 de Robespierre, que je sa vois sacrifier mes seutimens pour travailler au salut commUn. Mais jamais la logique fut- elle au service de l'esprit de faction ? Peu de temps après la publication de cet ordre du jour, je reçus ime lettre du eomîté de salut public qui me rappelait à Paris. Cette mesure était commune à tous les députés en mission dans les départemehs et aux armées, et avait été prescrite par une décision spéciale de la Convention. Je n'obéis qu'avec peine à Tinjonctiôn qui m'était faite. Après la brillante campagne qui venait de se terminer, j'aurais voulu assister à une campagne qui s'annonçait plus glorieuse encore. Étranger de tous temps aux partis qui avaient divisé la Convention ^ j'aurais voulu ignorer même les nouvelles combinaisons qui s'étaient formées dians son sein , et ne pas être obligé de prendre parti dans une lutte où l'on voyait combattre Français contre Français, républicains contre républicains ; mais une seconde lettre du gouvernement ayant renouvelé le premier ordre que j'avais reçu ^ il ne me restait plus qu'à hâter mon retour, et , malgré mes regrets, je m'éloignai de mes compagnons d'armes. En arrivant à Paris, je me rendis au comité de salut public où se trouvaient alors Rewbell , Barras et Merlin de Douai. « Qu'avez-vous à me reprocher? leur de-, 3«iaiidai-je. — Rien , me répondit Rewbell ; 'Xqyk

202 MÉMOIRBi rappel n'est pas une marque de mécontentement, c'est la suite d'une mesure générale. » Barras ajouta quelques mots d'éloges sur mon courage et mes travaux militaires. Je me retirai. Ce n'était pas dans des conversations particulières, c'était k la Convention que je voulais juger l'état des esprits et les effets de la grande crise qui venait de s'opérer. Il y avait plus de six mois que je n'avais si^ au milieu de mes collègues quand je reparus dans le sein de la Convention. L'aspect nouveau de cette assemblée me frappa. Le sommet de la Montagne^ où se pressaient naguère les deux tiers des députés, était maintenant dégarni et presque désert. Un grand nombre de ses mem^ bres s'étaient rapprochés du Marais^ où ils essayaient de se faire oublier en se confbndaDt avec la tourbe banale des appuis de tous les partis vainqueurs. D'autres, sans quitter le côté gauche, étaient descendus plus bas 9 et, de leurs bancs nouveaux comme d'un terrain neutre, ils étu-» diaient la nouvelle marche de la ConvenlioD; Mais ce qui m'étonna davantage, fut de voir Tallien, Legendre, Merlin, Fréron, assis au côté droit, auprès de cette Gironde qu'ils avaient décimée, et avec laquelle ils paraissaient dorénavant alliés par des liens indissolubles; car les thermidoriens, ainsi que je l'ai dit^ s'étaient ralliés aux opinions du côté droit ^ et avaient pour

DE REIFF LBYASSEUR. ^63 ainsi cHre, flkt amende honorable en allant s'asseoir sur leurs bancs. Il régnait dans toute rassemblée une étrange confusioii : déjà Thuriot, qui s'était rapproché du Marais, passait pour terroriste, et Lecointre de Versailles, qui depuis a été proscrit avec nous, ét^it l'un des plus chauds adversaires du gouvernement révolutionnaire^ quoiqu'il n'ait pas , comme les thermidoriens, été s'asseoir au côté droit. Dans cette dispersion générale, il m'était impossible de savoir où je retrouverais des amis, où était le véritable parti de la république ; mais lorsque, pour la première fois, en ma qualité de membre du comité de Correspondance, je montai à la tribune, je pus comprendre, d'après le seul aspect de l'assemblée, que beaucoup de sang serait versé sur le tombeau de Danton , de Camille Desmoulins et de Fabre-d'Églantine : c'étaient eux que voulait venger Legendre;: c'était leur supplice que Barras et Tallien prenaient pour prétexte à leur dévorante ambition, et Merlin de Thionville à son étonnante désertion. Je bq pouvais consulter personne pour savoir quel parti prendre au milieu d'une assemblée que je ne connaissais plus ; mais ma conscience me restait, et c'était assez; je ne désertai point le poste que j'avais cru devoir prendre au sommet de la Montagne : déjà long*temps je l'avais occupé avec les vrais amis de la liberté : je ne crus pas que les circonstances noureihits

264 MKMOIRES . me fissent une loi de le quitter; je roe promis de rester inébranlable dans mon amour pour la patrie et pour la liberté, de défendre les principes qui avaient toujours été sacrés à mes yeux et de combattre la réaction thermidorienne, quand elle éclaterait en injustice^ comme j'avais combattu jusqu'alors le despotisme et l'aristocratie. Malheureusement , je retrouvai les plus véhéments de nos collègues tièdes et découragés; à peine il était possible de reconnaître encore cette vigoureuse Montagne, dont l'énergie avait Êiit trembler le monde; il y restait cependant une trentaine de chauds patriotes, décidés à donner leur vie pour leurs principes : de ce nombre étaient le véhément Dnhem, Rulh, Buamps, Bourbotte^ Soubrani, et cet intéressant Goujon, dont nous avons eu depuis à déplorer la perte. C'est au milieu d'eux que je choisis ma place; car c'était de leur côté que se trouvait le courage et le dévouement; je résolus pourtant de m'armer contre les injustes défiances , et de réprimer, tant qu'il serait en moi , mon impétuosité naturelle : peut-être, me disais-je, serait-il possible de tenter «ne réconciliation entre tous les partis ; tous ont eu des pertes à déplorer; tous, sans doute, doivent désirer un accommodement. Soins inutiles! la réaction nous emportait, et les hommes mêmes qui avaient fait autrefois preuve de sagesse et de modération, suivaient le char de Tallien dans

DE RENÉ LEVASSEUR. 265 r. ignoble route des vengeances particulières, Le premier acte d'opposition que je tentai contre les nouveaux meneurs, me fit exclure du comité de correspondance; j'avais trouvé, dans les papiers qui m'étaient adressés^ une lettre sur le règne de la terreur, comme nous en recevions de tous côtés. Les signatures me frappèrent, je les avais vues sur une autre pièce; je la trouvai et je comparai ces signatures; elles étaient les mêmes. Dans la première pièce, toute contre-révolutionnaire, on traitait la Convention et le gou*vernement républicain avec le plus grand mépris; il me vint dans la pensée de présenter dans la correspondance ces deux pièces l'une après l'autre ' pour faire voir comme les hommes varient, et je les lus après le reste de la correspondance , pour donner aux députés le temps d'arriver à la séance. Je fis d'abord connaître la plus récente; on demanda au côté droit l'insertion au Bulletin, et mention honorable. « Attendez, citoyen, dis-je, j'ai encore une pièce signée des mêmes personnes. Il ne vous en coûtera pas plus d'ordonner la mention honorable pour les deux adresses. » J'étais à peine au quart de ma lecture, qu'il se manifesta dans l'assemblée un mouvement .d'indignation , particulièrement au côté droit; on. entendit crier : « Nous ne voulons pas entendre de telles hbris^urs.» 'Attendez, leur dis-je. J'en ai beaucoup de peine à lire toute la pièce, tant. 'l'agitation était

a66 MÉMOIRBt grande dans toute la salle. Un membre du côté droit demanda le décret d*accus;ition contre les signataires de cette adresse; il fut rendu à Tunanimité, avec ordre à moi de déposer les deux pièces sur le bureau y ce que je fis à l'instant En descendant de la tribune on me demanda où j'avais trouvé cette pièce. Dans le portefeuille de La&yette, répondis*je, où j'en ai trouvé bien d'autres; je les produirai en temps et lieu, et plus d'un masque tombera. En retournant à ma place y un de mes collègues me dit : Tu es bien indiscret; crôis-tu qu'on laissera vivre un homme qui a le portefeuille de Laflayette k sa disposition ? Effectivement , lors de mon arrestation , on avait mis les scellés sur tous mes papiers; les commissaires chargés d'ea faire la levée demandèrent où étaient les papiers du portefeuille de Lafayette. — Ils sont «i sûreté , répondit ma femme. Peu de jours après la lecture des deux adresses, un membre du côté droit fit observer que j^étais membre du bureau de correspondance depuis sa création ; que ce bureau, était renouvelé y et que je ne devais plus en £siire partie. On demanda mon remplacement : c'était juste , trop parler nuit. Dans des conversations particulières avec Tal* lien, Legendre, Merlin et d'autres, je leur représentai à quels dangers ils exposaient la r^ublique en rompant subitement les barrières qui avaient arrêté ses ennemis ^ qu'ib ouvranenf un

The text on this page is estimated to be only 19.10% accurate

DE REHE LEYASSEUR. ^I&J passage au torrent qui allait les entraîner eux* mêmes, qu'ils devaient craindre de servir, sans le vouloir, d'instrumentaux contre-révolutionnaires qui bientôt les écraseraient à leur tour. Nous arrêterons le mouvement et nous le dirigerons comme nous le voudrons, me dirent-ils« — Vous arrêterez et vous dirigerez ce torrent comme vous voudrez? ah! ne le croyez pas, il creusera notre tombe à tous. Dans le même temps Reuwbél, membre du gouvernement, s'écriait : « Prenez garde à ce que vous faites, les ennemis sont aux portes de cet assemblée; ils vous embrassent pour vous étouffer. # Très-scrupuleux députés se présentaient à la barre de la Convention pour dédamer contre le règne de la terreur et ses excès, ayant soin de comprendre sous ce nom toutes les lois républicaines; un jour, ne pouvant plus me contenir, je demandai la parole : « Je conviens, dis-je, avec les pétitionnaires que nous avons passé des temps bien fâcheux, bien terribles, que nos lois portaient un caractère de rigueur très grand ; mais ces lois contre lesquelles on criait aujourd'hui, qui nous les présentait, où le comité de salut public, on craint de sûreté générale, on en voit le comité de législation ? C'est à ces trois comités que l'action du gouvernement républicain était confiée, c'est d'après les rapports qu'ils en faisaient de la part de l'Assemblée » agendagouvernemental qu'il te*

366 MBMOIRBS naient nous proposer ces lois. Conuneit les diS'cutter, comment les modifier ou les rejeter, avionsnous les mêmes rapports qui venaient de tous côtés à ces comités et qui pouvaient leur donner de& connaissances que nous ne pouvions pas avoir ^ excepté par les départemens dont nous étions les représentans , et maintenant tous les pétitionnaires qui viennent déclamer à la barre de la Convention contre ces lois, adressent plus particulièrement la parole aux membres du côté gauche (je me retourne vers le côté droit) eh! où étiez-vous donc alors? aucun de vous n'a donc élevé la voix contre ces lois que vous blâmez aujourd'hui. Direz-vous que la crainte vous fermait la bouche? La crainte dans le coeur d'un représentant du peuple! je ne puis et je ne dois pas le penser. Qui n'empêche pas le mal autant qu'il est en son pouvoir, en devient complice. » Je m'aperçus d'un mouvement d'impatience dans le côté droit, je vis Tallien et d'autres membres gesticuler, Legendre et Merlin de Thionville se lever, je sentis qu'il fallait finir. a Vous avez renversé le tyran Robespierre, ce n'est pas assez, il faut détruire la tyrannie; lali* berté n'a été exposée à de si grands dangers que parce qu'on n'a pas arrêté cet homme dès les premiers pas qu'il a faits vers la dictature. Oh ! si de nouveaux tyrans s'élevaient dans cette assemblée, ce poignard, que j'aperçois sur la table des droits de^

DE RÊNE LEVÂSSEUR. a6g 4'homiDe , me rappelle mon devoir. Mânes de Bru•tus, reçois mon serment: Je jure d'immoler à la liberté le premier d'entre nous qui voudra remplacer Robespierre. » J'étais descendu de la tribune, un profond silence régnait dans la salle, je retournai à ma place et m'adressai à mes collègues : fh bien ! vous ne me soutenez pas!. . . Ah! que vous êtes lâches ! Barrère, en sortant de la séance, «me dit : Âb ! Levasseur^ si tu avais été secondé , la réaction était arrêtée. — Oui, lui répondis- je, si quarante membres du côté gauche étaient venus faire le même serment , nous en imposions aux réacteurs, et j'aurais profité de ce moment pour demander qu'aucun député ne pût être mis en état d'arrestation qu'après avoir été entendu dans une séance spécialement consacrée à ce sujet. J^aurais proposé à mes collègues de venir nous asseoir indistinctement de tous les côtés , et particulièrement au côté droit ; chacun de nous aurait été armé d'un poignard que nous aurions placé sur le côté gauche de notre habit, de manière qu'il fut apparent. Le comité de salut public songea alors à m'envoyer à l'armée des Pyrénées drientales. Ce fut fiarras qui proposa le décret au comité. Surpris et même piqué de ce qu'on disposait de moi sans m'en prévenir, je ne fus point au comité de salut public pour accepter ni refuser. Je me disais : le peuple ne m'a point envoyé pour aller aux armées.

The text on this page is estimated to be only 29.65% accurate

2JO viMpl&Sf On saura bien vaincre sans moi ; mon po\$te est à
,la Convention,, et sqrtout dans les circonstances présentes; ce poste est le
plus dangereux, f y .reste^ Le décret fut rendu sans aucune opposition. Tous
mes collègues du côté gauche me sollicitèrent à ne pas accepter cette
mission. « Tu vois que Ton veut Élire la contre- ré solution, medirent-ils^ tu
as du courage et de Fénergie^tu seras plus utile ici qu'à Tarméeu — Je leur
répondis : Vous ne me soutiendrez pas : j'aimerais cependant beaucoup .
mieux perdre la vie dans un combat qne de por^ ter ma tête sur Téchafaud ;
» ils me promirent de • m'appuyer dans toutes^ les occasions , et ils ne
pa'ont pas tenu parole. Quelques jours après,une députation de jeunes gens
se présente à la barre : ils lisent une adresse contre le gouvernement
révolutionnaire et contre la Montagne. Duhem indigné s'écrie :

DB RËNfi LEYÀSaBUR. ^Jl qui étaient à la barre ont Tair furieux , et leurs gestes sont menaçans ; je vais près de la barre et j'ordonne à un huissier d'ouvrir la porte; je passe au milieu de ces jeunes gens en les regardant d'un air fier; je fais le tour des couloirs, personne ne me dit rien : je comptais à la vérité sur deux petits pistolets de poche que je portais toujours sur moi en cas de besoin. Depuis ma nomination à l'armée des Pyrénées orientales , plusieurs députés du côté droit me di« rent : Pourquoi n'acceptes-tu pas cette mission : tu es si vif, si violent, que tu te perdras ici. Baudin des Ardennes me demanda un entretien particulier, il me dit : Le comité de salut public, avant de te nommer coxnmissaire à l'armée des Pyrénées orientales, a invité toute la députation des Ardennes à se rendre dans son sein : on nous annonça qu'on avait le dessein de t'envoyerà cette armée, mais qu'on n'avait pas voulu proposer le décret à la Convention avant desavoir de nous si nous avions desreprochesà te faire au sujet de ta mission de Sedan , et qu'ils ne voulaient pas avoir l'air de te soustraire aux recherches qu'on pourrait faire; nous répondîmes qu'à la vérité tu avais été chargé d'une mission bien malheureuse , mais que non-seule* ment ta ne l'avais pas exécutée avec toute la rigueur qui Savait été prescrite, mais encore que tu avais cherché à défendre les prévenus , et enfin iio^aucun de nous n'avait le dessein de t*accuser.

H'JIX MEMOIRES Crois-moi, pars pour l'armée, tu te perdras ici, crains de n'avoir pas suivi un conseil dicté par l'estime et l'amitié.» Je conviens à présent que j'ai eu grand tort de ne pas' accepter cette mission. Je reconnus, mais trop tard , que nous n'étions pas en force pour arrêter le débordement des passions et prendre la raison pour guide. Que de peines et de chagrins je me serais épargnés! je le devais peut-être à la réputation que j'avais acquise à l'armée du Nord, je le devais surtout à mes enfants qui ont beaucoup soufferts, parce que leur père fut arrêté dans la suite , et sa modique fortune fort dérangée. Mais c'était au sein de la Convention que se trouvait le danger! c'était au sein de la Convention que je croyais voir ma place marquée! Je regardais comme honteux d'abandonner un poste où mes collègues et mes amis avaient des dangers à subir; d'ailleurs, la réaction marchait d'un pas si rapide qu'il m'eût fallu bientôt quitter mon poste, ou trahir ma conscience ; certes, j'aime mieux encore, après tant d'années de persécutions et de malheur, avoir rempli mon devoir, et vivre dans l'exil, avec la conviction d'avoir fait le bien^ que de m'être laissé entraîner dans le parti vainqueur, où je n'eusse pu recueillir que de vulgaires avantages personnels et la honte qui suit la défection. Revenons aux discussions de la Convention. J'ai déjà dit que les ambitions personnelles s'étaient

DE RENE LEVASSEUR. 2[^]3 émues au moment même où la crise du 9 messidor avait éclaté; on ne tarda pas à en voir la preuve ; aucun des coalisés n'osait engager une querelle qui pouvait compromettre sa position, mais la moindre étincelle pouvait allumer l'incendie au milieu de matières qui ne demandaient qu'à s'enflammer. L'occasion qu'on attendait de tous les côtés, mais qu'aucun parti n'osait faire naître, se présenta pourtant peu de jours après le 9 thermidor. Le comité de salut public était resté incomplet par la mort de Robespierre, Couthon et SaintJust. Barrère vint demander le remplacement de ces trois députés , et désigna, pour leur succéder, Treillard, Bréard et JeanDebry. On se récria de tous cotés sur cette proposition. Les thermidoriens contestèrent au comité le droit de présenter ses candidats. On profita de cette occasion pour s'élever contre la tyrannie décemvirale. Quelques députés demandèrent qu'on adoptât de suite un mode de renouvellement hebdomadaire du comité; d'autres insistèrent pour qu'on procédât de suite à l'appel nominal pour l'élection. Les thermidoriens s'étonnèrent de ce que Hérault n'eût pas été remplacé; d'une part on insistait pour que le mode de renouvellement fut décrété ; d'autre part, on réclamait à grands cris l'appel nominal. J'avoue , s'écria Tallien , que je conçois difficilement comment , lorsqu'il s'agit de consacrer un principe sauvegarde de la liberté publique, on III, «8

!274 MÉMOIRES demande l'ajournement ; nous avons passé la nuit pour abattre le tyran ^ passons -la aujourd'hui pour assurer le triomphe de la liberté. Ce qui est vrai dans ce moment le sera-t-il moins demain ou dans deux ou trois jours? sera-t-il moins vrai demain qu'aujourd'hui qu'il ne faut pas que les mêmes hommes exercent long-temps le pouvoir si l'on ne veut pas qu'ils en abusent? On peut ajourner les moyens d'exécution , mais je soutiens que ce principe doit être consacré sur-le-champ. Billaud-Varennes répondit: « Je demande la priorité pour l'appel nominal.. Si le comité s'est permis de présenter la liste des membres qu'il croyait propres au travail du comité de salut public, c'est qu'un décret formel le lui prescrivait ; mais puisqu'il s'est élevé de l'opposition ^ j'insiste pour l'appel nominal; c'est par cette voix que le peuple va connaître ses vrais amis. On vient de dire qu'on avait eu des raisons pour ne pas remplacer Héroult; oui, nous en avons eu, nous n'avons pas voulu augmenter le nombre des conspirateurs qui étaient déjà dans le comité; je m'étonne qu'on ait déjà oublié l'état d'oppression sous lequel gémissait la Convention nationale... Je soutiens qu'il faut sans cesse se rappeler cet état d'oppression afin que la Convention ne retombe plus dans un pareil état d'avilissement; on

The text on this page is estimated to be only 24.44% accurate

DR RBIfé LEVASSBUR. là'^^ xae dit que dans ce moment-^:!
rassemblée est libre : oui , elle l'est ; mais Tétait-elie avant que le glaive de
la loi eût frappé le tyran ? Tétait-elle à Tépoque où la loi sur le tribunal
révolutionnaire lui fût présentée? Non, si ces Èiitssont constans, comment
peut-on les avoir oubliés depuis la mort du tyran? J'insiste pour que la
nomination des membres des deux comités soit faite par appel nominal. V
La discussion se prolongea : de part et d'autres f on y mit une aigreur à
laquelle nous n'étions plus accoutumés: cependant l'influence du comité de
salut public était encore grande ; ses partisans triomphèrent dans ce premier
combat; on passa à l'appel nominal sur l'élection des nouveaux membres du
comité ; on pourvut en même temps au remplacement de Hérault-SechelleSi
et l'on compléta le comité de sûreté générale, au sein duquel l'expulsion de
David et d'Elie Lacoste, cb^^sés pour nes'êtrepoint prononcés contre
Robespierre, laissait deux pièces vacantes. Saint «André et Bourdon furent
appelés au comité de sûreté générale. Treillard, Meriin de Douai, Bréard et
Jean Debry furent élus membres du comité de salut pu* blic On fitaussit^
observer que Jean Ddbry^ ayant protesté contre le 3i mai, ne pouvait faire
partie iTaucuo comitéde guavemcmeot. CSe député se dé« mit de bonne
grftce, et penooue ne récbma ; on n'eu était donc point encore & Csne le
proeè» il la

:27c M~~é~~MOIRKS Montagne ; les thermidoriens se sont donc associés volontairement à la journée du 3ⁱ mai, car, dans cette circonstance du moins, ils ne peuvent pas prétendre avoir été dominés par la terreur. Cependant la question du renouvellement par quart n'était point encore résolue; Barrère comprit que l'esprit de l'assemblée était porté contre la prolongation de ses pouvoirs, il s'opposa lui-même à l'ajournement : « Je ne conçois, dit-il , pas comment les opinions sont partagées, quand on a vu que l'habitude du pouvoir pouvait causer le plus grand mal* D'ailleurs, le repos est nécessaire aux membres qui continuent à poser maintenant le comité de salut public. Nous avons plus d'une fois gémi de ne pouvoir suivre la marche de vos opérations; il faut^ après un long travail^ rentrer dans le sein de la convention pour s'y reposer de ses fatigues : je m'oppose à l'ajournement. » Ce discours fut accueilli par d'unanimes applaudissements^ qui ne devaient pas flatter vivement la vanité de l'orateur; le renouvellement partiel et régulier fut adopté par acclamations; on décida même que les membres sortant ne seraient réélus* qu'au bout d'un mois; bientôt même^ sur le rapport de Poulthier, on étendit la même mesure à tous les comités. Il est curieux de lire les motifs présentés par cet orateur; on verra qu'alors la réaction se cachait encore sous les formes les plus

The text on this page is estimated to be only 24.47% accurate

DE REMB LBYASSEUR. 277 patriotiques^ mais que déjà elle perçait clans les discours de ses suppôts. « Vous avez, dit Poultier, retiré vos comités d'une tutelle avilissante, vous avez régularisé la course du char révolutionnaire, qui auparavant marchait au gré de quelques hommes qui en fai-^ saient un instrument d'oppression, et voulaient s'en servir pour avilir un gouvernement populaire; ils avaient usurpé les pouvoirs de la convention, ils les avaient resserrés entre les mains de quelques membres de la représentation , et le reste de cette représentation était tenu dans la plus inconcevable nullité. Cependant la convention est une, elle ne réside pas dans une portion de ses membres, mais dans leur intégrité , nous avons tous le droit de servir la patrie; nous avons tous reçu du peuple la mission sacrée de faire son bonheur. Si quelqa^un voulait encore nous dominer , si quelques tribuns insolens voulaient comprimer la représentation nationale, on ces hommes s'appiûeraient sur de grands talents, sur une grande popularité, ou ib auraient plus de présomption que de mojensw Dans la première hypothèse , nous devons nous tenir sur nos gardes, car depuis cinq ans les grands talents ont fait ton» nos maux : dans U=: - second cas, nous devons, po«r le salut eommrm^ réprimer les ridicules pr^^tÎM^ de ces petrfs

ajS MBMOIRKft ambitieux , et opposer la raison froide et mesurée à leurs divagations insensées, à leurs babillardes ignorances. Nous avons renversé le trône j nous avons proclamé la république, tout n'est pas fini encore i de nouveaux dangers nous menacent, mille pièges nous environnent; les uns veulent amortir notre énergie , égarer notre humanité , rendre stationnaire le char imposant de la révolution, afin que» tournant sur lui-même, il nous reconduise à la servitude. Les autres se préparent de loin en loin à la domination (avec une âme possédée des richesses) , prennent toutes les formes républicaines , laissent le peuple se flatter avec perfidie, lui arrachent sa confiance pour lui dérober ses pouvoirs. Ils ont toujours à la bouche les saints noms d'égalité et de justice, et ils foulent aux pieds les lois les plus sacrées ; on les voit sans cesse mendier par des discours empoisonneurs les suffrages des citoyens simples et sans expérience qu'ils pervertissent insensiblement ; bientôt une foule de créatures les environnent, ils deviennent des idoles qu'on ne peut offenser sans crime ; tous ceux qui jettent des idées dans leur pensée , ne veulent pas s'agenouiller devant ces nouveaux dieux, sont des conspirateurs que l'on proscriit , et l'échafaud devient le prix de leur fierté républicaine ; alors toutes les âmes se compriment , la terreur amène le silence, les citoyens se fuient, les amis s'évitent, on ne se I

The text on this page is estimated to be only 17.87% accurate

DX RELifi LXyASBKUm. 179 considère plus qu'airec effiroi : en portant les yeux sur les symboles de la liberté, on croit Toir tta instrumens du supplice ; le patriotisme n'est plus que Fart de dénoncer > d'opprimer , de yfohBr , de proscrire , d'assassiner les patriotes. Pendant ce temps, les ennemis de la révolution respirent; ils méditent leurs projets sinistres, sourient des dédiiremens de la patrie, et reprennent fespéranc»^ d'égoi^r la liberté dans son bercean« Citoyens, méfipn^-nous de ces ambitieux bjpocritesy ils sont des serpens dangereux qui s'attachent à la statue de la liberté^ comme à leur do* maine exclusif; ils la caressent avec uo tranqiort affecté après TaToir enveloppée de leurs U>ur% sinueux ; ils la serrent tont-À-coup et se mettent au-dessus Jelle après s^être élevé par elle. Les véritables amis du peuple , krin des tribunes orageuses, méditent dans le silence notre bonheur et veillent à la conservation de nos droits; ils ne cherdient pmnt la renonmiée; ils i^oot point Tair Êuroudie et cruel, ni le geste menaçant; ils n'af lectent ni la malpropreté , ni b singularité ; ih ne mettent dans leurs discours ni mof gue , ni foreur. Intr^des dans le danger, ils saveiit mourir à leur poste ; ils dierchent rosbcurité et la retraite quand le péril est passé; ils ne vaijtent pas leurs serrices, ne demandeut ni places, ni r^^ compenses, leur récompense la plus douce est l;& eonsdenoe d'avoir Cût leurdevoir et servi]

28q ^EHOIRKS On m'alléguera que ces vérités sont connues, que tout le monde les a répétées. Je plains ceux qui me feront de tels reproches : s'ils ne disent ja* mais que des choses inconnues, ils seront peu intelligibles aux patriotes. Pour moi, je ne me pique point de cette originalité, et je suis charmé que mes idées soient conformes à celles de tout le monde, c'est-à-dire; à celles du peuple, le peuple a aussi sa pensée, il sait raisonner, il acquiert de l'expérience , et le temps lui fait distinguer les amis de son bonheur et de sa liberté , d'avec ceux qui ne travaillent en son nom qu'à leur puissance , à leur fortune et à leur élévation. On répète tous les jours que nous marchons entre le patriotisme fatigué, qui veut se reposer au sein du modérantisme, et l'opiniâtreté aveugle qui ne veut point «iproprier les forces révolutionnaires aux besoins , aux temps et aux circonstances. Ceci vient, sans doute, faute de s'entendre; déterminons une bonne fois ce que nous entendrons par hommes suspects, et fûsons mettre en arrestations tous ceux de cette classe ; ne laissons rien à l'arbitraire, ni aux passions, ni aux récriminations , ni aux erreurs de l'ignorance, et définissons les choses clairement; et lorsque nous aurons déterminé l'échelle de la suspicion, elle servira de mesure au comité révolutionnaire, et tel ne paraîtra pas patriote dans une commune et aristocrate dans un autre. Nous

DB REKE LEYASSEUR. :28l voulons tous la liberté et Tégalité , nous ne disputons que sur les moyens d'y arriver. Eclairons nous mutuellement , soyons de bonne foi, et ne mettons pas Tamour-propre à la place de Tâmour de la patrie. Je sais que cette digression est étrangère à l'organisation des comités; mais après dix mois de compression et de silence , nous avons tous quelque chose à nous dire; j'ai soulagé mon cœur et je reviens un peu tard à l'objet de la discussion; vous avez décrété que les comités seraient renouvelés par quart tous les mois; pour assurer l'exécution de cette mesure tutélaire^ je vous propose les articles suivans : Article i^**. Le dernier de chaque mois les différens comités seront tenus de provoquer à la tribune par l'organe de l'un de leurs membres leur renouvellement; ils seront tenus de déposer sur le bureau les noms des membres sortans. Art. II. Cette liste sera lue par un secrétaire de la Convention et affichée au bureau. Art. m. Le dernier de chaque mois il y aura une séance pour opérer le renouvellement; cette séance n'aura pas besoin d'être indiquée ; elle aura lieu périodiqueraen en vertu du présent décret. Ces mesures étaient justes et réparai rices, elles

Les MEMOIRES furent l'unique fruit de l'alliance qui succéda au 9 thermidor. Nous verrons dans le volume suivant les partis qui composaient la coalition se séparer^ nous verrons naître de nouveaux déchirements ^ jusqu'au moment où la réaction triomphante se jeta presque entre les bras de l'ancien régime déclaré.

The text on this page is estimated to be only 13.00% accurate

PIÈCES JCSTIFIGATIVES.

The text on this page is estimated to be only 3.48% accurate

mixà tmrâssÊExm. tSS PIECES J1J8TIFICÂTIÏE& pratymeé par
tUAetpiene, dans la séance Jaf^AenmUkfr^ Que d'antres ^wtm iraoeai dei
lafrfeM» IhU teors; je iriens tous dire de» rérité» utilM. l4^ i^ viens point
résdbcr des fémurs %ïlktdkt fkfm\$^ dues par ki perfidse; mais jt Yetix
i^ifniilUgff itA est possible^ les flaoBbeaot de ts â\$i»ff40^ y\$f h seule fimre
de la ririiêL le vais dii^«Mlr« mufmH vous Totre antorité outi'a(pÉ» et b
liberté i^i^iUk/ Je me défendrai aosai oMt'aiéase; ^^fm ff^m #^^ point
sarpn; tous ne rtiêeaAAez j^A\$\$\$ ans t/'^ rans que Tons aMsnitei;. Lf»
eiis de f mmmmsmm outragée nlip mtnnrt fomt r<9lre ^mMk^ «(Yoos
n'^noreK pas i|oe œtte catsie m y^pm 4^ point étrangère. Les réfolitfioniyi^
jas^ânons^ ont éhênf/k la fi^e des empires^ flTont eu poor

The text on this page is estimated to be only 29.51% accurate

« Le changement de dynastie » ou le passage du pouvoir d'un seul à celui de plusieurs (i) > La révolution française est la première qui ait été fondée sur la théorie des droits de l'humanité, et sur les principes de la justice (a). Les autres révolutions (i) Deux li^es effaoéts : Elles ont pris leur source » ou dans l'ambition , ou dans la lassitndt d'une espèce particulière de tyrannie. (a) Suintent deux pages eflacées : éi des ambitions particulières lui ont donné le branle on bâté son mouTement » elle n*a dû son origine et sa direction qu*à l'amour édairé et profond de la justice et de la liberté. Ce caractère a déterminé à-la4bis ses moyens et les attaques de ses ennemis. Pour attendre le bat des autres , il ne (allait que courir à la fortune sous les auspices d'une puisaance nouTcUe : la nôtre , au contraire • exige le sacrifice de » intérêts privés à l'intérêt général; elle seule impose la tertu. Les autres élaioist terminées par le triomphe d'une faction : la nôtre ne peut l'être que par la rictoire de la justice sur toutes les factions : émanée de la justice , elle ne peut se reposer que dans son sein ; elle a pour ennemis tous les rices. Les factions sont la coalition des intérêts privés contre le bien général Le concert des amis de la liberté , les plaintes des opprimés , l'ascendant naturel de la raison , la force de l'opinion publique » ne constituent point une faction ; ce n'est que le rappd du ponroir aux principes de la liberté, et les effets naturels du développement de l'esprit public cbei un peuple édairé. Ailleurs , l'ignorance et la force ont absort>é les révolutions dans un despotisme nouveau : la nôtre , émanée de la justice , ne peut &e reposer que dans son sein : tous les eiforts des intérêts privés contre les droits du peuple dc peuvent qu'agiter la nation entre deux écneils , les abus de l'ancienne tyrannie et les systèmes monstrueux qui dénaturaient l'égalité même , pour ramener sous son nom la tyrannie. La cause de tous nos maux a été dans cette lutte perpétudie des fecUons contre l'intérêt public. Celle d'Autriche et celle d'Orléans, tontes

The text on this page is estimated to be only 23.27% accurate

ne KE5KÉ LKITAiSEra. 287 n'exigeaient que de ramliitkm : la noire impose, des Tertns. L*igiioraiK3e et la force les oot absorbées dans mi despotisme nouveau : la notre, émanée de la justice, ne peut se reposer que dans son sein. La république amenée insensiblement par la lbrce des choses et par la lutte des amis de la liberté contre les conspirations toujours renaissantes, s'est glissée, pour ainsi dire, à traders toutes les ÊMrtîons; mais elle a trouvé leur puissance organisée autour d'elle , et tous les nu^ens d'influence dans leurs mains; aussi n'a-t-elle cessé d'être persécutée dès sa naissance, dans la personne de tous les hommes de bonne foi qui combattaient pour elle; c'est que, pour conserver l'avantage de leur position^ les chefs des factions et leurs agens ont été forcés de se cacher sous la forme de la république. Precy à Lyon , et Brissot à Paris, criaient vve la république! Tous les condan poHwntw, Fane pom qu'elle régnait aa ryifnruninf de la rérolatioi ; Fanlfe , parce qu'elle airail puiwnmtnt ooBtriluié à la primer pour régner à son loor» ont arrêté joaqu'id les destinées de la r^nbliqae. ijootes à cda les intrigues de F Angleterre coalisée a? ce la ladioB d'Orléans et rinfluence des cours élrangèves , et tous voos fierà qndqne idée des germes de discorde , de cormpcion et de disHilntîoi qae les ennemis de la liberté ont jetés an milieu de nona. Lu fiction ^Orléans snrlot arait acquis ime influence d'autant pins grande, qu'elle avait arboré la première fêteodard du patriotisme pour renreeMr la cour, ci que des partisans» eadés sous ce masque , avaient usurpé la confiieu des patriotes , et s'étaient introduits dans tontes les fonctionf pdUiqncs.

290 MEMOIRES tance secondaire. Je viens, s'il est possible, dissiper de cruelles erreurs; je viens étouffer les horribles fermens de discorde dont' on veut embraser ce temple de la liberté et la république entière; je viens dévoiler des abus qui tendent à la ruine de la patrie, et que votre probité seule peut réprimer. Si je vous dis aussi quelque chose des persécutions dont je suis l'objet, vous ne m'en ferez point un crime; vous n'avez rien de commun avec les tyrans qui me poursuivent; les cris de l'innocence opprimée ne sont point étrangers à vos cœurs ; vous ne méprisez point la justice et l'humanité , et vous n'ignorez pas que ces trames ne sont point étrangères à votre cause et à celle de la patrie (i) Eh ! quel est donc le fondement de cet odieux (1) Li§;nes ratura : « Us chercheDt à détruire la liberté en calomniant ses défenseurs , c'est-à-dire les hommes qui veulent fonder l'ordre social sur les principes de la morale publique et de l'égalité dans le sens raisonnable attadié à ce mot Ils savent quel est l'empire des principes et de la vérité ; ils cherdientlà détruire son influence sur le cœur des hommes , en la présentant comme l'influence personnelle de ceux qui ont le courage de la dire ; ils donnent à cette influence le nom de tyrannie. Ils placent toujours les amis de la patrie entre leur devoir et la calomnie ; ils accusent d'ambition ceux qu'ils ne peuvent accuser d'aucun crime : s'ils réclament contre Toppresioa, on leur répond par de nouveaux outrages ; s'ils opposent Vénergie des principes à la persécution, on donne à cette énergie le nom de sédition : Fimpression de l'opinion publique indignée est citée comme la prcûv« (ie eur ambition. Quand on est arrivé à ce point, la liberté est perdue.

The text on this page is estimated to be only 4.79% accurate

^stème de len^ear et decaififlBBie? A ^ ^rvosD^ nous être
redoolabks. oh à» i—nmir^ (m ^fe^ amis de la firîpons qoll a; aux gens de
bîeB et tables chés des vnîBS de contre eux! pour osent les les heors en
postnrcs!Soas,f«kflitAI» « ib CiKif«i^a^iûv4» ^ua^ tionale! et €jmt i iM—
aiy mil i^Mi^ ^Sk^" ^ ^Ui a défimda ki CummmÊmm mii»«Muniir ;M(
|i>^j0 (r)^ îî^vnM qaanddfirty^^^ quand les -ygs jnyyijitj^ ifer b
l^raMWr^ |^ii^ii44m# qrfat ait pis le twmka miàitæemytt îÿ y» cfMiy»

**s de la république? Est-ce aux tyrans et aux
ous qu'il a; partient de nous craindre, ou bien
gens de bien et aux patriotes? Nous redou-
les aux patriotes: nous qui les avons arrê-
s des mains de toutes les factions conjurées
tre eux! nous qui terminons les disputes.
ir ainsi dire, aux intriguans hypocrites qui
nt les opprimer encore: nous qui poursuivons
scélérats qui cherchent à prolonger leur usi-
rs en nous trompant par d'invincibles in-**

QC)1 MÉMOIRES lloBsin ? Dans quels lieux la bande des assassins devait-elle .marcher d*abord en ouvrant les prisons? Quels sont les objets des calornies et des attentats des tyrans armés contre la république? N'y a-t-il aucun poignard pour nous dans les cargaisons que l'Angleterre envoie à ses complices en France et à Paris ? C'est nous qu'on assassine, et cV^t nous que Ton peint redoutables! Et quels sont donc ces grands actes de sévérité que l'on nous reproche? quelles ont été les victimes ? Hébert, Ronsin, Chabot , Danton, Lacroix, Fabre d'Églantiuc, et quelques autres complices. Est-ce leur punition qu'on nous reproche ? aucun n'oserait les défendre. Mais si nous n'avons fait que dénoncer des monstres dont la mort a sauvé la Convention nationale et la république, qui peut craindre nos principes, qui peut nous accuser d'avance d'injustice et de tyrannie, si ce n'e^t ceux qui leur ressemblent ? Non , nous n'avons pas été trop sévères, j'en atteste la république qui respire; j'en atteste la représentation nationale, environnée du respect dû à la représentation d'un grand peuple; j'en atteste les patriotes qui gémissent encore dans les cachols que les scélérats leur ont ouverts; j'en atteste les nouveaux crimes des ennemis de notre liberté et la coupable persévérance des tyrans ligués contre nous. On parle de notre rigueur, et la patrie nous reproche notre faiblesse.

DE RENJi LEVASSEUR. IIQS Est-ce nous qui avons plongé dans les cachots les patriotes^ et port^ la terreur dans toutes les conditions? Ce sont les monstres que nous avons accusés. Est-ce nous qui, oubliant leis crimes de l'aristocratie V et protégeant les traîtres, avons déciäré la^ guerre aux citoyens paisibles , érigé en crimes ou des préjugés incurables^ ou des choses^ indifférentes^ pour trouver partout des coupables et rendre la révolution redoutable au peuple même? Ce sont les monstres que nous avons accusés. Est-ce nous qui, recherchant des opinions anciennes, fruit de l'obsession des traîtres, avons promené le glaive sur la plus grande partie de la Convention nationale, demandions,, dans les sociétés populaii*es, la tête de six cents représentans du peuple? Ce' sont les monstres que nous avons aocuséSé Aurait^on déjà oublié que nous nous sommes jetés entre eux et leurs perfides ad versaire^> dans un temps où on (i). Vous connaissez la marche de vos ennemis. Ils ont attaqué la Convention nationale en masse; ce projet a échoué* Depuis quelque temps, ils déclarèrent la guerre à certains membres du comité de salut public; ils semblent ne prétendre qu'à accabler un seul homme; ils marchent toujours au même but. Que les tyrans de l'Europe osent pros(i) Il e&iste ici dans le manuscrit une lacune qui laisse cette phrosi^ imparfaite.

a94 MÉMOIRES crire un représentant du peuple français, c'est sans doute Texcès de Finsolence; mais que des Français^ qui se disent républicains , travaillent à exécuter l'arrêt de mort prononcé par les tyrans, c'est Texcès du scandale et de l'opprobre (i). Est-il vrai que Ton ait colporté des listes odieuses où l'on désignait pour victimes un certain nombre de membres de la Convention , et qu'on prétendait être Touvrage du comité de salut public et ensuite le mien ? Est-il vrai qu'on * ait osé supposer des séances du comité , des arrêtés rigoureux qui n'ont jamais existé, des arrestations non moins chimériques ? Est-il vrai qu'on ait cherché à persuader à un certain nombre de représentans irréprochables qqe leur perte était résolue; à tous ceux qui, par quelque erreur, avaient payé un tribut inévitable à la fatalité des circonstances et à la faiblesse humaine, qu'ils étaient voués au sort des conjurés? Est-il vrai que l'imposture ait été répandue avec tant d'art et d'audace, qu'un grand nombre de membres n'osaient plus habiter la nuit leur domicile? Oui , les faits sont constans, et les preuves de ces deux manoeuvres sont au comité de salut public. Vous pourriez nous en révéler (i) fiignes raturées: Naguère on accusait le comité de salut public de vouloir usurper Faotorité de la Convention ; on l'accusait de vouloir anéantir la représentation nationale ; rappelez-vous quels moyens odieux , quels lâches artifices furent épuisés pour accréditer cette funeste idée.

The text on this page is estimated to be only 2.23% accurate

appelés ssoLiasàCÛna^ TOUS pourriez 3ioi&> drae nt nie: pour
Toos trfiinpfT.jHMg da "";;, nĩ !T'.-(idiwi. DS pasoûhprrfidir liistraiiiai: ils ,
les «ifcfiT^ àt salul de ia patntt. 1^ dgiim^ -SiSuMÈgim. Teotîoa >rMîf
imiifr r .^iil ^Sfiusa&ri^ 12^ r 4! Êiîts justifiait Jh&jessààÊt iùsst ^ ib. &
ner de DoanJ' «quak înnmn^ apcaeac :S%: par les Hiiiiiii i^, m ^s: x^ac jeat
^'hanim^tte: Hébert^ les Iliaâstt. Iksr Cliaoati^ j» Est-ce donc la
KiûifâÂiFS: «ite \£uuiiOF!& çj jfi ^n^ défendre? cst'-ce 2a suonr iks»
cuuiu-t;^ :gL' jil ^v^: -r (0 fait la iHiiiiiliwffMiMin fa >: b tûfl&l» ik
caloBBÛétBt. dk «caBswoMBM: jMiwaHttt 3Mk i^qfy qui ib ne T:tfif
tuutn^s. >r» iis.

296 iriMOLEBS venger (i)? Si on nous accuse d'avoir dénoncé quelques traîtres , qu'on accuse donc la Convention qui les a accusés; qu'on accuse la justice qui les a frappés; qu'on accuse le peuple qui a applaudi à leur châtiement. Quel est celui qui attente à la représentation nationale, de celui qui poursuit ses ennemis, ou de celui qui les protège? Et depuis quand la punition du crime épouvante-t-elle la vertu ? Telle est cependant la base de ces projets de dictature et d'attentats contre la représentation nationale^ imputés d'abord au comité de salut public en général. Par quelle fatalité cette grande accusation a-t-elle été transportée tout-à-coup sur la tête d'un seul de ses membres? Étrange projet d'un homme, d'engager la Convention nationale à s'égorger elle-même en détail de ses propres mains, pour lui frayer le chemin du pouvoir absolu! Que d'autres aperçoivent le côté ridicule de ces inculpations : c'est à moi de n'en voir que l'atrocité. Vous rendrez au moins compte (2) à (i) Lignes raturées : Il est bon de remarquer que , depuis leur punition, les comités qui les ont dénoncés , loin d'être agresseurs , ont toujours été sur la défensive Depuis quand est-ce donc que la punition du crime épouvante la vertu ? Est-ce attenter à la représentation nationale que de lui nommer les ennemis de la patrie et les siens ? (a) Le mot souligné ne se trouve pas dans le manuscrit ; il paraît avoir été oublié.

The text on this page is estimated to be only 16.77% accurate

ropinionpoUique, de à poursuivre le projet la patrie; monstres cps
time de la Conventk» glorieux des traïaiu ^i usurpé et surpris , quérir.
Paraître un iAftt Àt ce qu'on aime , c'est pour probe le plus aflfreux des
subir, c'est le plus pelle toute Yotre ii Btroces employées pour calomnies.
Partout les actes d'oppraaoB tipliés pour étendre le sffitane étt ter mm ^^c
calomnie. Des agents impurs ynéa^màaC iw nf^ restSâtions injustes : des

voire affreuse ~~passion~~
d'égorger tous les ennemis de
la République, à me faire l'as-
sassin national, le prix de mon
sang, que je n'ai ni
mais que j'ai été forcé de com-
mettre de terribles crimes pour
mon honneur personnel et
des millions; le lui faire
payer des forfaits. Mais j'ai
inspiration sur les manœuvres
et étayer ces extravagances

ag8 mAmoihbs géant en cette partie de la salle , se croyaient en danger; et pour intéresser à la même cause la Convention nationale toute eniière, on réveillait subitement l'affaire des soixante-treize députés détenus , et on m'imputait tous ces événemens qui m'étaient absolument étrangers; on disait que je voulais immoler la Montagne; on disait que je voulais perdre l'autre portion de la G>nvention nationale; on me peignait ici comme le persécuteur des soixante-deux députés détenus; là on m'accusait de les défendre; on disait jque je soutenais le Marais (c'était l'expression de mes calomniateurs). Il est à remarquer que le plus puissant argument qu ait employé la faction hébertiste pour prouver que j'étais modéré^ était l'opposition que j'avais apportée à la proscription d'une grande partie de la Convention nationale, et particulièrement mon opinion sur la proposition de décréter d'accusation les soixante-deux détenus^ sans un rapport préalable. Ah! certes, lorsqu'au risque de blesser l'opinion publique, ne consultant que les intérêts sacrés de la patrie, j'arrachais seul à une décision précipitée ceux dont les opinions m'auraient conduit à l'échafaud, si elles avaient triomphé : quand, dans d'autres occasions, je m'exposais à toutes les fureurs d'une faction hypocrite, pour réclamer les principes de la stricte équité envers ceux qui m'a valent jugé avec plus de précipitation , j'étais

The text on this page is estimated to be only 5.92% accurate

loin, compte Jf d et oa I OB devoirs les mais j'étais OQ m qui je
les m. imyliK. tîoD iBiM Milr yg J je m^atLEBdas biCK serait à b ioûs db-
vmmir Fégor^ier. Quoi qcX mais d^arciîr oanoerme , }e r^ naire occupé
d'eux où j'ai m'a dictié. A Fcças^â Jbs que plir tares mon prenner chant
vouloir elle-même les vouloir ternir la j^oiie des r «r-'Mi^/sÉ^i Le Osant
ji:k ^dk tmem» ite: jingy'^i^i;^

DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT

sans doute, de penser que l'indignation
te d'une pareille conduite. L'indignation
né d'un pays ou elle avait été répandue.
l'on aurait donné les mêmes honneurs aux
les plus indignes de la nation.
j'étais encore plus sûr de l'indignation que l'on
l'accuserait d'être le même. L'indignation
e les ai remplis. L'indignation
nationale que j'avais été le même.
je m'attendais à ce que l'on me
serait à la fois de vouloir le même.
l'égorger. Quoi qu'il en soit, je
mais changer ni mes sentiments. Je
A l'égard des députés, je
d'avoir eu aucune part au même.
concerne, je l'ai trouvé au même.

The text on this page is estimated to be only 27.78% accurate

DE RltWjK I.EVASSEUB* 3oi ont trompés quelquefois (i); je n'imputerai point à ceux qui crurent à Danton les crimes de ce (i) Lignes ratui^es : / Je les imputerai à ces personnages dangereux, et même à d'autres fripons qui, en combattant quelquefois contre eux avec les ennemis de la liberté, rendaient quelquefois la bonne cause douteuse aux yeux d^ hommes moins placés dans un point de Tue avantageux pour les discerner... (Les tirade^ suivantes , jusqu'à ces mots inclusivement • ia ûôrruption qu'ils avaimt établie, sont extraites) d'un livret de Robespierre, écrit au crayon , et qui n'ont pas été lues à la tribune ; nous avons cru devoir les adapter à cet endroit de lignes raturées.)... J'en accuse la faiblesse bumaine et ce fatal ascendant de l'intrigue contte la vérité, lorsqu'elle plaide contre ^e dans les ténèbres et au tribunal de ramour^propre : j'en accuse des hommes pervers que je démasquerai ; j'en accuse une horde de fripons qui ont usurpé une confiante funeste , sous le nom de commis du comité de sûreté' générale. Les commis de sûreté générale «ont une puissance et une puissance supérieure-* par ses funestes influences, au comité même. Je les ai dénoncés depuis long-temps au comité de salut public à et celui qui les emploie, qui est convenu du mal,- sang oier y appliquer le remède ; je les dénonce aujourd'hui à lat^tonvention , ocs funestes ^artisans de discorde , qui trahissent à-U4(HS le comifeé qui les emploie, et la patrie; qui déshonorent la révolution» compromettent la gloire de la Convention nationale ; protecteurs impudens du crime et oppresseurs hypocrites de la vertu. C'est en vain qu'on voudrait environner des fripons d'un prestige religieux ; ji ne partage pa& cette supeistitioB , et je veux briser les ressorts d'une surveillance corroiipu^qui v« contre son but, pour la rattacher à des principes purs ^ «alutakeSb J'ai un double titre pour oser remplir ce devoir, puisqu'il faut aujourd'hui de l'audace pour attaquer des scélérats subalternes, l'intérêt de to potrieét mon propre honneur. Ce sont ces hommes qui réttsent cet affreux système de calomnier et de poursuivre tous les patriotes suspects de pisobité» eo même temps qu'ils protègent leurs pareils et qu'ils justifient leurs crimes par ce mot , qui est le cri de ralliement de tous les ejmemis de la patrie : C'est

50a MiMOIRBS conspirateur; je n'imputerai point ceux 'd'Hébert aux citoyens dont le patriotisme sincère fut entraîné quelquefois au-delà des exactes limites de la raison. Les conspirateurs ne seraient point des Robttpierre ifui Va ordonné. C'était aussi le langage de tous les complices d'Hébert, dont je demandais en vain la punition. Et qu'importe , comme on l'a dit, qu'ils aient quelquefois dénoncé et arrêté des aristocrates prononcés, s'ils Tendent aux autres l'impunité, et s'ils se font de ses services faciles un titre pour trahir et pour opprimer P Que m'importe qu'ils poursuivent l'aristocratie, s'ils assassinent le patriotisme et la vertu , afin x]u'il ne reste plus sur la terre que des fripons et leurs protecteurs? Que dis -je? les fripons ne sont-ils pas une espèce d'aristocratie? Tout aristocrate est corrompu , et tout homme corrompu est aristocrate ; mais cherchez sous ce masque de patriotisme, vous y trouverez des nobles , des émigrés, peut-être des hommes qui, après avoir professé ouvertement le royalisme pendant plusieurs années , se sont fait attacher au comité de sûreté générale, comme jadis les prostituées à l'Opéra , pour exercer leur métier impunément, et se venger patriotiquement sur les patriotes, de la puissance et des succès de la république. Amar et Jagot , s'étant emparés de la police, ont plus d'influence seuls que tous les membres du comité de sûreté générale ; leur puissance s'appuie encore sur cette armée de commis dont ils sont les patrons et les généraux. Ce sont eux qui sont les principaux artisans du système de division et de calomnie ; il existe une correspondance d'intrigues entre eux, et certains membres du comité de salut public, et les autres ennemis du gou. vernement républicain ou de la morale publique, car c'est la même chose; aussi ceux qui nous font la guerre sont- ils les apôtres de l'athéisme et de l'immoralité. Une circonstance remarquable et décisive, C'est que les persécutions ont été renouvelées avec une nouvelle chaleur après la célébration de la fête à l'Etre-Si^rême. Nos ennemis ont senti la nécessité de réparer cette défaite décisive à force de crimes, et de ressusciter, à quelque prix que ce fût, la corrupt^" qu'ils avaient établie;

The text on this page is estimated to be only 5.19% accurate

^. £3Î^ :nifl^aient TsM ife rfiisinmlgr yanr -nnHygr pgiBiiwit
qnel^pe temps ia «wifamnE âes^ «fas de- iHSD : tbbis il «itf I »r^n (;^;;
dupes dies CBnoâiEBB^ «t Jcrrenr do crime. Qœ fera doBrxfi^
dwainrtiimT' Lg- 3»m sensfitla jn^ tîce. iLkl j— mI^w Is- ioB JBS d la
jistioe saut a irar %■& ncri^e pcmr « ^ r delà répdbbfoe * * *^ ■
leoons^BaBi^i mi ilhi coh silence. J*ai iiuMit a9 tidhe 't je point de rempBr
les defuii» dT jml i w , op soin pia> prasaot m'agite en ce oMMBeat^ ; il
s':^f de lanTer la morale ptdili^K et les priiicipes oonserra' teors de la
fiberté; il s^agît d'arracher à Foppres^ sion tous les amis généieiu: de la
patrie. Ce soDt eux qo'oD accuse d'attenter à la repré* sentation nationale!
El oà donc cfaercberaient-ils (i) Les aoCi en parenthèse ont d^ élé lot pa^
4» ^ ^ trooTent ré* Mtô en CCI deux endroits dans le manuscrit

\$04 MiMOIRBS un autre appui? Après avoir combattu tous vos ennemis , après s'être dévoués à la fureur de toutes les factions pour défendre et votre existence et votre dignité , où chercheraient-ils un asile, s'ils ne le trouvaient pas dans votre sein? Ils aspirent^ dit-on, au pouvoir suprême; ils l'exercent déjà. La Convention nationale n'existe donc pas ! Le peuple français est donc anéanti! Stupides calomniateurs! vous êtes^vous aperçus que vos ridicules déclamations ne sont pas une injure Élite à un seul individu, mais à une nation invincible, qui dompte et qui punit les tyrans? Pour moi, j'aurais une répugnance extrême à me défendre personnellement devant vous contre la plus lâche de toutes les calomnies , si vous n'étiez pas couvain-* eus que vous êtes les véritables objets des attaques de tous les ennemis de la république. Eh! que suis-je pour mériter leurs persécutions, si elles n'étaient dans le système général de la conspiration contre la Convention nationale?]N'avezvous pas remarqué que , pour vous isoler de la nation , ils ont publié partout que vous étiez des dictateurs régnant par la terreur, désavoués par le vœu tacite des Français? N'ont-ils pas appelé nos armées les hordes conventionnelles\ la révolution française, le jacobinisme? Et lorsqu'ils affectent de donner à un faible individu en butte aux outrages de toutes les factions, une importance gigantesque et ridicule, quel peut être le

The text on this page is estimated to be only 8.12% accurate

bat, si C3e ii'cst: àt jnn& Smtr^ ée itoib ralir, en niant toCfc
essloice aKine, rrmlJiili i à Fimpie qui nie Ffmtfame db la diriiiiXé

506 MÉMOIRES ' convoité, et je plains sincèrement ce motlerno Tantale ; j[^]sivouerais même, à la bonté , non de ma patrie, mais des traîtres qu[^]elle a punjs, que j'ai vu d'indignes mandataires du peuple qui auraient échangé ce titre glorieux pour celui de valet de chambre de Georges ou de d'Orléans. Mais qu'un représentant du peuple qui sent toute la dignité de ce caractère sacré; qu'un citoyen français, digne de ce nom , puisse abaisser ses vœux jusqu'aux grandeurs coupables et ridicules qu'il a contribué à foudroyer; qu'il se soumette à la dégradation civique pour descendre à Tinfamie du trône ^ c'est ce qui ne paraîtra vraisemblable qu'à ces êtres pervers qui n'ont pas même le droit de croire à la vertu.. Que dis-je, vertu? c'est une passion naturelle, sans doute; mais comment la connaîtraientils , ces âmes vénales , qui ne s'ouvrissent jamais qu'à des passions lâches et féroces; ces misérables intrigans, qui ne lièrent jamais le patriotisme à aucune idée morale^ qui marchèrent dans la révolution à la suite de quelque personnage important et ambitieux^ de je ne sais quel prince méprisé^ comme jadis nos laquais sur les pas de leurs maître^? Mais elle existe, je vous atteste, âmes sensibles et pures; elle existe, cette passion tendre, impérieuse, irrésistible, tourment et délices des cœurs magnanimes; cette horreur profonde de la tyrannre, ce zèle compatissant pour ies opprimés, cet amour sacré de la patrie; cet

The text on this page is estimated to be only 5.69% accurate

uDoorpfaB mîaitiir :g: existe: cëOs anfiÉntf Ierrc la ils? lumière?
La. ont quelque ôfoC ut riuuDortailé de Us m' jppdOent tno^ E js: nieot â
oms pieÀ. jc j» assurerais le droit ot: et ils que nous arcns TÛmfc^ (quel
tendre intérêt m ynaue^stt, ^ . itmt^^h^pn me prêteraient lenr tMx^tiûM^
ayi».' /: »*#irtnj rais avec eux. Da» ieuf itefcrai^g: ^ flir jjrtftj^. ib, si ce n
est le wdph» lfiifi\$: ii^it^^ yi^ij (i) Lignes ralaréo: Qoaat à l'existence de la
dmoHi;;, ik tt argument irrésistible; ce sont ^h^p

terre la première puissance de l'homme :
égoïsme des hommes qui se font - les - hommes
une volonté c'est la seule chose - les - hommes
pure et dans le monde vivant le monde
public Vous le savez et le monde - les - hommes
dans vos idées et le monde - les - hommes
comment les vieilles connaissances et les nouvelles
ils? Comment l'homme se fait - les - hommes

508 MÉMOIRES par eux, qui leur vende la gloire et la liberté de de notre pays (i)? On arrive à la tyrannie par le secours des fripons; où courent ceux qui les complotent? Au tombeau et à l'immortalité. Quel est le tyran qui me protège? Quelle est la faction à qui j'appartiens? C'est vous-mêmes. Quelle est cette faction qui, depuis le commencement de la révolution, a terrassé les factions, a fait disparaître tant de traîtres accrédités? C'est vous, c'est le peuple, ce sont les principes. Voilà la faction à laquelle je suis voué, et contre laquelle tous les crimes sont ligués. C'est vous qu'on persécute j c'est la patrie, ce sont tous les amis de la patrie. Je me défends encore. Combien d'autres ont été opprimés dans les ténèbres? Qui osera jamais servir la patrie, quand je suis obligé encore ici de répondre à de telles calomnies? Ils citent comme la preuve d'un destin ambitieux les effets les plus naturels du civisme (a) Lignes raturées : Qui suis-je? Un esclave de patrie, un martyr vivant de la république, la Tictime et le fléau du crime. Tous les fripons m'outragent; les actions les plus indifférentes et les plus légitimes sont pour moi des crimes. Basse de me connaître pour être calomnié : on pardonne aux autres leurs forfaits, on me fait un crime de mon zèle pour la patrie. Otez-moi ma conscience, je serais le plus malheureux de tous les hommes. (Plusieurs de ces pensées, exprimées dans les mêmes termes, se trouvent dans le texte, à la page 19.)

The text on this page is estimated to be only 4.48% accurate

de latyrânûr; fautMtt > t à rappdo* b li les défenscm inflaence
daas contre Fin ■î^(i)Li9MS Sans efle , qnci Fintrigue? ^ yniH»

t de la liberté: ~~Les athlètes de la révolution se sont~~
~~par eux à la tyrannie. Les plus lâches de tous les~~
~~vous, vous qui vivez sur la vérité. Une~~
~~force dans la bouche des Français? La vérité, sans~~
~~elle a sa odore, son caractère, son~~
~~touchans, terribles. qui touchent~~
~~dans les cœurs purs. coupables, et qui~~
~~songe à monter qu'à la~~
~~du ciel; mais accuser le~~
~~peuple qui la sent et qui~~
~~puissances sur la terre, celle~~

310 MÉMOIRES demeure k l'intrigue (i). Si les représentans du peuple, qui défendent sa cause, ne peuvent pas obtenir impunément son estime^ quelle sera la conséquence de ce système, si ce n'est qu'il n'est plus permis de servir le peuple, que la république est proscrite et la tyrannie rétablie? Et quelle tyrannie plus odieuse que celle qui punit le peuple dans la personne de ses défenseurs? Car la chose la plus libre qui soit dans le monde, même sous le règne du despotisme, n'est-ce pas Taraitié? Mais Vous qui nous en faites un crime, en êtes-vous jaloux? Non; vous ne prisez que l'or et les biens périssables que les tyrans prodiguent à ceux qui les servent. Vous les servez, vous qui corrompez la morale publique et protégez tous les crimes : la garantie des conspirateurs est dans l'oubli des principes et dans la corruption; celle des défenseurs de la liberté est toute dans la conscience publique. Vous les servez^ vous qui, toujours en-deçà ou au-delà de la vérité, prêchez tour à tour la perfide modération de l'aristocratie, et tantôt la fureur des faux démocrates. Vous la servez, prédicateurs obstinés de l'athéisme et du (i) Lignes raturées : Plus le peuple est éclairé et juste, plus la justice et les principes ont d'empire sur lui, et ceux qui les défendent obtiennent cette sorte de confiance attachée à la probité; ceux qui méprisent de cette Confiance veulent la donner.

DE RE^TE ULTASSEUm. 5 I I vice. Vous voulez détruire la
r^résenlation , vous qui la d^radez par votre conduite, ou qui la troublez par
vos intrigues. Lequel est le plus coupable 9 de celui qui attente à sa sûreté
par la violence^ ou de celui qui attente à sa justice par la séduction et par la
perfidie? La tromper, cVst la trahir; la pousser à des actions contraires à ses
intentions et à ses principes, c'est tendre à sa destruction; car sa puissance
est fondée sur la vertu même et sur la confiance nationale* Nous la
chérissons, nous qui, après avoir combattu pour sa sûreté physique,
aujourdliui sa gloire et ses principes : est-ce ainsi que Ton marche au
despotisme? Mais quelle dmsion cruelle d'ériger en despotes des citoyens
toujours proscrits? Et que sont autre chose ceux qui ont constamment
défendu les intérêts dé leur pays? La république a triomphé, jamais ses
défenseurs. Qui suis-je , moi qu'on accuse? un esclave de la liberté, un
martyr vivant de la république, la victime autant que l'ennemi du crime.
Tous les fripons m'outra gent; les actions les plus indifférentes, les plus
légitimes de la part des autres sont des crimes pour moi. Un homme est
calomnié dès qu'il me connaît : on pardonne à d'autres leurs forfaits ; on me
fait un crime de mon zèle. Otez^moi rnn conscience, je suis le plus
malheureux des horn* mes ; je ne jouis pas même des droits du citoyen :
que dis-je ? il ne m'est pas même permis de rem

5 1 :2 MÉMOIRES plir les devoirs d'un représentant du peuple. C'est ici que je dois laisser échapper la vérité et dévoiler les véritables plaies de la république. Les affaires publiques reprennent une marche perfide et alarmante; le système combiné des Hébert et des Fabre d'Églantine est poursuivi maintenant avec une audace inouïe. Les contre-révolutionnaires sont protégés; ceux qui déshonorent la révolution avec les formes de lliébertisme, le sont ouvertement; les autres avec plus de réserve. Le patriotisme et la probité sont proscrits par les uns et par les autres. On veut détruire le gouvernement révolutionnaire pour immoler la patrie aux scélérats qui la déchirent, et on marche à ce but odieux par deux routes différentes. Ici on calomnie ouvertement les institutions révolutionnaires ; là on cherche à les rendre odieuses par des excès ; on tourmente les hommes nuls ou paisibles; on plonge chaque jour les patriotes dans les cachots^ et on favorise l'aristocratie de tout son pouvoir; c'est là ce qu'on appelle indulgence, humanité. Est-ce là le gouvernement révolutionnaire que nous avons institué et défendu? Non, ce gouvernement est la marche rapide et sûre de la justice; c'est la foudre lancée par la main delà liberté contre le crime ; ce n'est pas le despotisme des fripons et de l'aristocratie; ce n'est pas l'indépendance du crime, de toutes les lois divines et humaines. Sans le gouvernement révolution

DE REIFE' LEVASSEUR. 313 naire, la république ne peut s'affermir^ et les fao tions rétoufTeront dans son berceau; mais s'il tombe en des mains perfides , il devient lui-même l'instrument de la contre-révolution. Or , on cherche à le dénaturer pour le détruire. Ceux qui le calomnient et ceux qui le compromettent par des actes d'oppression sont les mêmes hommes. Je ne développerai point toutes les causes de ces abus, mais je vous en indiquerai une seule qui suffira pour vous expliquer tous ces funestes effets : elle existe dans l'excessive perversité des agens subalternes d'une autorité respectable constituée dans votre sein. Il est dans ce comité des hommes dont il est impossible de ne pas chérir et respecter les vertus civiques; c'est une raison de plus de détruire un abus qui s'est commis à leur insu , et qu'ils seront les premiers à combattre. En vain une funeste politique prétendrait-elle environner les agens dont je parle d'un certain prestige superstitieux. Je ne sais pas respecter des fripons : j'adopte bien moins encore cette maxime royale , qu'il est utile de les employer. Les armes de la liberté ne doivent être touchées que par des mains pures. Epurons la surveillance nationale , au lieu d'empailler les vices. La vérité n'est un écueil que pour les gouvernemens corrompus ; elle est l'appui du nôtre. Pour moi, je frémis quand je songe que des ennemis de la révolution, que d'anciens professeurs de royalisme , que des

314 MÉMOIRES ex-nobles, des émigrés peut-être, se sont toutà-coup fait révolutionnaires, et transformés en commis du comité de sûreté générale , pour se venger sur les amis de la patrie, de la naissance et des succès de la république. Il sérail assez étrange que nous eussions la bonté des espions de Londres ou de Vienne, pour nous aider à faire la police de la république. Or, je ne doute pas que ce cas là ne spît souvent arrivé ; ce n'est pas que ces gens- là ne se soient fait des titres de patriotisme en arrêtant des aristocrates prononcés. Qu'importe à l'étranger de sacrifier quelques Français coupables envers leur patrie, pourvu qu'ils immolent les patriotes et détruisent la république? A ces.puissans motifs, qui m'avaient déjà déterminé à dénoncer ces hommes, mais inutilement, j'en joins un autre qui tient à la trame que j'avais commencé à développer; nous sommes instruits qu'ils sont payés par les ennemis de la révolution pour déshonorer le gouvernement révolutionnaire en lui-même» et pour calomnier les représentaus du peuple dont les tyrans ont ordonné la perte. Par exemple, quand les victimes de leur perversité se plaignent, ils s'excusent en leur disant : Oe^t Robespierre qui le veut, nous ne poui^ons nous en dispenser. Les infômes disciples d'Hébert tenaient jadis le même langage dans le temps où je les dénonçais; ils se disaient mes

The text on this page is estimated to be only 2.39% accurate

amis; ensuite ik m'ont déclarf? conrahicu de modérantisme :: c€St
encore ia nième «jmîcc cte contre-révolutionnairçf; gni peraécute le
patriotisme. Jasgif â quand riiaraicur de» citoyfin* «1 la dignité de la
CknrrentioiJ national «froiri-ik à la merd denses i0mmcs-la?Ma» te traH
quf? j^^wnif de citer »crt gu^mie hrantde au ^s^^hh? àr^f^sécntioa pbs -
vaale âonl je m» ïxAifH^ £iii Ô^^ loppont cx»e vscnsOùm x de dids^ttire
tuk^ i^ fiFtdrë da jonr jor l» trnntt-, au ^-«ii HtUdb^ # ui!? torts de ia
fortame- xm de imil» fet t^n«t* criis; €m dBaûig «u ausne Vsic^i ^n^^
:|Ari^4^^)^ . ^ vesf JIM II ¥ Iqf rmêikt^

516 MEM01RB8 seriez paisibles et triomphons ; on disait aux fanatiques : c'est lui qui détruit la religion; on disait aux patriotes persécutés : c'est lui qui l'a ordonné ou qui ne veut pas l'empêcher. On me renvoyait toutes les plaintes dont je ne pouvais même cesser les causes en disant : votre sort dépend de lui seul. Des hommes apostés dans les lieux publics propageaient chaque jour ce système; il y en avait dans le lieu des séances du tribunal révolutionnaire; dans les lieux où les ennemis de la patrie expient leurs forfaits : ils disaient : voilà des malheureux condamnés; qui est-ce qui en est la cause? Robespierre. On s'est attaché particulièrement à prouver que le tribunal révolutionnaire était un tribunal de sang y créé par moi seul, que je maîtrisais absolument pour faire égorger tous les gens de bien, et même tous les fripons; car on voulait me susciter des ennemis de tous les genres. Ce cri retentissait dans les prisons : ce plan de proscription était exécuté à la fois dans tous les départemens par les émissaires de la tyrannie. Ce n'est pas tout : on a proposé dans ces derniers temps des projets de finance qui m'ont paru calculés pour désoler les citoyens peu fortunés et pour multiplier les mécontents. J'avais souvent appelé inutilement l'attention du comité de salut public sur cet objet. Eh bien ! croirait-on qu'on a répandu le bruit

DE RSIIB LEVASSSUR. ^ 517 qu*i!s étaient encore mon ouvrage, et que, pour Faccréditer, on a imaginé de dire qu'il existait au comité de salut public une commission des finances, et que j'en étais le président? Mais comme on voudrait me perdre, surtout dans l'opinion de la Convention nationale, on prétendit que moi seul avais osé croire qu'elle pouvait renfermer dans son sein quelques hommes indignes d'elle. On dit à chaque député revenu d'une mission dans les départemens^ que moi seul avait provoqué son rappel; je fus accusé par des hommes très-officieux et très-insinuans de tout le bien et de tout le mal qui avait été fait. On rapportait fidèlement à mes collègues, et tout ce que j'avais dit et surtout ce que ce que je n'avais pas dit. On écartait avec soin le soupçon qu'on eût contribué à un acte qui pût déplaire à quelqu'un ; j'avais tout fait^ tout exigé , tout commandé ; car il ne faut pas oubKer mon titre de dictateur. Quand on eut formé cet orage de haine, de vengeances, de terreur, d'amour-proprès irrités^ oo crut qu'il était temp» d'éclater. Ceux qui croyaient avoir des raison» de me re^ douter se flattaient hautement que ma perte certaine allait assurer leur salut et leur triomphe; tandis que les papiers anglais et ^\emsm d§ ao^ nonçaieot mon arrestation, des colporteurs de jonmanx la anaieut à Paris. Mes coWèfgaeê deYmt qui je parie savent le reite betiiCDop miems ijpie

318 AïéMOLUES moi; ils connaissent toutes les tentatives qu'osa faites auprès d'eux pour préparer le succès d'un roman qui paraissait une nouvelle édition de celui de Louvet. Plusieurs pourraient rendre compte des visites imprévues qui leur ont été rendues pour les disposer à me proscrire. Enfin, on assure que l'on était prévenu généralement dans la Convention nationale, qu'un acte d'accusation allait être porté contre moi (i); on a sondé les esprits à ce sujet, et tout prouve que la probité de la Convention nationale a forcé les calomniateurs? à abandonner ou du moins à ajourner leur crioie; mais qui étaient-ils ces calomniaseurs ? ce que je puis répondre d'abord, c'est que dans un manifeste royaliste, trouvé dans les papiers d'un conspirateur connu qui a déjà subi la peine due à ses forfaits, et qui paraît être le texte de toutes les calomnies renouvelées en ce moment, on lit en propres termes cette conclusion adressée à toutes les espèces d'ennemis public : Si cet astucieux démagogue n' existait plus y s'îleût pafi de sa tête ses manœuvres ambitieuses ^ la nation serait libre; chacun pourrait publier ses pensées-, (i) Lignes raturées: Je ne suis point assez édifié sur les manœuvres ténébreuses , pour affirmer si cette nouvelle est vraie ou fausse j mais , si elle n'était point dénuée de fondement , j'aurais droit d'en conclure que la probité de la majorité de la Convention nationale a repoussé , etc«

DE RENÉ LKVASSEUR. 'SIQ Paris u aurait jamais vu dans son sein cette multitude d^ assassinats vulgairement connus sous le foÂix nom de jùgemens du tribunal réi^ôlu" tionnaire. Je puis ajouter que ce passage est l'analyse des proclamations faites par les princes coalisés et des journaux étrangers à la solde des rois, qui, par cette voie, semblent donner tous les jours le mot d'ordre à tous les conjurés de Finlérieur. Je ne citerai que ce passage de l'un des plus accrédités de ces écrivains (i). Je puis donc répondre que les auteurs de ce plan de calomnies sont d'abord le duc d'Yorck, M. Pitt, et tous les tyrans armés contre nous. Qui ensuite?... Ah! je n'ose les nommer dans ce moment et dans ce lieu : je ne puis me résoudre à déchirer entièrement le voile qui couvre ce profond mystère d'iniquités; mais ce que je puis affirmer positivement, c'est que, parmi les atiteursde cette trame, sont les agens de ce système de corruption et d'extravagance , le plus puissant de tous les moyens inventés par l'étranger pour perdre la république, sont les apôtres impurs de l'athéisme et de l'immoralité dont il est la base. Cest une circonstance bien remarquable que (i) La commission a cherché inutilement dans les papiers de Robespierre le journal dont il cite un passage.

SSO MEMOIRES votre décret du , qui raffermirait les bases ébranlées de la morale publique, fut le signal d'un accès de fureur des ennemis de la république. C'est de cette époque que datent les assassinats et les nouvelles calomnies, plus criminelles que les assassinats. Les tyrans sentaient qu'ils avaient une défaite décisive à réparer. La proclamation solennelle de véritables principes détruisit en un jour les fruits de plusieurs années d'intrigues; les tyrans triomphaient, le peuple français était placé entre la famine et l'athéisme, plus odieux que la famine. Le peuple peut supporter la faim, mais non le crime; le peuple sait tout sacrifier, excepté ses vertus. La tyrannie n'avait pas encore fait cet outrage à la nature humaine, de lui faire une honte de la morale et un devoir de la dépravation; les plus vils des conspirateurs l'avaient réservé au peuple français dans sa gloire et dans sa puissance. La tyrannie n'avait demandé aux hommes que leurs biens et leur vie; ceux-ci nous demandaient jusqu'à nos consciences : d'une main ils nous présentaient tous les maux^ et de l'autre ils nous arrachaient l'espérance. L'athéisme, escorté de tous les crimes, versait sur le peuple le deuil et le désespoir, et sur la représentation nationale les soupçons, le mépris et l'opprobre. Une juste indignation comprimée par la terreur fermentait sourdement dans tous les cœurs. Une éruption terrible , inévitable.

The text on this page is estimated to be only 28.48% accurate

ni RBiré LBVASSBUl. Ssi boailonnait dan». les entrailles du
volcan ^ tandis que de petits philosophes jouaient stupidement sur sa cime,
avec de grands scélérats. Telle était la situation de la république, que^ soit
que le peuple consentit à souffrir la tyrannie, soit qu'il en secouât
violemment le joug, la liberté était également perdue; car^ par sa réaction, il
eût blessé à mort la république^ et par sa patience il s'en serait rendu
indigne. Aussi de tous les prodiges de la révolution, celui que la postérité
concevra le moins , c'est que nous ayons pu échapper à ce danger. Grâce
immortelles vous soient rendues^ vous avez sauvé la patrie, votre décret du.
est lui seul une révolution ; vous avez frappé du même coup l'athéisme et le
despotisme sacerdotal, vous avez avancé d'un demi-siècle l'heure Êitale des
tyrans, vous avez rattachés à la révolution tous les cœurs purs et généreux,
vous l'avez montrée au monde dans tout l'éclat de sa beauté câeste. O jour à
jamais fortuné, où le peuple finançais tout entier s'élc^va pour rendre à
l'auteur de la nature le seul hommage digne de lui! QaèL ioocfaant
assemblage de tous les objets qui peuvent enchanter les ns^rds et le cœnr
de» hommes! ô ynéHeue bfmorét ! o généreuse i^rdeur des enÊms de la
patiiie! 6 joie naïve et pare des jemies dloycDs! o h^rtnn délideuses de»
rn^^s attendries! ô charme divin de Tif\$n^H:értèce et ^le la beauté! 6
majesté é^an t^r^ft^â périple heyifenXr

The text on this page is estimated to be only 27.42% accurate

522 Mteonuis ptr le seul sentiment de sa forée, dç sa gknre et de sa Terlu! Être des êtres! le jour où l'univers sortit de tes mains toutes puissantes, brilla-t-il d'une lumière plus agréable à tes yeux , que ce jour où, brisant le joug du crime et de Terreur, il parut devant toi digne de tes regards et de ses destinées? C^ jour avait laissé sur la France une impression profonde de calme, de bonheur, de sagesse et de bonté. A la vue de cette réunion sublime du premier peuple du monde, qui aurait cru que le crime existait encore sur la terre (i)? Miûs quand le peuple, en présence duquel tous les vices privés disparaissent, est rentré dans ses foyers domestiques, les intrigans reparaissent', et le rôle des charlatans recommence. C'est depuis cette époque qu'on les a vu s'agiter avec une nouvelle audace et chercher à punir tous ceux qui avaient déconcerté le plus dangereux de tons (i) Lignes raturées: Quel homme n'a pas été pénétré dn charme touobaot qu'il portait dan» tous les cœurs P Quel est le représentant du pei^le qui , dans ce moment , n'a pas cru recueillir la plus douce récompense de son dé?6uement à la patrie ? Quiconque aurait tu ce spectacle avec des yeux secs oa avec une âme indifférente , est un monstre. Le silence du sientiment imprimait plus éloquemment que les discours les émotions douces et pro* fondes dont tous les cœurs étaient remplis, et ce cri échappait de tous le» cœurs : que quiconque ayait tu ce grand spectacle , pouTait quitter l» ▼iesans regret.

DE BELFÉ L'ÉTASSEUR. SI[^]S les [^]otnfAaisi. Cfoirait-on qu'au
sém de rallé-^{*}[^] gre[^]se publique, des hommes aient répondu par des signes
de fureur aux touchantes accUmatio'ns du peuple? Croira-t-on que le
président de la oonvention nationale , parlant au peuple assem-[^] blé[^] fut
insulté par eux, et que ces hommes étaient des représentans du peuple? Ce
seul trait explique tout ce qui s'est passé depuis (i). LA première tentative
que firent les malveillans, fut de chercher à avilir les grands principes que
vous aviez proclamés, et à effacer le souvenir (i) Lignes raturées : k
considérer la nature de leur colère , les moyens et l'objet de la ligue; oneAt
era tolt les p[^]fgmées renouveler la conspiration des Titans. C'est depuis oe[^]
époque que les manoeuvfès dont j'ai parlé se sont développées. Si le trait
dont j'ai à parler n'est pas propre à jeter la lumière la plus vive sur la
coalition ,jeme garderais bien de rappeler certains faits scandaleux atrirés au
sein même de la fête de l'Etre-Suprême ; car un aeitittent impérieux de
pudeur ne me permettrait pas d'avouer qnç les rqprésentans du peuple ont
répondu par les cris de la fureur aux tbu-' dantes acclamations du peuple ;
que le président de la Convention nationale , parlant au peuple , fut insulté
par des injures grossières et les gpêteien sarcasmes de quelques autres, et
les courses dé ceux qui , cherdiant des crimes à ceux qu'ils voulaient perdre
, dans les signes de l'allégresse publique, allaient répandre le poison de la
jterreur et les soupçons, en disant : Voyez-vous comme on l'applaudit? On
n'oublia rien pour efTacer les impressions salutaires qu'avait produites la
fête de l'Être-Suprême. La première tentative fut le rapport de Vadier ,
rapport où une conspiration politique , profondé , a été déguisée soùs' le rédt
d'une farce mystique et sous des plaisanteries assex déplacées.

314 MiMOIRES touchant de la fête nationale. Tel fut le but du caractère et de la solennité qu'on donna à ce qu'on appelait l'affaire de Catherine Théos. La malveillance a bien su tirer parti de la conspiration politique cachée sous le nom de quelques dévotes imbécilles et on ne présenta à l'attention publique qu'une farce mystique et un sujet inépuisable de sarcasmes indécens ou puérils. Les véritables conjurés les échappèrent et on Élisait retentir Paris et toute la France du nom de la mère de Dieu. Au même instant, on vit éclore une multitude de pamphlets dégoûtans, dignes du père Duchesne, dont le but était d'avilir la Convention nationale, le tribunal révolutionnaire; de renouveler les querelles religieuses, d'ouvrir une persécution aussi atroce qu'impolitique contre les esprits faibles ou crédules, imbus de quelque ressouvenir superstitieux (i). En effet, une multitude de citoyens paisibles et même de patriotes, ont été arrêtés à l'occasion de cette affaire, et les coupables conspirèrent encore en liberté; car le plan est de les sauver, de tourmenter le peuple, et de multiplier les mécon(i) Lignes raturées : Enfin, de multiplier les chances des assassins, en rêvant le fétichisme, tandis qu'on détournait l'attention publique des véritables coii5

The text on this page is estimated to be only 6.42% accurate

le yoBuàm été oouûtea de celte t&ÊÊt rapprofondff On aTooln et toojotin les T(Uic; les persécntioBs les apfttccsdeVaâiéîsnectden iMid et k plus sûr moyen de

tens (1). Que l'Etat ne se soit pas contenté de
but? Prédication ouverte de l'abolition, tentatives
inopinées contre le trafic d'esclaves, sous
les formes de protestations, manifestations
dirigées contre le commerce des esclaves, abolition
tition; système de l'abolition. L'abolition est le
parement, comme un acte de guerre à l'Etat
commerce d'esclaves. Sous l'égide de l'abolition
incarcérations des esclaves, abolition de l'esclavage.
Dans le même temps se trouvent réunies au-
pendant les protestations de l'abolition de l'esclavage
par des projets d'abolition, de projet d'abolition
ciers de l'Etat, de projet d'abolition et abolition de
ruse pour leur fait d'abolition les abolition

(1) Lignes rouges :

L'affection insouvenante pour lequel l'association catholique a porté le jugement de ce point. et a en fait l'objet d'un jugement. L'association catholique, est une association pour servir le peuple. L'association catholique est encore prouvée par les faits les plus évidents. L'association catholique pendant l'agent national de la commune. L'association catholique, L'association catholique le vœu du comité de saint pierre, quelques agents de la commune. L'association catholique a été réprimandé et menacé par le comité de saint pierre. L'association catholique a encore dénoncé l'association catholique, pour avoir dénoncé les faits de cette affaire au comité de saint pierre, qui avait été le premier à l'approfondir avec plus de sagacité.

On a voulu surtout dans ces derniers temps multiplier les menaces, et toujours les vexations ont été déguisées sous le prétexte du bien public; les persécutions suscitées au peuple sous le prétexte de l'association, les apôtres de l'athéisme et de l'immoralité étaient sous double le plus sûr et le plus sûr moyen de parvenir à ce but.

Sa6 MiMouiBs funestes à leurs intérêts , au nom de la loi mène qui désavoue cette manœuvre. Toute occasion de vexer un citoyen était saisie avec avidité, et toutes vexations étaient déguisées, selon Tusage, sous des prétextes de bien public. On servait l'aristocratie, mais on Tinquétait; on Tépouvan^ tait à dessein pour grossir le nombre des mécontents, et la pousser à quelqu'acte de déseqpdr contre le gouvernement révolutionnaire (i). On (i) Lipies raturées : On incarcérait, on persécutait les patriotes; on prodiguait les atten^ lats » pour en accuser le comité de salut public Ceux qui dédamant ccnUre le gouyement, et ceux qui conunettent les excès qu'on lui impute , sont les mêmes hommes. La conjuration contre le gouTcniement a commencé au moment de sa naissance , et elle continue actuellement avec une activité. Les conjurés VaTaient d'abord attaqué coUectivement ; ils le poursuivent maintenant en détail dans les membres qui le composent, et ils appd ent sur une seule tête cette masse de mécontentement et de haine qu'ils s'efforcent de grossir, pour en écraser ensuite tous les autres. Qui peut leur contester qu'il y a de l'habileté dans cette tactique P lUl sfiTent qu'il est plus facile de perdre un homme que de détruire une puissance , et ils croient bien plus à l'empire des petites passions qu'à celui de la raison et des sentimens généreux. On disait il y a peu de jours dans les prisons : il est temps de se montrer, le conûté de sûreté générale s'est déclaré contre le comité de salut public ; on le disait dans la nuit même où se passa la fameuse séance des deux comités , 4ont j^ rendu compte , et il fdlut des précautions actÎTcs et extraordinaires' |x>ur maintenir l'ordre. On arrêta, peu de jours auparavant , des colporteurs de journaux qui criaient à perte d'haleine : Grande arrestation de Robespierre ; on répandait le bruit que SaintJust était noble , et qu'il tool^it faToriser les nobles; on répandait en mêi^e temps que je TQulai^ les /

The text on this page is estimated to be only 15.07% accurate

DE BULt LaVASSBUR. St7 |Hibliaît qu^éraut, Danton, Hébert,
étaient des victimes duc

3a 8 MÉMOIRES langage que tenaient les journaux étrangers[^] qui, dans tous les momens de crises, ont toujours annoncé fidèlement les complots prêts de s[^]exécuter au milieu de nous, et dont les auteurs seml>lent avoir des relations avec les conjurés. Il faut une émeute aux criminels. En conséquence[^] ils ont rassemblé à Paris en ce moment[^] de toutes les parties de la république, les scélérats qui la désolaient au temps de Chaumette et d'Hébert; ceux que vous avez ordonné par votre décret de faire traduire au tribunal révolutionnaire. On rendait odieux le gouvernement révolutionnaire pour préparer sa destruction. Après en avoir accumulé tous les ordres, et en avoir dirigé tout le blâme sur ceux qu'on voulait perdre par un système sourd et universel de calomnie, on devait détruire le tribunal révolutionnaire ou le composer de conjurés, appeler à soi Taristocratie, présenter à tous les ennemis de la patrie l'impunité , et montrer au peuple ses plus zélés défenseurs, comme les auteurs de tous les maux passés. Si nous réussissons, disaient les conjurés, il faudra contraster par une extrême indulgence avec l'état présent des choses. Ce mot renfenl[^]toute la conspiration. Quels étaient les crimes reprochés à Danton, à Fabre, à Desmoulins? de prêcher la clémence pour les ennemis de la patrie, et de conspirer pour leur assurer une amnistie fatale à la liberté. Que dirait-on si les auteurs du complot

DE REN[^] LEVASSECR. 5[^]9 dont je viens déparier étaient du nombre de ceux qui ont conduit Danton y Fabre et Desmoulins à l'échafaud? Que faisaient les premiers conjurés? Hébert , Chaumette et Ronsin s'appliquaient à rendre le gouvernement révolutionnaire insupportable et ridicule[^] tandis que Camille Desmoulins Tatlaquait dans des écrits satyriques , et que Fabre et Danton intriguaient pour le défendre. Les uns calomniaient , les autres préparaient les prétextes de la calomnie. Le même système est aujourd'hui continué ouvertement. Par quelle fatalité ceux qui déclamaient jadis contre Hébert défendent-ils ses complices? Comment ceux qui jadis accusaient hautement certains membres de la Convention se trouvent-ils ligués avec eux contre les patriotes qu'on veut perdre ? Les lâches! ils voulaient donc me faire descendre au tombeau avec ignominie ! Et je n'aurais laissé sur la terre que la mémoire d'un tyran ! Avec quelle perfidie ils abusaient de ma bonne foi! Comme ils semblaient adopter les principes de tous les bons citoyens ! Comme leur feinte amitié était naïve et caressante ! Tout-à-coup leurs visages se sont couverts des plus sombres nuages ; une joie féroce brillait dans leurs yeux ; c'était le moment où ils croyaient toutes leurs mesures bien prises pour m'accabler. Aujourd'hui ils me caressent de nouveau ; leur langage est plus affectueux que jamais. Il y a trois jours , ils étaient prêts à m'en dénoncer

5 So MÉMOIRE connue en Gatin; aujourd'hui il me prêtent les vertus de Caton. Il leur fusiut du temps pour renouer leurs trames criminelles. Que leur but est atroce ! mais que leurs moyens sont méprisables ! Jugez« en par un seul trait. J'ai été chargé momentanément , en l'absence d'un de mes collègues , de surveiller un bureau de police générale récemment it et Éiiblement organisé au comité de salut public Ma courte gestion s'est bornée à provoquer une trentaine d'arrêts ^ soit pour mettre en liberté des patriotes persécutés , soit pom* s'assurer de quelques ennemis de la révolution. Ih bien ! croira-t-on que ce seul mot de police générale a servi de prétexte pour mettre sur ma tête h responsabilité de toutes les opérations du comité de sûreté générale , des erreurs de toutes les autorités constituées, des crimes de tous mes ennemis ? Il n'y a peut-être pas un individu arrêté, pas un citoyen vexé à qui l'on n'ait dit de moi : « Voilà l'auteur de tes maux ; tu serais heureux et libre s'il n'existait plus, » Quoi qu'il en soit , voilà au moins six semaines que ma dictature est expirée, et que je n'ai aucune espèce d'influence sur le gouvernement, le patriotisme a-t-il été plus protégé ? les factions plus timides ? la patrie plus heureuse ? Je le souhaite. Mais cette influence s'est bornée dans tous les temps à plaider la cause de la patrie devant la représentation nationale j et au tribunal de la

The text on this page is estimated to be only 12.32% accurate

Dm mm* uBMSKXim. Hv laiscm publique. H nfa été les
fiiCtioBS qui ifoos nucBaçâoif ; j racioer le wywMinÈit de cxxTeptioii et
de qu'elle avait é£d»li, cl que je weçMardt €summe le s^ilobsfade
ârafiJBrmiiiaemcptdeia jépabliqneJ^ai pensé qa'dle ne pooRWl s^aneair qae
mr les bases étemelles de la iMvnle. Tout li'est ligM oontre avai^it les
uwaues les dédain et les ooirtisdictiôBs de piouein^ je imnoB ai proposé
les plus grands pnndpes ggravés dans imscxrars, etqmontfaudroyéles^»—
picÊi des athées amtre-iérokitiâBBaires. Tewlesavee eonsaerésy mais c'est
le sort des principes d^élre prodaméspar des hommes de bia, et appliqntu on
contrariés par les médians. La wâlemémede la lete de l'Etre-Sopréme , on
vcNdait la hire recalcr, sons on préfsezle frivole. D^mis on a €xmé de jeter
dn ridicule sor font ce qm tie0t à cm idées ;d^ais on n'a cessé de finroriser
tout ee qm pouvait révdller la doctrine des conjurés que vous avez punis.
Tout récemment, on vient de ^dre disparaite les tiraces de tons les
momnoens qui ont consacré de grsndes époques de la révolution. Ceux qui
rappelaient la révcduction morale qui vous vengeait de la calomnie et qui
fondait la république, sont les seuls ipii aieot été détraits. Je n'ai vu ébiez
plusieurs aneon penchant k suivre des prindpes ^xes, à tenir la route de la

SSS MliMolliES justice tracée entre les deux écueils que
lesenne^ mis de notre patrie ont placés sur notre carrière. S'il faut que je
dissimule ces vérités, qu'on m'ap^ porte la ciguë. Ma raison , non mon cœur
est sur le point de douter de cette république vertueuse dont je m'étais tracé
le plan. Tai cru deviner le véritable but de cette bizarre imputation delà
dictature; je me suis rappelé que Brissot et Rolland en avaient déjà rempli
l'Europe dans le temps où ils exerçaient une puissance presque sans borne.
Dans quelles mains sont aujourd'hui les armées 9 les finances et
l'administration intérieure de la république ? Dans celles delà coalition qui
me poursuit. Tous les amis des principes sont sans influence (i), mais ce
n'est pas assez pour eux d'avoir éloigné par le désespoir du bien un
surveillant incommode; son existence seule est pour eux un objet
d'épouvante , et ils avaient médité dans les ténèbres , à Finsu de leurs
collègues, le projet de lui arracher le droit de défendre le peuple, avec la
vie. Oh! je la leur abandonnerai sans regret; j'ai l'expérience du passé, je
vois l'avenir. Quel ami de la patrie peut vouloir survivre au moment où il
n'est plus (i) Lignes raturées : S'il existe dans le monde une espèce de
tyrannie » n'est-ce pas cdlft dont je suis TÎctime P

The text on this page is estimated to be only 10.47% accurate

permis de la senir et de driaAr lii opprimée? BDorqnot diiriiii ■
dan m ordre de dioses oa â fiati^Me trānoylic étBrnpIifriwit de laTéiitéy oà
bjastiœesi miBe^oiige, od les plus viles panons, oà les crûAes les plus
rktcules oociqwot daas les cxcm la pboe des rets saanésde sop^cxde très
plus ou faideûes soos le vo3e de la Tamitiéy mais qui rerabarr» de décider
leqad des pays fiit le plos lacbe et le pfa» En vojant la mnltitodr lies lices ye
le lorreat de la rérohitioB a roolés péle^aâe avec les Ter* tus ciriques,
j'ai^craiiit ifodqatto»^ je Tavoue^ d*élre soaiHé aexjeox de la postériÊé par
le ▼ai' sinage impur des hommes peitfj's qui s^iotrodoî' salent parmi les
sincères amis de rfaomaoilé, et je m'appiandb de voir la fiirem des Verres
et des Catilina de mon penrs tracer mue ligne proicmde de démarcation
entre eux et tons les gens de bien (i). J'ai tu dans Fliistoire tons
lesdéfenseurs ûiêmé^mtréêi fin pamHk,

The text on this page is estimated to be only 24.94% accurate

S54 MiMOIRVS de ltt liberté accablés par la cakmmie; mais leurs oppresseurs sont morts aussi. Les bons et les inéchans disparaissent de la terre ^ mais à des conditions différentes. Français^ ne souffi*ezpas que vos ennemis osent abaisser vos âmes par leur désolante doctrine ; non Chanmette, non^ la mort n'est pas un sommeil étemel. Citoyens, etfactz des tombeaax cette maxime gravée par des mains^ 6acrilége\$; qui jettent un crêpe funèbre sur lana* ture^ qui décourage l'innocence opprimée, et qui insulte k la mort ; gravéz-y plutôt cellcf^ci : La mort est le commencement de f immortalité. Je promis, il y a quelque temps, de laisser uti testament redoutable aux oppresseurs du peuple. Je vais le publier dès ce moment avec Tindép^fh dance qui convient à la situation où je me sais placé : je leur lègue la vérité terrible et la mort. Représentant du peuple français, il est temps de reprendre la fierté et la hauteur du caractère qm vous conviennent. Vous n'êtes point faits pont être régis, mais pour régir les dépositaires de votre confiance. Les hommages qu'ils vous doivent ne consistent pas dans ces vaines flagorneries, dans ces récits flatteurs, prodigués aux rois par des ministres aiûbitîetfx, mais dans Ta vérité , ef surtout dans le respect profond pour vos principes. On vous a dit que tout est bien dans la république : je le nie. Pourquoi ceux qui , avant -^ hier, vous prédisaient tant d'affreux otages , né voyàîetit-ils

The text on this page is estimated to be only 29.51% accurate

DE R»Brii UETASSEUR. 355 plas hier que des nuages légers?
Pourquoi ceux qui TOUS disaient naguères : Je vous déclare que nous
marchons sur des volcans, croient-iis ne marcher aujourd'hui que sur des
roses? Hier ils croyaient aux conspirations : je déclare que j'y cixMS dans
ce moulent. Ceui^ qui vous disent que la fondation de la république est une
entreprise m fiicile, vous trompent^ ou plutôt ils ne peuvent tromper
personne^ Où sont les institutions sages, ' oà est le plan de régénération qui
justifient cet ambitieux langage ? S'est-on seulement occupé de ce grand
objet? Que dis^je? ne voulait-on pas proscrire ceux qui les avaient
préparées ? On les loue aujourd'hui, parce qu'on se croit plus faible; donc on
les proscriera encore demain si on devient lort Dans quatre jours, dit-^on, les
injustices seront réparées : pourquoi ont-elles été commises hupunément
depuis quatre mois? Et comment, dans quatre jours, tous les auteurs de nos
maux seront -ils corrigés ou chassés? On vous parle beaucoup de vos
victoires^ (t) avec une légèreté académique , qui ferait croire qu'elles n'ont
coiité à nos héros^ ni sang ni travaux : racontées avec moins de pompe ,
elles paraîtraient plus grandes. Ce n'est ni par des phrases de rhéteur, ni
même (i) Li^e raturée : Avec des récits noins pompeux , elles peraitraioit
plus graiide»^

356 MiMomst par des exploits guerriers que nous subjuguons l'Europe » mais par la sagesse de nos lois , par la majesté de nos délibérations, et par la grandeur de nos caractères. Qu'a-t-on fait pour tourner nos succès militaires au profit de nos principes^ pour prévenir les dangers de la victoire, ou pour nous en assurer les fruits ? Surveillez la victoire; surveillez la Belgique. Je vous avertis que votre décret contre les Anglais a été éternellement violé; que l'Angleterre, tant maltraitée par nos discours^ est ménagée par nos armes. Je vous avertis que les comédies philanthropiques jouées par Dumouriez dans la Belgique, sont répétées aujourd'hui; que l'on s'amuse à planter des arbres stériles, de la liberté dans un sol ennemi^ au lieu de cueillir les fruits de la victoire, et que les esclaves vain* eus sont favorisés aux dépens de la république victorieuse. Nos ennemis se retirent , et nous laissent à nos divisions intestines. Songez à la fin de la campagne; craignez les factions intérieures; craignez les intrigues éveillées par l'éloignement dans une terre étrangère. On a semé la division parmi les généraux ; l'aristocratie militaire est protégée; les généraux fidèles sont persécutés; l'administration militaire s'enveloppe d'une autorité suspecte; on a violé vos décrets pour secouer le joug d'une surveillance nécessaire. Ces vérités valent bien des épigrammes. Notre situation intérieure est beaucoup plus

The text on this page is estimated to be only 6.43% accurate

DE lÆSC IM^MSriS,' 1 ifitique. Un système nibuini^âiÈ^ ot i
créer; celui qui regoe anianrdxiu. ^sf. ac^sraun irodigue, tracassicr. d*rvu?
air. ^. teoi. »* i» ibsolutement indépeDdain ot vr/tT»: b-.r-**5ix«iiftiupréme.
Ijes relation* «: /yr **r./T-r: b'j» «a>9i#xw Bcnt négligées. Presque \ou nat
i^sfsu *»:>i</^ îhez les puissances étnsiis*r*s^- &*^-rf*»r j^ *-nr
incivisme, ont trahi ov^^m^m^r li t^-i^uu-m**»vec une audace iminaii*:
jumi < i> »'^^ Le gouvememer-T re^'jiiriivi; -:*7r— li**---*-*? i^w*votre
attention : qt i: Mir u^itic «v.iui«*< *j, demain la liberté r^es* ujui i âa- i.-v
i>€i ^ *j4. lomnier, mais it ranuenr < *-?: i^fii^v ^ >- j^ . plifier^ diminué?
a, iou«^ xtj^^#L:fA^.«i;^«' o •»agens, les épurer bunuu i >« v' s^it^s ^ ^x-
, rite au peuple, maft uiiL «: »^ >:3n« o^; 4*^.^v«^ . ment avoir queiqu
Uff#a^ u» -^ ^^^^ ^ caractère actoei ûm '.nn«n#it^<>;>r ^i<i/ >. ^..^
mulation et rbi^s^jr^M:. i ^«i um ^ ..«.^.^ puisse les saisir k>ift luuv?. #^
V^ij^ms^ .^ ^ .w manière de cossiçir^ .4u##«9» ji«#>^al^ .^u^i., illusoire
et oMxrpT'jau'^ir^ *- ©^^-^ -v t^ ^^, . La garantie du pir.rr:iliMiM. t jsç
v^: ^ ^/-m '-.-. , lenteur ni da» -a ^cj^si^<> > aç....^ ,^ ^ ^..^ , mais dans
les yi\w:ir^ *r u^i* »34ft*^ . i , v . à qui elle est coci^ -^1. .^ ^^;;^ ^ , /,. ^^
vement, da&s b ^vi^^Ua i>^^>^ *!►> ^ . ui. ^^

The text on this page is estimated to be only 29.90% accurate

338 iiiioiMB» 0 corde aax patriotes, et dans l'énergie aTec laquelle il corapprime Karistocratie; dans'Fesprit public, dans certaines institutions morales et politiques^ qui , sans entraver la marche de la justice, offrent, une sauve-garde aux bons citoyens, et coropri* ment par leur influence sur l'opinion publique et sur la direction de la marche révolutionnaire (i), et qui vous seront proposées quand les conspirations les plus voisines permettront aux amis de la libeiîé de respirer. Guidons Faction révolutionnaire par des maximes sages et constamment maintenues; punissons sévèrement ceux qui abusent des principes révolutionnaires pour vexer les citoyens; qu'on soit bien convaincu que tous ceux qui sont chargés de la surveillance nationale, dégagés de tout esprit de parti , veulent fortement le triomphe du patriotisme, et la punition des coupables. Tout rentre dans l'ordre (i); mais si Fon devine qoe les hommes trop influens désirent en secret la destruction du gouvernement révolutionnaire, qu'ils inclinent à l'indulgence plutôt qu'à la justice; s'ils emploient des agents corrompus, s'ils (i) Ligne raturée: Cv sont ces institutions qui nous manquent encore. (a) Lignes raturées : Tout marchera vers le véritable but des institutions révolutionnaires; et la terreur imprimée au crime sera l» meiltcure garantie de finiiocence.

DB R£Né LBTASSEUR. 5^9 calomnient aujourd'hui là seule autorité qui en impose aux ennemis de la liberté et se rétractent le lendemain pour intriguer de nouveau; si, au lieu de rendre la liberté aux patriotes, ils la rendent indistinctement aux cultivateurs; alors tous les intrigans se liguent pour calomnier les patriotes et les opprimer (i). C'est à toutes ces causes qu'il faut imputer les abus et non au gouvernement révolutionnaire ; car il n'y en a pas un qui ne fut insupportable aux mêmes conditions. Le gouvernement révolutionnaire a sauvé la patrie; il Êiut le sauver lui-même de tous les écueils : ce serait mal conclure de croire qu'il faut le détruire , par cela seul que les ennemis du bien public l'ont d'abord paralysé, et s'efforcent maintenant de le corrompre. C'est une étrange manière de protéger les patriotes , de mettre en liberté les contre - révolutionnaires et de faire triompher les fripons ! c'est la terreur du crime qui Êlit la sécurité de l'innocence. Au reste, je suis loin d'imputer les abus à la majorité de ceux à qui vous avez donné votre confiance ; la majorité est elle-même paralysée et trahie; l'intrigue et l'étranger triomphent. On se (i) Lignes raturées : C'est une maoTaise manière de protéger les patriotes , de donner b liberté ans coupables; car la terreur des crimhidi de la réTolalion est b meilleure garantie de Vinnocenoë.

The text on this page is estimated to be only 29.86% accurate

>4m mémoires cache, uu dissimule , on trompe : doue on
couspire. On était audacieux ; on méditait un grand açto d'oppression ; ou
s'entourait de la torce pour comprimer l'opinion publique après Tavoir
irritée (1)9 on cherche à séduire des fonctionnaires pq))licsdont on redoute
la fidélité; on persécute les umis de la liberté : on conspire donc. On devient
tout-à-coup souple et même flatteur; ou sème sourdement des insinuations
dangereuses contre Paris; ou cherche à endormir l'opinion publique ; on
calomnie le peuple ; ou érige en crime la sollicitude civique; on ne renvoie
point les déserteurs, les prisonniers ennemis, les contrerévolutionnaires de
toute espèce qui se rassem* \i\ent à ^aris, et ou éloigne les canonuiers ; on
désarme les citoyens; ou intrigue dans l'armée; on, cherche à s'emparer de
tout ; donc ou conspirew Ces jours derniers, on chercha à vous donner le
change sur la conspiration; aujourd'hui on la nie : c'est même un crime d'y
croire; on vous efiraie , on vous rassure tour à tour : la véritable
conspiration 9 la voilà. La contre- révolution est dans l'administration de^.
finances. Elle porte toute sur un système d'innovation (i) Ligne raturée: On
calomniait d'avance l'indignation publique qu'on s^ préparait à fexdter

The text on this page is estimated to be only 28.50% accurate

f DE RENÉ LEVASSEUR. ^i^l contre-révolutionnaire, déguisée sous le dehors du patriotisme. Elle a pour but de fomenter Tàglbtage, d'ébranler le crédit public en déshbnôirattt la loyauté française, de favoriser les ridhes créanciers , de ruiner et de désespérer les Jiâuvreis , de multiplier les mécontents, de dépouillei^ le pièUpflè des biens nationaux, et d'amener insétléiblernëtl^ la ruine de la fortuné publique. Quels sont les administh'iteuî^s suprêmes de Kdi finances? t)es brissotins, des feuillanà, des ai*istocrates et des fripon^ coiitiils : ce sont le^ Gambon, les Mallarmé, les Bâmel : ce sont les cdlnpagnons et les successeurs de Chabot, de Fabl*è et de Julien (de Toulouse). Pour pallier leurs pernicioeux aésséiis, ils se sont avisés, dans les derniers temps, de prendi'e l'attache du comité de salut public, parce (Jù'ôil ne doutait pas que ce comité, distrait par taiît et de si grands travaux, adopterait de coiifiailcé, comme il est arrivé quelquefois, tous les projets de Catnbon. C'est un nouveau stratagème imagiilé pour multiplier les ennemis du comité, dont là perte est le principal but de toutes les Conspirations. La trésorerie nationale, dirigée par un contrët*évolutionnaire hypocrite, nommé Lerroina, sé«> conde parfaitement leurs vues par le plan qu'elle a adopté , de mettre des entraves à toutes les dépenses urgctates, sous le prétexte d'un dttacheméut scriipuleux aux formes, de ne payer per

54a MEMOIRES sonne, excepté les aristocrates, et de vexer les citoyens mal-aisés par des refus y par des retards, et souvent par des provocations odieuses! La contre-révolution est dans toutes les parties de l'économie politique. Les conspirateurs nous ont précipités, malgré nous, dans des mesures violentes, que leurs crimes seuls ont rendu nécessaires, et réduit la république à la plus affreuse disette, et qui l'auraient affamée, sans le concours des événemens les plus inattendus. Ce système était l'ouvrage de l'étranger, qui la proposa par Torgane vénal des Chabot, des Thillier^ des Bebert et de tant d'autres scélérats : il faut tous les efforts. du génie pour ramener la république à un régime naturel et doux qui seul peut entretenir l'abondance^ et cet ouvrage n'est pas encore commencé. On se rappelle tous les crimes prodigués pour réaliser le pacte de famine enfanté par le génie infernal de l'Angleterre. Pour nous arracher à ce fléau, il a fallu deux miracles également inespérés : le premier est la rentrée de notre convoi vendu à l'Angleterre avant son départ de l'Amérique, et sur lequel le cabinet de Londres comptait, et la récolte abondante et prématurée que la nature nous a présentée; l'autre est la patience sublime du peuple, qui a souffert la faim même pour conserver sa liberté. Il nous reste encore à surmonter le défaut de bras, de voitures, de chevaux^ qui est un obstacle à la moisson et à la

The text on this page is estimated to be only 2.51% accurate

ire des terres . ;, Tanaiie ier'ii.-r?^. r.r lanquerr^ar 3a£ li- ^ :. s
contrîi-fev^onir: ::-:::.,• se joincir*» i -:-. r patroas, i :irjr':- . ir ptea £ iur
les :r; riir=r- --^ iCs £'*ns de la "" rc.^ '. puaiers eunemii. rr^ . -• .penî:
depciîii nierti _' -^ r'S a Pans • •jr^mm.-r - -. ait piUsieiiTs j-fi. ^^ z.i: \ sur l'
ir'^rLiîiT';^'. i;^ ur de nciis. -i ^^r-r-ir? 3£iale :ie "'i-i r-firc-r ^.-t-i*.~i TT. iT
n « n \ accasar.^iri. -r -,mes ja»i.s :::-i ^ffer la 7-.'^ L^ ; - -^^ : , *-..^-.^ :riser
La l*:-:: -i^-. -. ^^ ^ — ^ ront en irr'-.si i^ir^r -^ . «a^ . ^, ^rtàia ::Sif:»r_ :L-
-r - -.^^ . înt un nii ii'^c.-. .^ «r,---rr . .. ^._^ le réi!*ii-ii'-^ t ':tf:-: ..!-.. -i-
.^^ ^ baltror:t «-^ti: *n^i.- -rr, ^, ^^ . ris de r--:i-'i*r:-> .:-:,••. i^-- ^. , ^, a
liberté o*j::"fc2^ :^r: -i ^-r , œs d'uue iri£-.i*aj:?r c-sû^^-r*-»^ , ., ^ ^ jn
personnelle. Vouî «: v.-=^ Jr.-- i*>*^^.

• S44 HKMOIRBS SOUK le couteau des anciens conspirateurs; le peuple s'indignera ; on l'appellera une faction ; la Caction criminelle continuera de l'exaspérer, elle cherchera à diviser la Convention nationale du peuple; enfin, à force d'attentats, on espère pa^ ▼ enir à des troubles dans lesquels les conjurés feront intervenir l'aristocratie et tous leurs complices , pour égorger les patriotes et rétablir la tyrannie Voilà une partie du plan de la conspiration. Et à qui faut il imputer ces maux? A nous-mêmes, à notre lâche faiblesse pour le crime, et à notre coupable abandon des principes proclamés par nous-mêmes. Ne nous y trompons pas : fonder une immense république sur les bases de la raison et de l'égalité^ resserrer par un lien vigoureux toutes les parties de cet empire immense, n'est pas une entreprise que la légèreté puisse consommer ; c'est le chef-d'œuvre de la vertu et de la raison humaine. Toutes les factions naissent en foule du sein d'une grande révolution. Comment les réprimer, si vous ne soumettez sans cesse toutes les passions à la justice ? Vous n'avez pas d'autre garant de la Liberté que l'observation rigoureuse des principes et de la morale universelle, que vous avez proclamés. Si la raison ne règne pas, il faut que le crime et l'ambition régner; sans elle, la victoire n'est qu'un moyen d'ambition et un danger pour la liberté même, un prétexte fatal dont l'intrigue abuse pour endormir le patriotisme sur les bords du précipice; sans

The text on this page is estimated to be only 15.15% accurate

y qami|Hirtps qo armer raB&iflfiii; -snunniir' j& ifiiLuiiHUE.
éveiller Forsoç-'L -îC s-ansrisr m «at mais irilantes le tombeax ie j[i
^■^^'T'TnwmTi» lil jxmiir^ que nos années ritamiryrr à?i^aBir éles 'jbs
saxslîiEs armés des rais« a 3ci» r^snuiins îe^Kan: jes -rîzs destmcleim de Is
^^esTR annîizxie- \jie sduse importe de ^vaÊzicre !« nis. & nmis «mm^
▼ aincns par les râes ^ anesusEic Ji tTCTnnit^ Or^ qa'aTons-aoGS £st
.tpcwij^ -^i&uut Tsnask contre eox? 9ocb st^^os ar-iiiiazxxê ie £riiAi& jr'.s.
Qae n'a-t-oo pas Êct poir j» prîfie^sr oai-aiL nous? Qo'aroosHKKss ^sx
éepaii ^^leusm ^smçft poarles détruire ? lente, et menacent
legouvenimentarecnl&dgyartfa>fa:ti*:gî^^

546 . MEMOIRES loppées, mais non exterminées^ se retirent pour TOUS laisser en proie à vos dissensions intestines qu'ils allument eux-mêmes, et à une armée d*ageDS criminels que vous ne savez pas même apercevoir. Laissez flotter un moment les rênes de la révolution, vous verrez le despotisme militaire s'en emparer, et le chef des factions renverser la représentation nationale avilie. Un siècle de guerre civile et de calamités désolera notre patrie, et nous périrons pour n'avoir pas voulu saisir un moment marqué dans l'histoire des hommes pour fonder la liberté; nous livrons notre patrie à un siècle de calamités (i), et les malédictions du peuple s'attacheront à notre mémoire qui devait être chère au genre humain. Nous n'aurons pas même le mérite d'avoir entrepris de grandes choses par des motifs vertueux. On nous confondra avec les indignes mandataires du peuple qui ont déshonoré la représentation nationale, et nous partagerons leurs forfaits eu les laissant impunis. L'immortalité s'ouvrait devant nous : nous périrons avec ignominie. Les bons citoyens périront, les méchants périront aussi. Le peuple outragé et victorieux les laisserait-il jouir en paix du fruit de leurs crimes! Les tyrans eux-mêmes ne briseraient-ils pas ces vils (i) Lignes raturées : Et noire mémoire , qui devait être chère au monde , sera Tobjet des malédictions du genre humain.'

DE RENÉ LEVASSEUR. * 347 instrumeds? Quelle justice avons-nous faite envers les oppresseurs du peuple? quels sont les patriotes opprimés par les plus odieux abus de l'autorité nationale qui ont été vengés? Que dis-je? quels sont tous ceux qui ont pu faire entendre impunément la voix de l'innocence opprimée? Les coupables n'ont-ils pas établi cet affreux principe que dénoncer un représentant infidèle, c'est conspirer contre la représentation nationale? L'oppresseur répond aux opprimés par l'incarcération et de nouveaux outrages. Cependant les départemens où ces crimes ont été commis, les ignorent-ils parce que nous les oublions ? et les plaintes que nous repoussons ne retentissent-elles pas avec plus de force dans les cœurs comprimés des citoyens malheureux? Il est si facile et si doux d'être juste! pourquoi nous dévouer à l'opprobre des coupables en les tolérant! Mais quoi ! les abus tolérés n'iront-ils pas en croissant? les coupables impunis ne voleront-ils pas de crimes en crimes ? Voulons-nous partager tant d'infamie et nous vouer au sort affreux des oppresseurs du peuple? Quels titres ont-ils pour en opposer, même aux plus vils tyrans? Une faction pardonnerait à une autre faction. Bientôt les scélérats vengeraient le monde en s'entre-égorgeant eux-mêmes; et s'ils échappaient à la justice des hommes ou à leur propre fureur, échapperaient-ils à la justice éternelle qu'ils ont outragée par le plus horrible de tous les forfaits?

546 MEMOIRES Pour iDoi y doQt rexisteiice paraît aux ennemis de mon pays un obstacle à leurs projets odieux, je consens volontiers & leur en faire le sacrifice, si leur affreux empire doit durer encore. Eh! qui pourrait désirer de voir plus long-temps cette horrible succession de traîtres plus ou moins habiles à cacher leurs âmes hideuses sous un masque de vertu y jusqu'au moment où leur crime paraît mûr; qui tous laisseront à la postérité l'embarras de décider lequel des ennemis de ma patrie fut le plus lâche et le plus atroce. Si Ton proposait ici de prononcer une amnistie en faveur des députés perfides, et de mettre les crimes de tout représentant sous la sauve-garde d'un décret, la rougeur couvrirait le front de chacun de nous; mais laisser sur la tête des représentans fidèles le devoir de dénoncer les crimes, et cependant d'un autre côté les livrer à la rage d'une ligue insolente^ s'ils osent le remplir, n'est-ce pas un désordre encore plus révoltant? c'est plus que protéger le crime , c'est lui immoler la vertu. En voyant la multitude des vices que le torrent de la révolution a roulés pêle-mêle avec les vertus civiques^ j'ai tremblé quelquefois d'être souillé aux yeux de la postérité par le voisinage impur de ces hommes pervers qui se mêlaient dans les rangs des défenseurs sincères de l'humanité; mais la dé&ite des factions rivales a comme émancipé tous les vices; ils ont cru qu'il ne s'agissait plus

The text on this page is estimated to be only 3.48% accurate

m EZXL l^T^MsEn. pour eux eut at uzzihb^ i. **£ir:r- ixiiufa- s.
butin, au îisi- cit U-r^i^r- .il»'- e rrvjadsrî-v.-r^ remerciâe ôt ::i''' -. •• —
^«i.»-- c -,— rangUttiîi l^fit ce t^- 6.l.'L'ii*«r*ri = ;.--»U. OMS naguère dt
iaii^?^ -. z^^ ::j^ -r.j.--:- : , -rsc*^ ment redoinaiiit ai:: -vv"-:j-*;i^" -..»^,*^
leurlè^Tue ch* i-- iiijii*ri: --;;;i^=-»^î- -* - -.^jv du monde c' stLiairr^ j; î-r:
i--^Lr-*-- — « - ^ aussi quek inir -^ >r^ ::: ' u. --«-f: ^?:-' . ^-^ mourir CD
àrfi^iUii:.' ; - .vjî- u j^Kn-'-i^'^n vu dans llusiui-- i j\^x ^ c accablés par ;^ ilt-
^uUi»' u bientôt aprt^^ . leuri jyif^ra»r:ii? - *" *-:., *^jjjjj ^ ^ m^k^ . tyrans
~~et iC» ami z eh: ^ ^ .i/e" *- dis. terre, mais a 0% 'jouuîluu ^îî'j-ri;i<r-a.-. ^~~
~~ne 80u£Erez pafe ai** vrr. *;iti>-rii-j ci>':." ,>.,i abaisser tos àm^*?' <~~
~~ru^r^vir* * ^ ^ .r*-.^ i>0 ^, funeste doctrin*: 3itiL. 1.iauuMfi& ^ ;!>: ;>~~
~~^^,^ la mort n'est point ui: semiuMrJ. ♦ri*:*! i** : 'k w;eflEaicez des~~
~~tomi^eaux ectit maxim* *f,/i>4; ^, . jette un crêpe funèbre sur la naiui-it «*~~
~~tju ii#H,jivfe a la mort : gravez-y plutôt ceUe-Ci . I4/ ut ^ ^ ^ ê>4t u'~~
~~communcement Cle •7 Jt' v- -l i-aX"* >«•' * ..»ri. >~~

350 MÉMOIRES Peuple , souvien[^]toi que si , dans la république, la justice ne règne pas avec un empire ab« solu , et si ce mot ne signifie pas l'amour de l'égalité et de la patrie, la liberté n'est qu'un vain nom. Peuple, toi que l'on craint, que Ton flatte et que Ton méprise; toi, souverain reconnu [^] qu'on traite toujours en esclave, souviens-toi que partout où la justice ne règne pas , ce sont les passions des magistrats, et que le peuple a changé de chaînes et non de destinées. Souviens-toi qu'il existe dans ton sein une ligue de fripons qui lutte contre la vertu publique, qui a plus d'influence que toi-même sur tes propres affaires , qui te redoute et te flatte en masse, mais te proscriit en détail dans la personne de tous les bons citoyens. Rappelle-toi que, loin de sacrifier cette poignée de fripons à ton bonheur, tes ennemis veulent te sacrifier à cette poignée de fripons , auteurs de tous nos maux[^] et seuls obstacles à la prospérité publique. Sache que tout homme qui s'élèvera pour défendre la cause et la morale publique, sera accablé d'avaries et proscriit par les fripons ; sache que tout ami de la liberté sera toujours placé entre un devoir et une calomnie ; que ceux qui ne pourront être accusés d'avoir trahi , seront accusés d'ambition ; que l'influence de la probité et des principes sera comparée à la force de la tyrannie et à la violence des factions; que ta confiance

The text on this page is estimated to be only 4.35% accurate

DE RI3£ UrVAiSEn. ton estime seront de- tkVr^ as vrosTrmivj:
lur tous tes an::s: r::e Êe5 crif ai ■zszir.zrjsas\pruné seront apj:»eâeç ôe? cr*i
irr r.uriitr. que n'osaDt î'ttaruer ta-nita^î: •*! i^itun i te proscrira en ckli-1
ûtiiiî ic i^^T^'jzn*- u- iiju » bons citoyens, iuîcr'i i» r>r i*-: ani^jn^rr: =?
4înt oreaniié lecr tm t.t; fc 3e. -irr t-m-i-î- i^ rans armés contre iims . "î-elri
-er ziz^^i^v-. i^ HT Uotc avec îoss 1^ iiumnrt;; lorr.,?!:--^ . i:^^ urs portés
i les Scrr> ^jîiv. lijiii >*r r:'*r--r5t, 3US impos^Lt la 1:-.' itirân^r .h X-
k-.oj- ^ ^r::-*étreappeîêî dîc^Li*:::'* i:n*rr —^— ::-/i? ^on. Cti-tZjô'JZ^:
A Vtrir;.'»^ •> -- *-• . . Dirous-no'j^ ru* vjir *rr i.'ifr: vji-.i..^ ous de lotier
r«. * iso^'n'-iv- v i^- i. *î*-^*jv:i ii i^-** - i^ . ous les abu5 :si:ni^^ - t*-nrv:--.-
-r' ^.^..^^ •es? Ou DOTii I>Sr^îi*r li-^j -é-^^ I.r ^*: . tés consîii2i*^»<
vu»: uvu fc^^uiv^îurs dépetî \zji^ . lAiiifTw* vr-c^-*: 3ns-uou5 à'^zy/' ov-
o*r.>.- . \f^ **c. ^^ ^ v.. *..^ îrà celui q:..i*-r ùr* :i --r*-^ -r . , . ^ , . ^ ,
Dnspirationi xrv* ;i ii*>r-> ^.-^ . >- . i-^ oit sa forœ i rj:^^ v^*xlrr. .- rr..
>-. ^ , , : .. ne s|i yeir. rirrz^, ut u v^;--., . ^ . >^, Mlitîona dri* 'j:x:jr^.'^^ '^^
^ vx-^ i:- '^^ .-...?. ei.eral et dar^% >2i r^-t^^ssivv v *> v«/tf«ii«^ » - s* _ »

35a MiifoiRBS dominant ; que les ennemis de la république ont opposé ce comité au comité de salut public , et constitué ainsi deux gouvernemens ; que des membres du comité de salut public entrent dans ce complot, que la coalition ainsi formée cherche à perdre les patriotes et la patrie. Quel est le remède à ce mal? Punir les traîtres, renouveler les bureaux du comité de sûreté générale, épurer ce comité lui-même, et le subordonner au comité de salut public; épurer le comité de salut public lui-même, constituer l'unité du gouvernement sous l'autorité suprême de la Convention nationale, qui est le centre et le juge, et écraser ainsi toutes les factions du poids de l'autorité nationale; pour élever sur leurs ruines la puissance de la justice et de la liberté. Tels sont les principes. S'il est impossible de les réclamer sans passer pour un ambitieux, j'en conclus que les principes sont proscrits, et que la tyrannie règne parmi nous, mais non que je doive le taire : car, que peut-on objecter à un homme qui a raison , et qui sait nourrir pour son pays ? Je suis fait pour combattre le crime ^ non pour le gouverner. Le temps n'est point arrivé où les hommes ^ de bien peuvent servir impunément la patrie : les défenseurs de la liberté ne seront que des proscrits, tant que la horde des fripons dominera. EIF DU TOME TROISIEME.

The text on this page is estimated to be only 14.00% accurate

ViUBOiB DES MATIÈRES. iS

The text on this page is estimated to be only 25.29% accurate

TABLÉ DES MATIÈRES. 383 CHAPITRE Vm. Réflexions sur le
Gouvernement républicain. Tⁱ Réfutation des principales calomnies
dirigées contre nous. i63 Agens de l'émigration et de l'étranger. 1 64
Paradoxes des Estuaries de la Révolution et du Censeur européen, 1 70
Examen du compte au roi , par M. de Noyant et du Précis histo^riques sur
les événemens de Toulon en 1 798 ; par M. Imbert. 19 5. Erreurs du Manuel
des lois , de V Histoire de la Révolution , par M. Thiers, des Victoires et
Conquêtes , expliquées. 1⁶ Attaques du sieur Golnet, rédacteur de la
Gazette de France repous- ^{sées}. aⁱ Examen des divers partis qui se sont
succédés avant le 9 thermidor. 2139 Etat de la Convention et de la France
après la chute de Robespierre. a4[^] Etat des partis après le 9 thermidor. it[^] *
CHAPITRE IX. Effets que produisent les événemens du 9 thermidor sur les
provinces et sur l'armée. ^{^^} Ordre du jour de Levasseur , au camp de
Namur. a60 Rappel des commissaires de la convention. aSi Etat des partis
dans cette assemblée. a6a Principaux symptômes de réaction. 26;* Serment
de Levasseur d'immoler à la liberté le premier de ses collègues qui voudra
remplacer Robespierre. 268

The text on this page is estimated to be only 9.80% accurate

384 TABLE DBS M ATI ÈRES. Affoiblement det Montagnards.
269 Acfns de LeTusseau d'aller à Tamiéf! des Pyrénées-OrientalM.
L]LevaMcur essaie seul de lutter contre les proscriptionneurs. 270 Disrours pron

■mgR 3 2044 020 401 535 THE BORROWER WILL BE
CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO
THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW.
NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE
BORROWER FROM OVERDUE FEES. f > r V. - ' S - / ^ : ^ " ^ - V > w > S . A ^

